

**BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**



**RAPPORT ANNUEL**

**2017**



## SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX .....	5
LISTE DES GRAPHIQUES .....	7
LISTE DES ENCADRÉS .....	8
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS .....	9
CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC) .....	11
LE MOT DU GOUVERNEUR .....	13
L'ANNEE 2017 EN BREF .....	15

### **I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES ET MONÉTAIRES .....**

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL .....	19
1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC .....	19
1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or .....	23
1.3. Marchés des produits de base .....	27
2. SITUATION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE LA CEMAC .....	29
2.1. Croissance économique .....	29
2.2. Prix et compétitivité .....	34
2.3. Finances publiques et dette extérieure .....	39
2.4. Secteur extérieur .....	43
2.5. Secteur monétaire .....	45
3. INTÉGRATION RÉGIONALE .....	55
3.1. Surveillance multilatérale .....	55
3.2. Questions thématiques .....	58

### **II. MISSIONS ET GOUVERNANCE .....**

1. MISSIONS .....	69
1.1. Politique monétaire .....	69
1.2. Emission monétaire .....	78
1.3. Gestion des réserves de change .....	79
1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement .....	81
1.5. Stabilité financière .....	83
1.6. Conduite de la politique de change de la Communauté .....	100
2. GOUVERNANCE .....	101
2.1. Organes de décision .....	101
2.2. Organes de contrôle .....	105
2.3. Autres organes .....	106

<b>III. GESTION ET COOPÉRATION</b> .....	<b>111</b>
1. ACTIVITÉS ET PROJETS DE LA BEAC .....	113
1.1. Recherche .....	113
1.2. Gestion des ressources humaines .....	114
1.3. Renforcement des capacités .....	116
1.4. Audit et Contrôle .....	117
1.5. Informatique et télécommunications .....	118
1.6. Affaires juridiques et contrats .....	118
1.7. Investissement et patrimoine .....	119
1.8. Planification stratégique et budget .....	120
1.9. Communication .....	121
2. COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE .....	123
2.1. Coopération régionale .....	123
2.2. Coopération internationale .....	125
3. COMPTES DE LA BEAC .....	129
3.1. Bilan .....	129
3.2. Compte de résultat .....	133
3.2.1. Produits .....	133
3.3. Rapport des Commissaires aux comptes .....	135
<b>ANNEXES</b> .....	<b>137</b>
A. INFORMATIONS GÉNÉRALES .....	139
B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES .....	159

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	: Principaux indicateurs des marchés financiers. . . . .	26
Tableau 2	: Evolution du Produit Intérieur Brut par pays de 2012 à 2017. . . . .	30
Tableau 3	: Contribution de la demande globale à la croissance réelle de 2012 à 2017. . . . .	32
Tableau 4	: Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2012 à 2017 . . . . .	34
Tableau 5	: Tableau des opérations financières des Etats de la CEMAC de 2012 à 2017. . . . .	40
Tableau 6	: Balance des paiements de la CEMAC de 2015 à 2017 . . . . .	44
Tableau 7	: Situation monétaire résumée de la CEMAC. . . . .	46
Tableau 8	: Évolution de la masse monétaire . . . . .	47
Tableau 9	: Evolution des composantes de la masse monétaire . . . . .	48
Tableau 10	: Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire. . . . .	49
Tableau 11	: Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC . . . . .	49
Tableau 12	: Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC . . . . .	50
Tableau 13	: Evolution des engagements officiels extérieurs . . . . .	50
Tableau 14	: Evolution de la position extérieure nette des banques . . . . .	51
Tableau 15	: Evolution du crédit intérieur . . . . .	51
Tableau 16	: Evolution des créances nettes sur les États par composantes . . . . .	52
Tableau 17	: Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux <sup>(1)</sup> . . . . .	53
Tableau 18	: Evolution des crédits à l'économie par maturité . . . . .	54
Tableau 19	: Résultats d'exécution de la surveillance multilatérale dans la CEMAC . . . . .	57
Tableau 20	: Objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2017 . . . . .	72
Tableau 21	: Grille de rémunération des placements publics à la BEAC . . . . .	73
Tableau 22	: Coefficients et seuils minima des réserves obligatoires de la BEAC . . . . .	74
Tableau 23	: Répartition des concours de la BEAC aux Trésors Nationaux . . . . .	75
Tableau 24	: Taux interbancaires dans la CEMAC, l'UEMOA et la Zone Euro . . . . .	77
Tableau 25	: Evolution des transactions sur les systèmes et moyens de paiement . . . . .	81
Tableau 26	: Situation en 2017 sur les reporting mensuels des assujettis. . . . .	82
Tableau 27	: Evolution de la situation bilancielle . . . . .	83
Tableau 28	: Evolution des dépôts de la clientèle par type de déposant. . . . .	84
Tableau 29	: Evolution des dépôts de la clientèle par type de compte . . . . .	85
Tableau 30	: Evolution des crédits bruts par type de bénéficiaire au 31 décembre 2017 . . . . .	86
Tableau 31	: Evolution des opérations avec la BEAC . . . . .	87
Tableau 32	: Evolution des opérations avec les correspondants associés . . . . .	87
Tableau 33	: Evolution des opérations avec les correspondants non-associés . . . . .	88
Tableau 34	: Nombre de banques en conformité avec les normes prudentielles . . . . .	89
Tableau 36	: Situation du nombre d'avis conformes par catégorie et par pays au 31 décembre 2017 . . . . .	90

Tableau 35 : Évolution du nombre d'avis conformes entre décembre 2013 et décembre 2017 .....	90
Tableau 36 : Situation du nombre d'avis conformes par catégorie et par pays au 31 décembre 2017 .....	90
Tableau 37 : Évolution de la situation bilancielle des EMF .....	91
Tableau 38 : Évolution de quelques indicateurs du secteur de la microfinance au 30 septembre 2017 .....	93
Tableau 39 : Évolution du taux débiteur moyen .....	94
Tableau 40 : Évolution du taux créditeur moyen .....	94
Tableau 41 : Comparaison activité EMF-Banque en septembre 2017 .....	95
Tableau 42 : Obligations cotées à la BVMAC au 31 décembre 2017 .....	98
Tableau 43 : Obligations cotées à la DSX au 31 décembre 2017.....	99
Tableau 44 : Transactions globales par action à la DSX en 2017.....	99
Tableau 45 : Evolution des effectifs du personnel de la BEAC en 2017 .....	115
Tableau 46 : Evolution du bilan de la Banque Centrale .....	132
Tableau 47 : Evolution des Produits .....	133
Tableau 48 : Evolution des Charges .....	134
Tableau 49 : Compte de résultat de l'exercice 2017 .....	135

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international .....	20
Graphique 2 : Indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC.....	27
Graphique 3 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2012 et 2017 .....	30
Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC - secteurs pétrolier et non pétrolier.....	31
Graphique 5 : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC.....	31
Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de 2012 à 2017.....	35
Graphique 7 : Contribution des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC.....	36
Graphique 8 : Evolution du TCER et TCEN .....	37
Graphique 9 : Contributions absolues au TCER global.....	37
Graphique 10 : Evolution du TCER .....	38
Graphique 11 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris.....	41
Graphique 12 : Taux d'endettement public extérieur .....	42
Graphique 13 : Evolution mensuelle des réserves de change de la Zone depuis janvier 1993.....	59
Graphique 14 : Réserves de change et critères de performance en termes de capacité de financement de la balance de paiements.....	60
Graphique 15 : Projection initiale des réserves de change en 2017 et niveau observé .....	62
Graphique 16 : Evolution des contributions des facteurs explicatifs de la stabilisation des réserves de change en 2017.....	62
Graphique 17 : Pyramide des âges des agents de la BEAC au 31 décembre 2017.....	115

## LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Etat d'avancement de la Réforme de la politique monétaire .....	70
Encadré 2 : Illustration du calcul de l'assiette des réserves obligatoires .....	74
Encadré 3 : Apport de liquidité d'urgence de la BEAC .....	77
Encadré 4 : Dispositif d'encadrement des risques gérés par la salle des Marchés ....	80
Encadré 5 : Concertation sur le nouveau dispositif d'animation du marché monétaire de la CEMAC .....	92

## LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>DGCG</b>	: Direction Générale du Contrôle Général
<b>DIPG</b>	: Direction de l'Investissement, du Patrimoine et de la Gestion
<b>DPRAI</b>	: Département de la Prévention des Risques et de l'Audit Informatique
<b>DPSBCG</b>	: Département de la Planification Stratégique, du Budget et de Contrôle de Gestion
<b>DSX</b>	: <i>Douala Stock Exchange</i>
<b>DTS</b>	: Droits des Tirages Spéciaux
<b>EMF</b>	: Etablissement de Microfinance
<b>EONIA</b>	: <i>Euro OverNight Index Average</i>
<b>EURIBOR</b>	: <i>Euro Interbank Offered Rate</i>
<b>FEC</b>	: Facilité Elargie de Crédit
<b>FED</b>	: Réserve Fédérale Américaine
<b>FMI</b>	: Fonds monétaire international
<b>GRAINE</b>	: Gabonaise des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés
<b>ICAE</b>	: Indice Composite des Activités Economiques
<b>IMA</b>	: <i>Investment Management</i>
<b>IPPTE</b>	: Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés
<b>ITB</b>	: Institut des Techniques Bancaires
<b>MSRC-AC</b>	: Mécanisme Sous-Régional de Coordination de l'appui du Système des Nations Unies - Afrique Centrale
<b>MUCODEC</b>	: Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit
<b>OCDE</b>	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
<b>OICV</b>	: Organisation Internationale des Commissions des Valeurs
<b>OPEP</b>	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
<b>OTA</b>	: Obligation du Trésor Assimilable
<b>PCMA</b>	: Programme de Coopération Monétaire en Afrique
<b>PDRH</b>	: Plan Directeur des Ressources Humaines
<b>PI</b>	: Portefeuille d'Investissement
<b>PME</b>	: Petites et Moyennes Entreprises
<b>PNG</b>	: Position Nette Globale
<b>PSB</b>	: Plan Stratégique de la Banque Centrale
<b>PT</b>	: Portefeuille de Trading
<b>RCA</b>	: République Centrafricaine
<b>SADC</b>	: <i>Southern African Development Community</i>
<b>SDM</b>	: Salle des Marchés
<b>SIFI - JA</b>	: Société Internationale de Financement et d'Investissement - Jeune Afrique
<b>SVT</b>	: Spécialiste en Valeur du Trésor
<b>SYGESBEAC</b>	: Système de Gestion de la BEAC
<b>SYGMA</b>	: Système de Gros Montants Automatisé
<b>SYSCOBEAC</b>	: Système Comptable de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale
<b>SYSTAC</b>	: Système de Télécompensation en Afrique Centrale
<b>TCER</b>	: Taux de Change Effectif Réel

<b>TCM</b>	: Taux Créditeur Minimum
<b>TEG</b>	: Taux Effectif Global
<b>TIAO</b>	: Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
<b>TIMP</b>	: Taux Interbancaire Moyen Pondéré
<b>TIPP</b>	: Taux d'Intérêt des Prises en Pension
<b>TISPP</b>	: Taux d'Intérêt sur Placements Publics
<b>TP</b>	: Taux de Pénalité
<b>UEMOA</b>	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UGRIF</b>	: Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières
<b>VAR</b>	: <i>Vector Autoregressive</i>

# CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)





## LE MOT DU GOUVERNEUR



*Monsieur le Gouverneur de la BEAC*

La conjoncture économique des pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) s'est améliorée en 2017, après une légère récession enregistrée en 2016, en relation avec la morosité du marché international des matières premières, notamment du pétrole brut, principal produit d'exportation de la Sous-région. Le renforcement du cadre macroéconomique lié aux actions énergiques et concertées des Etats membres et des institutions communautaires, dont la Banque Centrale, ont permis de contenir la baisse des réserves de change.

Cette performance a été réalisée dans un contexte international caractérisé notamment par une consolidation de la croissance économique mondiale, la poursuite de politiques monétaires accommodantes dans la plupart des pays développés, une résurgence des tensions inflationnistes, et une hausse généralisée des indices boursiers sur les grandes places financières, consécutive à l'amélioration des performances macroéconomiques.

Dans l'ensemble, l'économie sous-régionale connaît une stabilisation de l'activité économique, une détente des pressions inflationnistes, une réduction des déficits des finances publiques et des comptes extérieurs courants, et la persistance d'une liquidité relativement abondante du système bancaire.

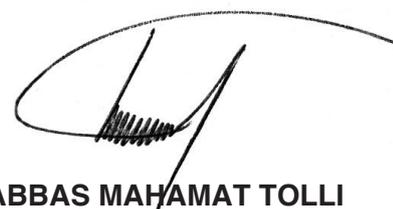
S'inscrivant dans le sillage des mesures prescrites lors du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC tenu à Yaoundé le 23 décembre 2016, pour assurer la stabilité monétaire et financière, la BEAC a resserré sa politique monétaire en relevant le 22 mars 2017 son taux directeur de 50 points de pourcentage, à 2,95 %. En outre, dans l'optique d'inverser la baisse tendancielle des réserves de change et redresser la soutenabilité extérieure à court et à moyen termes de la CEMAC, plusieurs mesures fortes ont été prises, dont bon nombre ont été réalisées en 2017.

Au nombre de ces mesures figurent en particulier la réduction progressive de la liquidité bancaire excédentaire en vue d'abaisser la pression sur les avoirs de réserve, la redynamisation du marché interbancaire et l'optimisation de la gestion de la liquidité, un suivi renforcé des transferts sortants et de la position extérieure, la promotion des marchés de capitaux, dont ceux des titres de créances négociables (TCN) et des titres publics, et la réduction de la perception du risque de crédit par l'amélioration de la qualité de l'information financière dans la CEMAC. Enfin, la dernière mesure et non la moindre, la suppression définitive des avances statutaires aux Etats membres désormais gravée dans les Statuts de la Banque Centrale ainsi que le gel des concours aux Trésors Nationaux ont participé du même objectif.

Dès le premier semestre de l'année, ces actions ont eu pour incidence un net ralentissement de la baisse des réserves de change de la Banque Centrale. Pour contribuer à cette stratégie de sortie de crise, les Etats membres de la CEMAC ont, entre autres, fait des ajustements budgétaires substantiels dans le cadre des programmes économiques conclus avec le FMI. Les appuis budgétaires obtenus dans le cadre de ces programmes ont ainsi favorisé la reconstruction des réserves de change dont le niveau à fin 2017 a été plus élevé que celui observé un an auparavant.

En définitive, s'il est indéniable qu'au terme de l'année 2017 la CEMAC s'est replacée sur le sentier de la croissance tout en préservant la valeur interne et externe de sa monnaie, la situation économique de la Sous-région demeure cependant fragile. Elle doit à ce titre être consolidée par une accélération des réformes macroéconomiques et structurelles.

La poursuite du renforcement de l'équilibre financier de la BEAC, la meilleure transmission de sa politique monétaire et le lancement de son plan stratégique 2017-2020 contribueront à ancrer la Banque Centrale Communautaire dans le cœur de la modernisation et du développement des économies de la CEMAC pour une croissance durable et inclusive.



**ABBAS MAHAMAT TOLLI**

## L'ANNEE 2017 EN BREF

Au cours de l'année 2017, la croissance de l'économie mondiale s'est consolidée, en liaison avec le dynamisme observé en Europe, au Japon, en Chine et aux États-Unis. Il a également été observé (i) la poursuite des politiques monétaires accommodantes menées dans la plupart des pays développés, (ii) la mise en œuvre d'une politique économique de soutien à l'activité en Chine, et (iii) l'expansion budgétaire aux États-Unis. Ainsi, le taux de croissance mondiale est passé de 3,2 % en 2016, à 3,8 % en 2017. En corrélation avec l'évolution de l'activité économique mondiale, les échanges de biens et services se sont accrus de 4,9 %, après 2,3 % en 2016.

Sur le front des prix, l'on a enregistré une résurgence des pressions inflationnistes, en liaison avec la remontée des cours du pétrole. Le taux d'inflation mondiale s'est ainsi établi à 3,1 %, contre 2,8 % l'année précédente. Cependant, dans les pays avancés le taux d'inflation s'est accru pour atteindre 1,7 %, contre 0,8 % en 2016, alors que dans les pays émergents et en développement les prix ont reculé de 4,3 % en 2016, à 4,0 % en 2017.

Dans ce contexte, la plupart des banques centrales des pays industrialisés ont amorcé un processus de normalisation de leurs politiques monétaires. En Afrique subsaharienne, à l'exception de la Réserve Sud-africaine, toutes les banques centrales ont laissé inchangé leurs taux directeurs depuis juillet 2017. Au Nigeria et en République Démocratique du Congo, les politiques monétaires sont ainsi restées restrictives, avec notamment la rationalisation des allocations de devises.

Dans la CEMAC, la situation économique a cessé de se dégrader, avec une croissance du PIB nulle (- 2,2 % pour le secteur pétrolier et + 0,5 % pour le secteur non pétrolier) contre - 0,2 % en 2016. Le taux d'inflation en moyenne annuelle est revenu à 0,8 %, contre 1,1 % une année plus tôt. La situation budgétaire cependant a continué à se dégrader, avec un solde budgétaire, base engagements, hors dons, de - 6,9 % du PIB, contre - 3,3 % en 2016. Le solde des transactions courantes, dons officiels inclus, s'est amélioré, avec un déficit représentant 4,0 % du PIB, contre 11,6 % du PIB en 2016. Cette évolution s'explique par la forte amélioration de l'excédent commercial qui est passé de 1 073,3 milliards en 2016, à 4 166,0 milliards en 2017, en raison de l'accroissement des exportations de pétrole, de gaz, du bois et des grumes.

Compte tenu des facteurs explicatifs ci-dessus, les agrégats monétaires ont évolué comme suit :

- une croissance du crédit intérieur de 1,5 %, en relation avec la progression des créances nettes sur les États de la CEMAC (+ 12,6 %), les concours bancaires à l'économie s'étant infléchis de 1,9 % ;
- un repli des avoirs extérieurs nets du système monétaire de 3,9 %, imputable principalement au reflux simultané des avoirs extérieurs nets du système bancaire (- 2 322,3 milliards) et de la Banque Centrale (-2 129,7 milliards). Les réserves officielles de change de la BEAC se sont accrues de 122,8 milliards, pour se situer à 3 216,1 milliards à fin décembre 2017 ;

- une baisse des réserves brutes en mois d'importations de biens et services, revenues de 2,7 mois en 2016, à 2,3 mois en 2017, et une détérioration du taux de couverture extérieure de la monnaie, qui s'est fixé à 57,5 % en décembre 2017, contre 59,1 % à fin décembre 2016 ;
- une augmentation des engagements extérieurs de l'Institut d'émission de 29,4 % à 1 086,3 milliards en 2017 ;
- un repli de la masse monétaire (M2) de 0,4 %, après une chute de 5,4 % en 2016, en relation avec un recul des avoirs extérieurs nets, plus important que l'accroissement du crédit intérieur.
- S'agissant de l'activité du système bancaire de la CEMAC, qui comptait 52 banques au 31 décembre 2017, dont 15 au Cameroun, 4 en République Centrafricaine, 11 au Congo, 8 au Gabon, 5 en Guinée Equatoriale et 9 au Tchad, le total agrégé des bilans a enregistré une inflexion de 0,3 %.

Dans le secteur de la microfinance de la Sous-région, qui comptait 857 établissements de microfinance (EMF) ayant reçu l'avis conforme de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), les principaux indicateurs d'activité des EMF de la CEMAC sont ressortis comme suit :

- un total de bilan de 894 milliards, des crédits bruts de 451 milliards constitués principalement des crédits à court terme, des dépôts de la clientèle de 676 milliards, majoritairement composés de dépôts à vue ;
- des créances en souffrance évaluées à 64 milliards, soit 14,2 % des crédits bruts ;
- un excédent de trésorerie de 317 milliards.

La BEAC a ainsi mené une politique monétaire prudente, en adéquation avec l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques. En effet, le volume total des objectifs de refinancement par pays de la CEMAC a été plafonné à 1 050 milliards jusqu'en mai 2017, avant d'être ramené à 942 milliards, puis à 912 milliards en juillet 2017, pour le dernier trimestre de l'année. Les taux des interventions de la BEAC ont été modifiés à trois reprises au cours de l'année, pour se situer au 31 décembre 2017 à 2,95 % pour le TIAO, 4,70 % pour le TIPP, et 2,45 % pour le TCM. Par ailleurs, le CPM a maintenu inchangé la grille de rémunération des placements publics.

A plan de la gestion interne, la BEAC a poursuivi le renforcement de son équilibre financier, le bénéfice net avant affectation s'étant chiffré à 77,1 milliards en 2017, contre 164,1 milliards en 2016. Par contre, le total du bilan de la Banque Centrale est passé à 7 313,9 milliards, contre 7 073,7 milliards au 31 décembre 2016.

# I. Evolutions Economiques et Monétaires





# 1. Environnement international

## 1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC

Au cours de l'année 2017, la croissance économique mondiale s'est consolidée, en relation avec le dynamisme observé en Europe, au Japon, en Chine et aux États-Unis. Cette orientation a également profité (i) de la poursuite des politiques monétaires accommodantes menées dans la plupart des pays développés, (ii) de la mise en œuvre d'une politique économique de soutien à l'activité en Chine, et (iii) de l'expansion budgétaire aux États-Unis. Ainsi, le taux de croissance mondiale est passé de 3,2 % en 2016, à 3,8 % en 2017. En corrélation avec l'évolution de l'activité économique mondiale, les échanges de biens et services se sont accrus de 4,9 % en 2017, après 2,3 % en 2016.

Sur le front des prix, les tensions inflationnistes se sont accrues en 2017, en liaison avec la remontée des cours du pétrole. Ainsi, le taux d'inflation mondiale a été, en moyenne annuelle, de 3,1 % en 2017, contre 2,8 % l'année précédente. Il s'est élevé à 1,7 % en 2017, contre 0,8 % en 2016 dans les pays avancés. Dans les pays émergents et en développement les prix ont reculé de 4,3 % en 2016, à 4,0 % en 2017.

En ce qui concerne la situation de l'emploi, d'après le Bureau International

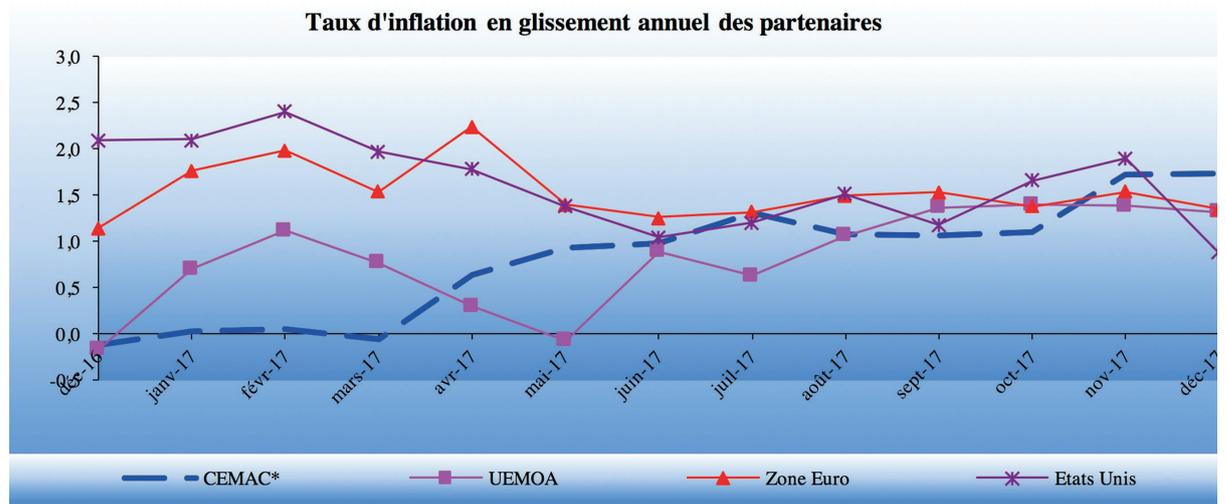
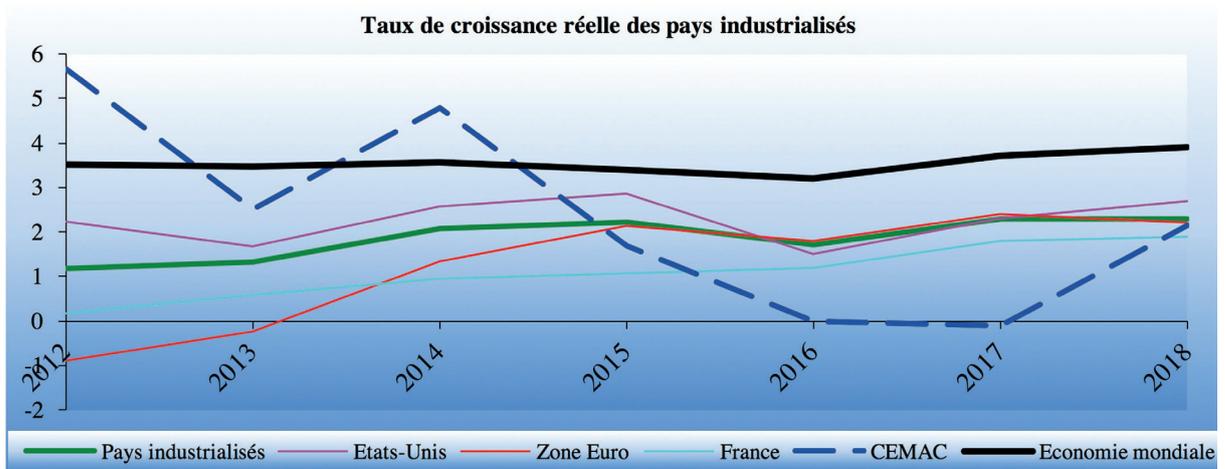
du Travail (BIT), le taux de chômage mondial est ressorti à 5,6 % en 2017, après 5,8 % en 2016. Le nombre de chômeurs est revenu à 192 millions en 2017, contre 199,5 millions l'année précédente.

Au niveau monétaire, à l'exception du Japon et de la Chine, les banques centrales des pays industrialisés se sont engagées dans un processus de normalisation de leurs politiques. La Réserve Fédérale (Fed) et la Banque du Canada ont tour à tour procédé à un resserrement de leurs politiques monétaires, tandis que les banques centrales du Japon et de la Chine tardent encore à s'aligner sur la dynamique des autres pays industrialisés. En Afrique subsaharienne par contre, aucune banque centrale du panel<sup>1</sup> n'a modifié son taux directeur depuis juillet 2017, mois durant lequel la Banque Centrale Sud-africaine a réorienté sa politique monétaire. Toutefois, pour faire face à des niveaux d'inflation records enregistrés depuis le second semestre 2016, les Banques Centrales du Nigeria et de la République Démocratique du Congo ont maintenu une orientation restrictive de leurs politiques monétaires, à travers la rationalisation des allocations de devises.

Le graphique 1 présente succinctement les principaux indicateurs de l'environnement international, à savoir le taux de croissance réelle des pays industrialisés et le taux d'inflation en glissement annuel des partenaires.

<sup>1</sup> Un panel de dix banques centrales a été retenu, à savoir : i) la Réserve Fédérale Américaine (Fed), ii) la Banque Centrale Européenne (BCE), iii) la Banque du Japon (BoJ), iv) la Banque d'Angleterre (BoE), v) la Banque du Canada, vi) la Banque Centrale de Chine (PBoC), vii) la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), viii) la Banque Centrale du Nigeria (BCN), ix) la Banque Centrale du Congo (BCC), et x) la Banque de Réserves Sud-Africaine (SARB). L'analyse est essentiellement basée sur les procès-verbaux et/ou les communiqués de presse produits lors des séances de Comité de Politique Monétaire, ainsi que les données des Instituts Nationaux de Statistiques.

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international



Sources : BEAC, Perspectives de l'économie mondiale de janvier 2018 (FMI)

Pris par groupe économique ou isolément, la situation des pays partenaires de la CEMAC est ressortie comme suit en 2017.

Le taux de croissance du PIB réel de l'ensemble des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) est passé de 1,8 % en 2016, à 2,4 % en 2017, sous l'effet du raffermissement de l'activité économique en Europe. Le taux de chômage a sensiblement reculé, revenant à 5,8 % en 2017, après 6,3 % en 2016. Le déficit financier des administrations publiques s'est légèrement amélioré, pour s'établir à 2,6 % du PIB en 2017, contre 3 % du PIB en 2016, traduisant l'accélération de l'assainissement budgétaire dans la plupart des pays, en particulier dans l'Union Européenne. Le solde déficitaire de la balance des opérations extérieures courantes s'est situé à 0,3 % du PIB en 2017, contre 0,2 % du PIB en 2016. Le taux d'inflation, mesuré par la variation annuelle du déflateur du PIB, est ressorti à 1,9 % en 2017, après 1,5 % en 2016, en rapport avec le renchérissement des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

Aux **Etats-Unis**, l'activité a progressé de 2,3 % en 2017, contre 1,5 % une année auparavant, en raison de la hausse des dépenses de consommation couplée à celle de la demande extérieure induite par la faiblesse du dollar. Le taux de chômage a reculé à 4,4 % en 2017, contre 4,9 % en 2016. Le déficit financier des administrations publiques s'est réduit à 4,6 % du PIB en 2017, contre 5,0 % du PIB en 2016. Par contre, le déficit de la balance courante est resté stable entre 2016 et 2017, à 2,4 % du PIB. Au niveau des prix, l'inflation est remontée à 2,1 % en 2017, contre 1,3 % en 2016, en liaison principalement avec la hausse du prix de

l'essence.

Au **Japon**, la croissance économique s'est poursuivie au cours de l'année 2017, en relation avec la hausse de la demande en provenance de la Chine et des autres pays asiatiques. Le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 1,7 % en 2017, contre 0,9 % en 2016. Le taux de chômage est revenu à 2,9 % en 2017, après avoir atteint 3,1 % en 2016. Le déficit financier des administrations publiques s'est accentué, passant à 4,8 % du PIB en 2017, contre 4,6 % du PIB en 2016. L'excédent de la balance courante s'est situé à 4,0 % du PIB en 2017, après 3,8 % du PIB en 2016. S'agissant des prix, la dynamique de la consommation privée a contribué à élever le taux d'inflation à 0,5 %, après - 0,1 % en 2016.

Dans l'**Union Européenne**, le taux de croissance du PIB réel s'est accru de 2,7 % en 2017, contre 2,0 % en 2016. Dans la Zone Euro en particulier, le taux de croissance de l'activité est passé à 2,3 % en 2017, contre 1,8 % en 2016, en raison du dynamisme des investissements. Le taux de chômage s'est replié à 9,1 % en 2017, contre 10,0 % en 2016. Le déficit budgétaire s'est situé à 1,1 % du PIB en 2017, contre 1,6 % du PIB en 2016. L'excédent de la balance courante s'est amélioré, s'établissant à 3,5 % du PIB en 2017, contre 3,4 % du PIB en 2016. Le taux d'inflation est passé à 1,5 %, après 0,2 % en 2016, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie.

En **Allemagne**, le PIB réel a progressé de 2,5 % en 2017, contre 1,9 % en 2016, induit par l'embellie de la consommation des ménages et des exportations. Le taux de chômage a reculé à 3,8 % en 2017, après 4,2 % en 2016. Le solde

budgétaire des administrations publiques s'est situé à 1,1 % en 2017, contre 0,8 % du PIB en 2016. L'excédent de la balance courante s'est infléchi à 8,0 % en 2017, après 8,6 % du PIB en 2016. Le taux d'inflation est passé de 0,4 % en 2016, à 1,7 % en 2017.

En **France**, la croissance économique s'est sensiblement renforcée à 1,8 % en 2017, contre 1,2 % en 2016. Cette évolution s'explique essentiellement par la vigueur des exportations, des dépenses des ménages et des investissements privés. Le taux de chômage est revenu à 9,4 % en 2017, après 10,0 % en 2016. Dans le même temps, le déficit public s'est amélioré, ressortant à 2,9 % du PIB en 2017, contre 3,4 % du PIB en 2016. Le déficit du solde du compte extérieur courant s'est accentué en 2017, s'établissant à 1,4 % du PIB en 2017, contre 0,9 % en 2016. Le taux d'inflation s'est fixé à 1,2 % en 2017, contre 0,3 % en 2016.

Au **Royaume-Uni**, le rythme d'expansion de l'activité a poursuivi son ralentissement amorcé depuis 2016, en dépit du dynamisme de la demande intérieure. Le taux de croissance du PIB réel est revenu à 1,8 % en 2017, après 1,9 % en 2016. Le taux de chômage a reculé à 4,4 % de la population active en 2017, contre 4,9 % l'année précédente. Le déficit budgétaire s'est replié, revenant de 3,3 % du PIB en 2016, à 2,3 % du PIB en 2017, tandis que celui du compte extérieur courant s'est infléchi à 4,1 % du PIB en 2017, après 5,8 % du PIB en 2016. L'inflation s'est accrue à 2,7 % en 2017, contre 0,7 % en 2016.

Dans les économies émergentes, l'activité économique s'est améliorée en 2017, avec un taux de croissance du PIB réel de 4,8 %, contre 4,4 % en 2016, en raison principalement du redressement économique en Chine.

En **Chine**, la croissance du PIB réel s'est établie à 6,9 %, contre 6,7 % en 2016, en rapport avec la hausse de la

production industrielle et des exportations. Le taux de chômage a fléchi à 3,9 % en 2017, après avoir été de 4,0 % un an auparavant. Le déficit budgétaire est resté stable à 4,5 % du PIB en 2017, comme en 2016. L'excédent de la balance courante est revenu de 1,8 % du PIB en 2016 à 1,4 % en 2017. Le taux d'inflation a baissé à 1,6 % en 2017, après 2,0 % en 2016.

En **Inde**, le recul de la consommation a pesé sur l'activité économique en 2017, en liaison avec la pénurie de liquidités et les perturbations des paiements induites par le renouvellement en novembre 2016 de certaines gammes de billets de banque. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel s'est décéléré à 6,7 % en 2017, après 7,1 % en 2016. Le déficit budgétaire a reculé à 6,1 % du PIB en 2017, contre 6,7 % en 2016. Le déficit du compte extérieur courant s'est creusé à 2,0 % du PIB en 2017, contre 0,7 % du PIB en 2016. Le taux d'inflation est revenu à 3,6 % en 2017, après 4,5 % en 2016.

En **Afrique subsaharienne**, le taux de croissance s'est renforcé progressivement pour atteindre 2,8 % en 2017, après 1,4 % en 2016, soutenu notamment par la reprise de l'économie mondiale et la remontée des cours des matières premières. Le déficit budgétaire est resté stable à 4,5 % du PIB en 2017, comme en 2016. En revanche, le déficit du compte extérieur courant s'est réduit, pour se fixer à 2,6 % du PIB en 2017, après 4,1 % du PIB en 2016. Le taux d'inflation est descendu à 11,0 % en 2017, contre 11,3 % en 2016.

Au **Nigeria**, la croissance s'est située à 0,8 % en 2017, contre - 1,6 % en 2016. Le déficit budgétaire s'est dégradé à 5,0 % du PIB en 2017, contre 4,4 % en 2016. Le taux de chômage est passé de 13,4 % en 2016, à 16,5 % en 2017. En revanche, le pays a dégagé un excédent du compte extérieur courant de 2,5 % du PIB en 2017, après 0,7 % en 2016. Les tensions sur les prix se sont exacerbées,

le taux d'inflation s'élevant à 16,5 % en 2017, après 15,7 % en 2016.

En **Afrique du Sud**, le taux de croissance du PIB réel est remonté à 1,3 % en 2017, après 0,6 % en 2016. Le déficit budgétaire est resté stable à 3,5 % du PIB en 2017, comme en 2016. Le taux de chômage a progressé pour se situer à 27,5 % en 2017, contre 26,7 % un an plus tôt. En revanche, le déficit du compte extérieur courant s'est réduit à 2,3 % en 2017, après 3,3 % du PIB en 2016. Les tensions sur les prix se sont atténuées, le taux d'inflation revenant à 5,3 % en 2017, contre 6,3 % en 2016.

Dans l'**Union Economique et Monétaire Ouest Africaine**, pour 2017, la croissance économique est ressortie à 6,8 %, après 6,6 % en 2016. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, s'est légèrement accentué à 6,5 % en 2017, après 6,3 % du PIB en 2016. De même, le déficit des transactions extérieures courantes s'est accru à 7,2 % en 2017, contre 5,5 % du PIB en 2016. En ce qui concerne les prix à la consommation, le taux d'inflation est ressorti à 0,9 % en 2017, après 0,3 % en 2016.

## 1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or

Après une année 2016 assez contrastée aussi bien sur le plan économique que géopolitique, l'année 2017 a été marquée par un regain d'activité et une harmonisation des cycles économiques dans la plupart des régions du monde. Les marchés financiers ont bénéficié de cette embellie conjoncturelle ainsi que des conditions de financement toujours plus favorables, avec des taux d'intérêt bas et une inflation faible malgré le rebond des prix des matières premières. De manière générale, les performances des grandes classes d'actifs ont été positives, le tout avec une volatilité relativement faible par rapport aux années précédentes. Ainsi, les marchés des actions ont fortement progressé, particulièrement

aux États-Unis et dans les pays émergents. Parallèlement, les taux d'intérêt à long terme sur les marchés obligataires sont légèrement remontés, notamment dans la Zone Euro. Il en a été de même des cours de l'or et du pétrole. Toutefois, la baisse du dollar et les performances négatives des marchés monétaires ont quelque peu atténué cette tendance.

### 1.2.1. Marchés monétaires

Dans la **Zone Euro**, malgré une amélioration de la conjoncture économique, l'inflation est restée en-dessous du seuil cible de 2 % fixé par la BCE, poussant cette dernière à maintenir une politique monétaire accommodante. Ainsi, le taux de refinancement, le taux de la facilité de dépôt et le taux de prêt marginal sont restés inchangés, respectivement à 0,00 %, -0,40 % et 0,25 %. Parallèlement, la BCE a maintenu ses opérations non-conventionnelles, à travers notamment des rachats d'actifs et le réinvestissement des titres arrivés à échéance. Cependant, le volume mensuel des rachats d'actifs a été ramené de 80 à 60 milliards d'euros. La Banque Centrale Européenne a certes réduit son soutien à l'économie, mais a gardé la possibilité de faire machine arrière, indiquant que ses injections de liquidités pourraient augmenter si la situation venait à se dégrader à nouveau en Europe. De plus, elle a annoncé la prorogation de son programme d'assouplissement quantitatif jusqu'en septembre 2018 au moins, et même au-delà si nécessaire.

La BCE a en outre été confrontée à l'appréciation du taux de change de l'euro, notamment vis-à-vis du dollar, qui, même s'il ne constitue pas un objectif de politique monétaire de premier ordre pour elle, est un indicateur important pour la croissance et l'inflation. Ainsi, en dépit d'un rebond de la croissance, le principal problème auquel la BCE a été confrontée pour décider d'une normalisation de sa politique monétaire demeure la faiblesse persistante de l'inflation.

En ce qui concerne le taux de rémunération des dépôts interbancaires au jour le jour « EONIA », il est resté négatif toute l'année, illustrant la morosité du marché interbancaire européen et le faible coût de la liquidité mise à la disposition des banques par la BCE.

Aux **Etats-Unis**, la FED a poursuivi la normalisation de sa politique monétaire entamée en 2015. Elle a ainsi procédé à trois hausses de taux au cours de l'année 2017, chacune de 0,25 point de base, pour porter son principal taux directeur (Fed funds rate) dans la fourchette 1,25 - 1,50 %. Tout au long de l'année, les principales interrogations ont porté sur les mesures supplémentaires de resserrement monétaire à même de réduire progressivement la taille du bilan de la FED, maintenu depuis trois ans à près de 4 500 milliards de dollars. A cet effet, la FED a décidé de réduire progressivement le montant mensuel de ses réinvestissements de titres arrivés à maturité, en se basant sur le fait que l'économie américaine est désormais proche du plein-emploi.

Au **Royaume-Uni**, pour la première fois depuis dix ans, la Banque d'Angleterre (BoE) a relevé, en novembre 2017, son principal taux directeur, qui a été porté de 0,25 % à 0,50 %. Cette décision, maintes fois reportée, vise en priorité à répondre à l'envolée de l'inflation qui a atteint 3 % en septembre 2017, essentiellement en raison de la dépréciation de la livre sterling depuis le vote en faveur du Brexit. Cette hausse des taux soulève cependant des inquiétudes quant à ses effets sur une économie britannique en ralentissement, et devant en outre faire face aux négociations difficiles sur les modalités de séparation d'avec l'Union Européenne. Prenant en compte ces préoccupations, la BoE a maintenu inchangé le rythme de ses rachats d'actifs.

Dans les **pays émergents**, la stabilisation des cours des principales devises émergentes a conduit vers une forte désinflation, ce qui a permis à certaines banques

centrales d'assouplir leurs conditions monétaires. Ainsi, la Banque Centrale de Russie a procédé à six modifications de son taux directeur pour le ramener à 7,75 %, contre 10,00 % à fin 2016, tandis que la banque centrale du Brésil a modifié huit fois son taux directeur, qui est revenu de 13,75 % à 7,00 %. Il en est de même de la Reserve Bank of India, qui a abaissé son taux directeur de 25 points de base, pour le ramener à 6,00 %, son niveau le plus faible depuis sept ans. Afin de redynamiser son économie, la South African Reserve Bank a également abaissé de 25 points de base son taux directeur, pour le ramener à 6,75 %. Quant à la Banque Populaire de Chine, elle a maintenu une politique monétaire accommodante avec un taux directeur inchangé à 4,35 %.

### 1.2.2. Marchés obligataires

La remontée effective des taux d'intérêt, anticipée par les marchés obligataires dans le sillage de l'amélioration de la conjoncture économique, ne s'est finalement pas produite de manière uniforme. En effet, malgré trois hausses de taux directeurs, des perspectives de croissance revues à la hausse, la mise en place de mesures fiscales de relance et la baisse du taux de chômage, les taux longs américains ont terminé l'année 2017 en baisse. Ainsi, le bon du trésor américain à 10 ans (T-Bonds) a terminé l'année en retrait de 3,90 points de base, en-dessous de son niveau de fin 2016, à 2,406 %.

En revanche, dans la Zone Euro, les taux de rendement se sont inscrits en hausse, en raison des indicateurs économiques solides notamment une croissance confortable et un taux de chômage en baisse. Ainsi, le taux souverain allemand à 10 ans est passé de 0,204 % en fin 2016, à 0,423 % à fin 2017, et celui de l'OAT français de même maturité a progressé de 0,681 %, à 0,780 % sur la même période.

<sup>2</sup> Euro OverNight Index Average.

### 1.2.3. Marchés boursiers

L'année 2017 a été marquée par une hausse généralisée des indices sur les marchés boursiers, soutenue par des indicateurs macros et microéconomiques favorables, ceci malgré un agenda politique chargé en Europe et aux Etats-Unis. Cette tendance a été particulièrement forte pour les indices américains, qui ont volé de records en records. Ainsi, l'indice Dow Jones a progressé de 25,1 % sur l'année, dépassant en décembre, pour la première fois de son histoire, les 24 000 points, porté par la réforme fiscale du Président Donald Trump. Quant à l'indice Nasdaq des valeurs technologiques, il a augmenté de 28,2 %, dopé par le dynamisme de ses valeurs phares. La place japonaise (+ 19,1 % pour l'indice Nikkei) a également connu sa plus forte hausse depuis vingt-cinq ans.

En revanche, la progression a été moins forte sur les marchés européens, avec seulement 6,5 % de hausse pour l'indice Eurostoxx 50, 9,3 % pour le CAC 40 français, 12,5 % pour le DAX allemand, et 7,6 % pour le FTSE 100 britannique. Un facteur explicatif de cette moindre performance est la proportion moins importante des valeurs technologiques, qui ont particulièrement contribué à la performance des indices américains. Un autre élément a été l'évolution des taux de change, particulièrement celui de l'euro qui s'est fortement apprécié.

### 1.2.4. Marchés des changes et de l'or

L'une des surprises de l'année 2017 sur les marchés financiers est venue de la contre-performance inattendue du dollar américain, qui s'est déprécié de 13,99 % face à l'euro et de 10,00 % par rapport à un panier de référence composé des principales devises mondiales (euro, livre sterling, yen, dollar canadien...).

En effet, alors que les anticipations laissaient entrevoir une appréciation du dollar en rapport avec le mouvement de hausse des taux entrepris par la FED, la devise américaine a finalement été victime des incertitudes sur les perspectives des réformes promises par le président américain. Quant à l'euro, il s'est renforcé face aux autres devises, soutenu principalement par le recul des tensions politiques dans la Zone Euro, l'amélioration de la conjoncture économique, le regain d'intérêt de la part des investisseurs étrangers pour la Zone et l'anticipation d'une normalisation de la politique monétaire de la BCE.

Concernant le marché de l'or, l'année 2017 a été marquée par une progression des cours de l'once d'or (+ 12,66 %), tirant profit de son statut de valeur refuge, face à la dépréciation du dollar et un contexte géopolitique dominé par des tensions dans la péninsule coréenne et des incertitudes au sein de l'administration américaine.

**Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers**

	31/12/2016	31/03/2017	30/06/2017	29/09/2017	29/12/2017	Variation déc.16-déc. 17	
<b>CHANGE</b>	EUR/USD	1,0547	1,06970	1,14130	1,18030	1,20220	13,99 %
	EUR/GBP	0,8544	0,85293	0,87737	0,88118	0,88893	4,04 %
	EUR/CHF	1,0729	1,06963	1,09455	1,14403	1,17047	9,09 %
	EUR/JPY	123,04	119,07	128,23	132,93	135,36	10,01 %
	1 EUR en FCFA	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	0,00 %
	1 USD en FCFA	621,937	613,215	574,745	555,754	545,630	- 12,27 %
	1 GBP en FCFA	767,739	769,063	747,640	744,407	737,917	- 3,88 %
	1 CHF en FCFA	611,386	613,255	599,293	573,373	560,421	- 8,34 %
1 JPY en FCFA	5,331	5,509	5,115	4,934	4,846	- 9,10 %	
<b>TAUX (en %)</b>	Taux refinancement (BCE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 points de base
	Taux prêt marginal (BCE)	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,00 points de base
	Fed Funds	0,50	0,75	1,00	1,00	1,25	75,00 points de base
	EONIA	- 0,33	- 0,355	- 0,350	- 0,360	- 0,346	- 1,70 points de base
	T-Notes 10 ans	2,445	2,388	2,305	2,334	2,406	- 3,90 points de base
	Bund 10 ans	0,204	0,325	0,465	0,462	0,423	21,90 points de base
	OAT 10 ans	0,681	0,966	0,813	0,742	0,780	9,90 points de base
<b>INDICES</b>	DOW JONES	19762,60	20663,22	21349,63	22405,09	24719,22	25,08 %
	NASDAQ COMPOSITE	5383,12	5911,74	6140,42	6495,96	6903,39	28,24 %
	NIKKEI-225	19114,37	18909,26	20033,43	20356,28	22764,94	19,10 %
	CAC-40	4862,31	5122,51	5120,68	5329,81	5312,56	9,26 %
	DJ-EUROSTOXX 50	3290,52	3500,93	3441,88	3594,85	3503,96	6,49 %
	Or (\$/ once)	1145,90	1244,85	1242,25	1283,10	1291,00	12,66 %
	Brent (\$/ baril)	56,82	53,53	48,77	57,54	66,87	17,69 %

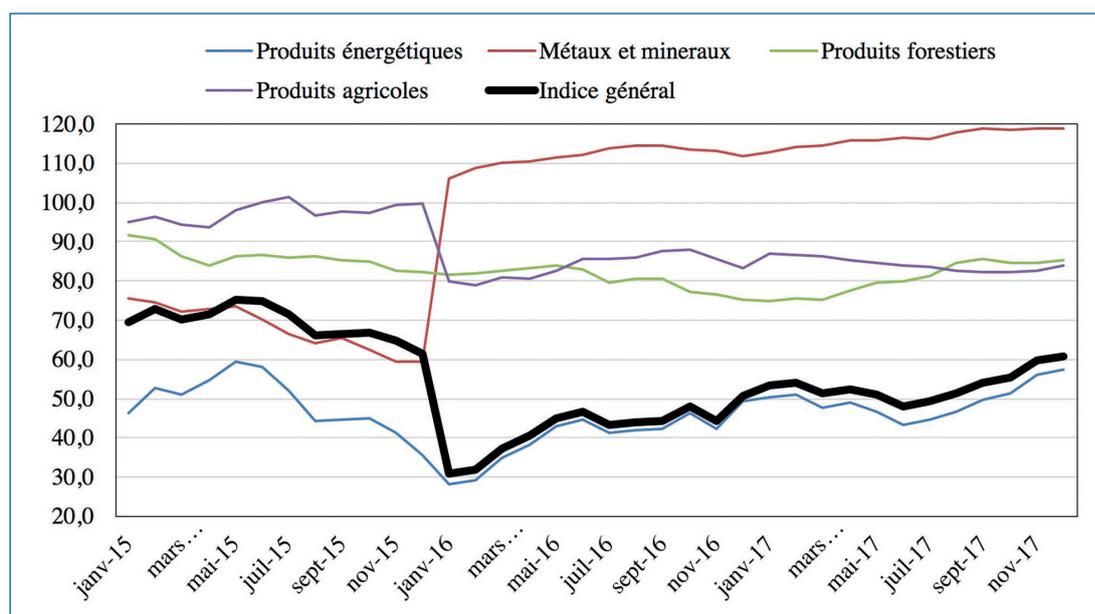
Sources : BEAC, Bloomberg, Reuters

### 1.3. Marchés des produits de base

En 2017, l'indice composite des cours des produits de base exportés par les pays de la

CEMAC s'est accru de 27,0 %, après une baisse de 39,3 % un an auparavant.

**Graphique 2 : Indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC**



Source : BEAC

Les cours mondiaux du **cacao** se sont contractés en 2017 de 34,5 %, à 2 dollars/kg, tandis que ceux du **café** se sont accrus de 17,1 %, à 2,2 dollars/kg. Ce recul du prix du cacao est lié à une offre abondante de fèves au niveau mondial, en particulier en Afrique de l'Ouest. Quant au cours du café, la hausse observée a été stimulée par la perspective d'une diminution de l'offre mondiale.

Les cours du **sucre** ont augmenté de 21,8 % en moyenne annuelle entre 2016 et 2017, s'établissant à 0,4 dollar/kg. Cette évolution est liée à la baisse de l'offre, du fait des conditions climatiques défavorables, et à la fin de la phase de surplus du cycle de production mondiale de sucre.

Les prix du **coton** ont progressé de 15,2 % en moyenne annuelle sur la

période, pour s'établir à 1,8 dollar/kg. Cette hausse résulte principalement de l'amélioration de la demande mondiale de coton fibre.

En poursuivant leur redressement entamé en 2016, les cours du **caoutchouc naturel** ont enregistré une hausse significative en 2017, s'établissant à 2 dollars/kg (+ 28,0 %), en liaison avec l'accroissement de la demande mondiale, notamment chinoise.

Sur le marché des **bois tropicaux**, les prix du sapelli en sciages ont reculé en moyenne sur la période sous revue (- 15,7 %, à 617,7 dollars/m<sup>3</sup>), de même que ceux de l'Okoumé en grumes qui ont enregistré une baisse de 3,1 %, se fixant à 226,2 dollars/m<sup>3</sup>.

Le mouvement de reprise des cours du pétrole brut observé en début 2016

s'est maintenu jusqu'à fin 2017. La baisse des stocks de brut aux Etats-Unis, alimentée par une demande soutenue, notamment en Amérique du Nord et en Europe, a porté les cours à des niveaux inédits depuis deux ans et demi. La prolongation en novembre 2017 de l'accord de réduction des quantités produites entre l'OPEP et la Russie a également stimulé les cours du pétrole. Ainsi, en moyenne annuelle, le prix du baril s'est élevé à 55,5 dollars US en 2017, contre 52,4 dollars US en 2016.

Le marché de l'**aluminium** a été marqué par une hausse des cours de 18,2 %, à 2 dollars/kg en moyenne annuelle en 2017, en raison de la reprise de la demande mondiale.

Les cours du minerai de **manganèse** ont poursuivi leur tendance haussière en 2017. Le kilogramme de ce minerai s'est vendu en moyenne à 0,3 dollar/kg, en hausse de 29,4 %, en lien avec l'accroissement de la production mondiale d'acier au carbone, sous l'effet de la reprise de la demande chinoise.

## 2. Situation économique et monétaire de la CEMAC

La conjoncture économique des pays membres de la CEMAC a été marquée en 2017 par :

- La conjoncture économique des pays membres de la CEMAC a été marquée en 2017 par :
- une croissance nulle du PIB réel (- 2,2 % pour le secteur pétrolier et + 0,5 % pour le secteur non pétrolier), après - 0,2 % en 2016 ;
- une décélération des tensions sur les prix, le taux d'inflation étant revenu à 0,8 %, contre 1,1 % en 2016;
- une réduction du déficit budgétaire, base engagements, dons compris, de - 6,9 % du PIB en 2016, à - 3,3 % du PIB en 2017 ;
- une contraction du déficit des transactions courantes, dons officiels inclus, (en baisse de 63,4 %, à 1 941,2 milliards), à 4,0 % du PIB, contre 11,6 % du PIB en 2016.

### 2.1. Croissance économique

En 2017, les économies de la CEMAC ont continué de pâtir des effets du niveau encore bas des cours du pétrole brut, en dépit de la remontée qui s'est déclenchée en mi-novembre 2017. Néanmoins, le taux de croissance s'est redressé pour devenir nul en 2017, contre une croissance négative un an plus tôt. Dans une proportion moindre qu'en 2016 (- 6,3 %), le secteur pétrolier a reculé de 2,2 %. Dans le même temps, le secteur non

pétrolier n'a progressé que de 0,5 %, après + 1,1 % en 2016.

En termes de contribution, le secteur pétrolier a grevé la croissance de 0,4 point, contre - 1,1 point en 2016, alors que l'apport du secteur non pétrolier est revenu à 0,4 point, contre + 0,9 point en 2016.

En valeur nominale, le PIB de la CEMAC a progressé de 5,2 %, à 48 241,2 milliards. Par pays, le PIB a évolué comme suit :

- **Cameroun** : + 4,1 %, à 19 886,7 milliards, soit 41,2 % du PIB de la Communauté en 2017, contre 41,6 % en 2016 ;
- **République Centrafricaine** : + 6,3 %, à 1 104,7 milliards en 2017, représentant 2,3 % du PIB de la CEMAC comme en 2016 ;
- **Congo** : + 11,4 %, à 5 362,7 milliards, soit 11,1 % du PIB de la Communauté en 2017, contre 10,5 % en 2016 ;
- **Gabon** : + 6,8 %, à 8 497,6 milliards, équivalant à 17,6 % du PIB en 2017, après 17,4 % en 2016 ;
- **Guinée Equatoriale** : + 9,4 %, à 6 484,3 milliards, représentant 13,4 % du PIB de la CEMAC en 2017, contre 12,9 % en 2016 ;
- **Tchad** : - 1,8 %, à 6 905,2 milliards, comptant pour 14,3 % du PIB de la Communauté en 2017, contre 15,3 % en 2016.

**Tableau 2 : Evolution du Produit Intérieur Brut par pays de 2012 à 2017**

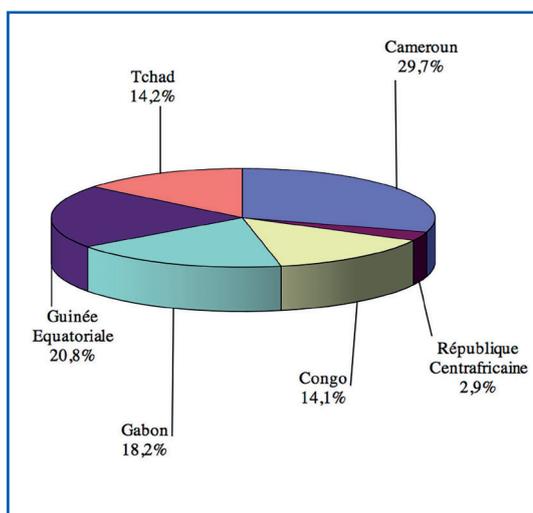
(En milliards de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>PIB AUX PRIX COURANTS</b>						
Cameroun	14 858,6	15 981,3	17 276,5	18 285,4	19 105,0	19 886,7
République Centrafricaine	1 468,4	831,1	919,6	974,2	1 038,9	1 104,7
Congo	7 064,4	7 031,8	7 247,4	5 392,2	4 812,4	5 362,7
Gabon	9 094,4	9 599,6	9 391,7	8 131,2	7 959,9	8 497,6
Guinée Equatoriale	10 424,0	9 797,4	9 715,1	6 932,5	5 927,0	6 484,3
Tchad	7 097,8	7 307,1	7 649,2	7 262,2	7 030,5	6 905,2
<b>CEMAC</b>	<b>50 007,7</b>	<b>50 548,4</b>	<b>52 199,4</b>	<b>46 977,7</b>	<b>45 873,5</b>	<b>48 241,2</b>
(Part relative en pourcentage)						
Cameroun	29,7	31,6	33,1	38,9	41,6	41,2
République Centrafricaine	2,9	1,6	1,8	2,1	2,3	2,3
Congo	14,1	13,9	13,9	11,5	10,5	11,1
Gabon	18,2	19,0	18,0	17,3	17,4	17,6
Guinée Equatoriale	20,8	19,4	18,6	14,8	12,9	13,4
Tchad	14,2	14,5	14,7	15,5	15,3	14,3
<b>CEMAC</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

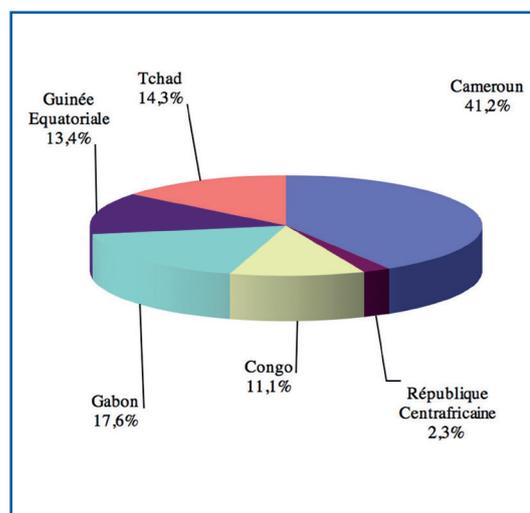
Sources : Administrations nationales et BEAC

**Graphique 3 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2012 et 2017**

Répartition du PIB de la CEMAC en 2012



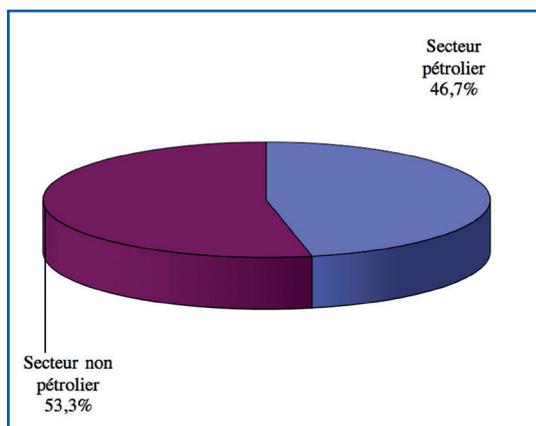
Répartition du PIB de la CEMAC en 2017



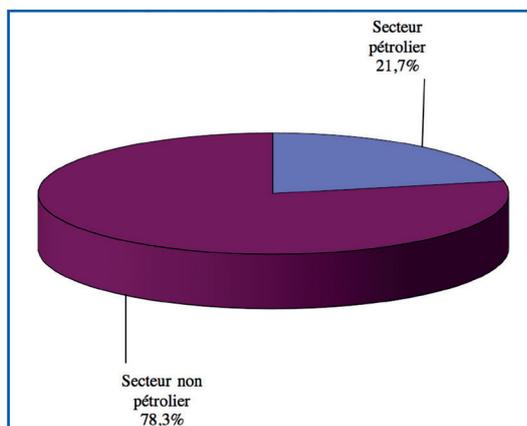
Sources : Administrations nationales et BEAC

**Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier**

Répartition du PIB de la CEMAC : secteur pétrolier et non pétrolier en 2012



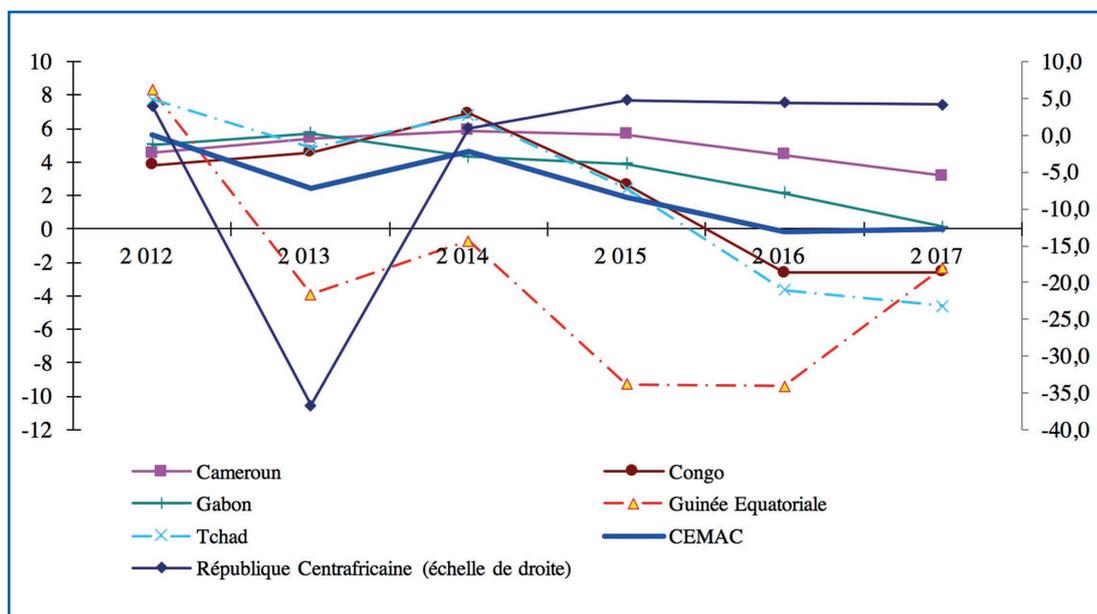
Répartition du PIB de la CEMAC : secteur pétrolier et non pétrolier en 2017



Sources : Administrations nationales et BEAC

**Graphique 5 : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC**

(Variation annuelle en pourcentage)



Sources : Administrations nationales et BEAC

En termes réels, le PIB de la CEMAC a stagné en 2017, contre une croissance négative en 2016. Par pays, il est observé :

- une décélération de la croissance économique ;
- en République Centrafricaine (+ 4,2 % en 2017, contre + 4,9 % en 2016) ;
- au Cameroun (+ 3,2 % en 2017, contre + 4,5 % un an plus tôt) ;
- au Gabon (+ 0,1 % en 2017, contre + 2,1 % un an auparavant) ;
- une stabilisation du taux de croissance au Congo, à - 2,6 % en 2017 ;
- un redressement, bien qu'avec un taux de croissance toujours négatif, en Guinée Equatoriale (- 2,3 % en 2017, contre - 9,4 % en 2016) ;
- une détérioration de l'activité au Tchad (- 4,6 % en 2017, contre - 3,6 % un an auparavant).

**Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle de 2012 à 2017**

	(En pourcentage)					
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>5,7%</b>	<b>2,4%</b>	<b>4,6%</b>	<b>1,9%</b>	<b>- 0,2%</b>	<b>0,0%</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>4,8%</b>	<b>7,0%</b>	<b>9,6%</b>	<b>- 6,5%</b>	<b>- 0,6%</b>	<b>- 3,1%</b>
Consommation	0,3%	3,6%	7,5%	- 4,6%	0,4%	- 0,5%
Publique (Etat)	5,1%	2,5%	- 1,2%	- 1,8%	- 0,2%	0,3%
Privée	- 4,8%	1,1%	8,8%	- 2,8%	0,6%	- 0,8%
Investissements bruts	4,5%	3,4%	2,1%	- 1,9%	- 1,0%	- 2,5%
Formation brute de capital fixe	4,3%	3,3%	2,1%	- 1,6%	- 1,1%	- 2,5%
Publique (Etat et Ad.publiques)	2,7%	- 1,3%	0,4%	- 2,5%	- 1,7%	- 0,9%
Privée (Entreprises et ménages)	1,6%	4,6%	1,7%	0,9%	0,6%	- 1,6%
Secteur pétrolier	0,9%	2,3%	0,5%	2,1%	0,3%	- 4,0%
Secteur non pétrolier	0,7%	2,3%	1,2%	- 1,2%	0,3%	2,4%
Variations des stocks	0,2%	0,1%	- 0,1%	- 0,3%	0,1%	0,0%
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>0,8%</b>	<b>- 4,5%</b>	<b>- 5,0%</b>	<b>8,4%</b>	<b>0,4%</b>	<b>3,1%</b>
Exportations de biens et services non facteurs	- 0,2%	- 1,6%	0,8%	0,2%	- 1,6%	- 0,1%
Importations de biens et services non facteurs	1,0%	- 3,0%	- 5,8%	8,2%	2,0%	3,2%

Sources : Administrations nationales et BEAC

### 2.1.1. Demande globale

Suivant l'optique demande, en 2017, l'activité a été tirée par la demande extérieure nette avec une contribution de + 3,1 points à la croissance, contre + 0,4 point en 2016, du fait principalement de la réduction drastique des importations de biens et services non facteurs. La contribution de la demande intérieure est restée négative. En 2017, la demande intérieure a grevé la croissance à hauteur de 3,1 points en 2017, contre une contribution de - 0,6 point en 2016, en lien avec la baisse concomitante des investissements bruts et de la consommation.

La baisse de la contribution des investissements bruts à la croissance (- 2,5 points, contre - 1,0 point en 2016) est imputable essentiellement à la chute des investissements du secteur pétrolier avec la fin du projet Moho-Nord au Congo. De ce fait, l'apport de l'investissement du secteur pétrolier a été de - 4,0 points en 2017. En revanche, celui du secteur non pétrolier a été de + 2,4 points. Les investissements publics ont continué à obérer la croissance, en raison de la baisse des ressources qui leur sont allouées.

La contribution négative de la consommation (- 0,5 point) a principalement résulté de celle du secteur privé (- 0,8 point en 2017, contre + 0,6 point en 2016), la consommation publique ayant progressé pendant la période (contribution de + 0,3 point en 2017, après - 0,2 point l'année précédente).

En 2017, la demande extérieure nette a contribué à la croissance à hauteur de 3,1 points, après 0,4 point en 2016, en lien avec le recul des importations en volume (+ 3,2 points, contre + 2,0 points en 2016), et un apport des

exportations de - 0,1 point, contre - 1,6 point en 2016.

### 2.1.2. Offre globale

En 2017, la variation de l'offre globale dans la CEMAC a été nulle. Cette situation est principalement liée à la baisse de l'activité dans le secteur primaire (- 1,0 point), en particulier dans les industries extractives. Toutefois, cette tendance à la baisse a été tempérée par les apports positifs des secteurs secondaire et tertiaire de 0,4 point et 0,8 point respectivement, contre - 0,8 point et + 1,2 point en 2016.

Le recul de la croissance du secteur primaire résulte de la décélération des activités des industries extractives qui ont enregistré une contribution à la croissance de - 0,8 point, contre - 1,6 point un an plus tôt, en dépit des performances du champ pétrolier Moho-Nord, qui a atteint son plein potentiel de production au Congo. En outre, le niveau des activités de la branche agriculture, qui demeure en-dessous de son potentiel, a grevé la croissance à hauteur de 0,2 point, contre une contribution positive de 0,2 point en 2016, malgré les nombreux programmes publics visant à accroître le niveau de production, notamment les projets Agropoles au Cameroun, la Gabonaise des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés (projet GRAINE) au Gabon, et la relance des villages agricoles au Congo.

La dynamique des activités dans le secteur secondaire a été portée par les industries manufacturières (+ 0,4 point, contre + 0,3 point en 2016) et par les autres industries (+ 0,2 point comme en 2016). Dans la même veine, la bonne tenue des activités du secteur tertiaire a été portée par l'activité des services marchands (+ 0,6 point, contre + 0,9 point en 2016), soutenue par la branche *commerce général et transport aérien*.

**Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2012 à 2017**

(En pourcentage)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Secteur primaire</b>	<b>1,2%</b>	<b>- 1,1%</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,0%</b>	<b>- 1,4%</b>	<b>- 1,0%</b>
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	1,4%	1,0%	1,0%	- 0,1%	0,2%	- 0,2%
Sylviculture	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%
Industries extractives	- 0,2%	- 2,1%	0,7%	1,0%	- 1,6%	- 0,8%
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1,5%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,2%</b>	<b>- 0,7%</b>	<b>- 0,8%</b>	<b>0,4%</b>
Industries manufacturières	0,4%	0,4%	0,3%	0,6%	0,3%	0,4%
Bâtiments et Travaux Publics	1,1%	0,1%	0,2%	- 0,7%	- 1,3%	- 0,2%
Autres	0,1%	0,0%	0,2%	- 0,6%	0,2%	0,2%
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2,6%</b>	<b>3,2%</b>	<b>2,2%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,8%</b>
Services marchands	1,8%	2,3%	1,4%	0,7%	0,9%	0,6%
Services non marchands	0,8%	0,9%	0,8%	0,3%	0,3%	0,2%
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>5,4%</b>	<b>2,6%</b>	<b>4,2%</b>	<b>1,3%</b>	<b>- 0,9%</b>	<b>0,2%</b>
Droits et Taxes à l'importation	0,3%	- 0,2%	0,4%	0,6%	0,7%	- 0,2%
<b>PIB aux prix constants du marché</b>	<b>5,7%</b>	<b>2,4%</b>	<b>4,6%</b>	<b>1,9%</b>	<b>- 0,2%</b>	<b>0,0%</b>
PIB du secteur pétrolier	- 0,3%	- 1,6%	0,8%	- 0,4%	- 1,1%	- 0,4%
PIB du secteur non pétrolier	6,0%	4,0%	3,8%	2,3%	0,9%	0,4%

Sources : Administrations nationales et BEAC

## 2.2. Prix et compétitivité

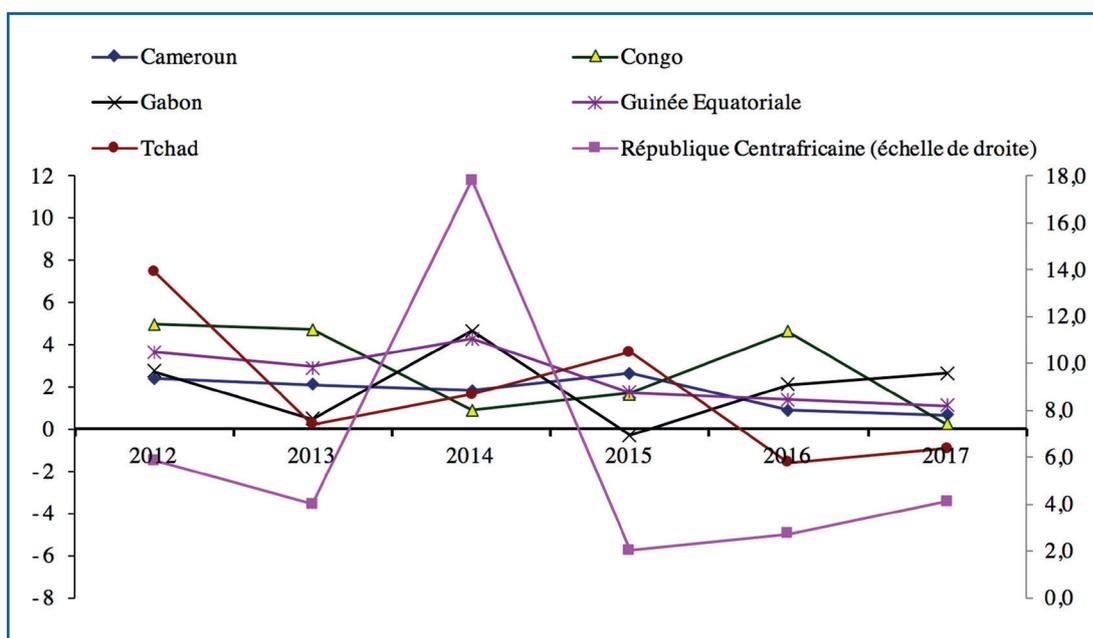
1,7 % en décembre 2017, contre - 0,1 % un an plus tôt.

### 2.2.1. Prix

S'agissant des prix, en 2017, il a été observé une tendance baissière dans la plupart des pays de la Sous-région. Au terme de l'année 2017, l'indice global des prix à la consommation des ménages a progressé de 0,8 % en moyenne annuelle dans la communauté, contre 1,1 % en décembre 2016. En glissement annuel le taux d'inflation s'est établi à +

La décélération des tensions sur les prix en fin d'année 2017 a découlé principalement de (i) la morosité de la demande intérieure dans tous les pays de la CEMAC, en lien avec la baisse des revenus pétroliers, et (ii) l'abondance des produits vivriers consécutive à la bonne campagne agricole induite par une pluviométrie favorable dans les principaux bassins de production.

**Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de 2012 à 2017**  
(Variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation)

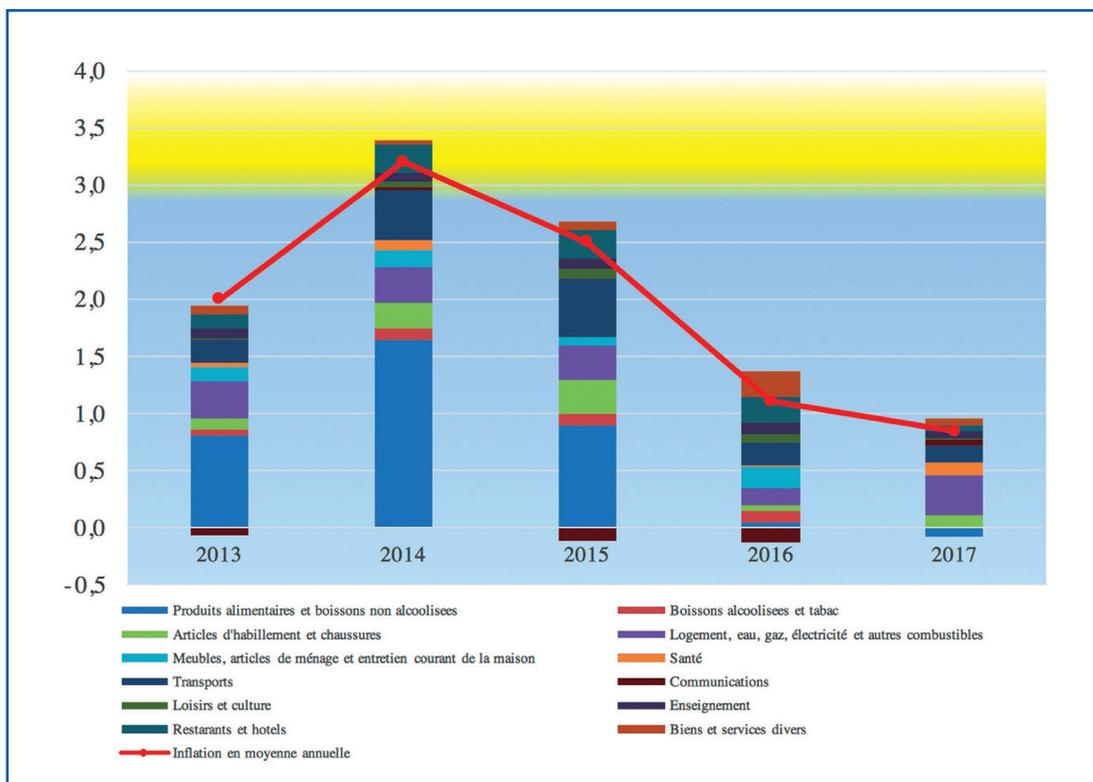


Sources : Administrations nationales et BEAC

En moyenne annuelle, en termes de contribution des fonctions de consommation, l'évolution du niveau général des prix dans la CEMAC a été essentiellement impactée par l'apport négatif de 1,4 point (+ 0,7 point en 2016) de la fonction « *produits alimentaires et boissons non alcoolisées* ». Au cours

de la même période cependant, il a été enregistré une contribution positive de la fonction « *logement, eau, gaz et électricité* » (0,5 point), ainsi que des fonctions « *santé* », « *transports* », « *articles d'habillement et chaussures* », et « *restaurants et hôtels* », à hauteur de + 0,1 point chacune.

**Graphique 7 : Contribution des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC**



Sources : Administrations nationales et BEAC

## 2.2.2. Compétitivité

En 2017, la compétitivité-prix de la CEMAC, mesurée par l'évolution du taux de change effectif réel (TCER) composite<sup>2</sup>, s'est caractérisée par une perte de positions concurrentielles sur les marchés internationaux, perte amorcée depuis janvier 2015.

### - Evolution du TCER global<sup>3</sup>

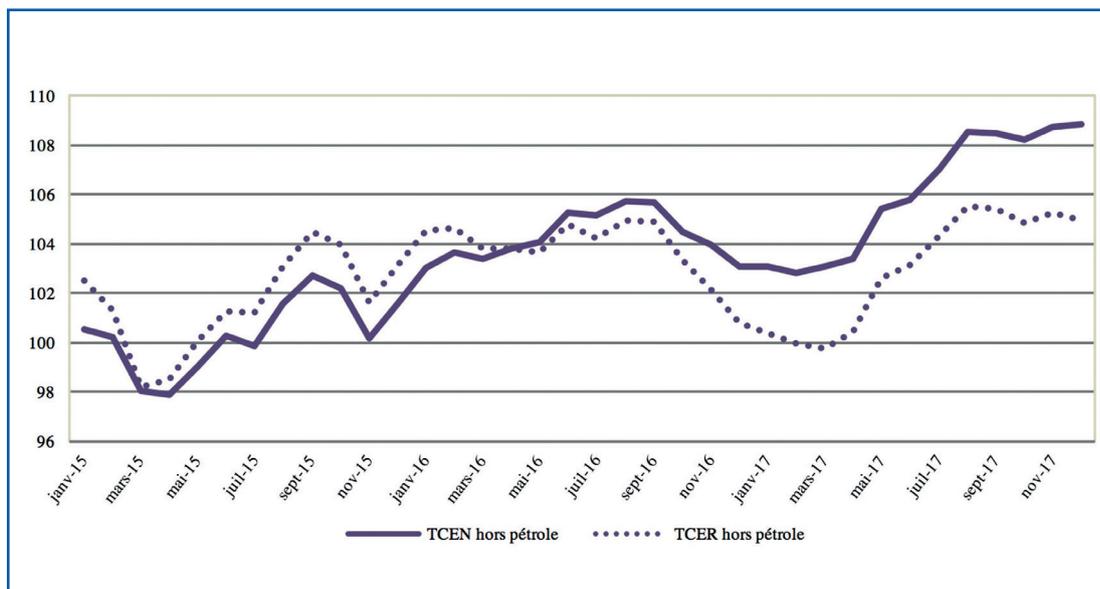
Le TCER global de la CEMAC s'est apprécié de + 2,4 % entre

janvier 2015 et décembre 2017. Cette situation découle d'une perte de positions concurrentielles sur le front des exportations (+ 1,5 %). Ainsi qu'illustré sur le graphique 8, le TCER est ressorti sensiblement en-deçà du taux de change effectif nominal (TCEN) à partir de mai 2016, traduisant un différentiel d'inflation domestique plutôt faible, mais globalement favorable par rapport aux principaux partenaires et concurrents de la CEMAC.

<sup>2</sup> Cotation au certain du FCFA par rapport aux autres monnaies.

<sup>3</sup> La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitaliste, est entièrement off-shore. L'influence de l'exploitation pétrolière sur l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.

**Graphique 8 : Evolution du TCER et TCEN**

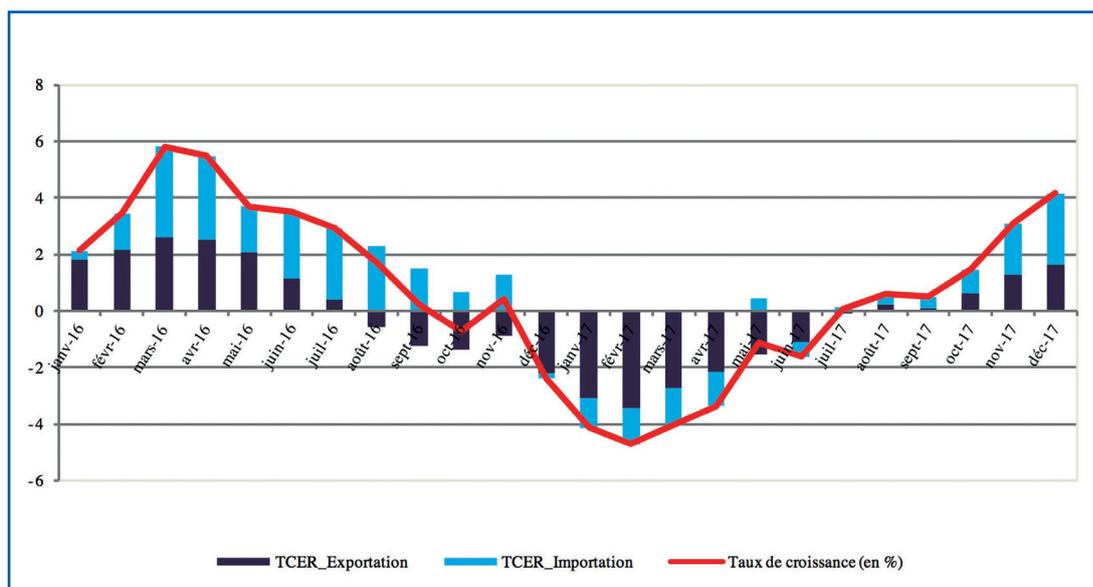


Source : BEAC

En termes de contribution à l'évolution du TCER global de la CEMAC, il a été relevé que celle-ci a été fortement tributaire de l'appréciation du taux de change effectif réel des importations, qui a significativement été supérieure

à celle des exportations. Entre janvier 2016 et décembre 2017, en effet, la contribution moyenne annuelle du TCER des importations a été de 82,7 %, et l'apport du TCER des exportations est ressorti à 17,3 %.

**Graphique 9 : Contributions absolues au TCER global**



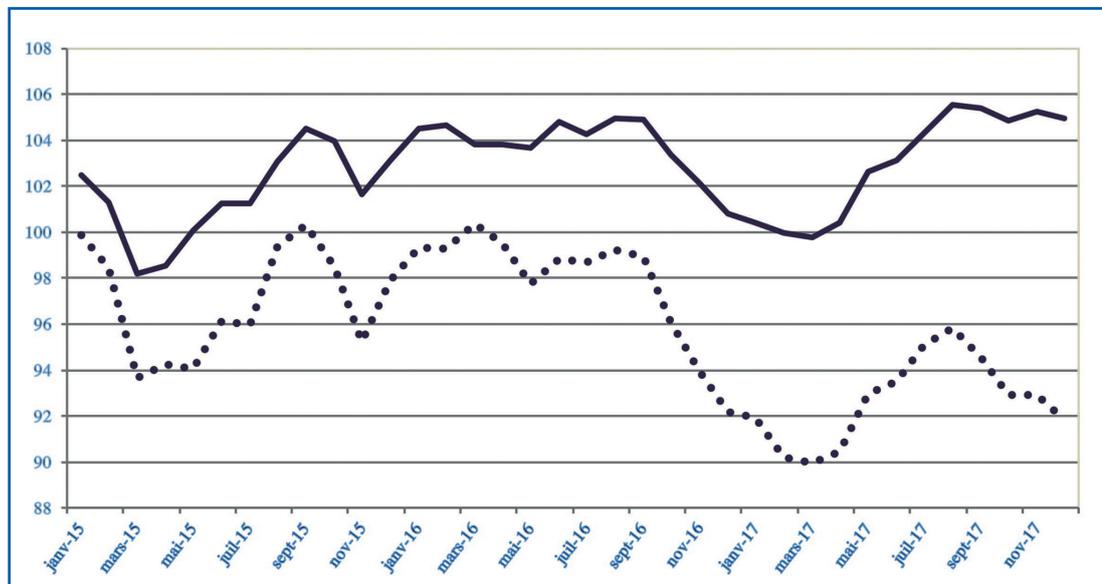
Source : BEAC

### - Sensibilité de la compétitivité-prix aux exportations de pétrole brut

Les exportations de la CEMAC restent dominées à plus de 70 % par le pétrole brut, dont la contribution au TCER des exportations est d'environ 84 %, il a été relevé que le TCER global (c'est-à-dire hors pétrole) est structurellement au-dessus du TCER pétrole inclus, de janvier 2015 à décembre 2017. Cette situation traduit le fait que la perte de positions

concurrentielles des économies de la CEMAC est plus forte lorsqu'on exclut les exportations de pétrole brut de l'analyse. En effet, depuis 2015, le TCER hors pétrole s'est apprécié de + 2,4 %, tandis que le TCER pétrole inclus s'est déprécié de 8,1 %. Cette évolution est caractéristique d'une économie affectée par le syndrome hollandais (dutch disease), avec un sous-investissement chronique dans le secteur non pétrolier.

Graphique 10 : Evolution du TCER



Source : BEAC

## 2.3. Finances publiques et dette extérieure

### 2.3.1. Evolution des opérations financières des Etats

La gestion des finances publiques en 2017 s'est soldée par une réduction du déficit du solde budgétaire, base engagements, dons compris, qui est revenu de 6,9 % du PIB en 2016, à 3,3 % du PIB. Cette situation découle des mesures de consolidation budgétaire mises en œuvre notamment dans le cadre des programmes d'ajustement signés avec le Fonds monétaire international, et de la remontée sensible des cours du baril de pétrole brut, en dépit du choc sécuritaire au Cameroun et en République Centrafricaine.

Les grandes tendances des finances publiques en termes de recettes et de dépenses en 2017 ont été les suivantes :

- des recettes budgétaires en hausse de 3,9 %, à 7 847,9 milliards, portées par un accroissement des recettes pétrolières (+ 9,6 % à 2 826,4 milliards) suite à la nette augmentation des cours du pétrole brut (+ 23,3 %, à 52,8 dollars le baril de Brent). Les recettes non pétrolières ont progressé de 1,0 %, à 5 021,5 milliards, grâce à la mise en place de nouvelles taxes et l'élargissement de la base imposable, conjugués aux progrès enregistrés dans le recouvrement de l'impôt dans la plupart des pays, ce qui a permis d'enrayer la baisse de ces recettes enregistrée en 2015 et 2016 ;

- des dépenses publiques en recul de 11,2 %, à 9 776,0 milliards, consécutivement à la chute de 26,6 %, à 3 180,1 milliards, des dépenses en capital. Dans la même veine, les dépenses courantes

se sont contractées de 1,2 %, à 6 595,9 milliards, en raison essentiellement de la baisse notable des dépenses de biens et services, et des transferts et subventions, suite à la mise en œuvre des mesures de consolidation budgétaire ;

- un solde primaire devenu finalement excédentaire, passant de - 1 656,6 milliards (- 3,6 % du PIB) en 2016, à 11,5 milliards (+ 0,0 % du PIB) en 2017. A contrario, le déficit du solde budgétaire de base a reculé, revenant à 619,9 milliards (- 1,3 % du PIB), après - 2 272,3 milliards (- 5,0 % du PIB) un an plus tôt.

Par pays, en 2017, le déficit budgétaire base engagements, dons compris, s'est nettement réduit au *Congo* (- 5,1 % du PIB), au *Cameroun* (- 4,6 % du PIB), en *Guinée Equatoriale* (- 2,3 % du PIB), au *Gabon* (- 1,9 % du PIB) et au *Tchad* (- 1,2 % du PIB). En revanche, le solde budgétaire est devenu déficitaire en *République Centrafricaine* (- 1,2 % du PIB), alors qu'il était excédentaire de 1,6 % du PIB un an auparavant.

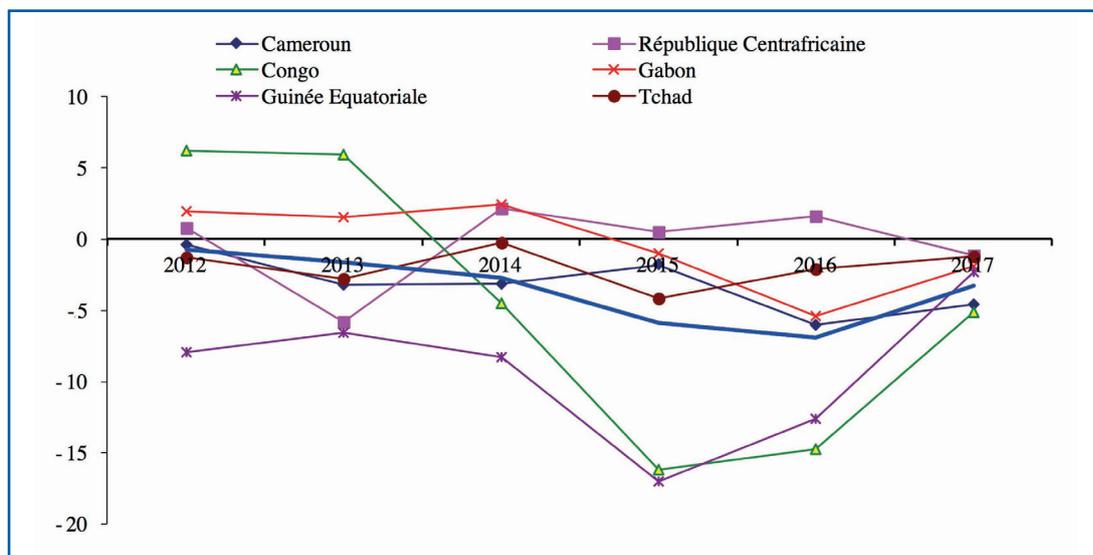
Ainsi, l'exécution du budget de l'Etat en 2017 s'est soldée par un déficit global, base engagements, dons compris, de 1 586,1 milliards, en recul de 49,9 %. En prenant en compte le déficit global, base trésorerie, qui est ressorti à 2 311,7 milliards, et en y ajoutant l'amortissement de la dette extérieure à hauteur de 905,3 milliards et le désengagement de l'Etat vis-à-vis du système bancaire de 25,0 milliards, le besoin global de financement des Etats a atteint 3 241,9 milliards. Il a été entièrement couvert par des concours extérieurs comprenant 342,0 milliards de dons, 2 134,1 milliards de tirages au titre des prêts projets et trésorerie, 235,6 milliards d'allègements de dette, et des financements non bancaires à hauteur de 530,2 milliards.

**Tableau 5 : Tableau des opérations financières des Etats de la CEMAC de 2012 à 2017**  
(en milliards de Francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Recettes totales</b>	<b>12 736,4</b>	<b>12 315,0</b>	<b>12 516,0</b>	<b>9 300,4</b>	<b>7 553,1</b>	<b>7 847,9</b>
Recettes pétrolières	8 387,5	7 567,2	7 003,3	3 839,8	2 579,5	2 826,4
Recettes non pétrolières	4 348,8	4 747,8	5 512,7	5 460,5	4 973,6	5 021,5
. Recettes fiscales	3 991,2	4 443,3	4 764,0	4 845,4	4 523,5	4 624,8
. Recettes non fiscales	357,6	304,5	748,7	615,1	450,1	396,6
<b>Dépenses totales</b>	<b>13 360,1</b>	<b>13 343,3</b>	<b>14 272,4</b>	<b>12 394,5</b>	<b>11 023,5</b>	<b>9 776,0</b>
Dépenses courantes	6 005,7	6 650,7	6 911,5	6 701,6	6 675,2	6 595,9
Salaires et traitements	1 842,8	2 068,6	2 406,7	2 470,7	2 538,5	2 618,2
Biens et services	1 878,4	2 227,3	1 925,3	1 802,3	1 874,5	1 792,1
Transferts et subventions	2 067,4	2 044,6	2 266,7	1 995,2	1 640,5	1 554,1
Intérêts	217,0	310,2	312,9	433,4	621,8	631,5
Dette extérieure	169,1	242,2	219,4	330,3	486,1	432,9
Dette intérieure	47,8	68,0	93,5	103,0	135,7	198,6
Dépenses en capital	7 354,4	6 692,6	7 360,9	5 692,9	4 348,3	3 180,1
Sur ressources locales	6 393,9	5 236,1	5 939,7	4 669,3	3 150,2	1 871,9
Sur ressources extérieures	960,5	1 456,5	1 421,2	1 023,6	1 198,1	1 308,2
Solde primaire (en milliards de FCFA)	553,7	738,4	- 22,4	- 1 637,2	- 1 650,6	11,5
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	1,1	1,5	0,0	- 3,5	- 3,6	0,0
Solde budgétaire de base (en milliards de FCFA)	336,8	428,2	- 335,3	- 2 070,5	- 2 272,3	- 619,9
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	0,7	0,8	- 0,6	- 4,4	- 5,0	- 1,3
Déficit global (base engagements hors dons)	- 623,7	- 1 028,3	- 1 756,5	- 3 094,1	- 3 470,4	- 1 928,1
Déficit global (base engagements dons compris)	- 344,6	- 828,1	- 1 433,4	- 2 760,0	- 3 168,4	- 1 586,1
Epargne financières sur ressources pétrolières (EFRP)	3 327,5	1 536,6	631,7	- 2 282,3	- 2 329,9	- 753,0
Solde budgétaire de référence	- 5,2	- 3,5	- 3,1	- 2,0	- 2,8	- 1,9
Variations des arriérés (baisse - )	- 305,9	- 527,1	93,4	675,9	325,4	- 383,6
Intérieurs (principal et intérêts)	- 252,2	- 563,1	85,1	675,4	71,8	- 273,0
Extérieurs (principal et intérêts)	- 53,7	36,0	8,3	0,5	253,6	- 110,5
<b>Déficit global (base trésorerie)</b>	<b>- 929,6</b>	<b>- 1 555,4</b>	<b>- 1 663,1</b>	<b>- 2 418,2</b>	<b>- 3 145,1</b>	<b>- 2 311,7</b>
<b>Financement total</b>	<b>929,6</b>	<b>1 555,4</b>	<b>1 663,1</b>	<b>2 418,2</b>	<b>3 145,1</b>	<b>2 311,7</b>
Extérieur	906,9	1 702,4	1 744,3	2 575,8	1 161,2	1 806,4
Dons	279,0	200,2	323,1	334,1	302,0	342,0
Courants	54,8	41,2	87,2	131,8	121,2	158,2
Projets	224,3	159,0	235,9	202,3	180,8	183,8
Tirages	1 007,5	2 478,1	2 222,2	2 940,2	1 610,5	2 134,1
Prêts trésorerie et programmes	271,3	1 180,5	1 037,0	2 118,9	593,2	1 009,7
Prêts- projets	736,2	1 297,5	1 185,3	821,3	1 017,3	1 124,4
Amortissements de la dette extérieure	- 414,6	- 972,4	- 854,6	- 1 490,6	- 803,3	- 905,3
Allégements de la dette extérieure	60,4	36,5	79,0	792,1	52,0	235,6
Autres	- 25,5	- 40,0	- 25,4	0,0	0,0	0,0
Intérieur	22,7	- 146,9	- 81,2	- 157,6	1 983,8	505,2
Système bancaire	382,6	- 222,5	1 017,6	1 685,9	2 193,4	- 25,0
BEAC, opérations traditionnelles	415,1	- 905,9	1 253,6	1 366,4	1 611,0	- 1 912,8
BEAC, consolidation refinancement	1,4	2,6	0,7	0,2	1,6	1 628,1
FMI (net)	- 1,9	- 12,8	17,5	18,2	23,2	292,1
Fonds de Réserve	11,8	528,3	112,2	- 0,4	- 21,5	59,3
Banques commerciales, hors rachats...	- 43,8	165,4	- 366,4	301,5	579,2	- 91,7
Non bancaire	- 359,9	75,5	- 1 098,8	- 1 843,5	- 209,6	530,2
Gap résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde budgétaire global (base engagements - dons compris)	<b>- 0,7</b>	<b>- 1,6</b>	<b>- 2,7</b>	<b>- 5,9</b>	<b>- 6,9</b>	<b>- 3,3</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

**Graphique 11 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris**  
(en pourcentage du PIB)



Sources : Administrations nationales et BEAC

### 2.3.2. Dette publique extérieure

En 2017, le stock de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC est ressorti à 16 083,9 milliards (dont 810,2 milliards d'arriérés), en augmentation de 9,1 % par rapport à 2016 où le total était de 14 738,1 milliards y compris les arriérés. Comparé au PIB, le stock total de la dette extérieure représente 33,3 % de cet agrégat, alors qu'il était de 32,1 % en 2016.

Au **Cameroun**, l'encours de la dette publique extérieure a progressé de 23,2 %, pour se situer à 4 891,8 milliards en 2017 (24,6% du PIB), contre 3 972,0 milliards en 2016. Les tirages de la période sous-revue se sont établis à 918,3 milliards en 2017, contre 453 milliards un an plus tôt. De même, le service entièrement réglé a augmenté, passant de 243,9 milliards en 2016, à 270,5 milliards en 2017. Il a représenté 7,1 % des exportations de biens et services et 8,8 % des recettes budgétaires.

En **République Centrafricaine**, le stock de la dette publique extérieure a progressé de 373,9 milliards à fin 2016, à

430,0 milliards en 2017, y compris 171,4 milliards d'arriérés. Les tirages se sont élevés à 13,5 milliards, contre un service dû de 3,9 milliards (3,8 % des exportations des biens et services et 5,3 % des recettes budgétaires). En pourcentage du PIB, le stock de la dette centrafricaine est estimé à 38,9 % en 2017, contre 36,0 % en 2016.

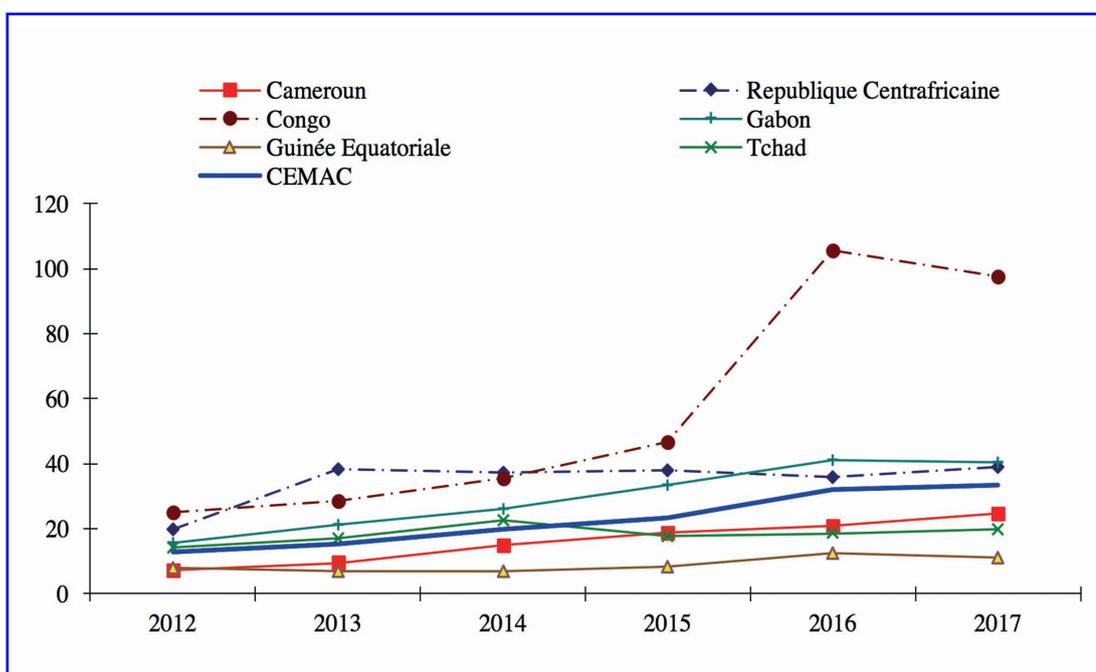
Au **Congo**, le stock total de la dette publique extérieure en 2017 a augmenté de 2,9 %, pour atteindre 5 238,6 milliards (97,7 % du PIB) dont 453,3 milliards d'arriérés, contre 5 089,5 milliards (105,8 % du PIB) en 2016. Pendant la même période, le service de la dette est passé de 356 milliards à 339,8 milliards (9,5% des exportations de biens et services et 24,0 % des recettes budgétaires).

Au **Gabon**, le stock de la dette publique extérieure en 2017 s'est accru de 5,4 %, pour atteindre 3 439,7 milliards (40,5 % du PIB), dont 104,4 milliards d'arriérés, contre 3 262,6 en 2016 (41,0 % PIB). En 2017, le service de la dette a représenté 13,8 % des exportations des biens et services et 31,5 % des recettes budgétaires.

En **Guinée Equatoriale**, l'encours de la dette publique extérieure est revenu de 733,4 milliards (12,4 % du PIB) en 2016, à 725,9 milliards (11,2 % du PIB) en 2017. Dans le même temps, le service de la dette est revenu de 103 milliards à 90 milliards, soit 3,1 % des exportations des biens et services et 7,3 % des recettes budgétaires.

Au **Tchad**, le stock de la dette publique extérieure est passé de 1 306,9 milliards en 2016 (18,6 % du PIB), à 1 358,0 milliards en 2017 (19,7 % du PIB). En 2017, le service de la dette a représenté 12,3 % des exportations des biens et services et 30,0 % des recettes budgétaires.

**Graphique 12 : Taux d'endettement public extérieur**  
(en pourcentage du PIB)



Sources : Administrations nationales et BEAC

## 2.4. Secteur extérieur

En 2017, la balance des paiements des pays membres de la CEMAC a été marquée par une réduction du déficit des transactions courantes (transferts publics inclus), qui est revenu de 5 304,6 milliards en 2016, à 1 941,2 milliards en 2017. Ce solde représente - 4,0 % du PIB en 2017, après - 11,6 % du PIB en 2016. Ce redressement est lié à la forte amélioration de l'excédent commercial qui est passé de 1 073,3 milliards en 2016, à 4 166,0 milliards en 2017, en raison de l'accroissement des exportations en valeur de pétrole, de gaz, de bois débités et grumes.

Le déficit structurel de la balance des services s'est rétréci de manière significative, en liaison avec la baisse des importations, qui ont été affectées par les ajustements budgétaires opérés par les pays de la CEMAC. Ainsi, il a reculé de 4 346,0 milliards en 2016, à 3 795,1 milliards en 2017. En revanche, le déficit du compte des revenus s'est détérioré, pour se situer à 2 342,0 milliards en 2017, contre 1 965,7 milliards en 2016.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 28,4 %, pour se fixer à 2 512,2 milliards en 2017. Cette évolution s'explique

essentiellement par la hausse des entrées de capitaux au titre des investissements directs.

En définitive, le déficit global de la balance des paiements s'est considérablement résorbé, revenant à 149,0 milliards en 2017, contre 3 705,7 milliards en 2016. Ce déficit a été financé par une ponction sur les réserves de change à hauteur de 23,8 milliards et des financements exceptionnels de 125,1 milliards provenant principalement des restructurations de la dette extérieure des Etats qui ont en partie permis de rembourser des arriérés.

L'analyse par pays montre que la balance courante s'est améliorée partout, sauf en République Centrafricaine, où le solde courant est remonté de - 5,4 % du PIB en 2016, à - 8,6 % l'année suivante. En effet, le déficit extérieur courant, transferts officiels inclus, a évolué comme suit : **Cameroun** (- 2,5 % du PIB en 2017, contre - 3,1 % du PIB en 2016), **Congo** (- 2,8 % du PIB en 2017, contre - 44,3 % du PIB en 2016), **Gabon** (- 4,5 % du PIB en 2017, contre - 5,2 % du PIB en 2016), **Guinée Equatoriale** (- 8,3 % du PIB en 2017, contre - 14,6 % du PIB en 2016) et **Tchad** (- 4,7 % du PIB en 2017, contre - 16,7 % du PIB en 2016).

**Tableau 6 : Balance des paiements de la CEMAC de 2015 à 2017**  
(en milliards de FCFA)

	Cameroun		République Centrafricaine		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		CEMAC								
	2015	2016	2017(a)	2015	2016	2017(a)	2015	2016	2017(a)	2015	2016	2017(a)	2015	2016	2017(a)						
<b>SOLDE DU COMPTE COURANT</b>	- 693,9	- 595,2	- 503,1	- 80,6	- 56,0	- 48,1	- 2740,6	- 2131,0	- 151,1	103,2	- 410,7	- 381,1	- 1266,0	- 864,2	- 539,8	- 1114,7	- 1170,6	- 276,1	- 5780,8	- 5304,6	- 1941,2
<b>Solde du commerce extérieur</b>	- 220,0	- 136,8	- 117,0	- 188,2	- 171,3	- 132,6	- 655,9	- 424,2	1357,9	1148,2	1017,8	1384,8	1285,8	1086,2	1458,5	- 258,1	- 221,6	247,4	1123,6	1073,3	4166,0
Exportations	3085,6	2724,7	2674,9	50,7	68,1	81,7	2767,0	2583,0	3537,9	3023,9	2585,9	3058,6	3370,7	2463,7	2722,8	1459,3	1240,5	1373,4	13356,2	11239,0	13054,2
Importations	- 3305,6	- 2861,5	- 2791,9	- 238,9	- 239,4	- 214,3	- 3422,9	- 3007,2	- 2180,0	- 1875,7	- 1568,0	- 1673,8	- 2084,9	- 1377,4	- 1264,2	- 1717,4	- 1462,2	- 1125,9	- 12232,7	- 10165,7	- 8888,2
<b>Balance des services</b>	- 403,0	- 350,9	- 285,7	- 2,4	- 4,3	- 50,3	- 1961,8	- 1170,8	- 922,2	- 946,7	- 995,1	- 1108,7	- 1202,2	- 866,8	- 852,7	- 1215,4	- 958,1	- 597,7	- 5731,4	- 4346,0	- 3795,1
Dont :																					
<i>Fret et assurance</i>	- 208,4	- 132,8	- 98,3	- 51,5	- 67,0	- 58,5	- 343,5	- 807,6	- 390,8	- 319,6	- 327,2	- 345,9	- 361,1	- 247,3	- 226,9	- 544,8	- 266,1	- 197,5	- 1828,9	- 1848,1	- 1321,2
<i>Services officiels</i>	5,8	3,5	97,9	93,8	98,3	53,8	- 2,5	0,3	0,2	- 7,8	- 8,0	- 13,2	41,2	42,0	42,6	33,1	32,6	32,3	163,6	168,7	233,8
<i>Voyages et séjours</i>	- 70,0	- 65,7	- 65,0	- 26,7	- 22,4	- 33,7	- 164,6	- 124,1	- 109,7	- 122,5	- 128,9	- 139,7	- 62,3	- 52,6	- 57,9	- 130,3	- 129,6	- 92,8	- 576,5	- 523,4	- 487,3
<i>Autres services privés</i>	- 35,6	- 37,0	- 135,1	- 11,3	6,4	- 9,5	- 1310,9	- 147,5	- 340,5	- 421,9	- 453,4	- 529,6	- 788,1	- 597,6	- 602,9	- 504,6	- 361,0	- 166,3	- 3072,4	- 1602,9	- 1785,7
<i>Autres transports et autres assurances</i>	- 94,8	- 118,9	- 85,2	- 6,7	- 6,8	- 2,3	- 140,2	- 91,9	- 81,4	- 74,7	- 77,6	- 80,1	- 31,9	- 11,3	- 7,5	- 68,8	- 233,9	- 173,4	- 417,1	- 540,4	- 434,6
<b>Balance des revenus</b>	- 258,3	- 330,6	- 384,5	- 7,8	- 3,2	8,1	- 38,9	- 231,6	- 291,0	- 43,9	- 379,4	- 601,7	- 1075,8	- 827,6	- 899,2	49,0	- 193,3	- 163,7	- 1375,6	- 1965,7	- 2342,0
Rémunération des salariés	26,5	26,8	28,5	- 2,8	- 2,3	8,3	1,3	- 31,3	- 45,0	- 11,7	- 12,4	- 13,2	- 49,9	- 46,3	- 49,3	- 27,2	- 28,4	- 29,7	- 63,8	- 93,9	- 111,2
Revenus des investissements	- 284,8	- 357,4	- 413,0	- 4,9	- 0,9	- 0,2	- 40,2	- 200,3	- 246,0	- 32,2	- 367,0	- 588,5	- 1025,9	- 781,4	- 849,9	76,2	- 164,9	- 134,0	- 1311,9	- 1871,8	- 2230,8
Dont intérêt dette extérieure publique	- 53,0	- 131,0	- 136,0	- 3,3	3,6	- 1,6	- 34,0	- 110,0	- 82,8	- 128,1	- 114,1	- 139,2	- 15,9	- 18,4	- 13,8	- 96,0	- 109,0	- 59,0	- 330,3	- 486,1	- 432,4
Dont intérêt dette extérieure privée	- 293,2	- 30,1	- 46,0	- 0,6	- 0,3	- 0,4	- 26,4	- 97,5	- 170,6	- 453,6	- 310,3	- 507,0	- 1011,3	- 764,5	- 837,9	89,3	- 62,7	- 81,9	- 1695,8	- 1265,3	- 1643,9
<b>Solides des transferts courants</b>	187,4	223,0	284,1	117,8	122,9	126,7	- 84,0	- 304,4	- 295,8	- 54,5	- 54,1	- 55,6	- 273,8	- 256,0	- 246,4	309,7	202,4	237,9	202,6	- 66,2	29,9
Privé	144,8	158,2	195,6	60,9	68,5	69,9	- 94,6	- 313,5	- 305,1	- 54,8	- 56,9	- 59,0	- 171,0	- 158,2	- 168,7	215,8	113,7	132,5	101,0	- 188,1	- 137,2
Public	42,6	64,8	88,5	56,9	54,4	56,9	10,6	9,0	9,3	0,4	2,8	3,4	- 102,8	- 97,8	- 77,8	94,0	88,7	105,4	101,6	121,9	167,1
<b>COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>	1179,3	- 226,1	1044,1	45,5	42,5	45,9	1135,4	1213,2	184,2	- 206,9	79,1	425,9	142,2	167,6	506,6	154,4	679,9	349,8	2449,9	1956,2	2512,2
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	12,9	36,0	34,6	40,2	23,8	32,1	- 6,4	34,4	23,7	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	213,7	56,4	57,0	262,7	150,6	154,7
Publics (nets)	11,1	36,0	32,8	38,2	23,8	32,1	0,0	40,4	29,6	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	214,0	56,7	57,4	265,5	156,9	159,2
Privés (nets)	1,8	0,0	1,8	2,0	0,0	0,0	- 6,4	- 6,0	- 5,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 0,3	- 0,3	- 0,4	- 2,9	- 6,3	- 4,5
<b>COMPTES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>	1166,4	- 262,1	1009,5	5,3	18,7	13,8	1141,8	1178,8	160,5	- 209,1	79,1	425,9	142,2	167,6	506,6	- 59,3	623,5	292,8	2187,2	1805,7	2357,5
Investissements directs (nets)	377,5	360,6	388,4	0,2	9,9	2,9	2239,9	366,9	119,5	14,9	736,0	784,0	701,7	189,4	389,8	- 99,7	145,5	211,0	3234,5	1808,2	1902,2
Investissements de portefeuille (nets)	416,5	- 38,5	- 40,5	0,2	0,2	0,0	- 0,8	- 20,4	- 0,8	106,5	117,0	131,0	- 1,4	0,0	0,0	2,3	0,0	0,0	523,4	58,3	89,9
Autres investissements nets	372,4	- 584,1	661,6	4,9	8,6	10,9	- 1097,3	832,4	41,8	- 330,6	- 774,0	- 489,1	- 558,1	- 21,8	116,9	38,1	478,0	81,8	- 1570,6	- 60,9	365,4
<b>ERREURS ET OMISSION</b>	- 84,2	78,8	- 324,9	- 15,2	16,5	...	272,5	- 20,3	- 320,1	- 169,2	- 480,2	- 41,6	277,7	- 15,1	- 10,3	- 135,4	- 13,9	- 112,6	134,3	- 357,4	- 719,9
<b>SOLDE GLOBAL</b>	401,1	- 742,4	216,1	- 50,3	3,0	- 2,1	- 1332,7	- 938,1	- 287,1	- 272,9	- 811,9	3,2	- 846,1	- 711,7	- 43,4	- 1095,7	- 504,7	- 38,9	- 3196,6	- 3705,7	- 149,0
<b>FINANCEMENT</b>	- 401,1	742,4	- 216,1	50,3	- 3,0	2,1	1332,7	938,1	287,1	272,9	811,9	- 3,2	846,1	711,7	43,4	1095,7	504,7	38,9	3196,6	3705,7	149,0
Variations des réserves officielles (baisse+)	- 401,1	742,4	- 216,1	20,6	- 11,6	4,6	1327,6	880,1	213,2	220,5	629,9	64,0	846,1	711,7	43,4	389,2	447,7	- 45,2	2402,9	3400,2	23,8
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	29,7	8,5	- 2,5	5,0	58,0	73,8	52,4	182,0	- 67,2	0,0	0,0	0,0	706,6	57,0	84,1	793,7	305,6	125,1
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	7,9	4,6	- 2,5	5,0	58,0	17,0	9,1	164,0	- 179,2	0,0	0,0	0,0	- 21,5	27,0	54,1	0,5	253,6	- 110,5
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	20,7	4,0	0,0	0,0	0,0	56,8	43,3	18,0	112,0	0,0	0,0	0,0	728,1	30,0	30,0	792,1	52,0	235,6
Autre	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1

(a) : estimation; nd= non disponible

Source : Administrations nationales et BEAC

## 2.5. Secteur monétaire

Au cours de l'année 2017, l'évolution des agrégats monétaires de la CEMAC a été influencée par plusieurs facteurs parmi lesquels (i) une légère amélioration de la croissance économique, (ii) une consolidation des finances publiques en rapport avec les programmes économiques et financiers conclus par certains Etats de la CEMAC avec le FMI, (iii) la suppression des avances statutaires aux Etats membres de la CEMAC et la consolidation de leurs stocks à fin 2017 sur 14 ans, dont 4 ans de différé, au taux d'intérêt de 2,0 %, (iv) une amélioration des comptes extérieurs, en relation avec le rebond de la balance commerciale, et (v) les tirages de certains Etats auprès du FMI.

Dans ce contexte, la situation monétaire de la Sous-région à fin décembre 2017, comparée à fin décembre 2016, a été marquée par une baisse de la masse monétaire de 0,4 %, en relation avec le repli des avoirs extérieurs nets, plus important que l'accroissement du crédit intérieur.

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire ont en effet baissé de 3,9 % au cours de l'année 2017, pour ressortir à 2 322,3 milliards à fin décembre 2017. Les réserves officielles de change de la BEAC se sont accrues de 122,8 milliards, pour se situer à 3 216,1 milliards à fin décembre 2017. Il en a découlé un taux de couverture extérieure de la monnaie de 57,46 %, contre 59,10 %

en décembre 2016. Les réserves brutes de change en mois d'importations de biens et services sont passées de 2,3 mois en 2016, à 2,7 mois en 2017. Pour leur part, les engagements extérieurs de l'Institut d'émission ont augmenté de 29,4 %, pour se situer à 1 086,3 milliards en 2017.

L'encours du crédit intérieur a augmenté de + 1,5 % par rapport à son niveau à fin décembre 2016, pour atteindre 10 541,6 milliards à fin décembre 2017. Cette évolution est en relation avec l'accroissement des créances nettes sur les Etats de la CEMAC (+ 12,6 %), les concours bancaires à l'économie s'étant repliés de 1,9 %.

La position nette des Gouvernements vis-à-vis du système monétaire s'est établie à 3 000,6 milliards au 31 décembre 2017, en hausse de 256,3 milliards par rapport à son niveau à fin décembre 2016. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation de la dette des Etats à l'égard du FMI, en relation avec les appuis financiers reçus par certains Etats de la CEMAC dans le cadre des programmes économiques et financiers signés avec le FMI.

En liaison avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire (M2) a enregistré un léger repli (- 0,4 % en 2017, après - 5,4 % en 2016). Cette baisse est imputable au recul des dépôts dans les banques (- 0,6 %), en dépit d'une augmentation de la circulation fiduciaire de 0,1 % sur la période.

**Tableau 7 : Situation monétaire résumée de la CEMAC**  
**Décembre 2015 - Décembre 2017**

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015- 2016	2016- 2017
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>5 668 098</b>	<b>2 416 401</b>	<b>2 322 317</b>	<b>- 57,4</b>	<b>- 3,9</b>
<b>Crédit intérieur</b>	<b>7 350 128</b>	<b>10 383 094</b>	<b>10 541 581</b>	<b>41,3</b>	<b>1,5</b>
<i>Créances nettes sur les Etats</i>	- 175 389	2 441 933	2 748 475	1 492,3	12,6
<i>Dont : PNG</i>	406 580	2 744 336	3 000 634	575,0	9,3
Crédits à l'économie	7 525 517	7 941 161	7 793 107	5,5	- 1,9
<b>Masse Monétaire</b>	<b>11 250 235</b>	<b>10 645 497</b>	<b>10 602 954</b>	<b>- 5,4</b>	<b>- 0,4</b>
<b>Autres Postes Nets</b>	<b>1 767 991</b>	<b>2 153 998</b>	<b>2 260 945</b>	<b>21,8</b>	<b>5,0</b>
Fonds propres	2 572 640	3 120 187	3 330 429	21,3	6,7
Divers	- 804 649	- 966 189	- 1 069 484	- 20,1	- 10,7

Sources : Administrations nationales et BEAC

De manière spécifique, en 2017, les agrégats monétaires se sont comportés comme suit dans les pays de la CEMAC :

### 2.5.1. Masse monétaire

La diminution de la masse monétaire dans la Sous-région en 2017 masque une

évolution contrastée entre les pays. Si la masse monétaire a régressé au Congo, au Gabon et au Tchad, elle a en revanche augmenté au Cameroun, en République Centrafricaine et en Guinée Équatoriale.

**Tableau 8 : Évolution de la masse monétaire**  
**Décembre 2015 - Décembre 2017**

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015- 2016	2016- 2017
Cameroun	3 957 918	4 163 054	4 398 831	5,2	5,7
République Centrafricaine	257 082	273 686	307 415	6,5	12,3
Congo	2 330 125	1 971 832	1 766 140	- 15,4	- 10,4
Gabon	2 259 931	2 084 523	2 004 845	- 7,8	- 3,8
Guinée Equatoriale	1 407 204	1 181 613	1 193 396	- 16,0	1,0
Tchad	1 002 376	923 826	895 789	- 7,8	- 3,0
Ajustements intra- communautaires	35 599	46 963	36 538	31,9	- 22,2
<b>CEMAC</b>	<b>11 250 235</b>	<b>10 645 497</b>	<b>10 602 954</b>	<b>- 5,4</b>	<b>- 0,4</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

En termes de contribution, l'évolution de la masse monétaire (M2) de la CEMAC a été influencée négativement par celles du Congo (- 1,9 point), du Gabon (- 0,7 point) et du Tchad (- 0,3 point). Toutefois, le Cameroun, la République Centrafricaine et la Guinée Équatoriale ont enregistré des contributions positives de 2,2 points,

0,3 point et 0,1 point respectivement.

L'analyse de la structure de la masse monétaire entre décembre 2016 et décembre 2017 fait ressortir un repli de 0,2 point de la part relative de la monnaie scripturale à 49,0 %, au profit de la contribution de la monnaie fiduciaire qui a augmenté de 0,2 point.

**Tableau 9 : Evolution des composantes de la masse monétaire**  
(Décembre 2015 – Décembre 2017)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2016	2017
A - Disponibilités Monétaires	8 299 402	7 669 400	7 629 913	72,0	72,0
dont : Monnaie Fiduciaire	2 583 761	2 432 062	2 435 600	22,8	23,0
Monnaie Scripturale	5 715 641	5 237 338	5 194 313	49,2	49,0
B - Quasi-monnaie	2 950 833	2 976 097	2 973 041	28,0	28,0
<b>Masse monétaire</b>	<b>11 250 235</b>	<b>10 645 497</b>	<b>10 602 954</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Monnaie fiduciaire par pays

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015-2016	2016-2017
Cameroun	801 860	904 724	969 478	12,8	7,2
République Centrafricaine	134 630	143 559	161 985	6,6	12,8
Congo	622 121	511 404	470 266	- 17,8	- 8,0
Gabon	379 031	361 820	329 032	- 4,5	- 9,1
Guinée Equatoriale	222 433	174 846	164 747	- 21,4	- 5,8
Tchad	423 686	335 709	340 092	- 20,8	1,3
<b>CEMAC</b>	<b>2 583 761</b>	<b>2 432 062</b>	<b>2 435 600</b>	<b>- 5,9</b>	<b>0,15</b>

Monnaie scripturale par pays

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015-2016	2016-2017
Cameroun	1 734 241	1 773 180	1 895 346	2,2	6,9
République Centrafricaine	70 787	75 048	85 274	6,0	13,6
Congo	1 370 244	1 108 673	986 821	- 19,1	- 11,0
Gabon	1 086 340	1 003 404	979 038	- 7,6	- 2,4
Guinée Equatoriale	935 827	760 420	762 046	- 18,7	0,2
Tchad	488 481	478 577	458 528	- 2,0	- 4,2
Ajustements intracommunautaires	29 721	38 036	27 260	28,0	- 28,3
<b>CEMAC</b>	<b>5 715 641</b>	<b>5 237 338</b>	<b>5 194 313</b>	<b>- 8,4</b>	<b>- 0,8</b>

Quasi-monnaie par pays

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015-2016	2016-2017
Cameroun	1 421 817	1 485 150	1 534 007	4,5	3,3
République Centrafricaine	51 665	55 079	60 156	6,6	9,2
Congo	337 760	351 755	309 053	4,1	- 12,1
Gabon	794 560	719 299	696 775	- 9,5	- 3,1
Guinée Equatoriale	248 944	246 347	266 603	- 1,0	8,2
Tchad	90 209	109 540	97 169	21,4	- 11,3
Ajustements intracommunautaires	5 878	8 927	9 278	51,9	3,9
<b>CEMAC</b>	<b>2 950 833</b>	<b>2 976 097</b>	<b>2 973 041</b>	<b>0,9</b>	<b>- 0,1</b>

Source : BEAC

## 2.5.2. Avoirs extérieurs nets du système monétaire

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire de la CEMAC ont reculé en 2017. La position extérieure nette du système monétaire de la CEMAC

est ainsi revenue de 2 416,4 milliards à 2 322,3 milliards entre 2016 et 2017.

De façon spécifique, les avoirs extérieurs nets du système monétaire des pays de la CEMAC ont évolué comme indiqué dans le tableau 10.

**Tableau 10 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire**  
(Décembre 2015 - Décembre 2017<sup>(1)</sup>)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015 - 2016	2016 - 2017
Cameroun	2 110 304	1 706 377	1 970 136	- 19,1	15,5
République Centrafricaine	42 225	53 624	103 679	27,0	93,3
Congo	1 545 728	461 445	213 274	- 70,1	- 53,8
Gabon	1 119 060	459 581	549 883	- 58,9	19,6
Guinée Equatoriale	854 095	162 716	74 647	- 80,9	- 54,1
Tchad	88 599	- 303 741	- 299 355	- 442,8	1,4
Services Centraux	505 615	725 843	619 556	43,6	- 14,6
Ajustements intracommunautaires	- 597 528	- 849 444	- 909 503	- 42,2	- 7,1
<b>CEMAC</b>	<b>5 668 098</b>	<b>2 416 401</b>	<b>2 322 317</b>	<b>- 57,4</b>	<b>- 3,9</b>

(1) ( ) Avoirs extérieurs (-) Engagements Extérieurs

Source : BEAC

L'année 2017 a été marquée par une baisse des avoirs extérieurs nets de la BEAC. Ils se sont repliés de 5,5 % en 2017, après - 58,8 % en 2016, pour revenir à 2 129,7 milliards en décembre 2017. Cette contre-performance sur les avoirs extérieurs nets de la BEAC découle de la chute de cet indicateur enregistré

en Guinée Equatoriale (- 368,7 %), au Congo (- 54,2 %) et au Gabon (- 17,2 %). Par ailleurs, la position nette débitrice du Tchad vis-à-vis de l'extérieur s'est améliorée (+ 15,0 %) en 2017. Enfin, les avoirs extérieurs nets de la BEAC se sont accrus au Cameroun (+ 19,5 %) et en République Centrafricaine (+ 92,0 %).

**Tableau 11: Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC**  
(Décembre 2015 - Décembre 2017)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015-2016	2016-2017
Cameroun	1 848 221	1 105 779	1 321 854	- 40,2	19,5
République Centrafricaine	26 975	38 549	74 031	42,9	92,0
Congo	1 273 517	393 419	180 207	- 69,1	- 54,2
Gabon	1 001 112	371 243	307 236	- 62,9	- 17,2
Guinée Equatoriale	699 888	- 11 777	- 55 195	- 101,7	- 368,7
Tchad	145 400	- 302 284	- 257 046	- 307,9	15,0
Services Centraux	505 615	725 843	619 556	43,6	- 14,6
<b>CEMAC</b>	<b>5 465 905</b>	<b>2 253 756</b>	<b>2 129 742</b>	<b>- 58,8</b>	<b>- 5,5</b>

Source : BEAC

Le repli des avoirs extérieurs nets de la BEAC a résulté de l'augmentation de ses engagements extérieurs qui a contre-balançé celle de ses avoirs extérieurs.

Les avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale ont progressé de 4,0 % entre 2016 et 2017, après - 50,4 % entre 2015 et 2016. Cette hausse s'explique principalement par (i) le fort bond des

avoirs au Trésor français (+ 120,8 %) suite à la cession d'une partie du portefeuille d'investissement, et (ii) l'amélioration de la position dans la tranche de réserve au FMI (+ 62,8 %). Toutefois, l'ampleur de cette évolution a été atténuée par le repli des avoirs en devises gérés par la Salle des Marchés (- 79,5 %), des avoirs en DTS (- 14,6 %), et dans une moindre mesure, par la baisse de l'encaisse-Or (- 1,2 %).

**Tableau 12 : Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC**

(Décembre 2015 - Décembre 2017)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015 - 2016	2016 - 2017
Encaisse-Or	129 210	143 865	142 196	11,3	- 1,2
Compte d'opérations	3 288 317	1 155 952	2 551 843	- 64,8	120,8
Avoirs en DTS	200 057	189 567	161 859	- 5,2	- 14,6
Position de réserve au FMI	9 095	22 140	36 045	143,4	62,8
Autres avoirs en devises	2 611 600	1 581 722	324 139	- 39,4	- 79,5
<b>CEMAC</b>	<b>6 238 279</b>	<b>3 093 246</b>	<b>3 216 082</b>	<b>- 50,4</b>	<b>4,0</b>

Source : BEAC

En ce qui concerne les engagements extérieurs, ils ont augmenté de 29,4 %, après + 8,7 % en 2016, pour s'établir à 1 086,3 milliards en 2017. Cette évolution

résulte de l'accroissement du recours des États aux concours du FMI (+ 144,5 %), les engagements extérieurs de la BEAC s'étant plutôt repliés sur la période (- 6,8 %).

**Tableau 13 : Evolution des engagements officiels extérieurs**

(Décembre 2015 - Décembre 2017)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015 - 2016	2016 - 2017
Engagements extérieurs de la BEAC (1)	598 581	638 793	595 604	6,7	- 6,8
Recours aux crédits du FMI	173 793	200 697	490 736	15,5	144,5
<b>TOTAL</b>	<b>772 374</b>	<b>839 490</b>	<b>1 086 340</b>	<b>8,7</b>	<b>29,4</b>

(1) Y compris les engagements non répartis des Services Centraux

Source : BEAC

La **position extérieure nette des banques** s'est améliorée entre 2016 et 2017. Les avoirs extérieurs nets

du système bancaire ont évolué de 18,4 % à 192,6 milliards en 2017, contre - 19,6 % en 2016. Cette évolution résulte

principalement de l'expansion observée au Gabon (+ 174,7 %), en République Centrafricaine (+ 96,7 %), et dans une moindre mesure, au Cameroun

(+ 7,9 %). La position extérieure des banques s'est dégradée à des amplitudes variables dans les autres pays de la CEMAC.

**Tableau 14 : Evolution de la position extérieure nette des banques**  
(Décembre 2015 - Décembre 2017)<sup>1</sup>

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015 - 2016	2016 - 2017
Avoirs extérieurs bruts	735 487	754 794	803 646	2,6	6,5
Engagements extérieurs (2)	533 294	592 149	611 071	11,0	3,2
<b>CEMAC ( Solde net)</b>	<b>202 193</b>	<b>162 645</b>	<b>192 575</b>	<b>- 19,6</b>	<b>18,4</b>
Cameroun	262 083	600 598	648 282	129,2	7,9
République Centrafricaine	15 250	15 075	29 648	- 1,1	96,7
Congo	272 211	68 026	33 067	- 75,0	- 51,4
Gabon	117 948	88 338	242 647	- 25,1	174,7
Guinée Equatoriale	154 207	174 493	129 842	13,2	- 25,6
Tchad	- 56 801	- 1 457	- 42 309	97,4	- 2 803,8
Ajustements intracommunautaires	- 562 705	- 782 428	- 848 602	- 39,0	- 8,5

(1) ( ) Avoirs extérieurs (-) Engagements extérieurs

(2) Y compris la dette postale

Source : BEAC

### 2.5.3. Crédit intérieur

Dans la CEMAC, l'encours du crédit intérieur est passé de 10 383,1 milliards en fin décembre 2016, à 10 541,6 milliards à fin décembre 2017. Cette hausse découle

de l'accroissement des créances nettes sur les Etats de la CEMAC (+ 12,6 %), malgré la diminution des concours bancaires à l'économie (- 1,9 %).

**Tableau 15 : Evolution du crédit intérieur**  
(Décembre 2015 - Décembre 2017)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015 - 2016	2016 - 2017
Créances nettes sur les Etats	- 175 389	2 441 933	2 748 475	-	12,6
Crédits à l'économie	7 525 517	7 941 161	7 793 107	5,5	- 1,9
<b>CEMAC</b>	<b>7 350 128</b>	<b>10 383 094</b>	<b>10 541 582</b>	<b>41,3</b>	<b>1,5</b>
Cameroun	2 231 549	3 087 958	3 185 250	38,4	3,2
République Centrafricaine	267 743	268 832	267 887	0,4	- 0,4
Congo	997 880	1 744 317	1 805 752	74,8	3,5
Gabon	1 359 808	1 780 102	1 712 887	30,9	- 3,8
Guinée Equatoriale	933 152	1 374 555	1 504 803	47,3	9,5
Tchad	926 983	1 168 951	1 138 866	26,1	- 2,6
Ajustements intracommunautaires	633 013	958 379	926 137	51,4	- 3,4

Source : BEAC

L'évolution des créances nettes sur les États de la CEMAC en 2017 a résulté des tirages sur le FMI.

**Tableau 16 : Evolution des créances nettes sur les États par composantes**  
(Décembre 2015 - Décembre 2017)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015 - 2016	2016 - 2017
<b>Créances des Trésors et des Postes</b>	<b>3 868 907</b>	<b>2 343 630</b>	<b>2 627 584</b>	<b>- 39,4</b>	<b>12,1</b>
Encaisse et Institut d'émission	2 443 974	996 241	1 312 536	- 59,2	31,7
<b>Dépôts dans les banques</b>	<b>1 424 933</b>	<b>1 347 389</b>	<b>1 315 048</b>	<b>- 5,4</b>	<b>- 2,4</b>
Dettes des Trésors et des Postes	3 693 518	4 785 563	5 376 059	29,6	12,3
Envers la BEAC	2 214 087	2 446 104	2 772 995	10,5	13,4
Avances en comptes courants	2 130 220	2 360 435	463 826	10,8	- 80,3
Créances consolidées sur l'Etat (1)	83 867	85 669	2 309 169	2,1	2 595,5
Envers le FMI (2)	173 793	200 697	490 736	15,5	144,5
Envers les banques	1 300 694	2 133 818	2 107 384	64,1	- 1,2
Effets publics	586 661	1 200 273	1 037 679	104,6	- 13,5
Autres	714 033	933 545	1 069 705	30,7	14,6
Contrevaleur dette extérieure des CCP (Dette postale)	4 944	4 944	4 944	0,0	0,0
<b>Position nette</b>	<b>- 175 389</b>	<b>2 441 933</b>	<b>2 748 475</b>	<b>1 492,3</b>	<b>12,6</b>

(1) Créances sur les banques en liquidation consolidées sur l'Etat.

(2) Contrepartie des tirages sur le FMI (Stand-by, Facilité d'Ajustement Structurel, Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé, Financement Compensatoire, Fonds Fiduciaire et Accords Elargis)

Source : BEAC

En 2017, la situation nette débitrice des États de la CEMAC vis-à-vis du système monétaire s'est accentuée, excepté au Tchad et au Gabon où elle s'est contractée de 2,9 % et 2,5 % respecti-

vement. Les créances nettes du système monétaire sur l'Etat se sont accrues en Guinée Équatoriale (50,9 %), au Congo (17,8 %), au Cameroun (15,3 %) et en République Centrafricaine (0,9 %).

**Tableau 17: Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux (1)**  
(Décembre 2015 - Décembre 2017)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015-2016	2016-2017
Cameroun	- 610 940	118 602	136 771	119,4	15,3
République Centrafricaine	148 078	132 933	134 195	- 10,2	0,9
Congo	- 142 196	505 566	595 369	455,5	17,8
Gabon	55 765	607 614	592 336	989,6	- 2,5
Guinée Equatoriale	- 176 022	224 263	338 399	227,4	50,9
Tchad	323 971	534 807	519 563	65,1	- 2,9
Ajustements intracommunautaires	225 955	318 148	431 842	40,8	35,7
<b>CEMAC</b>	<b>- 175 389</b>	<b>2 441 933</b>	<b>2 748 475</b>	<b>1 492,3</b>	<b>12,6</b>

(1) (+) Créances sur les Etats

(-) Dettes envers les Etats

Source : BEAC

Les *concours bancaires à l'économie* dans la CEMAC ont baissé de 1,9 %, après + 5,5 % en 2016, pour se situer à 7 793,1 milliards en 2017. Cette réduction découle de la contraction des crédits à court (- 1,0 %) et à moyen (- 4,2 %) termes. En revanche, les concours bancaires à long terme se sont accrus de 13,1 % sur la période. Plus de la moitié des concours bancaires octroyés sont à court terme (60,5 %).

Le financement bancaire de l'économie s'est orienté principalement vers la branche « *commerce de gros et détail – restauration et hôtellerie* » qui a absorbé 16,8 % des crédits, et les branches « *transports, activités des auxiliaires de transports et télécommunications* » (16,7 %), « *bâtiment et travaux publics* » (14,7 %), « *Production de services destinés à la collectivité, de services sociaux et de services personnels* » (11,2 %) et « *Crédits aux particuliers* » (10,5 %).

**Tableau 18 : Evolution des crédits à l'économie par maturité**  
(Décembre 2015 - Décembre 2017)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015-2016	2016-2017
Crédits à court terme	4 691 115	4 761 737	4 715 990	1,5	- 1,0
Crédits à moyen terme	2 651 309	2 999 287	2 873 428	13,1	- 4,2
Crédits à long terme	183 093	180 137	203 689	- 1,6	13,1
<b>CEMAC</b>	<b>7 525 517</b>	<b>7 941 161</b>	<b>7 793 107</b>	<b>5,5</b>	<b>- 1,9</b>
Cameroun	2 842 489	2 969 356	3 048 479	4,5	2,7
République Centrafricaine	1 19 665	135 899	133 692	13,6	- 1,6
Congo	1 140 076	1 238 751	1 210 383	8,7	- 2,3
Gabon	1 304 043	1 172 488	1 120 551	- 10,1	- 4,4
Guinée Equatoriale	1 109 174	1 150 292	1 166 404	3,7	1,4
Tchad	603 012	634 144	619 303	5,2	- 2,3
Ajustements intracommunautaires	407 058	640 231	494 295	57,3	- 22,8

Crédits à court terme	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015-2016	2016-2017
Cameroun	1 769 322	1 794 012	1 847 974	1,4	3,0
République Centrafricaine	82 028	79 625	72 025	- 2,9	- 9,5
Congo	529 229	554 518	588 525	4,8	6,1
Gabon	703 999	668 854	638 444	- 5,0	- 4,5
Guinée Equatoriale	956 994	987 393	983 428	3,2	- 0,4
Tchad	454 321	494 931	472 493	8,9	- 4,5
Ajustements intracommunautaires	195 222	182 404	113 101	- 6,6	- 38,0
<b>CEMAC</b>	<b>4 691 115</b>	<b>4 761 737</b>	<b>4 715 990</b>	<b>1,5</b>	<b>- 1,0</b>

Crédits à moyen terme	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015-2016	2016-2017
Cameroun	998 806	1 085 241	1 103 338	8,7	1,7
République Centrafricaine	26 304	53 819	50 260	104,6	- 6,6
Congo	586 853	662 113	597 811	12,8	- 9,7
Gabon	567 933	473 969	456 783	- 16,5	- 3,6
Guinée Equatoriale	137 954	147 745	157 631	7,1	6,7
Tchad	123 784	120 541	128 103	- 2,6	6,3
Ajustements intracommunautaires	209 675	455 859	379 502	117,4	- 16,8
<b>CEMAC</b>	<b>2 651 309</b>	<b>2 999 287</b>	<b>2 873 428</b>	<b>13,1</b>	<b>- 4,2</b>

Crédits à long terme	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2015-2016	2016-2017
Cameroun	74 361	90 103	97 167	21,2	7,8
République Centrafricaine	11 333	2 455	11 407	- 78,3	364,6
Congo	23 994	22 120	24 047	- 7,8	8,7
Gabon	32 111	29 665	25 324	- 7,6	- 14,6
Guinée Equatoriale	14 226	15 154	25 345	6,5	67,2
Tchad	24 907	18 672	18 707	- 25,0	0,2
Ajustements intracommunautaires	2 161	1 968	1 692	- 8,9	- 14,0
<b>CEMAC</b>	<b>183 093</b>	<b>180 137</b>	<b>203 689</b>	<b>- 1,6</b>	<b>13,1</b>

Source : BEAC

## 3. Intégration régionale

### 3.1. Surveillance multilatérale

L'exercice de la surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur des critères de convergence et un ensemble d'indicateurs macroéconomiques<sup>4</sup>. Ce dispositif a été rénové en janvier 2016 dans l'optique d'amener les États membres à mettre en œuvre des politiques budgétaires contra-cycliques.

Le nouveau dispositif étant entré en vigueur le 1er janvier 2017, l'évaluation de l'état de conformité en 2017 aux critères de convergence s'est faite sur la base de celui-ci.

#### 3.1.1. Critères de convergence

Un nouveau critère sur la **viabilité budgétaire** (solde budgétaire de référence) a été mis en place. Il intègre une règle d'épargne financière sur ressources pétrolières, et introduit la contra-cyclicité dans la gestion budgétaire. Sous un autre angle, il peut être vu comme la différence entre le Solde Budgétaire Global hors Pétrole et les 80 % de la moyenne du quotient recettes pétrolières rapportées au PIB des trois dernières années. Ce critère est respecté lorsque le solde budgétaire de référence est supérieur ou égal à - 1,5 % du PIB.

En 2017, le **solde budgétaire de référence** pour la Communauté tout

entière a été déficitaire de 1,3 % du PIB, soit légèrement supérieur à la norme de - 1,5 % du PIB. Ce critère a été observé par la République Centrafricaine (- 1,1 % du PIB), la Guinée Équatoriale (- 0,7 % du PIB) et le Tchad (- 0,1 % du PIB). Dans les trois autres pays, il s'est présenté comme suit : Cameroun (- 2,2 % du PIB), Congo (- 2,6 % du PIB) et Gabon (- 2,8 % du PIB).

Le **taux d'inflation annuel moyen** de la CEMAC s'est situé en-dessous de la norme communautaire à 1,0 % en 2017, contre 1,1 % en 2016. A l'exception de la République Centrafricaine où un taux d'inflation de 4,1 % a été enregistré, tous les autres pays de la CEMAC ont respecté ce critère avec des niveaux variant entre - 0,9 % pour le Tchad et 2,7 % pour le Gabon.

Le **stock de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** est resté en-dessous de 70 %, aussi bien au niveau de la Communauté que dans tous les États membres à l'exception du Congo. Il s'est situé à 45,4 % du PIB en 2017 pour la Communauté, contre 44,6 % du PIB en 2016. En ce qui concerne les pays membres, il varie entre 33,2 % du PIB pour le Tchad et 110,8 % du PIB pour le Congo. Le risque de surendettement s'accroît pour certains pays qui pourtant avaient bénéficié de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPTE) il y a moins de 10 ans.

<sup>4</sup> Les données sur la surveillance multilatérale sont celles de la Commission de la CEMAC.

S'agissant du critère relatif à l'**absence d'arriérés de paiement consistant** en la non accumulation des arriérés de paiement sur la gestion courante et l'apurement du stock d'arriérés existant conformément au plan validé et publié, son évaluation pour l'exercice budgétaire 2017 n'a porté que sur sa première composante. Ainsi, pour ce qui est de la non accumulation d'arriérés de paiement au cours de la gestion courante, elle n'a été observée par aucun Etat membre en 2017.

En définitive, la Communauté a observé en 2017 trois critères sur quatre, à savoir ceux relatifs au solde budgétaire de référence, à l'inflation et à l'endettement. La Guinée Équatoriale et le Tchad ont respecté trois critères sur quatre, à l'exception de celui portant sur l'absence d'arriérés de paiement. Le Cameroun et le Gabon ont respecté deux critères, ceux relatifs au taux d'inflation et au taux d'endettement. La République Centrafricaine a également respecté deux critères, ceux portant sur le solde budgétaire de référence et l'endettement. Quant au Congo, il a respecté un seul critère, celui relatif au taux d'inflation.

### 3.1.2. Indicateurs de surveillance multilatérale

Le **déficit budgétaire primaire hors pétrole** de 11,9 % du PIB en 2016 enregistré au niveau de la Communauté s'est résorbé à 9,3 % du PIB en 2017. Au niveau des Etats membres, tous ont connu un déficit budgétaire primaire hors pétrole en 2017. La situation s'est présentée comme suit : Cameroun (- 4,2 %), République Centrafricaine

(- 6,3 %), Congo (- 23,1 %), Gabon (- 9,3 %), Guinée Équatoriale (- 27,2 %) et Tchad (- 5,3 %).

**Le taux de couverture extérieure de la monnaie** pour la Communauté est revenu à fin décembre 2017 à 57,5 %, contre 59,1 % à fin décembre 2016. Il reste conforme à la norme communautaire exigeant que ce taux soit supérieur ou égal à 20 %. Par pays, il se présente comme suit : Cameroun (71,0 %, contre 73,6 % en 2016), République Centrafricaine (83,2 %, contre 80,2 % en 2016), Congo (27,6 %, après 43,9 % en 2016), Gabon (58,8 %, contre 55,7 % en 2016), Guinée Équatoriale (7,1 %, après avoir été de 8,4 % en 2016) et Tchad (5,2 % comme en 2016).

**Le taux de pression fiscale** (recettes fiscales hors pétrole / PIB non pétrolier) qui a varié entre 3,5 % du PIB en Guinée Équatoriale et 26,6 % du PIB au Congo, demeure faible au regard de celui des autres communautés sous-régionales (UEMOA notamment).

**Le ratio masse salariale rapportée aux recettes fiscales hors pétrole** est resté largement supérieur au seuil de 35 % au niveau de la Communauté dans son ensemble (56,2 %, contre 55,2 % en 2016), ainsi qu'au niveau des pays de la CEMAC pris individuellement : Cameroun (40,6 %, contre 42,1 % en 2016), République Centrafricaine (67,1,6 %, contre 74,1 % en 2016), Congo (53,8 %, contre 46,8 % en 2016), Gabon (88,0 %, contre 80,3 % en 2016), Guinée Équatoriale (91,3 %, contre 75,4 % en 2016) et Tchad (84,4 %, contre 81,9 % en 2016).

**Tableau 19 : Résultats d'exécution de la surveillance multilatérale dans la CEMAC**

CRITÈRES DE CONVERGENCE		RÉSULTATS INTERIMAIRES DE LA SURVEILLANCE MULTILATÉRALE DANS LA CEMAC AU 31 DÉCEMBRE 2017							Nombre de pays respectant le critère  2017
		Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Équatoriale	Tchad	CEMAC	
1	Solde budgétaire de référence en % du PIB (norme $\geq -1,5$ )	- 2,2	- 1,1	- 2,6	- 2,8	- 0,7	- 0,1	- 1,3	3
2	Taux d'inflation annuel moyen (Norme $\leq 3$ %)	0,6	4,1	1,6	2,7	1,1	- 0,9	1,0	5
3	Stock de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme $\leq 70$ %)	32,8	54,5	110,8	45,4	41,1	33,2	45,4	5
4	Non accumulation d'arriérés de paiements intérieurs et extérieurs au cours de la gestion courante (en milliards)								0
	Apurement du stock d'arriérés de paiement existant conformément au plan validé et publié (en milliards)								
Nombre de critères respectés par pays	2017	2	2	1	2	3	3	3	3

Source : Commission de la CEMAC.

## 3.2. Questions thématiques

### 3.2.1 Evolution empirique des facteurs explicatifs de la stabilisation des réserves de change de la CEMAC en 2017

Deux (02) ans après la chute drastique des cours du baril de pétrole intervenue à partir du second semestre 2014, la CEMAC a été plongée dans une crise économique sévère. La croissance est revenue de 2,4 % en 2013 à - 0,2 % en 2016. Ces difficultés économiques ont entraîné une nette dégradation des réserves de change qui ont été réduites de plus de moitié (- 64,8 %), revenant de 8 777,5 milliards à fin 2013, à 3 093,2 milliards à fin 2016, représentant moins de 3 mois d'importations des biens et services. Cette situation a amplifié les rumeurs de dévaluation du FCFA de la CEMAC. En effet, au rythme où les réserves de change de la CEMAC diminuaient, il était attendu que ces dernières s'épuisent complètement en 2018.

Cependant, l'année 2017 a été marquée par une réelle stabilisation des réserves de change, dissipant les principales inquiétudes sur la stabilité externe du FCFA de la CEMAC. Pour ce faire, la BEAC a dans un premier temps procédé à l'identification des facteurs de la stabilisation des réserves de change en 2017, avant de quantifier les contributions respectives, dans un deuxième temps.

#### 3.2.1.1 Facteurs déterminants de la dynamique des réserves de change

L'accumulation des réserves de change est motivée par cinq (05) grands objectifs (IMF, 2001<sup>5</sup>) :

- susciter et maintenir la confiance dans la politique monétaire et la politique de change en assurant la capacité à effectuer des interventions sur le marché des changes ;
- limiter la vulnérabilité externe de la monnaie par le maintien des liquidités en devises étrangères afin d'absorber les chocs en temps de crise ou lorsque l'accès au financement extérieur est restreint ;
- donner aux marchés l'assurance que le pays est en mesure de remplir ses obligations extérieures ;
- démontrer la capacité des autorités monétaires à soutenir la monnaie nationale par des avoirs de réserve, et aider le gouvernement à satisfaire à son besoin de financement en devises étrangères et à s'acquitter de ses dettes extérieures ;
- disposer des réserves suffisantes pour faire face aux catastrophes ou aux urgences nationales.

Sur cette base, les réserves de change permettent aux Autorités monétaires qui les détiennent de disposer de temps suffisant pour ajuster les déséquilibres transitoires et inattendus dans les paiements avec l'extérieur. Par ailleurs, l'accumulation des réserves de change sert, en tant que stock de sécurité, à parer aux éventuelles évolutions futures et imprévues de la balance des paiements.

**Dans la CEMAC**, où un grand nombre de pays sont producteurs et exportateurs nets de pétrole, l'évolution des réserves de change est fortement liée à celle des cours du pétrole. Trois (03) facteurs susceptibles d'accroître ou d'atténuer le besoin d'accumulation des réserves

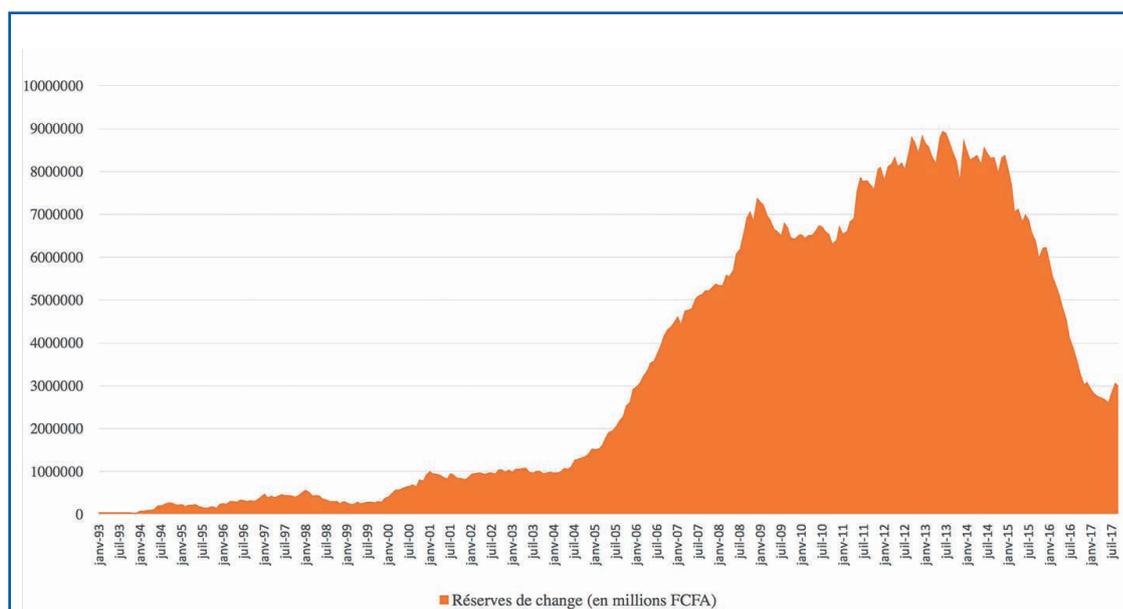
<sup>5</sup> Directives pour la gestion des réserves de change, approuvé par le Conseil d'administration du 20 septembre 2001.

internationales sont à prendre en considération. Ces facteurs portent sur :

- le régime de change fixe, lequel implique de détenir un niveau de réserves confortable pour, d'une part faire face aux engagements découlant des transactions avec l'extérieur, et d'autre part permettre, en cas de choc, d'absorber les déséquilibres, sans qu'il ne soit nécessaire de recourir à des politiques d'ajustement drastique comportant un coût en termes de croissance et de bien-être social ;
- l'ensemble des facteurs de vulnérabilité, notamment en ce qui concerne le compte courant (forte concentration des exportations et volatilité importante des cours des produits exportés) ;
- les dispositions inhérentes au cadre institutionnel, notamment les accords de coopération monétaire entre les pays de la CEMAC et entre ces derniers et la France (mise en commun des réserves de change et garantie de la monnaie accordée par le Trésor Français).

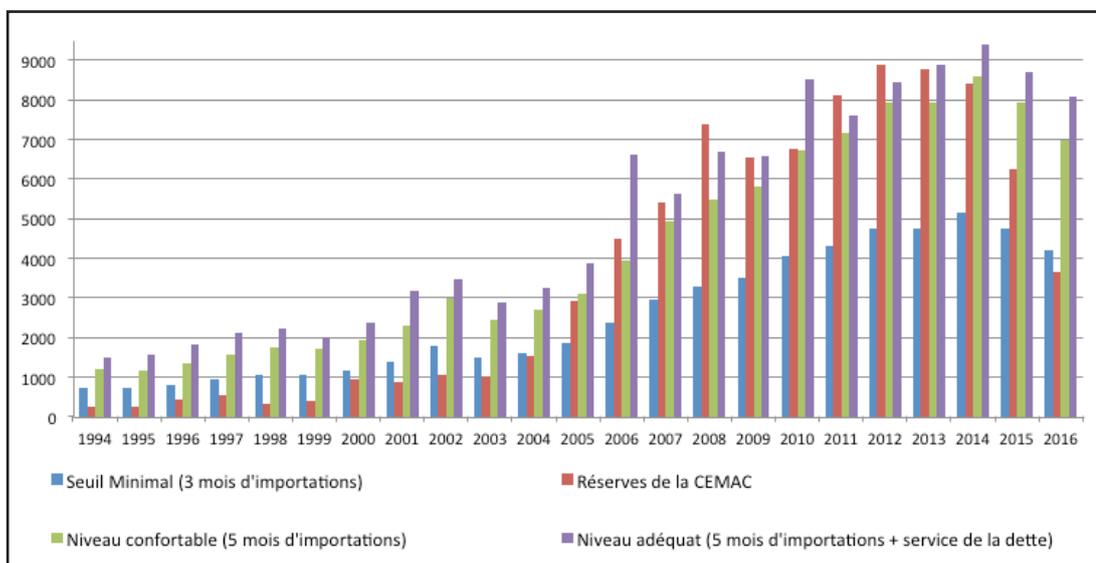
### 3.2.1.2 Evolution des réserves de change de la CEMAC (1994-2016)

**Graphique 13 : Evolution mensuelle des réserves de change de la CEMAC**



Source : BEAC

**Graphique 14 : Réserves de change (en milliards FCFA) et critères de performance en termes de capacité de financement de la balance de paiements**



Source : BEAC

L'évolution des réserves de change sur la période 1994-2016 se caractérise par trois (03) principales phases. La première s'étend du début des années 1990 au milieu des années 2000. Elle est marquée par un niveau des réserves de change inférieur au seuil minimum requis dans la théorie économique, à savoir trois mois d'importations de biens et services. La deuxième phase (2005 – 2013) est celle du bond des réserves de change, sous l'effet notamment de la bonne tenue des cours du pétrole. Elles sont ainsi passées de 1 535,6 milliards à fin 2004 à 8 777,5 milliards à fin 2013. Aussi, les réserves de change se sont-elles situées au-dessus du seuil de 3 mois d'importations de biens et services, un niveau plus qu'adéquat en 2008, 2011 et 2012. Enfin, la troisième phase amorcée depuis juillet 2014, matérialisée par une chute des réserves de change, qui sont revenues, en trois ans, d'un niveau plus qu'adéquat pour situer en deçà du

seuil minimum de trois mois d'importations de biens et services.

### 3.2.1.3 Facteurs explicatifs de la stabilisation des réserves de change de la CEMAC en 2017

La crise économique en général et la dégradation de la stabilité externe de la monnaie (FCFA de l'Afrique Centrale) en particulier ont suscité la réaction des plus Hautes Instances de la CEMAC. A cet effet, il s'est tenu le 23 décembre 2016, à Yaoundé, un Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC. Ce dernier a été assorti d'une vision globale de sortie de crise, matérialisée par l'adoption de 21 mesures. Sur le plan monétaire, les Chefs d'Etat ont : (i) décidé, en matière de politique monétaire, du gel des plafonds des avances statutaires de la BEAC au niveau fixé sur la base des recettes budgétaires de l'exercice 2014,

(ii) engagé la BEAC à proposer à brève échéance, en faveur des Etats, des mesures visant à promouvoir la migration progressive vers le financement par les marchés de capitaux, en substitution des financements directs de la Banque Centrale, et (iii) prescrit le renforcement de la stabilité financière de la CEMAC par une surveillance accrue du système bancaire et une utilisation optimale des instruments de politique monétaire.

La traduction dans les faits de ces mesures aussi bien par la BEAC que par les Etats de la CEMAC a permis en 2017 de freiner la baisse des réserves de change et à les stabiliser. L'analyse de la dynamique des réserves de change de la CEMAC en 2017 fait ressortir six (06) principaux facteurs explicatifs de leur stabilisation : (i) le gel des concours de la BEAC aux Etats, (ii) le renforcement des contrôles des transferts, (iii) les financements externes, (iv) la remontée des cours des produits exportés, (v) l'effort de rapatriement, et (vi) l'effort budgétaire des Etats.

- a) *En 2017, la BEAC a procédé à un resserrement de sa politique monétaire, en relevant son principal taux directeur de 50 points de base à 2,95 %, et en gelant les avances directes aux Etats qui s'étaient fortement accrues en 2015 et 2016.*
- b) *Un contrôle plus rigoureux de la conformité des dossiers de demande de transferts sortants de la zone et de la position*

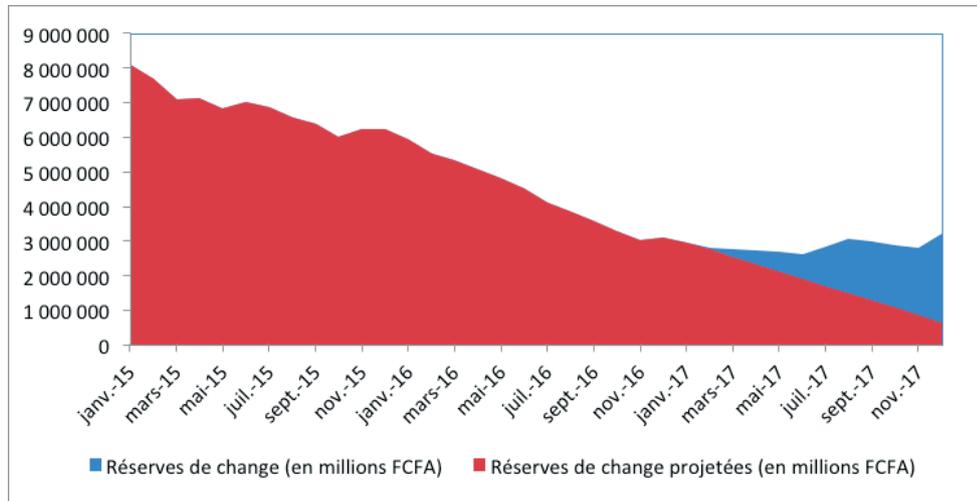
*extérieure des banques commerciales a conduit en 2017 à un taux de rejet de 30,5 % du total des demandes, contre 8,2 % en 2016.*

- c) *Les négociations bilatérales entre les Etats de la CEMAC et le FMI ont abouti à la conclusion des programmes économiques et financiers. La mise en œuvre des programmes conclus entre le FMI et quatre (04) pays de la CEMAC (Cameroun, République Centrafricaine, Gabon et Tchad) a généré des tirages de 936 milliards.*
- d) *Les engagements pris par les Autorités de la Sous-région dans le cadre des programmes d'ajustement signés avec le FMI se sont traduits par une consolidation budgétaire dans tous les pays.*
- e) *L'année 2017 a été caractérisée par une légère remontée des cours du baril de pétrole, qui sont passés en moyenne de 42,8 \$ USD en 2016, à 52,7 \$ USD en 2017.*

#### **3.2.1.4 Contribution des différents facteurs**

Pour procéder à la quantification des contributions des différents facteurs, une estimation a été faite de la trajectoire qu'auraient suivie les réserves de change en 2017 si leur tendance baissière de 2016 se poursuivait.

**Graphique 15 : Projection initiale des réserves de change en 2017 et niveau observé**

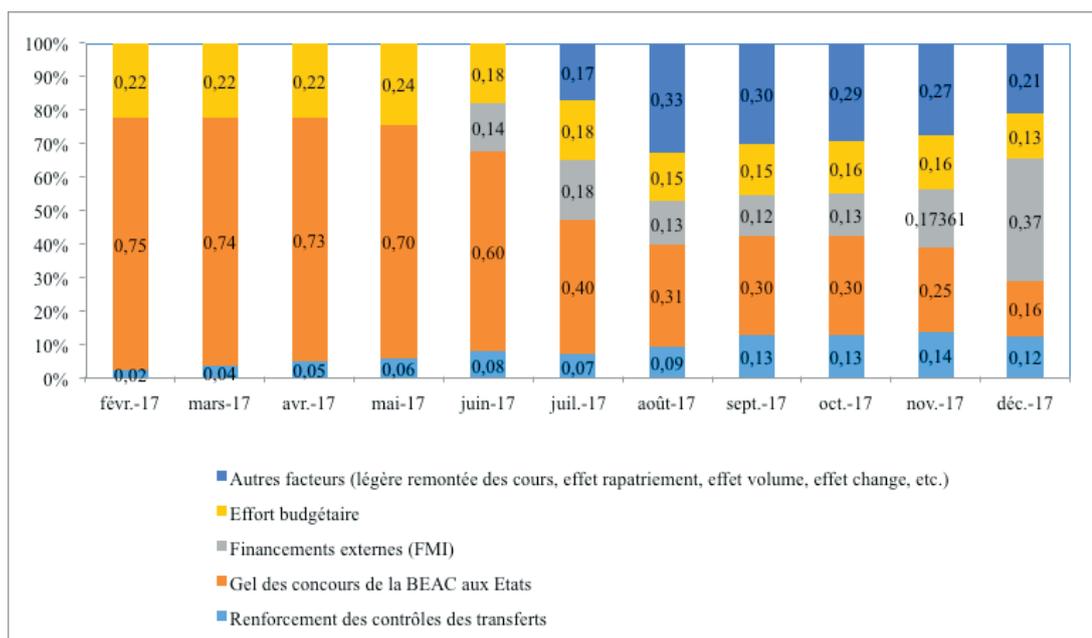


Source : BEAC

Il en est ressorti que les réserves de change auraient pu se situer à 659,1 milliards à fin décembre 2017, représentant moins d'un mois d'importations de biens et services.

Ainsi, la contribution de chaque facteur identifié est évaluée comme son poids dans l'écart entre le niveau des réserves de change projeté et celui observé. Les principaux résultats sont résumés sur le graphique 16.

**Graphique 16 : Evolution des contributions des facteurs explicatifs de la stabilisation des réserves de change en 2017 (en %)**



Source : BEAC

L'analyse du poids de chaque facteur du ralentissement de l'érosion des réserves de change en 2017 a montré que :

- **Au 1<sup>er</sup> semestre 2017**, le ralentissement de la baisse des réserves de change est à plus 75 % le fait de la réaction de la Banque Centrale, à travers le gel des concours aux Trésors et le renforcement des contrôles des transferts sortants. La consolidation budgétaire engagée par les pays en lien avec les conclusions du Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat du 23 décembre 2016.
- **Au 2<sup>ème</sup> semestre 2017**, plusieurs facteurs sont venus renforcer l'action de la Banque Centrale. A ce titre, il a été relevé l'apport non négligeable des tirages auprès du FMI dont les premiers sont intervenus en juin 2017. Cette disposition a conforté le bien-fondé de la stratégie globale de la CEMAC qui accorde une place importante aux programmes économiques avec le FMI. En outre, l'amélioration de l'environnement international a permis également d'estomper l'érosion des réserves de change en 2017 a également contribué à cet affermissement.

En définitive, le resserrement de la politique monétaire de la BEAC, le meilleur suivi de la réglementation de change, les efforts budgétaires de la CEMAC et les tirages induits par les programmes conclus avec le FMI ont permis de ralentir l'effondrement des réserves de change en 2017. Bien que les effets conjugués de ces facteurs sur les réserves de change aient écarté la menace qui pesait sur la

stabilité extérieure de la monnaie, la situation macroéconomique de la CEMAC demeure quelque peu fragile et devrait être consolidée par une vigilance accrue dans la coordination des actions des autorités économiques et monétaires de la Sous-région.

### 3.2.2 Les banques centrales face aux chocs exogènes : stratégies de sortie de crise

Le 25 janvier 2017 à Yaoundé, la BEAC a organisé une conférence de haut niveau avec la Communauté scientifique et les institutions monétaires et financières internationales, pour échanger sur les stratégies de sortie de crise que devrait adopter une banque centrale face aux chocs exogènes. Cette rencontre tombait fort à propos eu égard au contexte de crise économique dans laquelle les pays en développement exportateurs de pétrole, dont les Etats membres de la CEMAC, se sont retrouvés à la suite de la chute drastique des cours mondiaux du pétrole brut. Bien entendu, cette chute a plutôt profité aux économies en développement importatrices nettes de pétrole, en raison de la diminution incidente de leur facture énergétique. Cette asymétrie dans l'impact négatif de ce choc pour les exportateurs nets et plutôt positif pour les importateurs nets a milité en faveur d'une telle réflexion par l'ensemble des banques centrales.

La chute des cours du pétrole n'est que l'un des nombreux chocs affectant les économies en développement. Les variations fortes, subites et récurrentes des cours des autres matières

premières, les cataclysmes naturels, l'éclatement de bulles financières et / ou immobilières, les dépréciations brutales des monnaies, les crises politiques..., constituent également autant de chocs exogènes qui, de par leur diversité et leur persistance, ont mis à mal les politiques économiques traditionnelles dans la restauration durable de la croissance et de la stabilité financière. Dès lors, le défi posé aux décideurs en charge des politiques économiques est de rechercher les stratégies à adopter, lorsque les solutions et remèdes traditionnels ont atteint leurs limites.

Cette conférence de haut niveau a ainsi été le lieu pour toutes les institutions représentées de partager leurs expériences sur la gestion de l'impact des chocs exogènes sur leurs économies, et d'échanger sur les réponses et autres dispositions de nature à en endiguer les effets, à travers le renforcement de la résilience desdites économies.

C'est dans cette optique qu'à l'issue des échanges ayant permis de dresser une typologie des chocs exogènes qui accroissent les incertitudes et rendent d'autant plus complexe les stratégies de sortie de crise, des recommandations ont été formulées et concernent notamment (i) la prévention des crises, (ii) la promptitude des réactions à apporter, (iii) la flexibilité des politiques économiques et leur coordination, et (iv) la transparence des actions des responsables publics.

### **3.2.2.1. La prévention des crises**

La prévention des crises économiques et financières a été identifiée comme l'un des maillons faibles des systèmes décisionnels des économies en développement, alors qu'elle est indispensable à la définition de toute stratégie crédible visant à limiter le risque

systemique, à renforcer la capacité de résistance du secteur financier, à contenir les effets de contagion, notamment au sein des unions monétaires, et à accroître plus globalement la résilience des économies. Il a ainsi été rappelé que les banques centrales se doivent d'une part, de veiller au renforcement de leurs cadres d'analyse et de prévision macroéconomiques pour mieux prévenir les crises à venir, et d'autre part de définir dans chaque cas, la combinaison la plus appropriée des politiques budgétaire, monétaire et macroprudentielle à mettre en œuvre. Dans ce dernier domaine, la généralisation des stress tests est encouragée.

Au nombre des stratégies de prévention des crises, il a également été retenue la nécessité pour les économies en développement, si dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables pour lesquelles elles sont par ailleurs des *pricetakers* sur les marchés internationaux des produits de base, de construire des cadres prospectifs, cohérents et flexibles de politiques économiques, avec des programmes concrets visant la diversification, la productivité et la compétitivité.

### **3.2.2.2. La promptitude des réactions des dirigeants**

Soulignant la lenteur habituelle de la réaction des décideurs de politique économique dans le monde en développement, les banques centrales ont reconnu qu'à bien des égards, les dirigeants dans cet espace n'ont pas toujours intégré le fait que la résolution d'une crise dès que ses premiers signes apparaissent et la mise en œuvre effective des politiques et réformes appropriées sont des gages incontestables de l'efficacité d'une politique d'ajustement structurel, surtout en termes en ce qui concerne le secteur financier et le marché du travail. Dans

cette perspective, il a été précisé que la réforme des institutions nationales et la modernisation des processus décisionnels en matière économique, qui ont été engagées dans plusieurs pays, doivent être poursuivies avec courage et détermination.

### 3.2.2.3. La flexibilité des politiques économiques et leur coordination

Comme sous-bassement de cette stratégie de sortie de crise en cas de choc exogène, les banques centrales ont relevé la nécessité pour les Etats au sein des unions monétaires de mettre en œuvre des politiques budgétaires contracycliques, afin de mieux contrer les chocs asymétriques. C'est ainsi qu'il a été exhibé l'expérience récente des pays de la CEMAC, dont les marges de manœuvre budgétaires ont rapidement diminué avec la chute des prix du pétrole. En effet, celle-ci est assez symptomatique de l'absence de stratégie appropriée pour gérer les excédents budgétaires en période d'expansion afin de permettre de lisser la dépense publique lorsque le cycle économique se retourne. Dans cette situation, la stratégie identifiée pour les banques centrales, notamment dans des zones monétaires hétérogènes, requiert d'adapter leurs politiques monétaire et macroprudentielle pour répondre plus efficacement aux chocs conjoncturels symétriques et contenir les risques de contagion.

Dans le même chapitre, la coordination accrue des politiques conjoncturelles et des politiques structurelles visant à contenir les effets négatifs des chocs structurels, en particulier dans des zones monétaires hétérogènes, est apparue comme l'une des voies à suivre pour répondre aux chocs asymétriques et réduire leurs effets sur les économies. Le renforcement

de cette coordination est d'autant plus indispensable que certaines banques centrales ont récemment vu leur mandat être étendu au-delà de leur mission traditionnelle de stabilité monétaire, avec quelques fois de fortes pressions sur leur indépendance.

### 3.2.2.4. La transparence des actions des responsables publics

Au moment où les marchés financiers nationaux et régionaux se développent et fournissent aux Etats des financements alternatifs non inflationnistes, la transparence des actions des responsables publics est apparue d'un grand intérêt pour les banques centrales. A cet égard, la définition d'une stratégie de communication appropriée et la transparence en matière de politique monétaire et de stabilité financière, sont essentielles notamment pour les pays ayant un environnement politique, institutionnel et juridique instable.

Il a enfin été rappelé que face à la persistance des chocs exogènes, le soutien de la communauté internationale est nécessaire pour appuyer les actions engagées par les Etats et par les banques centrales. A ce titre et au vu de leur rôle de conseiller économique et financier des Etats, et de la position centrale qu'elles occupent dans le système financier d'autre part, les banques centrales jouent un rôle déterminant dans la formalisation de ce soutien. Dans ce contexte, il est attendu des banques centrales des solutions innovantes aux défis du financement, du développement des marchés de capitaux et de la modernisation des systèmes financiers. Elles doivent accompagner les Etats dans la mise en œuvre des politiques budgétaires et des réformes structurelles adéquates, en coordination avec leur politique monétaire.



## II. Missions et Gouvernance





# 1. Missions

## 1.1. Politique monétaire

### 1.1.1. Elaboration de la politique monétaire

#### 1.1.1.1. Orientation de la politique monétaire

En 2017, la politique monétaire de la BEAC a été conduite en tenant compte de l'évolution de l'économie mondiale, des politiques monétaires des principales banques centrales et de la conjoncture sous-régionale.

Pour ce qui est de l'activité économique mondiale, le raffermissement amorcé depuis 2016 s'est poursuivi en 2017. Ainsi, la normalisation de la politique monétaire de la Fed s'est maintenue en raison des conditions favorables sur le marché du travail et de la hausse soutenue de l'activité. Cinq relèvements de taux ont été enregistrés depuis 2015, ainsi qu'une réduction du bilan de la Fed, gonflé dans le cadre du *Quantitative Easing*. En revanche, la Banque Centrale Européenne (BCE) a poursuivi les rachats d'actifs au rythme mensuel de 60 milliards d'euros et relevé son taux d'intérêt en décembre 2017.

Au Royaume-Uni, à l'issue de sa réunion du 1er novembre 2017, le Comité de Politique Monétaire de la Banque d'Angleterre (BoE) a relevé son taux directeur à 0,5 %. Par ailleurs, la BoE a maintenu à 435 milliards de livres son programme d'achats d'obligations d'Etat, et poursuivi son programme d'achats mensuels de 10 milliards de livres d'obligations d'entreprises. Au Japon enfin, lors de sa réunion du 30 octobre 2017, le Comité de Politique Monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé de laisser son taux de dépôt à court terme inchangé, à - 0,1 %.

Dans le contexte sous-régional, la politique monétaire commune a été menée dans un environnement marqué par (i) la poursuite du repli de l'activité économique, (ii) le ralentissement des pressions inflationnistes, (iii) la diminution simultanée des déficits des finances publiques et du compte courant, et (iv) la persistance de la surliquidité du système bancaire. Au total, malgré le recul des avoirs extérieurs, les risques pesant sur la stabilité monétaire ont globalement été maîtrisés. En conséquence la Banque Centrale a adopté une politique monétaire restrictive.

## **Encadré 1 : Etat d'avancement de la Réforme de la politique monétaire**

En mars 2012, la BEAC a décidé de réformer sa politique monétaire, en s'inspirant des meilleures pratiques en la matière, tout en l'adaptant aux mutations de son environnement économique.

### **I. OBJECTIFS DE LA REFORME**

La réforme de la politique monétaire de la BEAC touche les cadres institutionnel, stratégique et opérationnel.

#### **Cadre institutionnel**

Dans cette dimension, la réforme vise principalement trois objectifs :

1. compléter le cadre juridique en fixant de manière explicite l'objectif de la politique monétaire ;
2. garantir la séparation entre les responsabilités de conduite de la politique monétaire et celles se rapportant à la gestion courante de la Banque Centrale ;
3. fixer en début d'année et rendre public le calendrier de tenue des réunions des organes de décision, stratégique et opérationnel de la politique monétaire.

#### **Cadre stratégique**

Sur ce volet, la réforme devrait déboucher sur :

1. la mise en place d'un système d'information décisionnel intégré et cohérent ;
2. l'élaboration d'une liste d'indicateurs devant permettre d'évaluer les risques pesant sur la stabilité monétaire dans la CEMAC

#### **Cadre opérationnel**

Dans cette dimension, la réforme vise à :

1. assurer la cohérence et la complémentarité des instruments de politique monétaire utilisés ;
2. mettre en place un mécanisme de prévention et de gestion des crises bancaires et financières.

## II. ACTIONS REALISEES OU EN COURS DE REALISATION

	<b>Actions</b>
<b>1- Cadre institutionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de la Cellule Technique de Politique Monétaire (CTPM)</li> <li>- Création d'un Comité du Marché Monétaire (CMM)</li> </ul>
<b>2- Cadre stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarification des fondements théoriques de la politique monétaire de la BEAC</li> </ul>
<b>3- Cadre analytique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institution des enquêtes régulières sur les coûts et conditions de crédit</li> <li>- Elaboration des modèles de prévision de l'activité et des prix, de simulation des effets de la politique monétaire sur les sphères financière et réelle</li> </ul>
<b>4- Cadre opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elargissement de la gamme des actifs admis en garanties des opérations de refinancement du système bancaire</li> <li>- Institution du cadre juridique sous-régional pour les opérations de pension livrée</li> <li>- Adoption du cadre juridique sous-régional instituant le marché des titres de créances négociables dans la CEMAC</li> <li>- Elaboration d'une méthodologie et d'un applicatif permettant la construction des courbes de taux des titres publics émis dans la Sous-région</li> <li>- Développement d'un dispositif complet de collecte des statistiques, d'analyse et d'animation du marché monétaire par la BEAC</li> <li>- Rénovation des instruments de politique monétaire et des procédures d'interventions de la BEAC</li> <li>- Révision du dispositif des réserves obligatoires intégrant le principe de constitution des réserves en moyenne</li> <li>- Harmonisation et rationalisation du dispositif statistique de la BEAC relatif au système financier</li> </ul>

### 1.1.1.2. Mesures de politique monétaire

#### a) Fixation des objectifs monétaires et de crédit

Conformément à l'orientation restrictive de la politique monétaire, le volume total des objectifs de refinancement par pays de la CEMAC a été plafonné à

l'issue des sessions du Comité de Politique Monétaire (CPM) à 1 050 milliards jusqu'en mai 2017, avant d'être ramené à 942 milliards, puis à 912 milliards en juillet 2017, pour le dernier trimestre de l'année.

Par pays, les objectifs monétaires et de crédit sont présentés dans le tableau 20.

**Tableau 20 : Objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2017**

AGREGATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Équatoriale	Tchad
<b>Masse monétaire</b> (Variations annuelles)	10,8 %	14,9 %	13,0 %	- 2,4 %	- 13,6 %	25,0 %
<b>Crédit à l'économie</b> (Variations annuelles)	12,3 %	6,5 %	27,6 %	- 5,9 %	17,3 %	19,0 %
<b>Taux de couverture effective de la monétaire (en %)</b>	93,1 %	78,7 %	88,9 %	89,1 %	80,6 %	73,2 %
<b>Objectifs de refinancement</b> (en millions francs CFA)	200 000	20 000	30 000 <sup>6</sup>	80 000	192 000	240 000
<b>Pointes d'utilisation de la période<sup>7</sup></b> (en millions francs CFA)	132 649	693	30 000	73 076	127 000	189 694
<b>Taux d'utilisations</b>	66,3 %	3,5 %	100 %	91,3 %	66,1 %	79,0 %

Source : BEAC

#### b) Taux directeurs

Les taux des interventions de la BEAC ont été modifiés à trois reprises

au cours de l'année, pour se présenter comme suit au 31 décembre 2017 :

Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO)	2,95 %
Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP)	4,70 %
Taux Créditeur Minimum (TCM)	2,45 %
Taux des avances aux Trésors nationaux à l'intérieur des plafonds statutaires	2,95 %
Taux des avances aux Trésors nationaux au-delà des plafonds statutaires	7 %
Taux de Pénalité (TP) pour les établissements de crédit	7 %

Par ailleurs, au cours de l'année 2017, le CPM a maintenu inchangé la grille de

rémunération des placements publics comme indiquée dans le tableau 21.

<sup>6</sup> Au Congo, ce montant exclut la ligne de l'objectif de refinancement accordée à la BDEAC soit 150 000 millions, avec une pointe d'utilisation de 65 675 millions pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2017.

<sup>7</sup> Pointes d'utilisation du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017.

**Tableau 21 : Grille de rémunération des placements publics à la BEAC**

Type de Taux	Valeur
Taux d'intérêt sur placements publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP <sub>0</sub> )	0,40 %
Taux d'intérêt sur placements publics au titre du Mécanisme de Stabilisation des recettes budgétaires(TISPP <sub>1</sub> )	0,05 %
Taux d'intérêt sur placements publics au titre des Dépôts spéciaux(TISPP <sub>2</sub> )	0,00 %

Source : BEAC

### c) Réserves obligatoires

Lors de sa session ordinaire du 22 mars 2017, le Comité de Politique Monétaire a, par Décision n° 03/CPM/2017, fixé les coefficients et les seuils minima des éléments de l'assiette de calcul des réserves obligatoires. Cette Décision opère désormais une discrimination par volume des dépôts collectés et non plus par groupe de pays. Ainsi, les banques de la République Centrafricaine, exemptées de la constitution des réserves obligatoires depuis le 22 mai 2003, et certaines banques du Tchad, également exemptées par Décision N°002/CPM/2016 du 23 novembre 2016, sont à nouveau soumises à la constitution des réserves obligatoires.

Afin de donner plus de flexibilité

aux établissements de crédit dans la gestion de leur trésorerie et de rendre le dispositif des réserves obligatoires compatible avec la volonté de dynamiser le marché interbancaire, le CPM a fait évoluer, par Décision N°11/CPM/2017 du 02 novembre 2017, le mode de constitution des réserves obligatoires dans la CEMAC, en adoptant la méthode des moyennes mensuelles. Dès lors, les établissements de crédit assujettis ne sont plus tenus de cantonner leurs réserves obligatoires dans des comptes séquestres à la BEAC. Ils peuvent désormais disposer de ces ressources tout en s'assurant que la moyenne des soldes journaliers en compte courant pendant la période de constitution correspond au moins au montant des réserves requises à la fin de la période considérée.

## Encadré 2 : Illustration du calcul de l'assiette des réserves obligatoires

L'assiette des réserves obligatoires est la base de détermination du niveau requis de réserves à constituer par un établissement de crédit assujetti. Elle est définie à partir des exigibilités à vue et à terme transmises à fréquence décadaire par les assujettis à la BEAC.

Soit l'assujetti « i », devant constituer des réserves obligatoires à la BEAC.

Ses exigibilités à vue (en millions F.CFA) pour la période allant du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2015 sont composées des encours décadaires suivants :

$$TEC_{10}^i = 34\ 000 ; TEC_{20}^i = 29\ 000 \text{ et } TEC_{31}^i = 42\ 000$$

L'assiette des réserves obligatoires pour les exigibilités à vue s'obtient par la formule suivante :

$$\begin{aligned} AREC_i &= \frac{TEC_{10}^i + TEC_{20}^i + TEC_{31}^i}{3} \\ &= \frac{34000 + 29000 + 42000}{3} = \frac{105000}{3} = 35\ 000 \end{aligned}$$

$$AREC_i = 35\ 000 \text{ millions FCFA}$$

L'assiette des réserves obligatoires pour les exigibilités à terme est constituée des encours décadaires suivants :

$$TEM_{10}^i = 61\ 000 ; TEM_{20}^i = 92\ 000 \text{ et } TEM_{31}^i = 24\ 000$$

L'assiette de ses réserves obligatoires pour les exigibilités à terme s'obtient donc ainsi :

$$\begin{aligned} ARET_i &= \frac{TEM_{10}^i + TEM_{20}^i + TEM_{31}^i}{3} \\ &= \frac{61000 + 92000 + 24000}{3} = \frac{177000}{3} = 59\ 000 \end{aligned}$$

$$ARET_i = 59\ 000 \text{ millions FCFA}$$

Depuis juin 2017, les coefficients et les seuils minima des éléments de l'assiette

de calcul des réserves obligatoires sont fixés tel que repris dans le tableau 22.

**Tableau 22 : Coefficients et seuils minima des réserves obligatoires de la BEAC**

Assiette de calcul des réserves obligatoires	Tranche de l'assiette (en milliards de FCFA)	Coefficients applicables
Exigibilités à vue	inférieure à 16,5	0
	situées entre 16,5 et 41	3,00 %
	au-delà de 41	7,25 %
Exigibilités à terme	situées entre 12 et 23	2,00 %
	au-delà de 23	5,25 %

Source : BEAC

Au cours de l'année 2017, le taux de rémunération des réserves obligatoires est resté inchangé à 0,05 %.

S'agissant des régimes d'exemption pour la constitution des réserves obligatoires, il convient de noter que les banques dont la situation de liquidité est fragile peuvent en être exemptées. Outre cette disposition, le CPM prévoit, dans sa Décision n°02/CPM/2016 du 15 juin 2016 relative au dispositif des réserves obligatoires, une exemption, sur proposition du Gouverneur de la BEAC, pour les établissements de

crédit sous administration provisoire, restructuration spéciale ou procédure collective d'apurement du passif.

#### d) Concours de la BEAC aux Trésors Nationaux

Les avances consenties par l'Institut d'Emission aux Etats se sont établies à 2 773 milliards au 31 décembre 2017. Ces avances sont composées des encours et impayés sur les avances statutaires (2 531 milliards), des encours et impayés sur les anciens crédits consolidés (87,6 milliards) et des encours et impayés sur les avances exceptionnelles (154,6 milliards).

**Tableau 23 : Répartition des concours de la BEAC aux Trésors Nationaux**

Etats	Encours et impayés sur avances statutaires	Encours et impayés sur anciens crédits consolidés	Encours et impayés sur avances exceptionnelles (1)	Total
Cameroun	576 898	0	452	577 350
République Centrafricaine	23 472	53 002	4 653	81 126
Congo	572 000	0	452	572 452
Gabon	452 500	0	452	452 952
Guinée Equatoriale	608 704	0	452	609 156
Tchad	297 063	34 658	148 161	479 882
<b>Total</b>	<b>2 530 637</b>	<b>87 660</b>	<b>154 622</b>	<b>2 772 918</b>

(1) Y compris les avances exceptionnelles au GABAC

Source : BEAC

Il convient de signaler qu'à l'exception de l'avance exceptionnelle accordée aux Etats pour le financement du GABAC (2,9 milliards), ces concours ont été consolidés conformément aux résolutions du Comité Ministériel de l'UMAC et du Conseil d'Administration de la BEAC.

Le Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 05 août 2017, a en effet autorisé la consolidation de l'ensemble des engagements des Etats vis-à-vis de la BEAC au 31 décembre 2017, suivant les modalités ci-après :

Durée de remboursement	quatorze (14) ans
Différé d'amortissement du capital	quatre (04) ans
Périodicité de remboursement	trimestrielle
Taux d'intérêt appliqué	2 %

Au cours de la même session, le Conseil d'Administration a décidé de la

suppression définitive du financement direct des Etats de la CEMAC par la BEAC.

### 1.1.2. Mise en œuvre de la politique monétaire

Au cours de l'année 2017, l'activité du marché monétaire de la CEMAC a été marquée par (i) une baisse notable de l'encours moyen des liquidités injectées par la Banque Centrale, (ii) le maintien du gel des ponctions de liquidités, et (iii) un frémissement sur le compartiment interbancaire.

#### a) Injections de liquidités

L'encours moyen des concours de la Banque Centrale aux établissements de crédit a régressé de 13,4 %, revenant à 569,8 milliards au 31 décembre 2017. Cette baisse résulte essentiellement de l'amélioration de la situation de trésorerie de certaines banques, en lien avec l'apurement des arriérés de la dette intérieure, notamment au Cameroun et au Gabon, à la suite des appuis budgétaires reçus dans le cadre des programmes avec le FMI.

L'encours des avances consenties par la Banque Centrale aux établissements de crédit sur le Guichet A du marché monétaire a nettement diminué, reculant à 496,6 milliards au 31 décembre 2017, après 600 milliards en 2016. L'encours moyen des avances accordées sur ce Guichet, effectuées principalement par le mécanisme des appels d'offres positifs, s'est fortement réduit à 336,5 milliards au 31 décembre 2017, contre 577 milliards une année auparavant. Comparativement à l'encours moyen des tirages du début de période de référence, la répartition par pays s'est présentée comme suit au 31 décembre 2017 : Cameroun (112,7 milliards contre 171,6 milliards), République Centrafricaine (0,1 milliard contre 0,2 milliard), Congo (24,1 milliards contre 14 milliards), Gabon (50 milliards contre 67,8 milliards), Guinée Equatoriale (117

milliards contre 139,5 milliards) et Tchad (32,6 milliards contre 183,8 milliards).

Au cours de la période de référence, l'encours moyen des prises en pension a augmenté, s'élevant à 5,8 milliards, contre 0,7 milliard au 31 décembre 2016, consécutivement aux tirages des banques du Congo.

S'agissant des interventions ponctuelles, quelques concours ont été octroyés au système bancaire du Congo pour un encours moyen de 500 millions en 2017, contre un volume moyen de 13,8 milliards au 31 décembre 2016. Ces concours ont été attribués après l'atteinte de l'objectif de refinancement du pays fixé à 30 milliards en 2017.

Par ailleurs, les avances aux banques tchadiennes, transformées en avances au taux de pénalité, ont atteint 154,3 milliards au 31 décembre 2017, contre 8,5 milliards au 31 décembre 2016, en raison de l'absence de provisions au moment du remboursement et de l'insuffisance des facultés d'avances dans certains cas.

L'encours moyen des concours accordés par la Banque Centrale sur le Guichet B (réservé au refinancement des crédits d'investissements productifs) a progressé, atteignant 62,2 milliards au 31 décembre 2017, contre 46 milliards au 31 décembre 2016. La quasi-totalité de ces concours (61,7 milliards) a été consentie à la BDEAC.

En outre, en application de la Décision n°03/CPM/2017 du 22 mai 2017, des avances d'un montant moyen de 11 milliards au 31 décembre 2017 ont été octroyées au système bancaire du Tchad au titre de l'apport de liquidité d'urgence (ALU). Ce type de concours est consenti aux établissements de crédit solvables qui font face à des difficultés temporaires de liquidité.

### Encadré 3 : Apport de liquidité d'urgence de la BEAC

L'apport de liquidité d'urgence consiste, pour une banque centrale, à fournir volontairement, de façon discrétionnaire et exceptionnelle, de la liquidité à une banque jugée solvable par le superviseur, pour lui permettre de faire face à de graves tensions temporaires de liquidité pouvant affecter la stabilité financière.

Cet instrument n'est déclenché que lorsque l'institution financière en difficulté a épuisé toutes ses possibilités de financement et ne dispose plus d'actifs financiers éligibles au refinancement classique de la Banque Centrale. Par ailleurs, la fourniture de la liquidité d'urgence doit en principe permettre à l'institution financière bénéficiaire de retrouver une situation de liquidité normale.

Le cadre juridique d'apport de liquidité d'urgence par la BEAC aux établissements de crédit envisagé est constitué d'un projet de Décision du CPM portant dispositif général et d'un projet de modèle d'accord-cadre à adopter respectivement par le Comité de Politique Monétaire et le Conseil d'Administration. Dans l'ensemble, le dispositif d'apport de liquidité d'urgence par la BEAC aux établissements de crédit comprend :

- un cadre juridique fixant les principes et définissant les règles et procédures relatifs à l'apport de liquidité d'urgence ;
- une procédure allégée d'évaluation des garanties du refinancement des établissements de crédit en crise de liquidité ;
- un système de reporting adéquat.

Aucune opération de ponction de liquidités n'a été effectuée par la Banque Centrale en 2017.

total des transactions atteignant 309 milliards, contre 30,4 milliards en 2016.

#### b) Marché interbancaire

Au cours de l'année 2017, le compartiment interbancaire a enregistré un regain d'activités, le montant

Ces opérations à caractère national et sous-régional ont été pratiquées avec des taux d'intérêt compris entre 2,45 % et 8,5 %, pour des durées comprises entre un jour et un an.

**Tableau 24 : Taux interbancaires dans la CEMAC, l'UEMOA et la Zone Euro**

(en moyenne annuelle)

Taux (en %)	2013	2014	2015	2016	2017
<b>TIMP CEMAC</b>	4,42	5,00	4,12	5,00	
<b>TIMP CEMAC</b> (à 1 semaine)	-	-	-	-	3,30
<b>TIMP CEMAC</b> (à 2 semaines)	-	-	-	-	3,06
<b>TIMP CEMAC</b> (à 1 mois)	-	-	-	-	4,29
<b>TIMP UEMOA</b> (au jour le jour)	3,83	3,23	3,65	5,16	4,63
<b>TIMP UEMOA</b> (à 3 mois)	5,27	5,04	4,33	4,14	5,36
<b>EONIA</b> <sup>8</sup> (au jour le jour)	0,091	0,094	- 0,108	- 0,329	- 0,355
<b>EURIBOR</b> (à 3 mois) <sup>9</sup>	0,221	0,209	- 0,020	- 0,079	- 0,329

Sources : BEAC, BCEAO, BDF.

<sup>8</sup> EONIA : Euro Overnight Index Average ou taux au jour le jour des échanges réalisés sur le marché interbancaire de la Zone Euro.

<sup>9</sup> EURIBOR : Euro Interbank Offered Rate : moyenne arithmétique des taux auxquels les banques sont disposées à prêter de l'argent sur le marché interbancaire pour les échéances de un à douze mois.

## 1.2. Emission monétaire

### 1.2.1. Encaisses et circulation fiduciaire

Le niveau moyen des encaisses (signes monétaires émis et non émis) détenues par la Banque Centrale en 2017 s'est élevé à 6 821,4 milliards, contre 7 510,4 milliards en 2016.

Au 31 décembre 2017, le montant des billets et pièces en circulation hors de la Banque Centrale, tous pays confondus, s'est situé à 2 863,3 milliards, contre 2 882,3 milliards au 31 décembre 2016.

Une analyse par pays a mis en évidence une hausse des billets et monnaies en circulation en République Centrafricaine (+ 14,5 %) et au Cameroun (+ 5,3 %), et une baisse au Congo (- 11,2 %), au Gabon (- 6,0 %), en Guinée Equatoriale (- 1,8 %) et au Tchad (- 0,7 %).

En 2017, le taux de couverture de la circulation fiduciaire par les encaisses a reculé à 253,1 %, contre 271,8 % un an plus tôt.

Le montant des versements des billets et pièces est ressorti à 5 965 milliards en 2017, contre 5 268 milliards en 2016. Les évolutions suivantes ont été enregistrées dans les Etats membres : Guinée Equatoriale (+ 80,9 %), République Centrafricaine (+ 57,1 %), Cameroun (+ 24,4 %), Gabon (+ 3,4 %), Congo (- 1,4 %) et Tchad (- 3,7 %).

Les prélèvements des billets et pièces ont été de 5 820 milliards en 2017, contre 5 164 milliards en 2016. Par pays, les évolutions suivantes ont été constatées : Guinée Equatoriale (+ 46,6 %), République Centrafricaine (+ 43,7 %), Cameroun (+ 22,4 %), Congo (+ 6,7 %), Gabon (+ 2,3 %) et Tchad (- 14,4 %).

### 1.2.2. Activités des salles de tri

Toutes dénominations confondues, le nombre total des billets triés par Etat et en qualité s'est élevé à 1 077 milliards, soit une augmentation du tri de 6,1 % par rapport à 2016.

Les opérations de tri Etat ont généré 59,18 millions de billets déplacés en 2017, contre 51,4 millions de coupures en 2016.

Le volume des billets triés en qualité s'est établi à 1 018 millions de coupures en 2017, contre 964 millions en 2016. A l'issue du tri en qualité, 525 millions de billets valides ont été produits, contre 493 millions de billets usés, soit un taux moyen de récupération des billets de retour de circulation de 51,6 % en 2017, contre 49,0 % en 2016.

Sur la même période, la valeur des billets triés en qualité s'est établie à 6,33 milliards en 2017, contre 5,94 milliards en 2016. A l'issue du tri en qualité, 4,36 milliards de billets valides ont été produits, contre 1,97 milliards de billets usés, soit un taux moyen de récupération des billets de retour de circulation de 64,7 % en 2017, contre 60,9 % en 2016.

Au 31 décembre 2017, le stock des billets exportés hors de leur territoire d'origine s'est élevé à 300 milliards en valeur faciale, contre 509 milliards à fin 2016, réparti comme suit : Guinée Equatoriale (29,3 %), Gabon (28,4 %), République Centrafricaine (15,2 %), Congo (14,3 %), Cameroun (6,8 %) et Tchad (5,9 %).

Les flux de billets exportés hors de leur territoire d'origine ont évolué de la manière suivante : Cameroun (81,0 %), Tchad (8,9 %), Congo (4,6 %), Guinée Equatoriale (3,2 %), Gabon (1,8 %) et République Centrafricaine (0,4 %).

## 1.. Gestion des réserves de change

Les réserves de change de la BEAC sont placées dans le Compte d'Opérations auprès de l'Agence France Trésor et hors du Compte d'Opérations auprès des correspondants, des contreparties et des dépositaires.

### 1.3.1. Position de Change

Au 31 décembre 2017, les réserves de change de la BEAC ont augmenté de 4,5 %, pour s'établir à 3 253,06 milliards (4,96 milliards EUR). Les avoirs extérieurs à vue (billets étrangers, correspondants hors Zone d'émission et avoirs au Trésor Français) sont ressortis à 2 709,48 milliards à fin décembre 2017, contre 1 278,88 milliards un an plus tôt. Les autres avoirs extérieurs gérés par la Salle des Marchés de la BEAC ont baissé de 86,2 %, reculant à 203,48 milliards à fin décembre 2017. Ces variations ont résulté des cessions partielles du portefeuille titres, la trésorerie dégagée ayant été affectée dans les avoirs extérieurs à vue. Le stock d'or est resté inchangé à 201 865,777 onces. Les avoirs en DTS ont diminué de 14,6 %, pour se fixer à 161,86 milliards à fin décembre 2017. Quant à la position en tranche de réserve, elle a augmenté de 61,2 %, pour se situer à 36,05 milliards.

### 1.3.2. Résultats de la Salle des Marchés

En 2017, le rendement financier intermédiaire et le rendement comptable des activités de la Salle des Marchés se sont tous deux établis à 31,3 %, contre 15,0 % un an plus tôt.

Les résultats nets sur titres ont représenté 97,3 % de la marge financière sur les opérations de placement. Ils ont enregistré une baisse de 36,8 % et sont ressortis à 117,53 milliards. L'exercice 2017 a été marqué par les cessions partielles du portefeuille d'investissement.

Le montant nominal moyen mensuel en titres s'est ainsi situé à 401,28 milliards en 2017, contre 1 879,45 milliards en 2016.

Le total des intérêts perçus sur les comptes à vue et sur le compte principal à la Banque de France s'est établi à 27,36 millions, contre - 19,7 millions en 2016. Cette hausse est portée notamment par les rémunérations sur les comptes à vue en dollar américain.

Les résultats sur les opérations de change se sont inscrits en forte baisse à - 944 550, contre 404 819 un an plus tôt, consécutivement à la diminution des prises de position pour compte propre.

Le solde des autres produits et charges s'est élevé à 3,24 milliards en 2017, contre 1,09 milliard en 2016. Les autres produits, d'une valeur totale de 3,45 milliards, sont constitués des commissions perçues sur les transferts reçus. Les autres charges, d'une valeur totale de 211,61 millions sont constituées de divers frais (SWIFT, transactions, gestion de comptes...) et des agios payés par la Salle des Marchés.

Le résultat comptable et la marge financière se sont situés respectivement à 120,75 milliards et 120,80 milliards pour l'exercice 2017, contre 272,18 milliards et 272,22 milliards en 2016. Les pertes latentes se sont élevées à 41,82 millions sensiblement au même niveau qu'en 2016. Au total, le résultat financier a régressé à 120,75 milliards, contre 272,18 milliards un an plus tôt.

### 1.3.3. Gestion des risques

Un nouveau cadre de gestion des réserves de change et des risques afférents a été adopté en 2017 par les organes de supervision de la BEAC. Celui-ci s'articule autour de la définition et de l'encadrement des risques de contreparties / crédit, de marché, de liquidité et opérationnels.

#### Encadré 4 : Dispositif d'encadrement des risques gérés par la salle des Marchés

##### A – Risque de crédit / contrepartie

Dans le cadre de la nouvelle politique d'investissement, le Conseil d'Administration a la responsabilité de définir les seuils de notation requis pour les contreparties et les émetteurs de titres. Le choix des émetteurs hors Zone Euro est dévolu au Conseil d'Administration et celui des émetteurs de la Zone Euro est du ressort du Gouvernement de la Banque. Ce dernier a également établi de nouvelles limites individuelles de crédit pour toutes les contreparties, tous les émetteurs et tous les dépositaires.

Le rating minimal pour l'encadrement du risque de crédit pour les opérations de marché et les titres éligibles à court terme, jusqu'à un an de maturité, doit être équivalent à une note de qualité moyenne inférieure attribuée par au moins l'une des trois principales agences de notation, à savoir : une note minimale de P- 3 pour *Moody's*, A- 3 pour *Standard & Poor's* et F3 pour *Fitch Ratings*.

S'agissant de l'encadrement du risque de crédit à long terme, le rating minimal exigible pour les opérations de marché et les titres éligibles à long terme équivaut à une note de qualité moyenne supérieure attribuée par au moins l'une des trois principales agences de notation, à savoir une note minimale de A3 pour *Moody's* et A- pour *Standard & Poor's* et pour *Fitch Ratings*.

##### B – Risque de marché

L'évaluation du risque de marché repose sur la combinaison de trois indicateurs qui donnent lieu à un encadrement par des limites :

- le *benchmark devises* pour l'allocation stratégique des réserves de change dans les différentes devises autorisées : EUR, USD, GBP et CHF ;
- la *duration cible* pour limiter la sensibilité du portefeuille titres au risque de taux ;
- le *benchmark placement* pour fixer la liquidité des portefeuilles gérés par la SDM entre les dépôts monétaires, l'encaisse-or, les titres obligataires et la trésorerie.

##### C – Risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels se base sur les référentiels en vigueur validés et le code de déontologie. Ces documents permettent d'encadrer les principaux risques qui sont : le risque de fraude interne, le risque juridique, le risque lié aux procédures et à l'organisation et le risque lié au système d'information. Sur l'année 2017, ces différents risques ont été recensés et gérés conformément aux procédures en vigueur.

#### 1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement

Au 31 décembre 2017, la place financière de la CEMAC comptait 70 participants au Système de Gros Montant Automatisé (SYGMA) et 68 au Système de Télécompensation en Afrique Centrale (SYSTAC), incluant les six Directions

Nationales de la BEAC et cinq Trésors nationaux (Cameroun, Gabon, Congo, Guinée Equatoriale et Tchad). Les échanges se sont déroulés avec succès sur l'ensemble de la Zone d'Emission.

L'évolution des opérations en 2017, en volume et en valeur, sur SYGMA et SYSTAC est résumée dans le tableau 25.

**Tableau 25 : Evolution des transactions sur les systèmes et moyens de paiement**

	SYGMA		SYSTAC		Total	
	Volume	Valeur (en milliard)	Volume	Valeur (en milliard)	Volume	Valeur (en milliard)
<b>2016</b>	192 918	98 671,55	7 581 451	11 780,32	7 774 369	110 451,87
<b>2017</b>	203 476	105 541,06	8 136 938	11 824 ,61	8 340 414	117 366,06
<b>Variation (en % )</b>	5,47	6,96	7,33	0,38	7,28	6,26

Source : BEAC

Concernant les opérations effectuées via le système SWIFT au cours de l'année 2017, les Directions Nationales de la BEAC ont émis 8 013 ordres, pour un montant de 2 852,9 milliards, et reçu 3 144 transferts, pour une valeur de 3 105,1 milliards. Aux Services Centraux de la BEAC, la valeur globale des transactions traitées en 2017 est ressortie à 26,9 milliards pour les transferts émis et 6,7 milliards pour les transferts reçus.

S'agissant du secteur de la monnaie électronique, les principaux instruments utilisés dans la CEMAC sont le Mobile Money et les cartes prépayées.

Au 31 décembre 2017, il a été dénombré 19 banques autorisées à exercer l'activité d'émission de monnaie électro-

nique, 39 731 distributeurs de services à travers la CEMAC, contre 32 551 à la fin de l'année 2016.

Le nombre de souscripteurs aux produits de monnaie électronique (porteurs) a considérablement évolué. Il est passé de 12,6 millions d'inscrits à la fin de l'année 2016, à 16 millions au 31 décembre 2017.

Sur la même période, l'activité de la monnaie électronique a enregistré 303 266 265 transactions contre 97 836 317 pour toute l'année 2016, tandis que la valeur globale de ces opérations qui s'élevaient à 1 631 milliards en 2016 a déjà dépassé 4 700 milliards au 31 décembre 2017. Le *Mobile Money* représente 96 % de cette valeur.

A propos de la surveillance des systèmes exploités par la BEAC (SYGMA, SYSTAC, SWIFT), cette activité s'est traduite par :

- des contrôles sur pièces, à partir des rapports mensuels d'exploitation transmis par les établissements assujettis ;
- des contrôles sur place, à l'occasion d'enquêtes conduites par le

Comité Technique dans les locaux des participants.

La situation en 2017 du reporting mensuel des assujettis par pays est présentée dans le tableau 26. L'analyse des résultats observés met en exergue des taux de réponse annuels plus élevés au Cameroun et au Tchad que dans les autres pays de la Sous-région.

**Tableau 26 : Situation en 2017 sur les reporting mensuels des assujettis.**

Pays	Taux de réponses en 2017		
	Attendus	Reçus	%
<b>Cameroun</b>	216	85	39,4
<b>République Centrafricaine</b>	60	14	23,3
<b>Congo</b>	192	19	9,9
<b>Gabon</b>	144	26	18,1
<b>Guinée Equatoriale</b>	84	18	21,4
<b>Tchad</b>	120	48	40,0
<b>CEMAC</b>	<b>816</b>	<b>210</b>	<b>25,7</b>

Source : BEAC

Sur les incidents déclarés, 80 % concernent SYSTAC, 5 % SYGMA, 5 % SWIFT et 10 % les RESEAUX.

Par ailleurs :

- 40 % de dysfonctionnements SYSTAC déclarés ont été résolus et 60 % restent non résolus et en cours de résolution (dont 40 % de la responsabilité des participants et 10 % de celle de la BEAC) ;
- 80 % de dysfonctionnements SYGMA déclarés ont été résolus et 20 % restent non résolus et en cours de résolution (dont 15 % de la responsabilité des participants et 5 % de celle de la BEAC) ;

- 100 % de dysfonctionnements SWIFT déclarés ont été résolus ;

- 40 % des dysfonctionnements RESEAUX ont été résolus et 60 % restent non résolus et en cours de résolution (dont 55 % de la responsabilité des participants et des APEC, et 5 % de celle de la BEAC).

Les premiers contrôles sur place ont été effectués d'octobre à décembre 2017 auprès de tous les Participants du Cameroun, y compris les Services Centraux et la Direction Nationale de la BEAC à Yaoundé. Ils ont consisté à parcourir, en présence du participant, les points de contrôle contenus dans le référentiel de surveillance de chaque

système actif (SYSTAC, SYGMA, SWIFT et RESEAU).

Il ressort de ces contrôles que le risque opérationnel a été le plus fréquent dans l'exploitation des systèmes de paiement et le niveau de criticité sensible a prédominé. Une attention particulière a été portée sur les risques de niveaux critique et majeur eu égard à leur impact sur la confiance des utilisateurs des systèmes de paiement, l'image des participants et la stabilité financière.

Par ailleurs, des missions de contrôle de vraisemblance sur les opérations de transferts ordonnées par les banques du Cameroun, du Congo et de la Guinée Equatoriale ont été réalisées.

## 1.5. Stabilité financière

En 2017, la stabilité du système financier de la Sous-région a continué de pâtir du contexte macroéconomique difficile et du climat des affaires peu attractif aux investissements.

## 1.5.1. Système bancaire et microfinance

### 1.5.1.1. Situation du système bancaire

Le système bancaire de la CEMAC comptait 52 banques en activité à fin 2017, réparties comme suit : Cameroun (15), République Centrafricaine (4), Congo (11), Gabon (8), Guinée Equatoriale (5) et Tchad (9).

#### 1.5.1.1.1. Situation bilancielle

##### a) Evolution des principaux agrégats

Le total agrégé des bilans bancaires s'est établi à 12 685 milliards, en régression de 3 % par rapport au niveau de 2016. Cette évolution est perceptible dans l'ensemble des pays de la CEMAC, à l'exception du Cameroun et de la République Centrafricaine où des augmentations respectives de 5,1 % et 9,5 % ont été relevées. L'activité des banques a ainsi reculé au Gabon (- 12,9 %), au Congo (- 9,9 %), au Tchad (- 3,2%) et en Guinée Equatoriale (- 2,9 %).

**Tableau 27 : Evolution de la situation bilancielle**  
( en millions de FCFA)

	31/12/2015	31/12/2016	30/06/2017	30/09/2017	31/12/2017
<b>DEPOTS DE LA CLIENTELE</b>	9 857 283	9 426 115	9 201 157	9 253 384	9 339 476
<b>CREDITS BRUTS</b>	8 106 788	8 503 793	8 487 323	8 407 892	8 465 529
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	1 016 165	1 267 407	1 451 470	1 476 570	1 446 874
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE LA CLIENTELE</b>	593 486	716 844	778 066	785 987	843 170
<b>CREDITS NETS</b>	7 513 302	7 786 949	7 709 257	7 621 905	7 622 359
<b>CAPITAUX PERMANENTS</b>	1 416 752	1 478 180	1 482 447	1 561 208	1 534 303
<b>VALEURS IMMOBILISEES</b>	832 822	1 027 706	1 230 369	1 187 255	1 110 788
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	163 582	110 399	147 893	144 826	174 368
<b>EXCEDENT / DEFICIT DE TRESORERIE</b>	3 092 064	2 200 017	1 891 813	2 149 728	2 312 568
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>1 853 538</b>	<b>13 074 116</b>	<b>12 713 066</b>	<b>12 676 974</b>	<b>12 685 060</b>

Source : COBAC

## b) Evolution des opérations avec la clientèle

### • Les ressources collectées

Les **dépôts collectés** se sont situés à 9 339 milliards (73,6 % du total du bilan), en recul de 86 milliards par rapport à 2016. Cette tendance baissière a été observée au Congo (- 9,9 %), au Gabon (- 10,4 %), en Guinée Equatoriale (- 2,3 %) et au Tchad (- 8,5 %). En revanche, au Cameroun et en République Centrafricaine, des hausses respectives de 9,6 % et 9,3 % ont été enregistrées.

Les **ressources à vue** (y compris les comptes d'épargne sur livret) ont diminué de 2,0 % par rapport à décembre 2016, pour se fixer à 6 851 milliards. Elles ont représenté 73,4 % des dépôts collectés, contre 74,1 % douze mois plus tôt.

Les **ressources à terme** collectées auprès de la clientèle (constituées des comptes à terme et des comptes de dépôts à régime spécial notamment des bons de caisse) sont ressorties à 2 013 milliards, soit 21,6 % du total des dépôts, comme à fin décembre 2016.

**Tableau 28 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de déposant**  
( en millions de FCFA)

	31/12/2015	31/12/2016	31/01/2017	31/07/2017	31/10/2017	31/12/2017
Dépôts publics	7 411 820	1 273 017	1 320 119	1 284 914	1 266 870	1 228 561
Dépôts des entreprises publiques	1 761 472	538 734	519 210	559 430	501 742	456 169
Dépôts privés	279 109	6 947 541	6 927 867	6 684 653	6 800 153	6 960 312
Dépôts des non - résidents	380 194	268 012	259 275	233 007	246 035	219 213
Dépôts non ventilés	25 116	398 812	403 369	446 613	452 988	475 222
<b>TOTAL</b>	<b>9 857 71</b>	<b>9 426 11 5</b>	<b>9 429 839</b>	<b>9 208 622</b>	<b>9 267 786</b>	<b>9 339 476</b>

Source : COBAC

**Tableau 29 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de compte**  
( en millions de FCFA)

	31/12/2015	31/12/2016	31/01/2017	31/07/2017	31/10/2017	31/12/2017
<b>Comptes à vue</b>	7 411 820	6 989 438	7 016 257	6 751 201	6 860 471	6 851 119
<b>Comptes à terme</b>	1 761 472	1 729 11 0	1 699 227	1 686 463	1 630 556	1 680 697
<b>Comptes de dépôts à régime spécial</b>	279 109	308 755	310 986	324 345	323 771	332 438
<b>Autres comptes</b>	380 194	370 045	378 599	410 087	405 583	441 126
<b>Dettes rattachées</b>	23 116	28 767	24 770	36 526	47 405	34 096
<b>TOTAL</b>	<b>9 857 711</b>	<b>9 426 11 5</b>	<b>9 429 839</b>	<b>9 208 622</b>	<b>9 267 786</b>	<b>9 339 476</b>

Source : COBAC

• *Les crédits distribués*

Les **crédits bruts à la clientèle** se sont situés à 8 465 milliards, en recul de 38 milliards comparés à leur niveau de décembre 2016. Cette tendance a été observée dans presque tous les pays de la CEMAC, à l'exception du Cameroun et de la Guinée Equatoriale où les crédits ont été en hausse de 4,9% et 2,8 % respectivement.

Les *crédits au secteur privé* se sont élevés à 6 568 milliards, représentant 77,6 % du total des crédits bruts, contre 78,4 % douze mois plus tôt. Ils ont régressé de 103 milliards, par rapport à leur niveau de décembre 2016.

Les *crédits aux administrations publiques* sont ressortis à 831 milliards, soit 9,8 % du total des crédits bruts, contre 8,3 % en décembre 2016. Ils se sont accrus de 127 milliards, comparés à leur niveau de décembre 2016.

Les *crédits aux entreprises publiques* ont reculé à 354 milliards, soit 4,2 % du total des crédits distribués, contre 4,7 % douze mois plus tôt, en contraction de 49 milliards, comparés à la situation de décembre 2016.

Les *crédits aux non-résidents* se sont fixés à 510 milliards, correspondant à 6,0 % du total des crédits bruts, contre 6,7% au 31 décembre 2016. Ils ont diminué de 10,8 % d'une année à l'autre.

**Tableau 30 : Evolution des crédits bruts par type de bénéficiaire  
au 31 décembre 2017  
( en millions de FCFA)**

	31/12/2015	31/12/2016	30/06/2017	30/09/2017	30/11/2017	31/12/2017
<b>Crédits à l'Etat</b>	510 842	703 532	734 167	788 800	794 564	831 496
<b>Crédits aux entreprises publiques</b>	372 868	402 268	380 560	374 349	355 875	354 445
<b>Crédits au secteur privé</b>	6 425 677	6 670 879	6 659 283	6 531 352	6 589 440	6 567 815
<b>Crédits aux non-résidents</b>	597 626	572 349	538 057	533 653	510 165	510 052
<b>Encours financier des opérations de crédit-bail</b>	92 694	71 931	69 415	70 239	70 648	78 405
<b>Autres créances (valeurs non imputées)</b>	107 071	82 834	105 837	109 501	130 158	123 319
<b>TOTAL CREDITS BRUTS</b>	<b>8 106 788</b>	<b>8 503 793</b>	<b>8 487 323</b>	<b>8 407 892</b>	<b>8 450 851</b>	<b>8 465 529</b>

Source : COBAC

Les **créances en souffrance (créances impayées, créances immobilisées et créances douteuses)** ont atteint 1 421 milliards, contre 1 267 milliards à fin décembre 2016. Elles ont représenté 17,1 % des crédits bruts, contre 14,9 % douze mois auparavant. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est dégradée, en comparaison avec la situation qui prévalait en décembre 2016.

Les **créances douteuses** ont représenté la part la plus importante des créances en souffrance, soit 64,5 % en 2017, contre 65,5 % un an plus tôt. Elles se sont établies à 933 milliards, contre 830 milliards l'année précédente, et ont représenté 11 % des crédits bruts, contre 9,8 % douze mois auparavant.

Les **provisions pour dépréciation des comptes clientèle** sont en diminution de 17,6 %, à 843 milliards. En consé-

quence, les crédits nets se sont fixés à 7 622 milliards (60,1 % du total du bilan), soit une variation de - 2,1 %. Le taux de couverture des créances douteuses par les provisions s'est situé à 90,3 %, contre 86,4 % douze mois plus tôt.

La **couverture des crédits par les dépôts** s'est établie à 110,3 % (contre 110,8 % en décembre 2016). Les opérations avec la clientèle ont ainsi dégagé un excédent de ressources de 1 717 milliards, contre 1 639 milliards un an plus tôt.

Les banques de la CEMAC ont enregistré un excédent de capitaux permanents de 423 milliards par rapport aux valeurs immobilisées, après 451 milliards à fin décembre 2016.

L'**excédent de trésorerie** est ressorti à 2 313 milliards (13,8 % du total du bilan), en augmentation de 28,5 % par

rapport à la situation observée un an auparavant.

### c) Evolution des opérations de trésorerie

Les ressources de trésorerie se sont fixées à 1 318 milliards en 2017, contre 1 722 milliards en 2016. Elles sont constituées de ressources à terme à concurrence de 70,5 % et de ressources à vue à hauteur de 29,2 %. Leurs parts respectives étaient de 75,5 % et de 24,2 % en décembre 2016.

Les emplois de trésorerie sont ressortis à 3 631 milliards, dont 14,2 % d'emplois à terme et 59,2 % d'emplois à vue (y compris l'encaisse). En décembre 2016, les emplois de trésorerie s'élevaient à 3 922 milliards, dont 25,8 % d'emplois à terme et 44,3 % d'emplois à vue.

En ce qui concerne les opérations avec la BEAC, elles ont été marquées par un placement net des banques primaires de 914 milliards. Le solde de ces opérations s'est accru de 219,9 % par rapport au niveau atteint l'année précédente.

**Tableau 31 : Evolution des opérations avec la BEAC**  
( en millions de FCFA)

	31/12/2015	31/12/2016	30/06/2017	30/09/2017	30/11/2017	31/12/2017
<b>+ BEAC Compte-courant débiteur</b>	1 415 073	994 184	696 579	1 009 504	1 174 787	1 360 274
<b>+ Placements à la BEAC</b>	90 364	32 650	34 804	38 496	37 755	39
<b>- BEAC Compte-courant créditeur</b>	10 490	15 699	20 163	13 185	10 734	6 284
<b>- Refinancement BEAC</b>	259 217	725 401	620 671	443 459	530 845	439 857
<b>SOLDE DES OPERATIONS AVEC LA BEAC</b>	<b>1 235 730</b>	<b>285 734</b>	<b>90 549</b>	<b>591 356</b>	<b>670 963</b>	<b>914 172</b>

Source : COBAC

**Tableau 32 : Evolution des opérations avec les correspondants associés**  
( en millions de FCFA)

	31/12/2015	31/12/2016	31/01/2017	31/07/2017	31/10/2017	31/12/2017
<b>+ Comptes à vue débiteurs</b>	242 681	21 4 71 6	196 100	210 907	203 451	286 081
<b>+ Prêts et comptes à terme</b>	250 001	41 0 998	372 023	332 556	350 009	349 847
<b>- Comptes à vue créditeurs</b>	188 550	1 62 098	151 394	189 845	210 403	186 698
<b>- Emprunts et comptes à terme</b>	141 500	339 771	301 086	277 657	280 010	264 815
<b>SOLDE CORRESPONDANTS ASSOCIES</b>	<b>162 632</b>	<b>1 23 845</b>	<b>115 643</b>	<b>75 961</b>	<b>63 047</b>	<b>184 415</b>

Source : COBAC

**Tableau 33 : Evolution des opérations avec les correspondants non-associés**  
(en millions de FCFA)

	31/12/2015	31/01/2016	31/01/2017	31/07/2017	31/10/2017	31/12/2017
+ Comptes à vue débiteurs	231 679	1 79 632	138 663	182 953	177 974	188 159
+ Prêts et comptes à terme	63 025	84 454	78 623	125 524	90 947	95 620
- Comptes à vue créditeurs	273 716	239 076	202 322	180 239	196 838	190 994
- Emprunts et comptes à terme	213 311	207 306	212 662	252 670	227 105	208 908
<b>SOLDE CORRESPONDANTS NON-ASSOCIES</b>	<b>- 192 323</b>	<b>- 182 296</b>	<b>- 197 698</b>	<b>- 124 432</b>	<b>- 155 022</b>	<b>- 116 123</b>

Source : COBAC

#### 1.5.1.1.2. Situation au regard du dispositif prudentiel

Au plan prudentiel, sur la base des états des 51 banques ayant déclaré leur situation au 31 décembre 2017, il a été relevé ce qui suit :

- **45 banques** sont en conformité avec les dispositions relatives à la représentation du capital minimum (contre 36 banques l'année précédente) ;
- **45 banques**, banques ont enregistré un ratio de couverture des risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum de 8 % (contre 44 l'année précédente) ;
- **45 banques** ont respecté la limite globale de l'octuple des fonds propres nets pour la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres (comme l'année précédente), et **30 banques** se sont conformées à la limite individuelle de risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire pour un montant maximum de 45 % de leurs fonds propres nets (contre 37 banques l'année précédente) ;
- **40 banques** ont présenté un ratio de couverture des immobilisations par les ressources permanentes supérieur ou égal au minimum de 100 % (contre 39 l'année précédente) ;
- **40 banques** ont affiché un rapport de liquidité supérieur ou égal au minimum réglementaire de 100 % (comme en 2016) ;
- **41 banques** sont parvenues à financer à hauteur de 50 % au moins (seuil réglementaire) leurs emplois à plus de cinq

ans de durée résiduelle par des ressources permanentes (contre 41 l'année précédente) ;

- **42 banques** ont maintenu la somme des engagements sur

leurs actionnaires, administrateurs et dirigeants, ainsi que sur leur personnel en-dessous du plafond réglementaire de 15 % des fonds propres nets (contre 41 l'année précédente).

**Tableau 34 : Nombre de banques en conformité avec les normes prudentielles**  
(en millions de FCFA)

Norme prudentielle	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
Représentation du Capital minimum	34	36	45
Couverture des risques	44	44	45
Plafond global des risques	44	45	45
Plafond individuel des risques	38	37	30
Couverture des immobilisations	37	39	40
Rapport de liquidité	42	40	40
Coefficient de transformation	40	41	41
Engagements sur les apparentés	35	41	42
Adéquation des fonds propres	23	25	28
<b>Nombre total de banques ayant déclaré leur situation</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>51</b>

Source : COBAC

Au total, 28 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour respecter l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat (contre 25 l'année précédente). Les normes prudentielles respectées par le plus grand nombre d'établissements ont été celles se rapportant à la limitation de la somme des grands risques, à la couverture des risques par les fonds propres nets et à la représentation du capital minimum. La norme relative à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire a constitué celle à l'égard de laquelle l'on a observé le plus grand nombre de banques en infraction.

#### 1.5.1.2. Situation du secteur de la microfinance

Au 31 décembre 2017, le secteur de la microfinance de la CEMAC comptait 857<sup>10</sup> établissements ayant reçu l'avis conforme de la COBAC, répartis entre le Cameroun (547 EMF), la République Centrafricaine (24 EMF), le Congo (68 EMF), le Gabon (16 EMF), la Guinée équatoriale (04 EMF) et le Tchad (198 EMF). Le tableau 35 donne la répartition par pays du nombre d'établissements ayant reçu l'avis conforme de la COBAC au 30 septembre 2017.

**Tableau 35 : Évolution du nombre d'avis conformes entre décembre 2013 et décembre 2017**  
(en millions de FCFA)

Pays/années	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	510	512	516	412	547
République Centrafricaine	24	24	24	19	24
Congo	64	64	67	71	68
Gabon	10	10	12	13	16
Guinée équatoriale	1	2	3	3	4
Tchad	176	196	197	139	198
<b>Total</b>	<b>785</b>	<b>808</b>	<b>819</b>	<b>657</b>	<b>857</b>

Source : COBAC.

La répartition par pays et par catégorie du nombre d'établissements ayant reçu l'avis

conforme de la COBAC à fin septembre 2017 est présentée dans le tableau 36.

**Tableau 36 : Situation du nombre d'avis conformes par catégorie et par pays au 31 décembre 2017**  
(en millions de FCFA)

Catégories	Pays						Total CEMAC
	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	
<b>1<sup>ère</sup> catégorie</b>	<b>492</b>	<b>21</b>	<b>55</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>193</b>	<b>767</b>
-Indépendants	199	5	21	5	1	13	244
-Réseaux	293	16	34	-	-	180	523
<b>2<sup>ème</sup> catégorie</b>	<b>51</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>83</b>
<b>3<sup>ème</sup> catégorie</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>
<b>Total</b>	<b>547</b>	<b>24</b>	<b>68</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>198</b>	<b>857</b>

Source : COBAC.

<sup>10</sup> Il convient de relever que sur les 857 avis conformes octroyés, moins de 700 établissements sont effectivement en activité au 30 septembre 2017, suite aux nombreuses mises en liquidation ou aux diverses cessations d'activité enregistrées.

Les principaux agrégats de l'activité des EMF de la CEMAC se sont présentés comme suit à fin septembre 2017 :

- un total de bilan de 894 milliards ;
- des crédits bruts de 450,5 milliards, constitués principalement des crédits à court terme ;
- des dépôts de la clientèle de 675,8 milliards, majoritairement composés de dépôts à vue ;
- une qualité du portefeuille de crédits caractérisée par des créances en souffrance évaluées à 64,4 milliards, représentant 14,2 % des crédits bruts ;
- un excédent de trésorerie de 317,2 milliards.

### 1.5.1.2.1. Evolution de l'activité et taux d'intérêts pratiqués

#### *i) Produits et services financiers offerts*

Les produits financiers offerts ont principalement porté sur la collecte de l'épargne et l'octroi des crédits. S'agissant des services financiers, ils sont essentiellement composés des opérations de transfert d'argent et de façon encore marginale, du change manuel.

Par ailleurs, la majorité des EMF est de plus en plus attirée par les nombreuses opportunités offertes par les produits et services de monnaie électronique.

**Tableau 37 : Évolution de la situation bilancielle des EMF**  
(en millions de FCFA)

	31/12/2016	30/09/2017
DEPOTS DE LA CLIENTELE	901 384	675 792
CRÉDITS BRUT	567 920	450 488
CREANCES EN SOUFFRANCE	80 303	64 379
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE LA CLIENTELE	71 353	54 876
CREDITS NETS	496 567	395 612
CAPITAUX PERMANENTS	123 401	107 989
VALEURS IMMOBILISEES	116 954	91 387
EXCEDENT / DEFICIT DE TRESORERIE	429 975	317 249
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>1 142 051</b>	<b>894 010</b>

Source : COBAC.

### **Encadré 5 : Concertation sur le nouveau dispositif d'animation du marché monétaire de la CEMAC**

La BEAC a organisé du 19 au 22 juin 2017 à Douala, une concertation avec les acteurs du marché sur le nouveau dispositif d'animation du marché monétaire de la CEMAC. Ce nouveau dispositif vise à répondre à la problématique de l'asymétrie d'informations sur le marché monétaire, laquelle constitue un des obstacles majeurs au développement de ce marché. Cette asymétrie se rapporte (i) à l'identification des opportunités sur le marché et des correspondants des éventuelles contreparties, (ii) aux tendances générales du marché, ainsi (iii) qu'à la capacité et à la volonté des potentielles contreparties à honorer leurs engagements.

Cette concertation s'est articulée autour de 5 points :

1. nouveau dispositif de prévision de la liquidité bancaire et de détermination du volume des interventions de la BEAC sur le marché monétaire ;
2. traitement d'un cas pratique de prévision de la liquidité bancaire et de détermination du volume des interventions de la BEAC sur le marché monétaire ;
3. présentation des supports de collecte des données relatives à la trésorerie publique ;
4. conditions pour la mise en place des cadres permanents d'échanges avec les Trésors publics ;
5. examen du projet de protocole-cadre d'échanges des données relatives à la trésorerie publique.

Au terme de la concertation, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. accélérer l'implémentation de la plateforme informatique de suivi et d'animation du marché monétaire ;
2. renforcer le rôle de la BEAC en la rendant plus active dans le dénouement et la bonne fin des opérations interbancaires à blanc ;
3. adapter les supports de collectes présentes par la BEAC au système d'informations des établissements de crédit afin de faciliter leur prise en compte par ces derniers ;
4. accélérer la mise en œuvre de ces cadres d'échanges de données ;
5. diffuser les états financiers et la notation SYSCO pour réduire l'asymétrie d'information ;
6. contribuer à la transparence du marché en collectant et en publiant les états financiers et la notation SYSCO COBAC des établissements de crédit de la CEMAC. La mise en application de cette recommandation pourrait faire l'objet d'une Décision du Gouverneur ;
7. réduire le délai de traitement des demandes de nantissement des titres négociables.

Les *dépôts collectés* se sont établis à 675,8 milliards, soit 76 % du total du bilan, constitués à 95 % de ressources à vue (645 milliards).

Les *ressources à terme* collectées auprès de la clientèle, constituées des comptes à terme et des comptes de dépôts à régime spécial, sont ressorties à 31 milliards, soit 4 % du total des dépôts.

Les *crédits bruts* se sont fixés à 450,5 milliards, après 567,9 milliards au 31 décembre 2016.

Les *créances en souffrance brutes* ont diminué d'environ 20 % à 64,4 milliards et ont représenté environ 14 % des crédits bruts. Toutefois, il y a lieu de

souligner que les montants déclarés des créances en souffrance ne reflétaient pas leur niveau réel à l'échelle de la CEMAC du fait du non-respect quasi généralisé des règles de comptabilisation et de déclassement des créances en souffrance dans plusieurs établissements.

Les provisions pour dépréciation des comptes se sont établies à 54,9 milliards, permettant de couvrir les créances en souffrance à hauteur de 85 %. Il convient de préciser que la mauvaise application des dispositions réglementaires, en termes de déclassement des créances en souffrance, a considérablement biaisé ces chiffres. En conséquence, les crédits nets se sont établis à 395,6 milliards, soit 44 % du total du bilan.

**Tableau 38 : Évolution de quelques indicateurs du secteur de la microfinance au 30 septembre 2017**

Indicateurs d'activité	31/12/2016	30/09/2017	Variation
Nombre de clients et membres	2 680 144	2 146 703	- 19,9%
Nombre d'agences et guichets	1 907	1 655	- 13,3%
Nombre de comptes de dépôts	3 131 372	2 670 802	- 14,7%

Source : COBAC.

*ii) Taux d'intérêts pratiqués dans le secteur*

Les taux d'intérêt pratiqués sur les opérations d'intermédiation financière sont restés assez élevés, en dépit de

l'intensification de la concurrence entre les EMF. Ainsi, le taux débiteur a enregistré une baisse moyenne de 0,4 point, à - 3,0 % à l'échelle de la CEMAC, et le taux créditeur a augmenté en moyenne de 0,2 point à 10,1 %.

**Tableau 39 : Évolution du taux débiteur moyen**

Pays	31/12/2016	30/09/2017	Variation annuelle
Cameroun	11,5	12,2	6,1 %
République Centrafricaine	6,0	5,4	- 10,0 %
Congo	14,3	14,6	2,1 %
Gabon	14,0	15,5	10,7 %
Guinée-Équatoriale	-	12	100 %
Tchad	7,5	4,0	- 46,7 %
<b>Moyenne CEMAC</b>	<b>10,7</b>	<b>10,6</b>	<b>- 3,0 %</b>

Source : COBAC.

**Tableau 40 : Évolution du taux créditeur moyen**

Pays	31/12/2016	30/09/2017	Variation annuelle
Cameroun	2,6	2,7	3,8 %
République Centrafricaine	1,2	1,0	- 16,7 %
Congo	0,4	1,1	175,0 %
Gabon	3,1	3,5	12,9 %
Guinée-Équatoriale	-	-	-
Tchad	2,6	2,6	0,0 %
<b>Moyenne CEMAC</b>	<b>2,0</b>	<b>2,2</b>	<b>10,1 %</b>

Source : COBAC.

Les taux pratiqués par les EMF, notamment débiteurs, ont largement dépassé ceux qui ont été appliqués par les établissements de crédit de la Zone.

### *iii) Contribution à l'inclusion financière*

L'activité des EMF est encore marginale par rapport à celle des établissements de crédit, et sa contribution à la croissance du secteur financier est restée faible.

**Tableau 41 : Comparaison activité EMF-Banque en septembre 2017**  
(en milliards de FCFA)

	Dépôts			Crédits Bruts		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
EMF	862	901	676	481	568	450
Banques	9 857	9 426	9 253	8 107	8 504	8 408
EMF+ Banques	10 719	10 327	9 929	8 588	9 072	8 858
<b>Part EMF/Total</b>	<b>8 %</b>	<b>9 %</b>	<b>7 %</b>	<b>6 %</b>	<b>6 %</b>	<b>5 %</b>

Source : COBAC.

#### 1.5.1.2.2 Situation au regard du dispositif prudentiel

Sur le plan prudentiel, la situation des EMF est demeurée fragile. Les normes prudentielles respectées par le plus grand nombre d'établissements sont celles se rapportant à la limitation de la somme des grands risques, la couverture des risques par les fonds propres nets et la représentation du capital minimum. En revanche, la norme prudentielle la moins respectée par la majorité des établissements de microfinance de la CEMAC a porté sur la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire.

#### 1.5.2. Marché Financier de la CEMAC

##### 1.5.2.1. Marché des titres publics par adjudication

Au cours de l'année 2017, en dépit du démarrage des émissions par le Trésor du Congo le 22 février 2017, le marché des titres publics émis par adjudications organisées par la BEAC a enregistré une

diminution des montants levés, tandis que les taux d'intérêt se sont inscrits à la hausse. Le marché secondaire a connu une légère embellie, avec une progression des achats-ventes de titres et des opérations de nantissement des titres auprès de la Banque Centrale.

##### a) Marché primaire

Au total, 133 appels d'offres de Bons du Trésor Assimilables et Obligations du Trésor Assimilables (BTA/OTA) ont été lancés en 2017, contre 105 l'année précédente. Sur ces émissions, 118 ont permis de lever un montant global de 880,7 milliards, tandis que les 15 autres ont été déclarées infructueuses par les émetteurs.

La valeur globale des émissions des BTA s'est établie à 845,9 milliards, contre 796,8 milliards en 2016. Le Trésor public gabonais a été le plus actif en mobilisant 45,7% du volume total émis, soit 387,2 milliards, contre 173,4 milliards pour le Cameroun, 23,7 milliards pour le Congo, 23 milliards pour la

République Centrafricaine, 78 milliards pour la Guinée Equatoriale et 160,7 milliards pour le Tchad.

En 2017, le coût moyen des ressources a renchéri, pour se situer au-dessus du taux d'intérêt des appels d'offres revalorisé à 2,95 %. Pour l'essentiel, le taux d'intérêt moyen pondéré (TIMP) est ressorti à 4,8 %, contre 3,6 % l'année précédente. Pour les différentes maturités de BTA, le TIMP se présente comme suit au 31 décembre :

- BTA à 13 semaines : 3,10 % pour le Trésor du Cameroun, 4,99 % au Congo et 4,95 % au Gabon ;
- BTA à 26 semaines : 3,48 % au Cameroun, 5,19 % en République Centrafricaine, 5,30 % au Gabon et 4,91 % au Tchad ;
- BTA à 52 semaines : 3,76 % au Cameroun, 5,44 % au Gabon, 6,83 % en Guinée Equatoriale et 5,59 % au Tchad.

Essentiellement animé par les Trésors du Gabon et du Tchad, le compartiment des OTA a été très peu sollicité avec seulement 34,8 milliards de ressources levées, en baisse de 82,1% par rapport à 2016.

Le prix moyen pondéré des OTA s'est élevé à 99,7 %, contre 98,8 % l'année précédente. Pour le Gabon, le prix moyen pondéré des OTA à 2 ans a été de 99,38 %. Pour leur part, les OTA à 2 ans du Tchad ont été achetées au pair.

Le stock global des titres publics conservés à la CRCT s'est élevé à 907,6 milliards à fin décembre 2017, contre 916,1 milliards à fin décembre 2016, dont 60,8 %, constitué de BTA, pour une valeur de 551,9 milliards. Il est détenu à 53,3 % par le Trésor public tchadien, soit 483,6 milliards, contre 237,5 mil-

liards pour le Gabon, 85 milliards pour le Cameroun, 78 milliards pour la Guinée Equatoriale, 13,3 milliards pour la République Centrafricaine, et 10 milliards pour le Congo. Au 31 décembre 2017, quatre SVT teneurs de comptes détiennent plus de la moitié (59,6 %) de l'encours de ces titres, à savoir Afriland First Bank (16,9 %), Commercial Bank Tchad (16,6 %), Ecobank Tchad (14,3 %) et Ecobank Cameroun (11,8 %).

## b) Marché secondaire

Le marché secondaire des titres publics émis par adjudication a connu un faible frémissement, avec une hausse des achats-ventes de titres et des opérations de nantissement des titres auprès de la Banque Centrale. En effet, 84 opérations d'achats-ventes, dont 80 sur BTA et 4 sur OTA, ont été enregistrées. Les transactions sur BTA ont porté sur un volume de 33 555 titres, évaluées à 33,6 milliards au prix de 33,3 milliards. Quant aux OTA, les opérations ont concerné un volume de 400 000 titres valant 4 milliards et négociées à 4,1 milliards.

L'encours des titres nantis au profit de la BEAC s'est inscrit à la hausse, sur fond d'importants besoins de trésorerie des banques. Il est passé de 777,6 milliards à fin 2016, à 1 011 milliards à fin 2017. Au 31 décembre 2017, cet encours se répartit comme suit par dépositaire : CRCT (50,5 %), BVMAC (28,3 %) et CAA-Cameroun (21,2 %).

### 1.5.2.2. Marché boursier

Le principal fait marquant de l'année 2017 pour le marché financier de la CEMAC est la décision prise par la Conférence des Chefs d'Etat, lors de sa session extraordinaire du 31 octobre 2017, de la fusion des deux marchés boursiers de l'Afrique Centrale, en fixant le siège du régulateur du marché

financier régional à Libreville (Gabon) et celui de la Bourse des valeurs mobilières régionale à Douala (Cameroun), et en désignant la BEAC comme dépositaire central.

En mettant fin à la coexistence des deux marchés boursiers, cette décision constitue une avancée majeure dans la voie du renforcement de l'intégration financière et de la promotion du développement du système financier régional.

### a) Activités de la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC)

Au 31 décembre 2017, la capitalisation boursière et obligataire de la BVMAC s'est chiffrée à 648,4 milliards, représentant environ 1,5 % du PIB de la Sous-région.

**Sur le compartiment obligataire**, le marché financier régional a été marqué par : (i) l'émission d'un nouvel emprunt obligataire de l'Etat gabonais, intervenue en novembre 2017, pour un montant de 131,4 milliards avec une maturité de 5 ans et un taux de 6,5 %, et (ii) l'annulation de l'emprunt obligataire de la société ECAIR « ECAIR 6 % brut 2016-2021 », en raison des manquements constatés

dans le déroulement de cette opération. Cette décision a été assortie du remboursement intégral du montant des souscriptions réellement collectées par l'émetteur et du paiement des intérêts courus aux souscripteurs à la date de la décision d'annulation.

Le nombre de lignes obligataires conservées à la BVMAC au 31 décembre 2017 s'élève à 10, en hausse par rapport au niveau enregistré à fin 2016 (8 valeurs conservées). À la même date, la capitalisation de ce compartiment se chiffre à 642,6 milliards environ, en progression de 104 % par rapport à fin 2016. La liquidité du marché des titres de dette de la BVMAC s'est toutefois nettement dégradée en 2017, avec un volume de transactions d'environ 4,5 milliards, contre 15 milliards, un an auparavant. Le ratio de liquidité globale sur le compartiment obligataire est ressorti à 0,7 %, contre 4,8 % en fin 2016.

**Sur le compartiment des actions**, la cote officielle de la BVMAC enregistre toujours une seule valeur, celle de la société SIAT Gabon, qui a présenté au 31 décembre 2017 une capitalisation de 5,7 milliards, stable par rapport au niveau atteint à fin 2016. Le prix moyen de cette valeur est resté à son niveau de l'année précédent, à 28 500 F CFA.

<sup>11</sup> Le ratio de liquidité globale est le rapport entre le volume des transactions sur la capitalisation ou l'encours obligataire du marché. Cet indicateur permet d'apprécier le dynamisme du marché secondaire et la liquidité globale du marché.

**Tableau 42 : Obligations cotées à la BVMAC au 31 décembre 2017**

Libellé	Emetteur	Année d'émission	Montant émis (en milliards de FCFA)	Taux (en %)	Maturité
<b>Petro Gabon 6 % 2010-2017</b>	Petro Gabon	2010	7	6.00	7 ans
<b>BDEAC 5,5 % net 2010-2017</b>	BDEAC	2010	18,17	5.50	7 ans
<b>Etat Tchadien II 6 % net 2013-2018</b>	Etat Tchadien	2013	31,95	6.00	5 ans
<b>BGFI Holding 5 % brut 2013-2018</b>	BGFI Holding Corporation	2013	69	5.00	7 ans
<b>FAGACE 5,25 % net 2014- 2019</b>	FAGACE	2014	10	5.25	5 ans
<b>Alios Finance 6,25 % 2014-2019</b>	Alios Finance Gabon	2014	40	6.25	7 ans
<b>Etat Gabonais 6 % 2015-2020</b>		2014	40	6.25	7 ans
<b>Etat Gabonais 6,5 % 2016-2021</b>	Etat Gabonais	2015	84,62	6.00	5 ans
<b>Etat du Congo 6,5 % 2016-2021</b>	Etat Gabonais	2016	134,94	6.50	5 ans
<b>Etat Gabonais 6,5 % 2017-2022</b>	Etat du Congo	2016	192,3	6.50	5 ans
	Etat Gabonais	2017	131,4	6.50	5ans

Source : BVMAC

### **b) Activités de la Douala Stock Exchange (DSX)**

Au 31 décembre 2017, la capitalisation boursière et obligataire de la DSX s'est établie à 432 milliards, soit environ 2,45 % du PIB du pays, en hausse de 30,5 % par rapport à l'année précédente.

**Sur le compartiment obligataire**, le nombre de titres de créances cotés s'est accru d'une nouvelle ligne de titres, en s'établissant à 6, avec l'admission en

cote de l'emprunt obligataire de l'Etat du Cameroun 5,5 % net 2016- 2021. Au 31 décembre 2017, la capitalisation obligataire s'élève à 286,3 milliards, contre 182 milliards un an auparavant. La liquidité du compartiment obligataire de la DSX demeure faible, avec un ratio de liquidité global de 0,76 %, en baisse par rapport au niveau relevé à fin 2016 (1,6 %). Les transactions sur ce compartiment ont en effet atteint une valeur cumulée de 2,2 milliards sur l'année 2017, contre 2,9 milliards en 2016.

Tableau 43 : Obligations cotées à la DSX au 31 décembre 2017

Libellé	Emetteur	Année d'émission	Montant émis (en milliards de FCFA)	Taux (en %)	Maturité
BDEAC 5,5% net 2010- 2017	BDEAC	2010	11,82	5.50	7ans
Etat du Cameroun 5,90% net 2013- 2018	Etat du Cameroun	2013	80	5.90	5ans
Etat Tchadien II 6% net 2013- 2018	Etat Tchadien	2013	53,05	6.00	5 ans
FAGACE 5,25% net 2014- 2019	FAGACE	2014	3,5	5.25	5ans
Etat du Cameroun 5,5% net 2014- 2019	Etat du Cameroun	2014	150	5.5	5ans
Etat du Cameroun 5,5% net 2016- 2021	Etat du Cameroun	2016	165	5.50	5ans

Source : DSX

**Le marché des actions de la DSX** enregistre toujours trois valeurs en cote, SEMC, SAFACAM et SOCAPALM. Au 31 décembre 2017, la capitalisation de ces valeurs a faibli à 145,6 milliards, contre 148,5 milliards à fin 2016.

En termes de physionomie de marché, le montant global des échanges, chiffré à 187,2 millions, est en baisse de 38,3 % par rapport à l'année 2016. Le ratio de liquidité du marché des actions enregistre donc un recul, à 0,12 %, contre 0,21 % un an plus tôt.

En 2017, l'action SOCAPALM a été la valeur la plus échangée sur le marché boursier de Douala, avec plus de 64 % du nombre de transactions pour une valeur globale de 120,1 millions. Les transactions sur l'action SAFACAM se sont situées à 56,0 millions, en baisse par rapport au niveau de 2016, où elles s'établissaient à 59,8 millions. Les transactions sur l'action SEMC ont atteint 11,1 millions, en nette baisse par rapport à 2016, où elles étaient à 73,4 millions.

Tableau 44 : Transactions globales par action à la DSX en 2017

Désignation	Date d'entrée à la cote	Part du capital social introduit (en %)	Cours initial à l'introduction	Cours de référence au 31/12/2016	Cours de référence au 29/12/2017
SEMC	30/06/2006	20	54 000	65 000	63 999
SAFACAM	09/08/2008	20	39 254	33 998	28 999
SOCAPALM	07/04/2009	20,3	39 891	20 500	21 249

Source : DSX

## 1.6. Conduite de la politique de change de la Communauté

Les transactions des pays de la CEMAC avec l'extérieur sont encadrées depuis l'an 2000 à travers le Règlement N°02/00/CEMAC/UMAC/CM portant harmonisation de la réglementation des changes. Dans ce cadre, la BEAC veille au respect de ce dispositif, en collaboration avec les administrations compétentes du Ministère en charge de la Monnaie et du Crédit conformément à la convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC). Toutefois, l'inadéquation de certaines dispositions de ce texte avec l'évolution socioéconomique et son faible niveau d'application ont

entraîné, depuis 2012, un processus de révision ayant abouti à l'élaboration d'un projet de nouveau Règlement.

Ainsi, l'année 2017 a été marquée par trois activités principales : (i) la poursuite des travaux relatifs à la finalisation du Projet de réforme de la Réglementation des changes, (ii) les actions de sensibilisation sur le contenu des dispositions de la réglementation en vigueur, et (iii) la collecte des contrats et conventions signées entre les Etats de la CEMAC et les compagnies exerçant dans les domaines pétrolier et minier, dans une optique de suivi du respect des dispositions de la réglementation en vigueur en matière de rapatriement des recettes d'exportations.

## 2. Gouvernance

### 2.1. Organes de décision

#### 2.1.1 Comité Ministériel

Le Comité Ministériel, qui est composé de deux Ministres par Etat membre, dont le Ministre des Finances, examine les grandes orientations en matière de politique économique des Etats et assure leur cohérence avec la politique monétaire commune.

Au cours de l'exercice 2017, le Comité Ministériel s'est réuni aux dates et lieux ci-après :

- 16 février 2017 à Djibloho en Guinée Equatoriale (réunion extraordinaire) ;
- 31 mars 2017 à Yaoundé au Cameroun (réunion ordinaire) ;
- 10 avril 2017 à Yaoundé au Cameroun (réunion extraordinaire) ;
- 04 août 2017 à Yaoundé au Cameroun (réunion extraordinaire) ;
- 27 septembre 2017 à Douala au Cameroun (réunion ordinaire) ;
- 30 octobre 2017 à N'Djaména au Tchad (réunion extraordinaire) ;
- 22 décembre 2017 à Yaoundé au Cameroun (réunion ordinaire).

Au cours de ces réunions, les Ministres ont régulièrement examiné les questions relatives à l'environnement

économique international et à la conjoncture économique, monétaire et financière des Etats membres de la CEMAC.

En ce qui concerne la situation économique, monétaire et financière des Etats membres de la Sous-région, le Comité a recommandé la mise en œuvre concomitante des actions de relance économique durable pour une croissance forte et inclusive sur la base d'une économie davantage diversifiée et tirée principalement par le secteur privé.

Le Comité Ministériel :

- a ratifié les comptes annuels de la Banque Centrale arrêtés au 31 décembre 2016, qui ont dégagé un résultat bénéficiaire de FCFA 164 176 849 178 ;
- s'est félicité de l'entrée effective de certains Etats en programme avec le FMI et des efforts réalisés par la Communauté pour une évolution satisfaisante desdits programmes mis en route avec l'accompagnement du FMI dans une approche régionale commune de sortie de crise ;
- a délivré son avis conforme au projet de révision du cadre juridique et statutaire de la Banque ;
- a adopté le Règlement COBAC relatif aux conditions de contrôle et d'exercice de l'activité de microfinance dans la CEMAC, qui abroge et remplace le Règlement n° 01/CEMAC/UMAC/COBAC/du 13 avril 2002 ;

- a adopté à l'unanimité le projet de « Directive du GABAC concernant la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération par le biais des organismes à but non lucratif dans les Etats de la CEMAC » ;
- a autorisé le Gouvernement de la BEAC à demander l'audit de la BDEAC, condition sine qua non pour le déblocage des ressources à fournir à cette institution au titre de l'appui financier de la BEAC ;
- a autorisé ORABank Gabon à exercer comme Spécialiste en Valeur du Trésor pour l'ensemble des Trésors publics de la CEMAC ;
- a autorisé BGFI-Bank Congo et BSCA-Bank Congo à exercer comme Spécialistes en Valeur du Trésor pour le Trésor public de la République du Congo ;
- s'est prononcé sur la consolidation des avances statutaires de la BEAC suivant un principe de traitement équitable entre tous les Etats, et a décidé de la suppression définitive desdites avances ;
- a noté la stabilisation et le redressement des réserves de change, ainsi que le redressement du taux de couverture des importations ;
- a approuvé la signature des contrats individuels des membres du Gouvernement de la Banque et assimilés, ainsi que les modalités du positionnement du Secrétaire Général et du Secrétaire Général Adjoint de la COBAC ;
- a procédé à la nomination des membres de la COBAC représentant le Congo et la Guinée Equatoriale ;
- a nommé les membres délibérants du Comité de Politique Monétaire de la BEAC, un membre titulaire de la COSUMAF représentant la République Centrafricaine, le Secrétaire Général de la COSUMAF et les membres de la COSUMAF ;
- a entériné les nominations du Secrétaire Général et du DGEFRI de la BEAC ;
- a approuvé le budget de la Banque au titre de l'exercice 2018, en recettes et en dépenses à la somme de FCFA 239 462 millions.

### 2.1.2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend quatorze membres, à raison de deux administrateurs pour chaque Etat membre et deux pour la France. Il est présidé par le Président en exercice du Comité Ministériel de l'UMAC. Le Gouverneur rapporte les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration administre la Banque et veille à son bon fonctionnement.

Au cours de la période sous revue, il a tenu quatre séances ordinaires et trois réunions extraordinaires aux dates et lieux ci-après :

- 29 mars 2017 à Yaoundé au Cameroun (réunion ordinaire) ;
- 30 mars 2017 à Yaoundé au Cameroun (réunion extraordinaire) ;
- 03 août 2017 à Yaoundé au Cameroun (réunion ordinaire) ;
- 05 août 2017 à Yaoundé au Cameroun (réunion extraordinaire) ;

- 26 septembre 2017 à Douala au Cameroun (réunion ordinaire) ;
- 21 décembre 2017 à Yaoundé au Cameroun (réunion extraordinaire).

Les principales décisions prises par le Conseil d'Administration en 2017 ont été les suivantes :

- approbation des rapports du Comité d'audit et du Collège des Censeurs ;
- approbation des comptes annuels de la Banque certifiés par les Commissaires aux comptes au 31 décembre 2016, avec un résultat bénéficiaire de FCFA 164 176 849 178 ;
- délivrance d'un avis conforme sur le Règlement COBAC relatif aux conditions de contrôle et d'exercice de l'activité de microfinance dans la CEMAC, abrogeant et remplaçant le règlement n° 01/CEMAC/UMAC/COBAC/du 13 avril 2002 ;
- délivrance d'un avis conforme sur la « Directive du GABAC relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération par le biais des organismes à but non lucratifs dans les Etats de la CEMAC » ;
- révision et adoption du nouveau cadre juridique et statutaire de la BEAC ;
- adoption du modèle d'accord-cadre d'apport de liquidité d'urgence aux établissements de crédit solvables, mais ayant des besoins de liquidités ponctuelles ;
- suppression du financement direct des Etats de la CEMAC par la Banque Centrale ;
- validation d'un nouveau cadre de gestion des avoirs en devises ;
- définition des modalités de consolidation de l'ensemble des engagements des Etats vis-à-vis de la BEAC ;
- adoption du Plan Stratégique de la Banque Centrale 2017- 2020 ;
- validation de la réforme du référentiel comptable avec les normes IFRS ;
- validation des contrats type des membres du Gouvernement de la Banque et celui du Secrétaire Général et du Secrétaire Général Adjoint de la COBAC ;
- désignation d'un membre indépendant suppléant du Comité d'audit de la BEAC ;
- validation de la proposition de nomination du Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales de la BEAC ;
- approbation du budget de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2018 à la somme de F CFA 239 462 millions.

### 2.1.3. Comité de Politique Monétaire

Au cours de l'année 2017 et conformément à l'article 6 de son règlement intérieur, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a tenu quatre séances ordinaires et une session extraordinaire<sup>12</sup>. Dans un contexte marqué, au plan international, par la poursuite de la reprise de l'activité économique mondiale, une légère hausse des cours des matières premières et, au plan sous-régional, par un repli de l'activité économique et le maintien à des niveaux bas des réserves de change, le CPM a adopté une poli-

<sup>12</sup> Le 22 mars 2017 à Yaoundé ; le 22 mai 2017 à Yaoundé ; le 11 juillet 2017 à Yaoundé ; le 02 novembre 2017 à N'Djaména et le 19 décembre 2017 à Yaoundé.

tique restrictive en vue de préserver la stabilité externe de la monnaie.

Ainsi, le CPM a revu à la hausse le TIAO de 50 points de base à 2,95 % au cours de sa séance du 22 mars 2017. De plus, au cours de cette séance, le Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP) a aussi été révisé à la hausse à 4,70 %, de même que le taux des avances aux Trésors à l'intérieur des plafonds statutaires qui est passé de 2,45 % à 2,95 %.

Le CPM a par ailleurs adopté les objectifs monétaires et de crédit de l'année 2017 des Etats de la CEMAC, proposés par les Comités Monétaires et Financiers Nationaux, compatibles avec les différents cadrages macroéconomiques des pays.

Le CPM a également pris connaissance, à chacune de ses sessions, de la situation des réserves de change de la Communauté, et approuvé la stratégie de gestion de celles-ci telle que mise en œuvre par la Banque Centrale. Il a ainsi, lors de sa session ordinaire du 11 juillet 2017, adopté la définition du seuil cible dans le cadre de la structuration des réserves de change comme étant « le niveau des avoirs de réserves requis pour couvrir trois (3) mois d'importations de biens et services, ainsi que trois (3) mois de service de la dette publique extérieure ». Il a en outre adopté la structure cible des réserves de change de la BEAC, les répartissant entre le Compte d'Opérations (CO), le Portefeuille de Liquidités (PL) et le Portefeuille d'Investissement (PI), comme suit :

	Compte d'Opérations	Portefeuille de Liquidités	Portefeuille d'Investissement
<b>Réserves de change ≤ seuil cible</b>	CO = 50 % de l'assiette de centralisation <sup>13</sup>	PL = le reste (hors DTS et Or)	PI = 0
<b>Réserves de change &gt; seuil cible</b>	CO = 50 % de l'assiette de centralisation	PL = 50 % du seuil cible	PI = le reste (hors DTS et Or)

Par ailleurs, au cours de sa session extraordinaire du 22 mai 2017, après analyse de la situation de liquidité du système bancaire de la CEMAC, le CPM a pris acte des composantes du dispositif global d'apport de liquidité d'urgence. De même, après analyse de la situation de liquidité du système bancaire du Tchad, il a autorisé le Gouvernement de la BEAC à apporter de la liquidité d'urgence aux banques en difficulté exerçant dans ce pays, en attendant la mise en place du dispositif global dédié.

Enfin, au cours de sa session du 19 décembre 2017, le CPM a

adopté le cadre général d'apport de liquidité d'urgence aux établissements de crédit dans la CEMAC. Il a ensuite approuvé les autres composantes du dispositif d'apport de liquidité d'urgence que sont (i) la procédure allégée d'évaluation des garanties du refinancement des établissements de crédit de la CEMAC en crise de liquidité, (ii) le modèle d'accord-cadre d'apport de liquidité d'urgence aux établissements de crédit dans la CEMAC, et (iii) le système de reporting dudit dispositif. Il a demandé au Gouvernement de la BEAC de transmettre le modèle d'accord-cadre d'apport de liquidité d'urgence au Conseil d'Administration pour adoption.

<sup>13</sup> L'assiette de centralisation comprend les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, à l'exclusion de la contrepartie en avoirs extérieurs des dépôts à plus d'un an des Etats auprès de la BEAC et de la position dans la tranche de réserves au FMI des Etats membres de l'UMAC et des DTS (Cf. Décision n°1 du Comité de Stratégie de la BEAC du 07 mai 2015).

### 2.1.4. Comités Monétaires et Financiers Nationaux

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux (CMFN) reçoivent leurs attributions du Conseil d'Administration et du Comité de Politique Monétaire. À cet effet, ils traitent de tous les problèmes monétaires et de crédit dans les Etats membres. Ils procèdent ainsi, dans chaque pays, à l'examen des besoins généraux de financement de l'économie et déterminent les moyens propres à les satisfaire. Outre le Ministre des Finances, qui en assure la présidence, les CMFN sont composés, dans chaque Etat membre, des Ministres représentant le pays au Comité Ministériel ou leur Suppléant, des Administrateurs de la Banque représentant l'Etat concerné au Conseil d'Administration, des ressortissants de l'Etat membre au Comité de Politique Monétaire, d'une personnalité extérieure nommée par le Gouvernement de cet Etat en raison de sa qualification et de sa compétence en matière économique, monétaire et financière, du Gouverneur de la BEAC ou du Vice-Gouverneur, et de deux Censeurs dont un Censeur français. Les Directeurs Nationaux en sont les rapporteurs.

Au cours de l'exercice 2017, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont tenu leurs séances aux dates et lieux ci-après :

#### **Cameroun**

- 27 février 2017 à Yaoundé ;
- 6 juillet 2017 à Yaoundé ;
- 27 novembre 2017 à Yaoundé.

#### **République Centrafricaine**

- 1 mars 2017 à Bangui ;
- 10 juillet 2017 à Bangui ;
- 29 novembre 2017 à Bangui.

#### **Congo**

- 15 mars 2017 à Brazzaville ;
- 6 décembre 2017 à Brazzaville.

#### **Gabon**

- 17 mars 2017 à Libreville ;
- 5 juillet 2017 à Libreville ;
- 4 décembre 2017 à Libreville.

#### **Guinée Equatoriale**

- 13 mars 2017 à Malabo ;
- 7 juillet 2017 à Malabo ;
- 5 décembre 2017 à Malabo.

#### **Tchad**

- 2 mars 2017 à N'Djaména ;
- 21 juillet 2017 à N'Djaména ;
- 30 novembre 2017 à N'Djaména.

Au cours de leurs réunions, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont examiné l'environnement économique international et ses répercussions sur la situation économique, monétaire et financière des Etats.

## 2.2. Organes de contrôle

### 2.2.1. Collège des censeurs

Au cours de l'exercice 2017, le Collège des Censeurs a tenu quatre réunions à l'effet d'examiner les dossiers relatifs à ses missions consacrées par l'article 63 des Statuts de la Banque. A ce titre, cet organe a examiné :

- le respect des dispositions de la convention de Compte d'Opérations ;
- le contrôle de l'exécution du budget 2016 ;
- l'examen du projet de collectif budgétaire 2017 ;
- l'examen du projet de budget de l'exercice 2018.

## 2.2.2. Comité d'Audit

Durant l'année 2017, le Comité d'Audit s'est réuni à quatre reprises en session ordinaire et à cinq reprises en session extraordinaire.

Les principaux sujets examinés ont porté sur :

- l'arrêté des comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- le rapport annuel de l'audit interne pour 2016 ;
- le suivi de l'exécution du programme d'activités de la Direction Générale du Contrôle Général et de la mise en œuvre des différentes recommandations des organes de contrôle interne et externe en 2017 ;
- l'évolution du référentiel des principes et des états comptables ;
- les suspens comptables ;
- la réforme des Statuts de la Banque ;
- le projet du Plan Stratégique de la Banque Centrale (PSB 2017- 2020) ;
- le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux.

Par ailleurs, les membres du Comité d'Audit ont bénéficié d'une formation, à Paris, sur la thématique de la gestion et de la maîtrise des risques.

## 2.2.3. Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes ont, durant l'année 2017, procédé à la certification des états financiers de la Banque au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Conformément aux dispositions statutaires et à leur lettre de mission, les commissaires aux comptes ont rendu compte de leurs travaux au Comité d'Audit et au Gouvernement de la Banque, qui procède à l'arrêté des comptes. Ils ont ensuite présenté leur rapport au Conseil d'Administration de la Banque et au Comité Ministériel de l'UMAC, à qui incombe, respectivement, la responsabilité d'approuver et de ratifier les comptes de la Banque Centrale.

Outre leur opinion, les commissaires aux comptes ont procédé aux vérifications spécifiques qui donnent lieu à l'élaboration de rapports sur le Compte d'Opérations et la Salle des Marchés, selon les dispositions de l'article 35 des Statuts.

Au dernier trimestre de l'année 2017, les Commissaires aux comptes ont réalisé une revue intérimaire dans le cadre des diligences de certification des comptes de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2016.

La lettre de recommandations émise par les Commissaires aux comptes à l'issue de leurs interventions fait l'objet d'un suivi étroit par la Direction Générale du Contrôle Général, en relation avec la Direction de la Comptabilité

## 2.3. Autres organes

### 2.3.1. Conseils Nationaux de Crédit

Les Conseils Nationaux du Crédit (CNC) sont consultés sur les orientations de la politique monétaire, du crédit et de la réglementation bancaire. De leurs réunions tenues en 2017, il ressort globalement ce qui suit, par CNC :

Au **Cameroun**, lors des quatre réunions organisées les 30 et 31 janvier 2017 et les 22 et 23 novembre 2017, les travaux du CNC ont principalement porté sur :

- l'institution d'un cadre de médiation pour les services financiers au Cameroun. En l'absence d'un dispositif régional en la matière, le CNC s'est engagé dans l'élaboration d'un cadre juridique national sur la médiation financière ;
- le développement de la finance islamique. Au regard des enjeux majeurs et des potentialités de développement de ce mode de financement au Cameroun, le CNC s'est engagé, en collaboration avec l'Autorité monétaire et la COBAC, dans la mise en place d'un cadre réglementaire propice à son développement ;
- l'évaluation des programmes et mécanismes d'appui aux petites et moyennes entreprises, en vue de favoriser leur accès aux financements. Après l'adoption des termes de référence de cette évaluation, le Secrétariat Général devra procéder au recrutement des prestataires chargés de réaliser cette étude ;
- l'institution d'un cadre réglementaire sur la pénalisation du non remboursement du crédit. Après examen de l'avant-projet de loi y relatif, le CNC a recommandé la poursuite des travaux, à travers des consultations élargies des acteurs, de la Banque Centrale et de la COBAC ;
- l'état d'avancement des travaux de mise en place de la plate-forme informatique intégrée de centralisation des informations financières (CIP-FIBANE-CASEMF)<sup>14</sup>. Le Conseil a prescrit au Secrétariat Général

d'intensifier le déploiement de cette plate-forme auprès des EMF de première catégorie afin d'assurer la couverture optimale du secteur de la microfinance.

En **République Centrafricaine**, au cours de ses trois sessions ordinaires, le 1er mars, le 10 juillet et le 29 novembre 2017, le Conseil a examiné et amendé le décret portant organisation et fonctionnement du CNC, marqué son accord pour la création d'un groupe de travail chargé de faire des propositions visant à faciliter la mobilisation des garanties exigées par les établissements de crédit, et décidé de proroger d'une année le mandat du Comité de suivi des recommandations sur la problématique du financement de l'économie centrafricaine.

Par ailleurs, le Conseil a instruit le Secrétariat Général d'assurer le suivi de la mise en place du fonds de garantie ainsi que la création d'un Centre de Gestion Agréé et d'une Agence Nationale de Promotion des Investissements. Le Conseil a également donné mandat pour un quitus au Secrétariat Général de s'associer à l'Organisation Internationale de la Francophonie pour l'organisation du symposium « Entreprise – système financier – justice ».

Au **Congo**, le Conseil National du Crédit, pendant ses trois sessions ordinaires, le 15 mars, le 04 juillet et le 06 décembre, a révisé et adopté le projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement du CNC et le projet d'arrêté instituant le Service Minimum Garanti au Congo.

Au **Gabon**, lors de ses sessions des 17 mars, 5 juillet et 4 décembre, le CNC a examiné les demandes d'agrément (i) des dirigeants des établissements de crédit, (ii) d'un établissement de microfinance, et (iii) de Commissaires aux comptes.

<sup>14</sup> Centrale des incidents de paiement (CIP)-Fichier Bancaire Nationale des Entreprises (FIBANE)-Cadre de Suivi et d'Analyse des Etablissements de Microfinance (CASEMF).

En **Guinée Equatoriale**, lors de sa session extraordinaire du 23 janvier 2017 et des quatre sessions ordinaires des 13 mars, 18 mai, 07 juillet et 05 décembre, outre l'examen de l'évolution des activités du système bancaire équato-guinéen en 2017, le CNC a abordé plusieurs points, parmi lesquels :

- la révision du cadre réglementaire des activités de bureau de change et des établissements de transferts de fonds. Après un examen des projets de décrets préparés à cet effet, le CNC a formulé des observations et recommandations aux équipes techniques, en vue d'une finalisation des projets de textes ;
- le suivi des recommandations de l'étude sur le financement bancaire des petites et moyennes entreprises (PME) en Guinée Equatoriale. En effet, dans le cadre de l'amélioration du financement des PME, le CNC avait commandité en 2016 une étude sur l'identification des mécanismes innovants pouvant favoriser le financement bancaire des PME. A l'issue d'un examen des conclusions de cette étude, le CNC a adopté une feuille de route rassemblant les différentes mesures à accomplir par les acteurs concernés (Autorités administratives, Banque Centrale, Etablissements de crédit, etc.) pour atteindre les objectifs d'amélioration du financement des PME, indispensable pour une diversification de l'économie nationale ;
- la validation et la publication des taux effectifs globaux pratiqués par les banques et les seuils d'usure applicables en Guinée Equatoriale.

Au **Tchad**, réuni 2 fois en session ordinaire, le Conseil s'est essentiellement penché sur :

- le suivi de la situation de la Société Nationale Cotontchad, notamment les

démarches entreprises par le Ministère des Finances et du Budget en vue de la signature d'une convention avec le pool bancaire pour le rétablissement des relations financières entre cette société et les établissements de crédit ;

- la validation du dispositif harmonisé de calcul et de reporting des taux effectifs globaux et seuils d'usure au Tchad. Dans le cadre de la mise en œuvre des Règlements N°01 et 02/CEMAC/UMAC/CM relatifs au TEG et à la répression de l'usure, des travaux ont été réalisés par le CNC, en collaboration avec la BEAC et la COBAC, pour accompagner les établissements de crédit dans l'installation du dispositif de calcul et de reporting des TEG au Tchad ;
- la validation d'un programme d'études sur le système financier tchadien, à mener en collaboration avec l'Université de N'Djaména et le Ministère des Finances et du Budget.

### 2.3.2. Comité de Balance des Paiements

En 2017, se sont tenus les Comités Nationaux de Balance des Paiements pour l'adoption des rapports des balances des paiements (BDP) des Etats suivants :

- Cameroun pour l'année 2015 ;
- Congo pour les années 2013, 2014 et 2015 ;
- République Centrafricaine pour les années 2014 et 2015.

Par ailleurs, dans le cadre de l'assistance aux Etats de la CEMAC par le FMI dans l'élaboration des statistiques de la BDP, les services de balances des paiements des six Etats de la CEMAC ont

bénéficié d'une première phase d'assistance par les experts du Fonds à la compilation des statistiques conformément à la méthodologie du 6ème Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale du FMI.

### **2.3.3. Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale**

Au cours de l'année 2017 et conformément à l'article 4 du Règlement N°04/CEMAC/UMAC/CM du 02 octobre 2012, le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) a tenu ses deux réunions ordinaires, les 09 mai 2017 et 21 novembre 2017, sous la présidence du Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire. Chacune de ces réunions a été précédée d'une rencontre du Groupe d'Experts dudit Comité.

Conformément à sa mission principale, le Comité a procédé à une appréciation des risques pesant sur le système financier, avant de formuler des recommandations à l'intention de ses membres. Ainsi, examinant l'évolution du cadre macroéconomique et financier sous-régional, le Comité a relevé que les risques pesant sur la stabilité financière se sont accentués, en relation notamment avec la faiblesse des cours des

matières premières et la dégradation des finances publiques.

Toutefois, il a salué la résilience du système financier sous-régional, malgré un contexte macroéconomique peu porteur, sous l'effet des actions coordonnées de la Banque Centrale, des Ministères en charge des Finances, de la Commission de la CEMAC, ainsi que des différents régulateurs. En particulier, le Comité s'est félicité de la décision d'unification des deux marchés financiers de l'espace CEMAC, à l'issue de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC du 31 octobre 2017 à N'Djaména.

Au titre des recommandations, il a insisté sur la nécessité de reconstituer les marges budgétaires, de maîtriser l'évolution de la dette publique et d'améliorer le climat des affaires. De plus, le Comité est revenu sur l'importance d'améliorer les dispositifs statistiques, en vue d'une meilleure appréciation des risques sur la stabilité financière et d'assurer un meilleur suivi des nouveaux moyens de paiement.

Enfin, le Comité a produit son rapport d'activités 2016 et l'a soumis au Comité Ministériel de l'UMAC pour adoption. Il a par ailleurs publié la deuxième édition de sa Revue de la Stabilité Financière au titre de l'année 2016.



### **III. Gestion et Coopération**





# 1. Activités et projets de la BEAC

## 1.1. Recherche

En 2017, la Direction de la Recherche a réalisé deux activités principales, à savoir des travaux sur : (i) l'amélioration de l'efficacité de la politique monétaire et (ii) le renforcement de la fonction étude et recherche. En marge de ces actions, des travaux d'appui ont été menés en faveur de certaines entités opérationnelles de la Banque Centrale.

### 1.1.1 Renforcement de l'efficacité de la politique monétaire

La Direction de la Recherche a conduit des travaux visant à clarifier et améliorer l'efficacité de la politique monétaire. À ce titre, elle a œuvré au renforcement du cadre analytique, à travers la finalisation de certains projets destinés à fournir des outils supplémentaires pour la conduite de la politique monétaire.

#### a) Enquête sur les coûts et conditions du crédit

Un dispositif d'enquêtes sur les coûts et conditions du crédit bancaire a été déployé dans la CEMAC et des données ont été ainsi collectées en République Centrafricaine, au Gabon, en Guinée Equatoriale et au Tchad. Pour une meilleure information du public sur les coûts et conditions du crédit bancaire dans la CEMAC, « le Bulletin des Statistiques des Coûts et Conditions du Crédit dans la CEMAC » a été institué.

#### b) Modèle de simulation des effets de la politique monétaire

Le développement d'un modèle structurel d'analyse (de type *DSGE- Dynamic Stochastic General Equilibrium Models*) s'est poursuivi tout au long de l'exercice

2017. À terme, ce modèle devrait permettre d'analyser et de simuler l'impact des impulsions de politique monétaire et la réaction de celle-ci aux chocs exogènes.

#### c) Veille sur les méthodes de prévision économique

La Direction de la Recherche s'est attelée à la conception de modèles économétriques de prévision à court terme (VAR). Ces modèles permettent de projeter l'activité économique, l'inflation et les réserves de change sur un horizon de 4 à 8 trimestres.

Un modèle trimestriel de projection (QPM - Quaterly Projection Model) est également en cours de développement et a pour vocation de faire des prévisions à moyen terme pour les besoins de la politique monétaire.

### 1.1.2 Renforcement de la fonction étude et recherche

Les activités conduites dans ce cadre ont porté sur des études en rapport avec les politiques monétaire et budgétaire, ainsi que leur environnement. L'appareil statistique a été renforcé pour garantir la disponibilité, la cohérence et la fiabilité des statistiques de la Banque. De même, des efforts ont été déployés afin d'améliorer la communication et la production scientifique à travers la mise en place de divers supports de publication.

#### a) Production et vulgarisation des travaux de recherche

Trois ateliers ont été organisés dans l'optique de procéder à la validation des travaux devant être publiés dans la rubrique « *BEAC Working Papers* ».

Ces travaux ont porté essentiellement sur la compréhension des mécanismes de la politique monétaire de la BEAC. Au total, dix articles de recherche ont été produits.

Il a été également mis sur pied le « BEAC Occasional Papers », qui a pour vocation de faire le point sur une thématique d'intérêt pour la Banque Centrale et les économies de la Sous-région. Par ailleurs, les deux premiers numéros de la « Lettre de la Recherche de la BEAC » ont été produits.

***b) Mise en place de la Base de Données Economiques, Monétaires et Financières***

En vue de rendre opérationnelle la BDEMF, les actions suivantes ont été effectuées : (i) l'acquisition du certificat de sécurité pour la connexion des utilisateurs externes au portail de chargement, (ii) l'apurement des données de test, (iii) la mise à jour du référentiel, (iv) le chargement des données collectées et

(v) l'édition de la vue en ligne du portail de restitution des données.

***c) Coopération entre la BEAC, les Universités et les Instituts de Recherche***

Après le Laboratoire d'Economie d'Orléans (France), la BEAC a également signé un accord de coopération avec l'Université de N'Djaména (Tchad), le 27 décembre 2017.

**1.2. Gestion des ressources humaines**

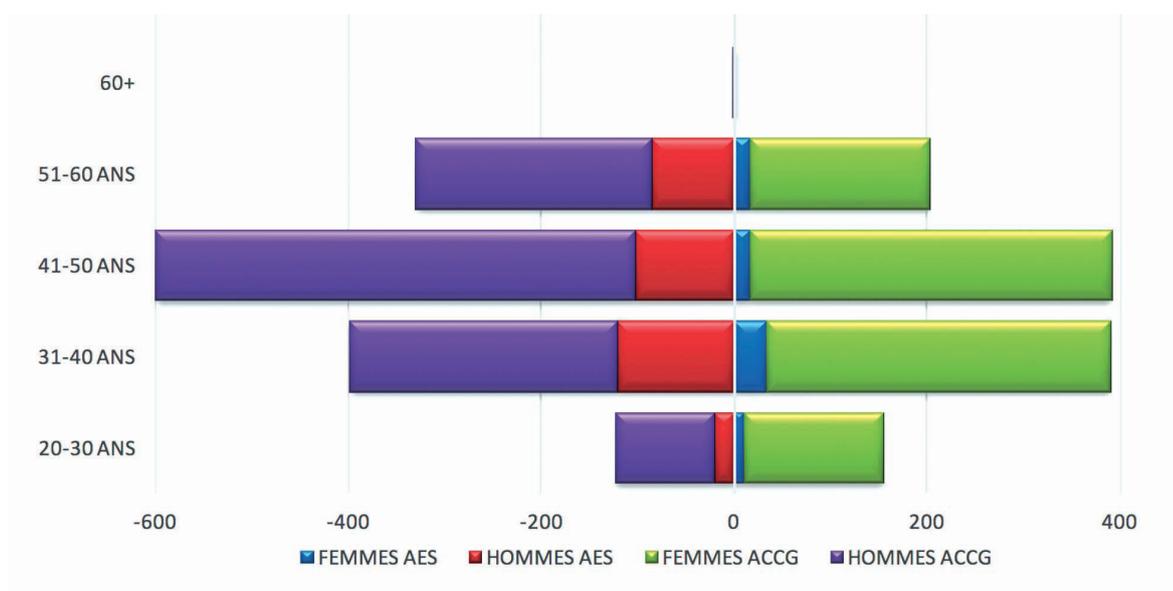
**1.2.1 Evolution et structure de l'effectif**

Au 31 décembre 2017, l'effectif de la BEAC était de 2 590 agents y compris ceux exerçant à la COBAC, contre 2 533 un an plus tôt, soit une augmentation de 57 agents, représentant 5,3 % de l'ensemble du personnel ayant un contrat à durée indéterminée.

**Tableau 45 : Evolution des effectifs du personnel de la BEAC en 2017**

Pays ou Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2017		
	31/12/2016	31/12/2017	En nombre	En %	En %	Dont cadres supérieurs	
						En nombre	En %
Services Centraux	556	636	80	14,4	24,6	190	7,3
Bureau Extérieur de Paris	5	5	0	0	0,2	2	0,1
COBAC	72	75	3	0,1	2,9	48	1,8
Cameroun	624	612	- 12	3,5	25,0	40	1,5
République Centrafricaine	159	187	28	1,1	7,2	18	0,7
Congo	347	323	- 24	- 0,9	12,5	30	1,2
Gabon	297	296	- 1	0,0	11,4	26	1,0
Guinée Equatoriale	197	196	- 1	- 0,5	7,6	27	1,0
Tchad	276	260	- 16	1,4	12,0	23	0,9
<b>Total</b>	<b>2 533</b>	<b>2 590</b>	<b>57</b>		<b>100,0</b>	<b>404</b>	<b>15,6</b>

Source : BEAC/DRH

**Graphique 17 : Pyramide des âges des agents de la BEAC au 31 décembre 2017**

### 1.2.2 Projets

Les activités menées dans le cadre des projets inscrits au PSB sont les suivantes :

- la finalisation du « Plan Directeur des Ressources Humaines (PDRH) » ;
- le système d'Information des Ressources Humaines (SIRH).

#### **a) Plan Directeur des Ressources Humaines (PDRH)**

Concernant la finalisation du PDRH, les actions ci-dessous ont été réalisées :

- la mise en place d'un référentiel de compétences ;
- l'élaboration d'une grille pour la description des profils de compétences pour chaque agent ;
- la description des aires de mobilité en vue de déterminer les parcours de carrières envisageables pour chaque fonction.

#### **b) Système d'Information des Ressources Humaines**

S'agissant du SIRH, les travaux se sont principalement articulés autour des actions suivantes :

- la mise à jour des données du personnel ;
- la mise à jour des formules de calcul des prélèvements fiscaux opérés sur les salaires ;
- le recyclage des utilisateurs finaux de la solution.

### 1.3. Renforcement des capacités

Conformément à ses missions, la Direction de la Formation a poursuivi le

renforcement des capacités et le développement des compétences des agents de la Banque Centrale, des cadres des administrations économiques et financières de la CEMAC et des étudiants, à travers des activités de formations internes et externes.

Plus spécifiquement, dans le cadre du renforcement des compétences du personnel de la Banque, la Direction de la Formation a organisé :

- i. deux (02) sessions d'un séminaire sur le management des équipes et la conduite du changement, à Yaoundé, au bénéfice de 20 responsables dont les Directeurs Centraux et les Chefs de Département ;
- ii. trois (03) sessions d'un séminaire sur le management opérationnel, conduite du changement, pratiques, organisation du travail et communication, à Yaoundé et Douala, à l'intention de 61 chefs service, dont 43 aux Services Centraux et 18 dans les Centres ;
- iii. quarante-neuf (49) stages d'imprégnation, dont une (01) tournée d'information en faveur du Secrétaire Général, un (01) stage aux fonctions de Directeur Central, deux (02) stages aux fonctions de Directeur d'Agence, dix-sept (17) en faveur des AES et vingt-huit (28) en faveur des AEM ;
- iv. en partenariat avec le Centre de Formation à la Profession Bancaire de Paris, le tout premier séminaire ITB parcours « Banques Centrales », pour les cadres moyens inscrits.

Dans le cadre de la coopération avec d'autres institutions, elle a :

- organisé, dans les six (06) Directions Nationales de la BEAC, le concours d'entrée au Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)

pour les candidats de la CEMAC, et participé aux réunions des organes de décision du programme du Master en Banque et Finance ;

- concédé sept (07) bourses partielles aux ressortissants de la CEMAC participant au Programme du Master en Banque et Finance (PMBF) au CESAG ;
- organisé un séminaire à Douala sur la « formulation des stratégies de dette », dans le cadre du Programme BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités en faveur de trente-six (36) cadres des pays membres du Programme (Cameroun, Union des Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo) et des trois banques centrales ;
- participé à la rencontre annuelle des échanges des Directeurs de Formation des Banques Centrales d'expression française, organisée par l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) et au Comité Exécutif du Projet de Formation en Microfinance, piloté par le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) à Paris ;
- inscrit cinq (05) AES des Centres à diverses formations organisées par le (FMI) ;
- inscrit trois (03) AES dont deux (02) issus des Centres aux cours de l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) et deux (02) AES des Services Centraux à une formation sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, organisée par la Banque Centrale de Madagascar ;
- organisé 235 stages académiques et 02 visites d'étude en faveur des étudiants des grandes écoles et universités.

#### 1.4. Audit et Contrôle

Au titre de l'année 2017, dix-neuf (19) missions étaient inscrites au plan annuel d'audit : sept (07) prévues pour le Département de l'Audit et de l'Inspection des Services Centraux, neuf (09) pour le Département de l'Audit et de l'Inspection des Centres, deux (02) pour le Département de la Prévention des Risques et de l'Audit Informatique et une (01) mission conjointe du Département de l'Audit et de l'Inspection des Services Centraux et du Département de l'Audit et de l'Inspection des Centres.

Au final, dix-huit (18) missions ont été effectuées, dont six (06) au Siège, sept (07) dans les Centres et cinq (05) missions d'audit informatique au Siège et dans les Centres. Parallèlement, des missions non planifiées ont été diligentées, notamment un audit à l'Agence de Bata et deux (02) audits informatiques sur la messagerie GroupWise et les fonctionnalités de l'immeuble du Siège.

La DGCG a par ailleurs conduit dix-sept (17) enquêtes spéciales contre deux (02) l'année précédente.

En ce qui concerne la prévention des risques, l'année 2017 a été marquée par l'entrée en production du dispositif de gestion des risques opérationnels de la Banque. Les activités entreprises se sont articulées autour du renforcement des capacités des acteurs du réseau DEMARIS et du lancement de la campagne de collecte des incidents.

Les autres travaux réalisés par la DGCG ont essentiellement porté sur la supervision des passations de service, le renforcement des capacités du personnel de la DGCG et la refonte du dispositif de contrôle permanent inscrite dans le Plan Stratégique de la Banque (PSB 2017- 2020).

## 1.5. Informatique et télécommunications

Dans sa composante projet, la DIT a suspendu le contrat VSAT avec son premier partenaire SIMSTREAM pour en conclure un avec CIS.

En collaboration avec d'autres directions, quelques projets métiers ont été poursuivis au cours de l'année 2017, notamment :

- le laboratoire des contrefaçons des billets ;
- la migration du Système des Gros Montants ;
- le lancement en phase test du DEPO/X de la CRCT ;
- le Customer Security Program de SWIFT (CSP).

Au cours de cette année, la DIT a participé aux négociations menées pour réduire les coûts liés aux différents contrats, ce qui a permis à la Banque de faire des économies substantielles.

## 1.6. Affaires juridiques et contrats

### a) Saisines

En 2017, le Département des Affaires Juridiques et des Contrats (DAJC) a enregistré 1519 saisines par courrier de diverses natures provenant des entités des Services Centraux, des différentes Directions Nationales et des Centres de la BEAC, ainsi que de certains organismes internationaux et de divers partenaires en 2017, contre 1206 pour la même période en 2016. Ces saisines sont réparties entre les contrats, les conventions, les avis sur des questions diverses, les dossiers du personnel, les litiges et les honoraires des avocats, la situation des soldes

des comptes des saisies attributions, les suspens et les divers.

**Contrats et Conventions** : le DAJC a été sollicité, pour avis, sur 184 projets de contrats et 50 projets de conventions. Pour enregistrement, 49 contrats et 47 conventions ont été retenus au DAJC, conformément aux procédures en vigueur.

En outre, dans la perspective de la mise à jour des contrats et de la formalisation des relations de la BEAC avec les prestataires, une lettre circulaire qui encadre les contrats de consommation courante a été diffusée. Par ailleurs, le recensement des contrats a été achevé, et une phase d'élaboration des projets de lettres d'orientation appropriées a été enclenchée.

**Dossiers du personnel** : en 2017, 37 nouveaux dossiers du personnel ont été étudiés contre 40 en 2016. L'essentiel des dossiers a porté sur les procédures disciplinaires, le paiement du solde de tout compte, les différends liés à l'application des dispositions statutaires du personnel et les codes du travail en vigueur dans les Etats membres.

**Situation des litiges et des honoraires des avocats** : en matière de contentieux, l'activité a consisté essentiellement au suivi dans les Etats membres et en France, des diverses procédures en instance contre la BEAC ou initiées par celle-ci devant diverses juridictions dans le cadre des poursuites consécutives aux malversations du Bureau Extérieur de Paris. Par ailleurs, le DAJC continue d'assurer le suivi de 39 dossiers de litiges pendants.

**Situation des soldes des comptes saisies-attributions** : l'activité a été en net reflux depuis l'adoption du Règlement n°005/CEMAC/UMAC/CM du 22 novembre 2012 portant insaisissabilité des comptes et actifs financiers des Eta-

blissements de crédit logés à la BEAC. Toutefois, le suivi des 149 dossiers encore actifs de saisies-attributions, antérieures à l'entrée en vigueur du Règlement précité, a continué à être assuré. L'encours des sommes y afférentes est estimé à FCFA 4 551 288 001 en 2017.

### **b) Veille juridique**

Une correspondance a été adressée courant juin 2017 aux Directions Nationales, avec pour objet, la collecte des informations sur les différentes parutions juridiques locales traitant des sujets intéressant l'activité de la Banque Centrale.

### **c) Autres activités**

Plusieurs autres actions ont été menées dont les principales sont :

- la lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme ;
- l'actualisation des Règlements Intérieurs suite à l'adoption définitive des Statuts révisés de la BEAC dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du FMI liées aux sauvegardes ;
- l'apport de liquidité d'urgence dans le cadre de la formalisation de ce nouveau dispositif d'intervention de la BEAC en matière de préservation de la stabilité financière ;
- la réforme de la politique monétaire ;
- la réforme du référentiel comptable de la BEAC ;
- la rédaction de son projet de manuel des procédures et sa mise sous format DGCG ;
- la présentation de son projet de budget annuel pour l'exercice 2018 devant la commission budgétaire ;
- la participation aux formations sur la pratique du droit anglo-saxon des contrats, organisées par l'organisme ELEGIA, respectivement du 04 au 09 juin et du 19 au 24 novembre 2017 à Paris ;
- la participation au Colloque sur la Finance Islamique organisé par le Cabinet CADEV à Yaoundé.
- les réunions préparatoires de la Conférence des Chefs d'Etats de la CEMAC à N'Djaména ;
- l'atelier du Groupe de travail sur la collaboration ANIF-BEAC du 09 au 10 novembre 2017 à Douala ;
- l'atelier sur les crimes financiers à l'intention des officiers d'application de la loi d'Afrique de l'Ouest et Centrale à Abidjan, Côte d'Ivoire du 20 au 24 novembre 2017, où le DAJC a fait une intervention sur « Le rôle des banques centrales et des institutions financières dans la lutte contre les crimes financiers » ;
- le Groupe de travail sur le Change Manuel et les transferts de fonds – GABAC du 03 au 07 juillet 2017 ;
- la 7ème réunion de la commission technique du GABAC qui s'est tenue à Libreville du 13 au 17 mars 2017 ;
- la 45ème réunion du Conseil des Ministres de l'OHADA en Guinée Conakry du 14 au 25 novembre 2017.

## **1.7. Investissement et patrimoine**

L'année 2017 a été marquée par l'inauguration et l'entrée en exploitation de l'Agence de la Banque Centrale à Abéché, au Tchad.

Elle a également été caractérisée par la poursuite des travaux de construction des futures Agences à Ebebiyin

(Guinée-Equatoriale), Oyo (Congo) et du nouvel immeuble de la Direction Nationale de Bangui (République Centrafricaine).

### 1.8. Planification stratégique et budget

En 2017, les activités du Département de la Planification Stratégique du Budget et du Contrôle de Gestion (DPSBCG) ont porté sur la gestion courante du budget de la Banque et la poursuite de l'exécution du projet de réforme du Système de gestion budgétaire de la BEAC (projet SYGESBEAC).

Dans le cadre des activités classiques, un collectif budgétaire a été organisé et adopté par le Conseil d'Administration lors de sa session du 03 août 2017. Les diligences relatives à l'élaboration du budget de l'exercice 2018 ont été réalisées sur la base des prescriptions définies dans la Lettre Circulaire de cadrage budgétaire n°08/SG/2017 du 15 septembre 2017.

Par ailleurs, le DPSBCG a contribué à l'élaboration du Plan Stratégique de la Banque (PSB 2017- 2020), en mettant à la disposition de la Cellule de Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets (CSPMP créée par Décision du Gouverneur n°019/GR/2017 du 06 mars 2017) les formations nécessaires, les personnes ressources internes et les livrables liés à la méthodologie de conception du Plan stratégique de la Banque.

S'agissant de la gestion classique du budget, l'exercice 2017 s'est soldé par un excédent budgétaire de 165,135 milliards correspondant à la différence entre les recettes totales de 373,369 milliards et les dépenses totales de 208,234 milliards. Ce résultat est en diminution de 18,1 % par rapport à celui réalisé en 2016.

En termes de réalisations, les recettes et les dépenses ont représenté respec-

tivement 102,8 % et 72,8 % du budget révisé. En matière de recettes, ces bonnes performances découlent des résultats exceptionnels dégagés sur une cession partielle du portefeuille d'investissement détenu par la Salle des Marchés. S'agissant des dépenses, le niveau de consommation des crédits constaté est imputable essentiellement à une maîtrise des frais généraux et une faible absorption des crédits d'investissement et d'équipement qui ont affiché un taux d'exécution de 25,1 %.

D'un exercice à l'autre, les résultats de l'exécution du budget ont baissé de 37,3 % pour les ressources et 47,2 % en ce qui concerne les dépenses. Les revenus issus de la gestion courante de la Banque ont poursuivi, en 2017, leur décroissance du fait de la contraction, certes à un rythme plus modéré, des avoirs extérieurs. Ainsi, les produits issus du placement des avoirs extérieurs, hors plus-values de cessions, ne sont plus la principale source de revenus de la Banque. Les produits issus du Marché monétaire se sont établis à 74, 045 milliards en 2017, contre 49, 566 milliards en 2016. Ils constituent désormais la principale source de revenus de la Banque. Deux facteurs majeurs sous-tendent cette évolution, à savoir la hausse du TIAO qui est passé de 2,5 % à 2,95 % en mars 2017 et l'accroissement des besoins de refinancement des banques primaires, suite à la dégradation de la situation économique et financière des Etats de la CEMAC.

Concernant la gestion du projet SYGESBEAC, l'atelier sur la planification stratégique et les indicateurs clés de performance (KPI), tenu du 29 mai au 1er juin 2017, a permis de sensibiliser les Membres du Gouvernement de la Banque sur les enjeux et les avancées du projet SYGESBEAC, d'échanger avec l'équipe des Consultants du Cabinet PwC sur les modalités pratiques d'élaboration d'un plan stratégique et la pertinence des KPI proposés pour le suivi

de la mise en œuvre des projets inscrits au PSB 2017- 2020.

Un autre atelier sur la retranscription du collectif budgétaire 2017 dans la solution informatique intermédiaire SYGES-BEAC s'est tenu à Douala du 16 août au 1er septembre 2017. Cet atelier avait également pour objectif la formation des nouveaux acteurs et la remise à niveau des anciens correspondants en charge des travaux budgétaires.

De plus, le 13 juillet 2017, le Gouvernement de la Banque a examiné et adopté les cinq livrables liés au projet SYGESBEAC validés par les organes de gestion de ce projet depuis mars 2015. Ces livrables sont :

- le document cadre de planification stratégique ;
- le manuel de procédures du système de gestion budgétaire ;
- le manuel d'organisation du système de gestion budgétaire ;
- la nomenclature budgétaire ;
- le référentiel des méthodes d'évaluation des recettes et des dépenses.

Enfin, les missions effectuées dans les Centres au titre des diligences inhérentes aux tournées budgétaires ont aussi constitué des occasions de vulgarisation de ces nouvelles règles de management stratégique et budgétaire édictées dans le cadre de la réforme budgétaire en cours.

### 1.9. Communication

L'année 2017 a été marquée par plusieurs événements, organisés ou non par la Cellule de Communication et pour lesquels, elle a réalisé un certain nombre d'actions.

Sur le plan interne, la Cellule de Communication a assuré la diffusion des

communiqués de presse à l'issue des différentes réunions des Organes Statutaires de la Banque (Comité Ministériel, Conseil d'Administration, Comité de Politique Monétaire, Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale). Elle a compilé le bulletin événementiel d'informations BEAC Inside (07 numéros) pour communiquer sur les événements tels que l'inauguration de l'Agence d'Abéché, la passation de service entre les Gouverneurs ABBAS MAHAMAT TOLLI et Lucas ABAGA NCHAMA, la cérémonie de prise de contact du nouveau Gouverneur avec le personnel de la BEAC et la 17ème réunion des Chefs de Centres avec le Gouvernement de la Banque. Elle a également produit les numéros 79, 80 et 81 du trimestriel BEAC–Contacts.

Sur le plan de la communication externe, la Cellule de Communication a organisé des conférences de presse à l'issue des réunions de certains organes de décision, avec pour extrant la diffusion de communiqués de presse.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat signé avec le Groupe SIFI-JA (Jeune Afrique), la Cellule de Communication a supervisé la publication d'un article sur la BEAC dans le dernier numéro de décembre 2017.

La Cellule de Communication a également été impliquée dans d'autres activités organisées par la Banque, notamment :

- la conférence de haut niveau sur le thème « les Banques Centrales face aux chocs exogènes : stratégies de sortie de crise » tenue le 24 janvier 2017 à Yaoundé ;
- la cérémonie d'installation du Gouverneur et du Gouvernement de la BEAC le vendredi 31 mars 2017 ;
- le forum « Justice et Banque en Afrique Centrale » le 19 juillet 2017 à N'Djaména.



## 2. Coopération régionale et internationale

### 2.1. Coopération régionale

#### 2.1.1. Conférence des Chefs d'Etat

En 2017, les Chefs d'Etat de la CEMAC se sont réunis à deux reprises. Une première session ordinaire s'est tenue à Djibloho en Guinée Equatoriale, et une session extraordinaire à N'Djaména au Tchad.

Au cours de sa 13ème session ordinaire qui s'est tenue le 17 février 2017, la Conférence des Chefs d'Etat s'est notamment félicitée de l'état d'avancement du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) et de la mise en œuvre des mesures prescrites par le Sommet de décembre 2016 à Yaoundé. Tout en insistant sur la nécessité de mettre en œuvre les mesures préconisées dans le cadre du PREF-CEMAC, les Chefs d'Etat ont réaffirmé leur engagement et leur détermination en vue du rapatriement des recettes d'exportation, du renforcement de la discipline budgétaire et de la diversification économique.

Lors du Sommet Extraordinaire du 31 octobre 2017, à N'Djaména, des avancées remarquables ont été enregistrées sur certains dossiers, notamment dans les domaines (i) de la libre circulation avec la décision d'ouverture intégrale des frontières et la suppression des visas pour tous les ressortissants de la CEMAC circulant dans l'espace communautaire, et (ii) du rapprochement des bourses des valeurs mobilières régionale et nationale, avec la décision de fixer le Siège du Régulateur du marché financier

régional à Libreville et celui de la Bourse des valeurs régionale à Douala, avec la BEAC comme dépositaire central.

#### 2.1.2. Zone Franc

La BEAC a pris part aux réunions de printemps et d'automne de la Zone Franc qui se sont tenues respectivement le 14 avril 2017 à Abidjan et le 5 octobre 2017 à Paris. Au cours de ces rencontres, les Ministres, Gouverneurs et Présidents des Institutions de la Zone Franc ont examiné (i) l'état de la convergence nominale et réelle en Zone Franc, (ii) les enjeux et les défis de la mobilisation des recettes fiscales en Zone Franc, et (iii) les leçons tirées de l'expérience des pays africains sur les marchés financiers internationaux.

En ce qui concerne l'état de la convergence nominale, il a été constaté que la généralisation des déficits budgétaires, l'accroissement de la dette et la dégradation de la situation monétaire ont rendu difficile le respect des critères établis. Face à cette situation, les Etats ont été encouragés à mettre en œuvre des politiques économiques rigoureuses et soutenables afin de rétablir les équilibres macroéconomiques et accélérer l'intégration au sein de la Zone.

Les discussions sur les enjeux et les défis de la mobilisation des recettes fiscales ont mis en évidence leur caractère essentiel pour le financement durable de la croissance et du développement, mais aussi la nécessité de lutter contre les fuites de capitaux et d'un meilleur recouvrement des recettes fiscales.

### 2.1.3. Rencontres BEAC/BCEAO

Dans le cadre des rencontres régulières entre les deux Institutions, les travaux qui se sont déroulés les 31 juillet et 1er août 2017 à Yaoundé, ont permis d'examiner les avancées et les perspectives du projet d'interconnexion des systèmes de paiement et de règlement des zones UEMOA et CEMAC.

A l'issue de ces travaux, il a été recommandé que les projets de Protocole d'Accord et de Convention d'interconnexion soient examinés par les Organes de Décision des deux Banques Centrales en vue de leur adoption.

En outre, dans la perspective de consolider les chantiers de coopération entre les deux Banques Centrales, il a été convenu de poursuivre les actions de partage d'expériences dans des domaines d'intérêt commun.

### 2.1.4. Association des Banques Centrales Africaines

La BEAC a pris part aux travaux de la 40ème réunion annuelle de l'ABCA qui se sont tenues du 12 au 16 août 2017, à Pretoria. Ces assises ont été notamment marquées par l'organisation du Symposium sur le thème « Perspectives d'intégration monétaire en Afrique : leçons tirées de l'expérience d'intégration monétaire et financière de l'Europe ». Les expériences d'intégration monétaire en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique Latine ont montré les avantages de l'intégration monétaire notamment la résistance aux chocs et le développement économique. Malgré

les avancées enregistrées dans les blocs monétaires existants en Afrique (UMOA, UMAC, SADC), de nombreux défis restent à relever pour parvenir à des unions monétaires complètes et achevées.

Les banques centrales africaines ont par ailleurs réaffirmé leur engagement à œuvrer pour la réalisation de l'intégration monétaire africaine.

### 2.1.5. AFRITAC-Centre

La BEAC a pris part à la 19ème réunion du Comité d'Orientation du Centre Régional d'Assistance Technique du FMI pour l'Afrique Centrale (AFRITAC Centre) qui s'est tenue le 28 mars 2017 à Kinshasa en République Démocratique du Congo. Ces assises ont été l'occasion, entre autres, d'évaluer l'exécution du programme de travail du Centre pour la période 2016- 2017 et d'examiner celui de la période 2017- 2018.

### 2.1.5. Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique

La BEAC a pris part à la 8ème réunion du Mécanisme Sous-Régional de Coordination de l'appui du Système des Nations Unies au programme UA/NEPAD en Afrique Centrale (MSRC-AC) qui s'est tenue du 21 au 22 novembre 2017 à Yaoundé.

L'objectif principal de cette réunion était d'approuver les actions phares à inscrire dans le 3ème Programme Commun Indicatif (PCI) qui doit couvrir la période 2017- 2023.

## 2.2. Coopération internationale

### 2.2.1. Fonds Monétaire International

#### • *Etat des relations des Etats membres avec le Fonds Monétaire International*

Au courant de l'année 2017, l'évolution des relations des pays membres de la CEMAC avec le FMI s'est inscrite dans le cadre de la dynamique de la mise en œuvre du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC). En effet, parmi les principales mesures retenues par les Chefs d'Etat de la Communauté lors de leur Sommet Extraordinaire du 23 décembre 2016 à Yaoundé, figurait en particulier la décision d'ouvrir et de conclure à brève échéance des négociations bilatérales avec le FMI, pour mieux structurer les efforts d'ajustement des Etats, les accompagner vers une sortie de crise et les aider à mettre en place les conditions d'une relance vertueuse et durable de leurs économies.

Suivant cette orientation, l'évolution des relations des pays membres de la CEMAC avec le FMI a enregistré un dynamisme certain au cours de l'année 2017. Ces relations ont notamment été marquées par la conclusion et le suivi de l'exécution des accords de programmes soutenus par le FMI dans certains pays, notamment au Cameroun, en République Centrafricaine, au Gabon et au Tchad, tandis que des avancées significatives ont été observées dans les négociations des autorités congolaises et équato-guinéennes avec le Fonds.

Concernant le **Cameroun**, la mise en œuvre du programme économique et financier des autorités a bénéficié des

ressources du FMI au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) depuis l'accord marqué par le Conseil d'Administration du Fonds, le 16 juin 2017. L'appui financier attendu du FMI pour l'exécution dudit programme a été évalué à 415 milliards sur la période 2017-2019, décaissable en sept tranches. Sur la base des résultats concluants de l'évaluation des services du FMI, le Conseil d'Administration du Fonds a par ailleurs validé la première revue du programme, le 20 décembre 2017.

S'agissant de la **République Centrafricaine**, il a été conclu le 21 juillet 2016 un programme économique et financier bénéficiant de l'appui du FMI au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). La mise en œuvre dudit programme, assorti d'un financement total d'un montant d'environ 69,4 milliards pour la période 2016-2019, a connu une bonne évolution tout au long de l'année 2017. À cet effet, les réunions du Conseil d'Administration du FMI qui se sont tenues le 17 juillet 2017 et le 15 décembre 2017 ont permis de conclure avec satisfaction les deuxième et troisième cycles de revue du programme.

Pour le **Gabon**, le programme mis en place depuis le 19 juin 2017 a également été soutenu par les ressources du FMI au titre du Mécanisme Elargi de Crédit (MEC). Les financements accordés dans ce cadre ont été de l'ordre de 383 milliards au cours de la période 2017-2019. La première revue du programme intervenue le 5 décembre 2017 a été concluante.

Concernant le **Tchad**, la mise en œuvre du programme a bénéficié de l'appui financier du FMI au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) suite à l'accord marqué par le Conseil d'Administration du Fonds le 30 juin 2017,

assorti d'un financement de 188 milliards sur la période 2017- 2019. Au cours du deuxième semestre de l'année, les discussions avec les services du FMI ont été intenses en vue de la recherche de solutions idoines pour restaurer la soutenabilité de l'endettement public extérieur.

Au **Congo**, les discussions avec le FMI pour la mise en place d'un programme de réformes économiques et financières assorti d'un appui financier du Fonds se sont enchaînées au cours du deuxième semestre 2017. En effet, du 25 septembre au 4 octobre 2017, une équipe du FMI a séjourné à Brazzaville pour mener des discussions sur la dette publique, la gestion de la trésorerie, ainsi que la délimitation du cadre d'une étude-diagnostic sur la gouvernance économique du pays. Les échanges se sont poursuivis, du 05 au 20 décembre 2017, en vue de la conclusion d'un accord de financement.

En **Guinée Equatoriale**, les échanges avec le FMI ont connu un dynamisme au cours des deux derniers trimestres. En décembre 2017, une équipe du FMI a séjourné à Malabo pour définir la mise en place d'un programme de référence au cours de la période de janvier à juin 2018. Les autorités nationales et le FMI se sont accordés sur l'état de la mise en œuvre des mesures préalables, ainsi que le périmètre des principaux objectifs préconisés à fin juin 2018, au titre des ajustements budgétaire et extérieur du pays.

• ***Etat des relations de la BEAC avec le Fonds monétaire international***

À l'issue des concertations entre les services du FMI et les Institutions de la CEMAC qui se sont déroulées du 20 février au 03 mars 2017, la BEAC s'est formellement engagée vis-à-vis du FMI à soutenir les efforts d'ajustement et

de réformes économiques engagés par les États membres, afin de rétablir les conditions de stabilité macroéconomique servant de fondement à une croissance durable.

Les mesures prioritaires identifiées à ce titre sont : (i) la reconstitution des réserves de change, (ii) la suppression des avances statutaires aux Etats, (iii) la redynamisation des marchés financiers afin d'améliorer le financement des économies de la CEMAC, (iv) la modernisation du cadre opérationnel et des instruments de politique monétaire afin d'en améliorer l'efficacité, et (v) l'amélioration du cadre de supervision bancaire afin de renforcer la résilience du système financier.

Dans le cadre de l'évaluation des sauvegardes, effectuée du 30 mai au 07 juin 2017 par les services du FMI, des avancées ont été relevées en ce qui concerne l'audit externe, la réforme du cadre juridique et statutaire, et la migration vers les normes IFRS. Toutefois, des progrès restent à faire en termes de gestion des risques, de renforcement des capacités des entités opérationnelles, d'audit et de contrôle internes, et de gestion des réserves.

Enfin, la BEAC a pris part aux réunions de printemps et d'automne du FMI et de la Banque mondiale qui se sont tenues respectivement du 17 au 23 avril et du 9 au 15 octobre 2017 à Washington, D.C. Outre la participation aux réunions du Comité Monétaire et Financier International (CMFI) du FMI et du Comité de Développement (CD) de la Banque mondiale, moments phares desdites assemblées, la délégation de la BEAC a eu des rencontres bilatérales au niveau du FMI, avec la BCEAO, et à la Banque mondiale. Elle a également participé à des séminaires et réunions spécifiques.

### 2.2.2. Banque mondiale

Dans la continuité des travaux d'évaluation du secteur financier de la CEMAC, des discussions se sont déroulées en mai 2017 avec les services de la Banque mondiale et ont porté notamment sur la situation et l'évolution des risques bancaires dans la CEMAC, les canaux de contagion macro-financiers, le cadre réglementaire et de supervision bancaire, et le dispositif existant pour gérer les difficultés bancaires.

Au cours de l'année 2017, la Banque mondiale et les institutions sous-régionales (BEAC, COBAC et GABAC) se sont accordées sur la configuration de la deuxième phase du projet de renforcement des capacités des Institutions de la CEMAC.

### 2.2.3. Groupe de la Banque Africaine de Développement

La BEAC a pris part, en qualité d'observateur, à la 52ème session des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui se sont tenues du 22 au 26 mai 2017, à Ahmedabad, en Inde, sur le thème « Transformer l'agriculture pour créer la richesse en Afrique ». Les discussions ont notamment porté sur les opportunités de la transformation agricole et les défis que l'Afrique doit relever dans les domaines des infrastructures et de l'énergie.

Dans le cadre du Projet d'Appui au Secteur Financier de la CEMAC

(PASFIC), les échanges entre la BAD et la BEAC ont porté sur les axes potentiels à retenir pour l'approfondissement du secteur financier de la Sous-région.

### 2.2.4. Banque des Règlements Internationaux

La BEAC a participé aux Assemblées Générales de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) qui se sont tenues du 24 au 25 juin 2017 à Bâle, en Suisse.

Au cours de leur table ronde sur le thème « l'Afrique dans un environnement économique et politique mondial en pleine évolution : défis pour les banques centrales », les Gouverneurs ont échangé sur l'évolution du rôle et du comportement des banques centrales, ainsi que les risques et incertitudes liés aux mutations économiques et politiques.

### 2.2.5. Banques Centrales Francophones

La BEAC a participé à la 24ème Conférence des Gouverneurs des Banques Centrales des pays francophones qui s'est tenue du 25 au 26 mai 2017 à Montreux, en Suisse, sur le thème « Digitalisation: opportunités et défis pour les banques centrales ».

Au cours des débats, la BEAC a insisté sur les avantages indéniables des innovations numériques intervenues dans le paysage bancaire et financier de la CEMAC, ainsi que les risques liés à leur utilisation.



## 3. Comptes de la BEAC

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Banque Centrale s'est établi à 7 313 949 941 941 FCFA, contre 7 073 725 011 316 FCFA au 31 décembre 2016, soit une légère hausse de 3,4 %.

Le résultat net est ressorti à 77 108 163 674 FCFA au terme de l'exercice 2017, contre 164 176 849 178 FCFA un an plus tôt, en régression de 53,0 %.

### 3.1. Bilan

#### 3.1.1. Actif

##### - *Avoirs extérieurs à vue*

Les avoires extérieurs à vue sont constitués des avoires en Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement) ouvert auprès du Trésor français, des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants et de l'encaisse des billets étrangers (essentiellement des billets euro). Au 31 décembre 2017, ils se sont établis à 2 672 020 390 691 FCFA, contre 1 260 375 514 991 FCFA un an plus tôt, soit une progression de 112 %.

L'encaisse des billets étrangers détenus par la Banque Centrale a connu une baisse significative (- 73,8 %), pour se fixer à 24 853 200 034 FCFA au 31 décembre 2017, contre 94 839 722 127 FCFA à fin 2016.

Le solde du poste Correspondants Hors Zone d'Emission est ressorti à 95 324 623 182 FCFA au 31 décembre 2017, contre 9 582 929 418 FCFA un an plus tôt, soit une envolée de 884,3 %.

Le solde du Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement), principale composante des disponibilités extérieures à vue, s'est nettement apprécié en 2017 pour atteindre 2 551 842 567 475 FCFA, contre 1 155 952 863 446 FCFA un an auparavant, en hausse de 120,7 %.

##### - *Autres avoires extérieurs*

Les autres avoires extérieurs comprennent « les comptes chez les correspondants étrangers » et « les opérations sur le marché financier ». Au 31 décembre 2017, le solde de cette rubrique s'est fortement contracté par rapport à l'exercice précédent (- 86,2 %), en revenant de 1 476 819 923 972 FCFA au 31 décembre 2016, à 203 483 082 797 FCFA douze mois plus tard.

##### - *Encaisse-or*

Au 31 décembre 2017, le stock d'or de la Banque Centrale est resté inchangé à 201 865,827 onces. En revanche, la valeur de ce stock s'est légèrement dépréciée (- 1,2 %) à 142 196 067 963 CFA, contre 143 865 264 893 FCFA au 31 décembre 2016.

##### - *Fonds monétaire international*

En recul (- 6,8 %), ce poste comprend la position de réserve (souscription de la quote-part en devises par les Etats) et les avoires en DTS dont les montants se sont élevés respectivement à 192 191 248 525 FCFA et 161 859 980 859 FCFA au 31 décembre 2017, contre 190 224 649 705 FCFA et 189 567 307 352 FCFA au 31 décembre 2016.

### - Créances

Les créances sur les banques ont diminué de 27,6 %, en reculant de 695 448 898 979 FCFA à fin 2016, à 503 514 629 860 FCFA un an plus tard. Les créances sur les Trésors nationaux ont, quant à elles, connu une variation à la hausse de 13,4 % et se sont élevées à 2 772 995 492 801 FCFA à fin 2017, contre 2 446 107 074 628 FCFA au 31 décembre 2016. Il est à noter que l'encours de ces créances a fait l'objet d'une consolidation au 31 décembre 2017 avec un étalement du remboursement sur 14 ans, en lien avec la décision du Comité Ministériel de l'UMAC de supprimer définitivement le dispositif des avances statutaires de la Banque Centrale en faveur des Trésors nationaux.

### 3.1.2. Passif

#### - Billets et pièces en circulation

Ce poste représente essentiellement les engagements de la BEAC à l'égard du public et, de façon marginale, vis-à-vis des établissements de crédit pour la partie de la monnaie fiduciaire qu'ils détiennent sous forme d'encaisses. Son solde est ressorti à 2 862 647 955 654 FCFA au 31 décembre 2017, contre 2 880 518 337 781 FCFA au 31 décembre 2016, soit une baisse de 0,62 %.

#### - Trésors et comptes publics nationaux

Les dépôts des Trésors et comptes publics correspondent à deux types de comptes :

- les comptes courants, non rémunérés, à partir desquels les différents

Trésors et comptes publics effectuent leurs opérations ;

- les comptes de dépôts, qui sont des placements rémunérés, se déclinent en trois produits : les dépôts spéciaux dont la maturité est d'un mois, les fonds de stabilisation des recettes budgétaires, avec une maturité de six mois et les fonds de réserves pour les générations futures d'une maturité de cinq ans et dont les intérêts sont capitalisés.

Le solde des comptes courants s'est élevé à 514 551 751 215 FCFA au 31 décembre 2017, contre 373 948 970 046 FCFA au 31 décembre 2016, soit une hausse de 37,6 %.

Le fonds de stabilisation des recettes budgétaires a baissé de 78,2 %, revenant à 10 621 565 310 FCFA au 31 décembre 2017, contre 48 826 229 937 FCFA au terme de l'exercice précédent.

Le fonds de réserve pour les générations futures a diminué de 62,5 %, chutant de 224 432 981 415 FCFA au 31 décembre 2016, à 84 248 356 156 FCFA au 31 décembre 2017.

Les dépôts spéciaux se sont établis à 581 321 622 610 FCFA au 31 décembre 2017, contre 276 106 175 555 FCFA au 31 décembre 2016, soit une hausse notable de 110,5 %.

#### - Comptes des banques et institutions financières

Cette rubrique regroupe les dépôts des institutions financières étrangères

(FMI, BIRD, Paierie de France, etc.) auprès de la BEAC, les dépôts des établissements de crédit de la Zone et leurs placements à la Banque Centrale. Le solde de ces comptes s'est établi à 1 624 831 917 406 FCFA au 31 décembre 2017, contre 1 544 406 381 413 de FCFA au 31 décembre 2016, soit un accroissement de 5,2 %.

#### **- Autres Comptes courants**

Les autres comptes courants regroupent des comptes ouverts au nom de certains organismes ou sociétés d'intérêt public qui, du fait de leur activité, ne peuvent être classés dans l'une des rubriques précédentes. Le solde de ce poste est ressorti à 189 403 913 346 FCFA au 31 décembre 2017, contre 168 929 310 043 FCFA au 31 décembre 2016.

#### **- FMI – Allocations de DTS**

Le montant des allocations de DTS est revenu de 453 381 113 179 FCFA au 31 décembre 2016, à 422 145 028 788 FCFA au 31 décembre 2017, en retrait de 6,9 %.

#### **- Emprunts et dettes à long et moyen termes**

Sont enregistrés dans ce poste, les emprunts contractés auprès de la Banque mondiale (IDA) pour le financement du projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement de la CEMAC et du projet de renforcement des capacités des organismes sous-régionaux (UGRIF). L'encours de ce poste s'est élevé à

16 301 818 951 FCFA au 31 décembre 2017.

#### **- Provisions**

Ce poste comprend les provisions pour risques et charges, les provisions pour indemnités de départ ainsi que les provisions pour pertes de change. Son montant s'est fixé à 45 915 816 670 FCFA au 31 décembre 2017, contre 52 461 159 248 FCFA au 31 décembre 2016, soit une baisse de 12,5 % consécutive aux reprises de provisions effectuées.

#### **- Réserves**

Cette rubrique est constituée des réserves statutaires, des réserves des Etats membres, des réserves de garantie de change sur les avoirs en Compte d'Opérations, des réserves pour investissements immobiliers, des réserves de dévaluation/réévaluation et des réserves de variation des avoirs gérés par la Salle des Marchés. Le solde de ce poste s'est établi, avant affectation du résultat de l'exercice, à 702 397 946 849 FCFA au 31 décembre 2017, contre 672 960 424 295 FCFA au 31 décembre 2016, soit une hausse de 4,4 %.

#### **- Capital, primes et fonds de dotation**

Le capital souscrit en indivision entre les Etats membres est resté stable à 88 000 000 000 de FCFA au 31 décembre 2017. Les fonds de dotation, qui se sont élevés à 3 507 313 350 FCFA, correspondent à la valeur des terrains reçus des Etats membres à titre gracieux pour la construction d'édifices devant abriter les représentations de la BEAC.

**Tableau 46 : Evolution du bilan de la Banque Centrale**  
(en francs CFA)

	31/12/2016	31/12/2017
<b>ACTIF</b>		
<b>Disponibilités Extérieures</b>	<b>2 737 195 438 963</b>	<b>2 875 503 473 488</b>
<b>Avoirs extérieurs à vue</b>	<b>1 260 375 514 991</b>	<b>2 672 020 390 691</b>
Billets Etrangers	94 839 722 127	24 853 200 034
Correspondants Hors Zone d'Emission	9 582 929 418	95 324 623 182
Trésor français	1 155 952 863 446	2 551 842 567 475
Compte d'Opérations	1 155 952 863 446	2 551 842 567 475
<b>Autres avois extérieurs (SDM)</b>	<b>1 476 819 923 972</b>	<b>203 483 082 797</b>
Comptes Courants Chez correspondants étrangers	1 475 819 923 972	203 483 082 797
<b>Encaisse-or</b>	<b>143 865 264 893</b>	<b>142 196 067 963</b>
<b>Fonds Monétaire International</b>	<b>379 791 957 057</b>	<b>354 051 229 384</b>
Quotes-part en devises	190 224 649 705	192 191 248 525
Avoirs en D.T.S.	189 567 307 352	161 859 980 859
<b>Créances sur les Banques</b>	<b>695 448 898 979</b>	<b>503 514 629 860</b>
<b>Concours du Marché Monétaire</b>	<b>628 433 000 000</b>	<b>442 805 277 391</b>
Guichet A : appels d'offres et pensions	628 433 000 000	267 544 000 000
Guichet B : avances à moyen terme	67 015 898 979	174 541 277 391
<b>Créances sur les Trésors Nationaux</b>	<b>2 446 107 074 628</b>	<b>2 772 995 492 801</b>
Avances en comptes courants	2 185 457 716 244	8 392 357 928
Avances exceptionnelles	174 980 105 700	2 933 999 501
Crédits à économie consolidés sur l'Etat	85 669 252 684	2 761 669 135 372
<b>Contrepartie des Allocations de DTS versées aux Etats</b>	<b>186 413 613 713</b>	<b>173 570 486 374</b>
<b>Valeurs Immobilisées</b>	<b>423 273 188 350</b>	<b>433 708 845 358</b>
<b>Immobilisations Financières</b>	<b>204 494 084 376</b>	<b>212 130 146 015</b>
Créances sur le Personnel	41 214 678 380	47 349 816 351
Participations	42 730 338 280	42 730 338 280
Autres Immobilisations Financières	120 549 067 716	122 049 991 384
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>12 357 612 500</b>	<b>11 740 239 617</b>
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>202 801 445 390</b>	<b>209 838 459 726</b>
<b>Autres Immobilisations</b>	<b>3 620 046 084</b>	<b>0</b>
<b>Autres Actifs</b>	<b>29 099 144 670</b>	<b>28 276 477 382</b>
<b>Débiteurs Divers</b>	<b>32 530 430 063</b>	<b>30 133 239 331</b>
Avances Diverses au Personnel	3 080 895 093	3 240 077 385
Autres Débiteurs Divers	96 337 920	2 548 884 715
Comptes de Régularisations – Actif	29 353 197 050	24 344 277 231
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>7 073 725 011 316</b>	<b>7 313 949 941 941</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Billets et Pièces en circulation</b>	<b>2 880 518 337 781</b>	<b>2 862 647 955 654</b>
<b>Trésors et Comptables Publics Nationaux</b>	<b>923 314 356 953</b>	<b>1 190 743 295 291</b>
Comptes courants	373 948 970 046	514 551 751 215
Comptes de Stabilisation des Recettes Budg.	48 826 229 937	10 621 565 310
Fonds de Réserves pour Générations Futures	224 432 981 415	84 248 356 156
Dépôts spéciaux	276 106 175 555	581 321 622 610
<b>Banques et Institutions financières</b>	<b>1 544 406 381 413</b>	<b>1 624 831 917 406</b>
Banques et institutions étrangères	171 765 040 847	159 785 067 024
<b>Banques et Institutions Financières de la Zone</b>	<b>1 372 641 340 566</b>	<b>1 465 506 428 754</b>
Comptes courants	925 043 918 938	1 462 506 428 754
Dépôts et placement sur le Marché Monétaire	55 421 628	55 421 628
Comptes de Réserves obligatoires	447 542 000 000	2 485 000 000
<b>Autres comptes courants</b>	<b>168 929 310 043</b>	<b>189 403 913 346</b>
<b>FMI – Allocations DTS</b>	<b>453 381 113 179</b>	<b>422 145 028 788</b>
<b>Emprunts et Dettes à long et moyen terme</b>	<b>17 712 388 817</b>	<b>16 301 818 951</b>
<b>Provisions</b>	<b>52 461 169 248</b>	<b>45 915 816 670</b>
<b>Réserves</b>	<b>672 960 424 295</b>	<b>702 397 946 849</b>
<b>Capital, Primes d'Augmentation</b>	<b>91 507 313 350</b>	<b>91 507 313 350</b>
<b>Créditeurs Divers</b>	<b>98 380 435 896</b>	<b>86 589 359 181</b>
<b>Transferts Non Dénoués</b>	<b>44 160 227</b>	<b>36 298 518</b>
<b>Comptes de Régularisation – Passif</b>	<b>5 932 780 936</b>	<b>4 321 114 263</b>
<b>Compte de Résultat</b>	<b>164 176 849 178</b>	<b>77 108 163 674</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>7 073 725 011 316</b>	<b>7 313 949 941 941</b>

Source : Etats financiers certifiés de la BEAC

### 3.2. Compte de résultat

Le résultat net réalisé par la Banque Centrale au terme de l'exercice 2017 s'est établi à 77 108 163 674 FCFA, contre 164 176 849 178 FCFA au titre de l'exercice précédent.

#### 3.2.1. Produits

##### - *Produits sur avoirs extérieurs*

Les produits sur les avoirs extérieurs ont chuté à 156 772 903 362 FCFA au 31 décembre 2017, contre 309 945 449 355 FCFA pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, soit une baisse de 49,4 %.

##### - *Produits sur opérations avec la clientèle*

Les produits sur opérations avec la clientèle regroupent les intérêts sur les concours aux Trésors et les inté-

rêts sur les concours aux établissements de crédit. Ils sont passés de 50 424 436 963 FCFA au 31 décembre 2016, à 75 689 909 810 FCFA en 2017, en hausse de 50,1 %.

##### - *Produits sur opérations avec les institutions financières*

Ce poste regroupe les intérêts et commissions reçus du FMI et des institutions financières. Ces produits sont en augmentation sur la période de référence, s'établissant à 2 981 177 480 FCFA au 31 décembre 2017, contre 2 493 564 652 FCFA au 31 décembre 2016.

##### - *Autres produits d'exploitation et produits exceptionnels*

Ce poste regroupe les produits et intérêts divers qui se sont élevés à 8 103 160 830 FCFA au 31 décembre 2017, contre 17 729 424 820 FCFA à fin 2016.

**Tableau 47 : Evolution des Produits**  
(en francs CFA)

	2016	2017	Variation en %
Produits sur avoirs extérieurs	309 945 449 355	156 772 903 362	- 49,42
Produits sur opérations clients	50 424 436 963	75 689 909 810	+ 50,11
Produits sur opérations avec les Institutions Financières	2 493 564 652	2 981 177 480	+ 19,55
Reprises amortissements et provisions	2 802 828 898	11 691 678 827	+ 317,13
Autres produits	17 729 424 820	8 687 696 542	- 51,00
<i>Autres produits financiers</i>	1 524 000	3 378 425	+ 121,68
<i>Autres produits d'exploitation</i>	16 481 471 183	8 103 160 830	- 50,83
<i>Produits exceptionnels</i>	1 246 429 637	581 157 287	- 53,37
<b>TOTAL</b>	<b>383 395 704 688</b>	<b>255 823 366 021</b>	<b>- 33,27</b>

Source : Etats financiers certifiés de la BEAC

### 3.2.2. Charges

#### - Charges sur avoirs extérieurs

Les charges sur avoirs extérieurs se sont accrues à 27 482 516 112 FCFA au 31 décembre 2017, en hausse de 12,3 % par rapport à l'exercice précédent où elles s'établissaient à 24 480 101 320 FCFA.

#### - Charges sur opérations avec la clientèle

Les charges sur opérations avec la clientèle se sont établies à 873 506 466 FCFA au

31 décembre 2017, contre 2 320 813 207 FCFA au 31 décembre 2016.

#### - Charges sur opérations avec les institutions financières

Elles ont fortement progressé en 2017, pour atteindre 303 367 696 FCFA, alors qu'elles étaient de 64 541 544 FCFA un an auparavant, soit une hausse de 370,0 %.

**Tableau 48 : Evolution des Charges**  
(en Francs CFA)

	2016	2017	Variation en %
Charges financières	26 865 456 071	28 659 390 274	+ 6,7
Charges sur avoirs extérieurs	24 480 101 320	27 482 516 112	12,26
Charges sur opérations clients	2 320 813 207	873 506 466	- 62,36
Charges sur opérations avec les Institutions financières	64 541 544	303 367 696	+ 370,03
Frais Généraux	116 683 549 106	115 175 301 739	- 1,29
Charges exceptionnelles	5 228 894 578	530 213 126	- 89,86
Amortissements et provisions	70 440 955 755	34 350 797 208	- 51,23
Amortissements	22 212 555 034	25 850 310 848	+ 16,37
Provisions	48 228 400 721	8 500 486 360	- 82,37
<b>TOTAL</b>	<b>219 218 855 510</b>	<b>178 715 702 347</b>	<b>- 18,47</b>

Source : Etats financiers certifiés de la BEAC

#### • Résultat net

Le bénéfice net de la Banque Centrale avant toute affectation, constaté à

la fin de l'année 2017, est ressorti à 77 108 163 674 F CFA, contre 164 176 849 178 F CFA pour l'exercice précédent, soit une baisse de 53,0 %.

**Tableau 49 : Compte de résultat de l'exercice 2017**  
(en Francs CFA)

31 décembre 2017			
Charges sur avoirs extérieurs	27 482 516 112	Produits sur avoirs extérieurs	156 772 903 362
Charges sur opérations clients	873 506 466	Produits sur opérations clients	75 689 909 810
Charges sur opérations avec les Institutions financières	303 367 696	Produits sur opérations avec les Institutions Financières	2 981 177 480
Frais Généraux	115 175 301 739		
Charges exceptionnelles	530 213 126	Autres produits	8 687 696 542
Amortissements et provisions	34 350 297 208	Reprises sur amortissements et provisions	11 691 678 827
<b>Total charges</b>	<b>178 715 202 347</b>	<b>Total produits</b>	<b>255 823 366 021</b>
<b>Bénéfice à affecter</b>	<b>77 108 163 674</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>255 823 366 021</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>255 823 366 021</b>

Source : Etats financiers certifiés de la BEAC

### 3.3. Rapport des Commissaires aux comptes

Conformément aux normes internationales d'Audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Experts Comptables (IFAC), le collège des Commissaires aux comptes (MAZARS Cameroun, KPMG Afrique Centrale), qui a été choisi par le Conseil d'Administration par appel d'offres, a procédé à un contrôle des comptes annuels de la BEAC au titre de l'année 2017.

Sur la base des éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes de la période du 1er janvier au 31 décembre 2017, le collège des commissaires aux comptes a certifié les comptes annuels de la BEAC au 31 décembre 2017. Il en est ainsi ressorti un total bilan 7 313 950 millions de FCFA et un résultat net bénéficiaire 77 108 millions de FCFA. Le rapport général incluant les opinions dudit collège sur les comptes de l'exercice 2017, ainsi que les vérifications et informations spécifiques est présenté à l'annexe A3.



# Annexes



## SOMMAIRE DES ANNEXES

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES . . . . .	139
A1. Composition des organes Statutaires de Décision et de contrôle au 31 décembre 2017 . . . . .	141
Le Comité Ministériel . . . . .	141
Le Conseil d'Administration . . . . .	143
• Le Comité de Politique Monétaire . . . . .	146
• Le Comité de Stabilité Financière . . . . .	148
• Le Collège des Censeurs . . . . .	150
• Le Comité d'Audit . . . . .	151
• A2. Organigramme de la BEAC au 31 décembre 2017 . . . . .	153
A3. Rapport des commissaires aux comptes . . . . .	154
A4. Contacts de la BEAC . . . . .	157
B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES . . . . .	159
B1-B7. Principaux indicateurs économiques et monétaires des Etats de la CEMAC . . . . .	161-167
B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux . . . . .	168
B9.a Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC . . . . .	169
B9.b Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC . . . . .	169
B10. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires . . . . .	170
B11. Tableau des opérations financières des Etats de la CEMAC . . . . .	171
B12-B18. Principales exportations (FOB) des pays de la CEMAC . . . . .	172-178
B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus) . . . . .	179
B20. Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC . . . . .	180
B21. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB) . . . . .	181
B22. Variations du taux de change du franc CFA par rapport aux principales devises . . . . .	182
B23. Production pétrolière et minière . . . . .	183
B24. Production agricole vivrière . . . . .	184
B25. Production d'élevage . . . . .	185
B26. Production agricole d'exportation . . . . .	186
B27. Production et exportation de bois tropicaux . . . . .	187
B28. Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de refinancement et utilisations . . . . .	188
B29. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie . . . . .	189
B30.a Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire . . . . .	190
B30.b Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire (suite) . . . . .	191
B31. Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque . . . . .	192
B32. Evolution des prélèvements des banques et des comptables publics . . . . .	193
B33. Circulation fiduciaire des Etats de la Zone par mois . . . . .	194
B34. Encaisses des Etats de la CEMAC par mois . . . . .	195
B35. Billets de la zone d'émission exportés hors de leur territoire d'émission . . . . .	196
B36. Evolution des encaisses et de la circulation fiduciaire moyennes . . . . .	197
B37. Evolution comparee encaisses / circulation fiduciaire moyenne . . . . .	198
B38. Stock des billets et pièces détruits . . . . .	199
B39. Récapitulatif des destructions de billets usés . . . . .	200
B40. Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre . . . . .	201

## A. INFORMATIONS GÉNÉRALES



**A1. Organes Statutaires de Décision et de Contrôle  
au 31 décembre 2017**

**1 - LE COMITE MINISTERIEL**

---

(au 31 décembre 2017)

**PRESIDENT**

- M. **Henri-Marie DONDRA**  
Ministre des Finances– Centrafrique

**MEMBRES**

***Ministres représentant la République du Cameroun***

- M. **ALAMINE OUSMANE MEY**  
Ministre des Finances
- M. **Louis Paul MOTAZE**  
Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement  
du Territoire

***Ministres représentant la République Centrafricaine***

- M. **Henri-Marie DONDRA**  
Ministre des Finances et du Budget
- M. **Félix MOLOUA**  
Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération

***Ministres représentant la République du Congo***

- M. **Calixte NGANONGO**  
Ministre des Finances et du Budget
- M. **Gilbert ONDONGO**  
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Porte-  
feuille Public

***Ministres représentant la République gabonaise***

- M. **Régis IMMONGAULT TATANGANI**  
Ministre du Développement durable, de l'Economie, de la prospective  
et de la programmation du Développement durable
- M. **Jean Fidèle OTANDAULT**  
Ministre d'Etat, Ministre du Budget et des Comptes publics

***Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale***

- M. **Miguel ENGONGA OBIANG EYANG**  
Ministre des Finances et du Budget
- M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O**  
Ministre d'Etat, Conseiller à la Présidence, Chargé de l'Intégration Régionale

***Ministres représentant la République du Tchad***

- M. **ABDOULAYE SABRE-FADOU**  
Ministre des Finances et du Budget
- Mme. **YAMBAYE Ngueto Tiräina**  
Ministre de l'Economie et de la Planification du développement

**OBSERVATEURS**

(au 31 décembre 2017)

- M. **Daniel ONA ONDO**  
Président de la Commission de la CEMAC - BANGUI
- M. **HALILOU YERIMA BOUBAKARY**  
Secrétaire Général de la COBAC - LIBREVILLE
- M. **NAGOUM YAMASSOUM**  
Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier - COSUMAF
- M. **Gervais MBATA**  
Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale - BANGUI

## 2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2017)

### *Administrateurs représentant la République du Cameroun*

- Titulaires : M. **Sylvester MOH TAGONGHO**  
Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire par intérim - Ministère des Finances
- M. **Jean Paul SIMO NJONOU**  
Chargé de mission au Secrétariat Général de la Présidence de la République
- Suppléants : M. **Jean TCHOFFO**  
Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
- M. **Henri NONO**  
Directeur des Affaires Générales - Ministère des Travaux Publics

### *Administrateurs représentant la République Centrafricaine*

- Titulaires : Mme **Evelyne LOUDEGUE**  
Chargé de mission en matière de trésorerie, banques, institutions financières internationales et partenaires techniques financiers
- M. **Bienvenu Gustave SEMNGAÏ**  
Chargé de mission en matière de statistiques au Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

### *Administrateurs représentant la République du Congo*

- Titulaires : M. **Armel Fridelin MBOULOUKOUÉ**  
Conseiller du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
- M. **Albert NGONDO**  
Directeur Général du Trésor
- Suppléants : M. **Aymar Delmas EBIOU**  
Conseiller au Trésor et à la Comptabilité Publique au Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
- M. **Félix BOUENO**  
Economiste, Coordonnateur du Plan Gouvernemental sur les Reformes de la Gestion des Finances Publiques

***Administrateurs représentant la République gabonaise***

- Titulaires : M. **René Hilaire ADIAHENO**  
Inspecteur Général des Finances
- M. **Jean-Baptiste NGOLO ALLINI**  
Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale au  
Ministère de l'Economie, de la Prospective et de la programmation  
du Développement Durable
- Suppléants : M. **Richard MBOUMBA**  
Chargé d'Etudes au Cabinet du Ministre de l'Economie  
et de la Prospective
- M. **MEYE BEKOUROU**  
Inspecteur Général des Finances, Ministère de l'Economie et de  
la Prospective

***Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale***

- Titulaires : M. **Ambrosio ESONO ANGUE**  
Directeur de la Comptabilité Publique
- M. **Luciano ELA EBANG**  
Intercepteur Général Adjoint de la Caisse Autonome  
d'amortissement de la dette publique

***Administrateurs représentant la République du Tchad***

- Titulaires : M. **BECHIR DAYE**  
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique
- M. **KASSER AKHOUNA**  
Conseiller du Ministre des Finances et du Budget
- Suppléants : M. **ADOUM SALEH MAHAMAT**  
Directeur Général-Adjoint du Trésor et de la Comptabilité Publique
- M. **MOUSTAPHA MAHAMAT MOUSTAPHA**  
Directeur de la dette

***Administrateurs représentant la République Française***

- Titulaires : M. **Guillaume CHABERT**  
Chef du Service des Affaires Multilatérales et du Développement  
au sein de la Direction Générale du Trésor, Ministère de l'Econo-  
mie et des Finances 139, rue de Bercy 75742 PARIS Cedex 12

**M. Bruno CABRILLAC**

Directeur Général des Etudes et des Relations Internationales et Européennes – Banque de France – 39, rue Croix-des-Petits-Champs – 75001 Paris

Suppléants : **M. Samuel GOLDSTEIN**

Chef du Bureau « Afrique Subsaharienne et Agence Française de Développement » au sein du Service Affaires Multilatérales et du Développement – Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi - 139, rue de Bercy – 75742 Paris CEDEX 12

**M. Françoise DRUMETZ**

Directrice de la Coopération Extérieure à la Banque de France

### 3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

(au 31 décembre 2017)

- Président : M. **ABBAS MAHAMAT TOLLI**  
Gouverneur de la BEAC
- Suppléant : M. **EVOU MEKOU Dieudonné**  
Vice-Gouverneur de la BEAC
- Rapporteur : M. **EBE MOLINA Ivan Bacale**  
Directeur Général des Etudes, Finances et Relations  
Internationales de la BEAC

#### MEMBRES DELIBERANTS

##### *République du Cameroun*

M. **Jean-Marie Benoît MANI**  
Directeur National de la BEAC

M. **Gabriel NGAKOUMDA**  
Economiste- Statisticien au Cabinet du Ministre des Finances

##### *République Centrafricaine*

M. **Ali CHAÏBOU**  
Directeur National de la BEAC

M. **Gervais-Magloire DOUNGOUPOU**  
Coordonnateur de la Cellule de Suivi des Réformes Economiques  
et Financières (CS-REF) au Ministère des Finances et du Budget

##### *République du Congo*

M. **Michel DZOMBALA**  
Directeur National de la BEAC

Mme **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**  
Conseiller aux Relations internationales - Ministère des Finances  
et du Budget

***République Gabonaise***

**M. Denis MEPOREWA**  
Directeur National de la BEAC

**M. Jean-Jacques EKOMIE**  
Vice-Recteur - Université Omar BONGO ONDIMBA de Libreville

***République de Guinée Equatoriale***

**M. Genovoeva ANDEME OBIANG**  
Directeur National de la BEAC p.i.

***République du Tchad***

**M. ANNOUR MAHAMAT HASSAN**  
Directeur National de la BEAC

**M. BECHIR DAYE**  
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique -  
Ministère des Finances et du Budget

***République Française***

**M. Pascal FOURCAUT**  
Conseiller Financier pour l'Afrique- Direction Générale du  
Trésor - Ministère de l'Economie et des Finances - France

**M. Christian MASSON**  
Chef de Service de la Zone Franc et du Financement  
du Développement- Banque de France

## **4 Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale**

(au 31 décembre 2017)

Président : M. **ABBAS MAHAMAT TOLLI**  
Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Vice-Président :  
M. **EVOU MEKOU Dieudonné**  
Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Rapporteur : M. **EBE MOLINA Ivan Bacale**  
Directeur Général des Etudes, Finances et Relations  
Internationales de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

### ***REPRESENTANTS DES MINISTERES EN CHARGE DES FINANCES***

1. **Mme YECKE ENDALE Berthe**  
Directeur de la Coopération Monétaire et Financière Ministère des  
Finances du Cameroun
2. **M. SABA Abdias**  
Directeur des Assurances, des Banques et de la Microfinance  
Ministère des Finances et du Budget de la République  
Centrafricaine
3. **M. BADIA Constant**  
Directeur Général des Institutions Financières Nationales  
Ministère des Finances et du Budget du Congo
4. **M. EYEGHE NZE Emmanuel**  
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et de la Prospective.  
Ministère de l'Economie, de la Promotion des Investissements et  
de la Prospective du Gabon
5. **M. ESONO ANGUE Ambrosio**  
Directeur Général de la Comptabilité Publique  
Ministère des Finances et du Budget de la Guinée Equatoriale
6. **M. BECHIR DAYE**  
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique  
Ministère des Finances et du Budget du Tchad

### ***REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS***

1. **M. HALILOU YERIMA BOUBAKARY**  
Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique  
Centrale (COBAC)

- 2. M. TASONG Paul**  
Commissaire en charge des politiques économiques, monétaires et financières à la Commission de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (Commission de la CEMAC)
- 3. M. BEDI GNAGNE**  
Président de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA)
- 4. M. CHEIKH TIDIANE TOUNKARA**  
Président de la Commission de Surveillance Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES)
- 5. M. TUNG NSUE Rafael**  
Président de la Commission de Surveillance du Marché financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)
- 6. M. MBOCK Désiré Geoffroy**  
Secrétaire permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)
- 7. M. MBOZO'O Valentin Alphonse**  
Directeur Général du Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC)
- 8. M. NGBWA Jean-Claude**  
Président de la Commission des Marchés Financiers du Cameroun (CMF)

## 5 LE COLLEGE DES CENSEURS

---

(au 31 décembre 2017)

Titulaires : M. **Salomon Francis MEKE**

Agent Comptable Central du Trésor  
Ministère des Finances - CAMEROUN

M. **Louis ALEKA-RYBERT**

Conseiller Financier du Ministre du Développement Durable, de  
l'Economie, de la Promotion des Investissements et  
de la Prospective – GABON

M. **Pascal FOURCAUT**

Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale  
du Trésor et de la Politique Economique  
Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi - FRANCE

Suppléants : M. **Kelly MUA KINGSLEY**

Sous-Directeur des Opérations Financières, Direction Générale du Trésor  
et de la Coopération Monétaire - CAMEROUN

M. **Fidèle MAGOUANGOU**

Inspecteur Général des Services au Ministère de l'Economie,  
de la Prospective et de la programmation du Développement  
Durable – GABON

M. **François GIOVALUCCHI**

Chef du Service Economique Régional pour les Pays d'Afrique  
Centrale Ambassade de France au Cameroun – Yaoundé

## 6 - LE COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2017)

### PRÉSIDENT

M. AKHOUNA KASSER

### MEMBRES

#### *Représentant la République du Cameroun*

M. **Salomon Francis MEKE**  
Agent Comptable Central du Trésor  
Ministère des Finances - Yaoundé

#### *Représentant la République Centrafricaine*

M. **Evelyne LOUDEGUE**  
Cadre au Ministère des Finances et du Budget

#### *Représentant la République du Congo*

M. **Félix BOUENO**  
Economiste, Coordonnateur du Plan gouvernemental sur les  
réformes de la gestion des Finances publiques

#### *Représentant la République Gabonaise*

Titulaire : M. **Louis ALEKA-RYBERT**  
Conseiller Financier du Ministre du Développement Durable,  
de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la  
Prospective - Gabon

#### *Représentant la République de Guinée Equatoriale*

M. **Ambrosio ESONO ANGUE**  
Directeur de la Comptabilité Publique

#### *Représentant la République du Tchad*

M. **AKHOUNA KASSER**  
Cadre au Ministère des Finances et du Budget

***Représentant la République Française***

**M. Pascal FOURCAUT**

Conseiller Financier pour l'Afrique - Direction Générale du  
Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi  
139, rue de Bercy – 75742 Paris CEDEX 12

**MEMBRES INDEPENDANTS**

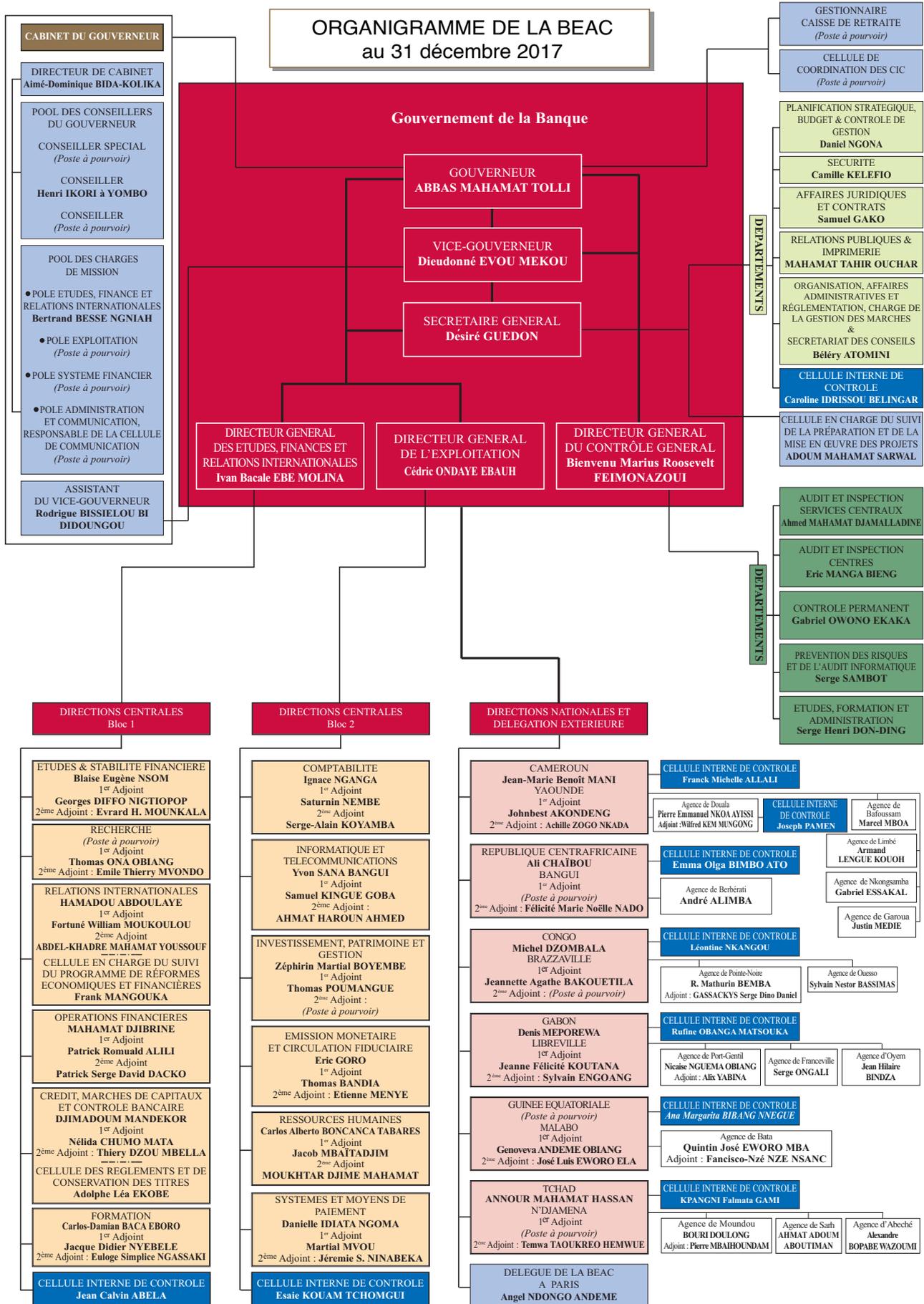
**M. Jérôme SCHMIDT**

Inspecteur à la Banque de France

**M. Patrick HUGUES**

(Membre Indépendant suppléant)

## A2. ORGANIGRAMME DE LA BEAC AU 31 DECEMBRE 2017





### **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

**Au Conseil d'Administration**

**Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)**

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration et, conformément à notre lettre de mission, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la BEAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir un total bilan de FCFA 7 313 950 millions et un résultat net bénéficiaire de FCFA 77 108 millions ;
- les vérifications et informations contenues dans le rapport annuel, établi conformément à l'article 47 des statuts de la Banque et portant sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la BEAC, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultat et les Notes annexes aux états financiers.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BEAC à la fin de cet exercice conformément aux principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes aux états financiers.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts comptables du Cameroun et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Autres observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur :

- la note 5.2 «Correspondants hors zone d'émission» des notes annexes aux comptes annuels, qui expose la situation du rapprochement bancaire du compte ouvert à la « Banque de France » au 31 décembre 2017 ;
- la note 6 « Autres avoirs extérieurs » des notes annexes aux comptes annuels, qui expose le contexte de la cession d'une partie du portefeuille d'investissement au cours de l'exercice 2017, le traitement comptable retenu et l'impact sur les comptes.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques des informations données dans le rapport annuel. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du Gouverneur sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons également rapproché le résultat dégagé par la Salle des Marchés et celui retracé dans la comptabilité générale. Il ressort que le résultat de FCFA 121 184 millions mis en évidence dans la comptabilité auxiliaire de la Salle des Marchés est concordant avec celui reporté dans les états financiers au 31 décembre 2017. A cet effet, nous avons produit un rapport de contrôle de la Salle des Marchés.

### **Responsabilités du Gouvernement de la Banque relatives aux états financiers annuels**

Le Gouvernement de la Banque est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes aux états financiers, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Gouvernement de la Banque d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Gouvernement de la Banque a l'intention de cesser les activités de la Banque ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Gouvernement de la Banque de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Yaoundé, le 23 mars 2018

**Les Commissaires aux Comptes**

**KPMG Afrique Centrale**



**René LIBONG**  
Associé

**Mazars Cameroun**



**Jules Alain NJALL BIKOK**  
Associé

## A4. CONTACTS DE LA BEAC

### SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun

Indicatif international 237

Téléphone : 22 23 40 30 ; 22 23 40 60 ; 22 23 35 73

Télex : 88343 KN - 88505 KN ; Télécopie : 22 23 33 29 ; 22 23 33 50

www.beac.int

E-mail : beac@beac.int

---

#### CAMEROUN

Indicatif international 237

##### Yaoundé (Direction Nationale)

B.P. 83 - Tél. 22 23 39 39 ; 22 23 05 11 ;  
22 23 33 90

Télécopie : 22 23 33 80

Télex : 88204 KN et 88556 KN

E-mail : beacyde@beac.int

##### Douala

B.P. 1747 - Tél. 33 42 33 24 ; 33 42 36 55 ;  
33 42 31 65

Télécopie : 33 42 36 47

Télex : 55257 KN ; 55003 KN

E-mail : beacdla@beac.int

##### Garoua

B.P. 105 - Tél. 22 27 13 45 ; 22 27 14 99

Télécopie : 22 27 30 72

Télex : 70602 KN et 70786

E-mail : beacgou@beac.int

##### Bafoussam

B.P. 971 - Tél. 33 44 17 57 ; 33 44 14 32

Télécopie : 33 44 29 84 ; 33 44 36 62

Télex : 40044 KN ; 40045 KN

E-mail : beacbaf@beac.int

##### Limbé

B.P. 50 - Tél. 33 33 22 30 ; 33 33 24 88

Télécopie : 33 33 25 93

Télex : 30243 KN et 30302

E-mail : beaclim@beac.int

#### Nkongsamba

B.P. 242 - Tél. 33 49 13 98 ; 33 49 34 68

Télécopie : 33 49 40 72

Télex : 62285 KN et 62406 KN

E-mail : beacnkg@beac.int

#### REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Indicatif international 236

##### Bangui (Direction Nationale)

B.P. 851 - Tél. 21 61 24 00 ; 21 61 24 05 ;  
21 61 24 10

Télécopie : 21 61 19 95 ; 21 61 58 53

Télex : 5236 RC

E-mail : beacbgf@beac.int

##### Berberati

B.P. 190 - Tél. 22 21 93 33

Télécopie : 22 21 93 45

E-mail : beacbti@beac.int

#### CONGO

Indicatif international 242

##### Brazzaville (Direction Nationale)

B.P. 126 - Tél. 222 81 36 84 ; 222 81 10 73 ;  
81 10 93 ; 044 55 65 55 ; 069 65 65 16

Télécopie : 222 81 10 94

Télex : 5313 KG

E-mail : beacbzv@beac.int

##### Pointe-Noire

B.P. 751 - Tél. 222 94 07 68 ; 222 94 13 68 ;  
222 94 30 18

Télécopie : 222 94 11 76

Télex : 8444 KG et 8212 KG

E-mail : beacpnr@beac.int

---

---

**Ouessou**

B.P. 05 – Tél. 066 00 0909 ; 055 47 0091  
055 47 00 92  
Télécopie : 7098 (VSAT BEAC)  
Télex : 7098 (VSAT BEAC)  
E-mail : beacouesso@beac.int

**GABON**

Indicatif international 241

**Libreville** (Direction Nationale)

B.P. 112 - Tél. 76 13 52 ; 76 02 06 ;  
76 11 05  
Télécopie : 74 45 63 ; 77 54 06  
Télex : 5215 GO  
E-mail : beaclbv@beac.int

**Port-Gentil**

B.P. 540 - Tél. 55 00 74 ; 55 00 73  
Télécopie : 55 59 67  
Télex : 8215 GO  
E-mail : beacpog@beac.int

**Franceville**

B.P. 129 - Tél. 67 70 40  
Télécopie : 67 74 57  
Télex : 6704 GO  
E-mail : beacfcv@beac.int

**Oyem**

B.P. 489 - Tél. 98 65 45 ; 98 65 46  
Télécopie : 98 65 47  
Télex : 7705 GO  
E-mail : beacoyem@beac.int

**GUINEE EQUATORIALE**

Indicatif international 240

**Malabo** (Direction Nationale)

B.P. 501 – Tél. 333 09 20 10 ; 333 09 20 11 ;  
Télécopie : 333 09 20 06  
Télex : 5407 EG  
E-mail : beacmal@beac.int

---

**Bata**

B.P. 21 – Tél. 333 08 24 75 ; 333 08 26  
52  
Télécopie : 333 08 23 60  
Télex : 5202 EG  
E-mail : beacbat@beac.int

**TCHAD**

Indicatif international 235

**N'Djamena** (Direction Nationale)

B.P. 50 - Tél. 52 41 76 ; 52 33 97 ;  
52 26 71  
Télécopie : 52 44 87  
Télex : 5220 KD ; 5353 KD  
E-mail : beacndj@beac.int

**Moundou**

B.P. 149 - Tél. 69 14 16  
Télécopie : 69 13 98  
Télex : 6205 KD  
E-mail : beacmdo@beac.int

**Sarh**

B.P. 241 - Tél. 68 14 01  
Télex : 7204 KD  
Télécopie : 68 11 22  
E-mail : beacsrh@beac.int

**FRANCE**

Indicatif international 33

**Paris** (Bureau Extérieur)

48, avenue Raymond POINCARÉ  
Tél. (1) 56 59 65 96 ; (1) 56 59 65 93  
Télécopie : (1) 42 25 63 95  
Télex (0420) 641 541 BACENAC  
E-mail : beacbep@beac.int

---



## **B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES**



## B1. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la CEMAC

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
								Estim.
<b>PIB, prix et population</b>								
								(variation annuelle en pourcentage)
Taux de croissance (PIB reel)	4,3	4,1	5,7	2,4	4,6	1,9	-0,2	0,0
dont secteur pétrolier	-0,3	-2,8	-1,4	-7,7	4,3	-2,1	-6,3	-2,2
secteur non pétrolier	5,9	6,3	7,7	5,1	4,7	2,9	1,1	0,5
Contribution du secteur pétrolier à la croissance réelle	-0,1	-0,7	-0,3	-1,6	0,8	-0,4	-1,1	-0,4
Contribution du secteur non pétrolier à la croissance réelle	4,4	4,8	6,0	4,0	3,8	2,3	0,9	0,4
Taux de croissance démographique (moyen)	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9
Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembre)	0,9	2,5	3,8	2,0	3,2	2,5	1,1	0,8
<b>Finances publiques</b>								
								(Variation annuelle en pourcentage)
Recettes totales	19,3	21,2	7,2	-3,3	1,6	-25,7	-18,8	3,9
dont recettes pétrolières	32,5	26,2	5,7	-9,8	-7,5	-45,2	-32,8	9,6
recettes non pétrolières	1,3	12,1	10,5	9,2	16,1	-0,9	-8,9	1,0
Depenses totales	10,7	16,8	23,3	-0,1	7,0	-13,2	-11,2	-11,2
dont dépenses courantes	15,1	11,6	18,2	10,7	3,9	-3,0	-0,4	-1,2
dépenses en capital	6,8	21,9	27,7	-9,0	10,0	-22,7	-23,9	-26,6
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	-1,4	14,1	12,6	-0,2	-9,9	-25,7	-58,0	-3,9
Crédits à l'économie	19,4	36,3	3,3	23,8	8,5	9,9	11,4	-1,9
Créances nettes sur l'Etat	20,1	-38,4	18,0	-22,0	40,9	80,6	798,3	12,9
Masse monétaire (M2)	24,7	18,1	17,1	7,1	5,5	-6,6	0,0	-0,4
Taux de couverture extérieure (fin de période)	100,3	99,8	98,4	97,5	89,8	77,1	59,1	57,5
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3,7	3,3	3,1	3,1	3,2	3,5	3,6	3,7
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, fob	32,5	17,1	9,1	-13,9	-4,9	-30,5	-15,9	16,2
Importations, fob	21,6	-2,8	6,2	3,5	16,0	-3,1	-16,9	-12,6
Termes de l'échange	24,9	24,1	-0,1	1,3	-5,6	-38,1	5,6	11,2
Taux de change effectif réel	-6,0	-1,9	-1,6	3,4	1,5	-3,9	0,6	-3,8
Taux de change effectif réel des exportations	-13,4	4,0	0,6	3,0	5,0	-4,6	-2,9	-3,7
Taux de change effectif réel des importations	1,2	-3,5	-1,0	1,4	-0,7	-3,5	0,3	-5,7
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	11,6	13,2	14,6	11,7	10,4	13,9	13,4	16,7
<b>Monnaie et crédit</b>								
								(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)
Avoirs extérieurs nets	-2,1	12,8	11,3	0,0	-8,2	-17,7	-31,3	-0,6
Avoirs intérieurs nets	26,8	5,3	5,8	7,1	13,7	11,1	31,3	0,2
Crédit intérieur net	19,5	6,5	8,3	6,6	16,5	18,5	30,2	1,6
Créances nettes sur l'Etat	9,5	-11,6	6,4	-5,5	11,5	12,5	26,4	3,0
Crédits à l'économie	10,1	18,1	1,9	12,0	5,0	6,0	3,7	-1,4
Masse monétaire (M2)	24,7	18,1	17,1	7,1	5,5	-6,6	0,0	-0,4
<b>Comptes nationaux</b>								
								(Contribution à la croissance réelle, en %)
Produit intérieur brut	4,3	4,1	5,7	2,4	4,6	1,9	-0,2	0,0
Demande intérieure brute	8,7	6,5	4,8	7,0	9,6	-6,5	-0,6	-3,1
Consommation	7,0	4,0	0,3	3,6	7,5	-4,6	0,4	-0,5
Publique	1,1	0,8	5,1	2,5	-1,2	-1,8	-0,2	0,3
Privée	5,9	3,2	-4,8	1,1	8,8	-2,8	0,6	-0,8
Investissements bruts	1,7	2,5	4,5	3,4	2,1	-1,9	-1,0	-2,5
Publics	0,2	1,7	2,7	-1,3	0,4	-2,5	-1,7	-0,9
Privés (Entreprises et ménages)	1,7	1,1	1,6	4,6	1,7	0,9	0,6	-1,6
Exportations nettes	-4,4	-2,4	0,8	-4,5	-5,0	8,4	0,4	3,1
Exportations de biens et services non facteurs	0,4	-2,9	-0,2	-1,6	0,8	0,2	-1,6	-0,1
Importations de biens et services non facteurs	-4,7	0,5	1,0	-3,0	-5,8	8,2	2,0	3,2
<b>Comptes nationaux</b>								
								(En pourcentage du PIB)
Investissements	10,6	12,0	13,9	12,5	12,5	10,4	7,3	4,7
Epargne intérieure	19,0	25,3	29,1	20,3	13,4	0,6	0,1	5,4
Epargne nationale	7,0	13,5	18,6	12,8	8,3	-2,4	-4,2	0,6
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	23,6	25,6	25,5	24,4	24,0	19,8	16,5	16,3
Recettes pétrolières	15,2	17,1	16,8	15,0	13,4	8,2	5,6	5,9
Recettes non pétrolières	8,5	8,5	8,7	9,4	10,6	11,6	10,8	10,4
Depenses totales 1/	22,4	23,4	26,7	26,4	27,3	26,4	24,0	20,3
Dépenses courantes	11,0	11,0	12,0	13,2	13,2	14,3	14,6	13,7
Dépenses en capital	11,4	12,4	14,7	13,2	14,1	12,1	9,4	6,6
Solde budgétaire primaire (déficit -)	3,4	4,5	1,1	1,5	0,0	-3,5	-3,6	0,0
Solde primaire (hors intérêts) en % PIB	1,8	2,7	-0,8	-1,4	-2,8	-5,7	-6,2	-2,7
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	-23,6	-27,5	-33,0	-27,7	-25,9	-18,3	-14,6	-10,9
Solde budgétaire de base (déficit -)	2,8	4,0	0,7	0,8	-0,6	-4,4	-5,0	-1,3
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	1,3	2,2	-1,2	-2,0	-3,4	-6,6	-7,6	-4,0
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	5,0	2,8	-0,7	-1,6	-2,7	-5,9	-6,9	-3,3
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	3,9	-1,0	-5,2	-3,5	-3,1	-2,0	-2,8	-1,9
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services non facteurs	47,5	49,9	49,9	43,4	40,1	32,1	28,4	30,8
Importations de biens et services non facteurs	-39,1	-36,5	-34,6	-35,6	-39,2	-41,9	-35,5	-30,0
Solde du compte courant (dons off.incl., def. -)	-3,0	1,6	4,8	0,1	-4,3	-12,3	-11,6	-4,0
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	-3,2	1,5	4,5	0,0	-4,3	-12,5	-11,8	-4,4
Encours de la dette extérieure/PIB	12,0	12,5	12,8	15,4	19,8	23,2	32,1	33,3
Encours de la dette intérieure/PIB	...	...	...	...	...	...	...	15,6
Encours de la dette globale/PIB	...	...	...	...	...	...	...	49,0
Ratio du service de la dette publique/Recettes budgétaires	19,3	4,2	4,6	9,9	8,6	19,6	17,1	17,1
Ratio du service de la dette publique/XBSNF	9,6	2,1	2,3	5,5	5,1	12,1	9,9	9,0
Réserves extérieures (y/c Sces Cx))	6748,2	8112,5	8870,6	8777,5	8417,0	6238,3	3093,2	3218,9
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens caf))	165431,9	171411,9	199560,7	219852,6	274627,3	373378,9	349268,4	437158,9
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf))	6,8	8,3	8,6	8,1	6,8	5,2	3,0	3,7
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf de n+1))	5,0	5,8	6,1	5,9	4,9	3,8	2,3	2,7
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Population (en millions d'habitants)	41483,0	46315,1	50007,7	50548,4	52199,4	46977,7	45873,5	48241,2
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	45,3	46,6	47,9	49,3	50,7	52,2	53,7	55,3

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

## B2. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Cameroun

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 Estim.
<b>PIB, prix et population</b>								
								(Variations annuelles, en %)
Taux de croissance (PIB réel)	3,4	4,1	4,5	5,4	5,9	5,7	4,5	3,2
Secteur pétrolier	- 9,2	- 6,9	3,7	8,4	14,4	24,8	- 3,7	- 17,2
Secteur non pétrolier	4,4	4,9	4,6	5,2	5,4	4,4	5,1	4,6
Taux de croissance démographique (moyen)	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Inflation (déflateur du PIB non pétrolier)	0,1	2,0	2,3	2,9	2,7	3,9	0,3	- 0,5
Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembre)	1,3	2,9	2,4	2,1	1,8	2,7	0,9	0,6
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	- 5,2	7,8	9,2	8,4	5,0	11,0	- 8,6	8,7
Recettes pétrolières	- 1,5	23,4	13,0	1,0	- 17,5	- 3,6	- 23,6	- 9,2
Recettes non pétrolières	- 6,3	2,9	7,8	11,4	13,2	14,9	- 5,3	11,9
Dépenses totales	11,3	9,6	7,1	25,5	5,4	1,3	17,5	0,4
Dépenses courantes	22,0	9,5	2,6	18,0	3,4	5,5	3,4	0,9
Dépenses en capital	- 11,0	9,8	19,9	43,9	9,4	- 6,7	47,8	- 0,4
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	- 2,7	- 11,8	- 6,1	1,5	7,6	26,5	- 19,1	15,5
Crédits à l'économie	15,6	21,9	2,3	14,4	8,9	14,8	4,5	2,7
Créances nettes sur l'Etat	- 11,4	19,6	44,4	28,5	1,4	- 202,0	119,3	15,3
Masse monétaire (M2)	14,2	9,7	2,0	11,6	11,1	8,5	5,3	5,7
Concours de la BEAC aux banques	- 13,2	- 16,3	962,4	2,0	424,0	233,1	105,2	- 62,4
Taux de couverture extérieure (fin de période)	95,3	94,1	94,0	93,9	93,1	86,8	73,6	71,0
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	4,6	4,5	4,7	4,5	4,4	4,4	4,4	4,4
Taux BEAC - TIAO fin de période (à partir de 1994/1995)	4,00	4,00	4,00	3,25	2,95	2,45	2,45	2,95
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, fob	11,1	17,7	10,2	2,2	8,0	- 4,9	- 11,7	- 1,8
Importations, fob	6,1	25,9	4,7	0,7	11,8	- 4,6	- 13,4	- 2,4
Termes de l'échange	10,0	17,7	3,0	9,1	- 9,6	- 35,0	- 10,6	11,8
Variation des prix à l'exportation	16,8	21,4	10,8	1,8	- 10,2	- 22,4	- 24,2	10,7
Variation des prix à l'importation	6,2	3,1	7,6	- 6,6	- 0,6	19,4	- 15,2	- 1,0
Taux de change effectif réel	- 7,6	0,3	- 4,3	1,6	1,4	- 1,0	2,7	1,4
Taux de change effectif réel des exportations	- 10,5	0,7	- 2,7	4,5	5,8	- 1,5	- 0,5	1,7
Taux de change effectif réel des importations	- 6,7	- 0,2	- 4,6	1,0	0,5	- 1,2	3,6	1,4
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	27,3	27,0	30,1	29,1	28,0	28,7	26,8	25,8
<b>Monnaie et crédit</b>								
								(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)
Avoirs extérieurs nets	- 2,6	- 8,4	- 3,4	1,0	3,3	11,9	- 10,2	6,6
Avoirs intérieurs nets	16,7	18,2	5,4	10,6	7,8	- 3,4	15,5	- 0,9
Crédit intérieur net	6,5	18,1	9,5	12,6	6,3	- 1,2	21,7	2,3
Créances nettes sur l'Etat	- 2,9	4,8	8,0	2,8	0,1	- 11,3	18,5	0,4
Crédits à l'économie	9,3	13,3	1,6	9,8	6,2	10,0	3,2	1,9
Autres postes nets	10,2	0,0	- 4,1	- 2,0	1,6	- 2,1	- 6,2	- 3,3
Masse monétaire (M2)	14,2	9,7	2,0	11,6	11,1	8,5	5,3	5,7
<b>Comptes nationaux</b>								
								(Contribution à la croissance réelle, en %)
Produit intérieur brut	3,4	4,1	4,5	5,4	5,9	5,7	4,5	3,2
dont secteur pétrolier	- 0,7	- 0,4	0,2	0,5	0,8	1,5	- 0,3	- 1,2
secteur non pétrolier	4,1	4,6	4,3	4,9	5,1	4,1	4,7	4,3
Demande intérieure brute	3,7	5,9	4,3	6,6	7,3	4,1	4,8	4,9
Consommation	3,0	3,0	3,6	4,9	4,2	4,2	2,9	3,4
Publique	0,9	0,9	0,5	0,8	0,6	0,6	0,5	0,5
Privée	2,1	2,0	3,1	4,1	3,6	3,6	2,5	3,0
Investissements bruts	0,7	2,9	0,7	1,7	3,1	- 0,1	1,9	1,5
Publics	- 0,1	1,7	0,4	0,3	0,2	0,0	0,7	0,0
Privés (Entreprises et ménages)	1,0	1,1	0,3	1,1	3,1	0,7	1,0	1,5
Variation des stocks	- 0,3	0,1	0,0	0,3	- 0,2	- 0,8	0,2	- 0,1
Exportations nettes	- 0,2	- 1,8	0,3	- 1,2	- 1,4	1,5	- 0,4	- 1,7
Exportations de biens et services	0,9	1,7	0,7	0,9	1,2	1,4	- 1,3	- 1,1
Importations de biens et services	- 1,2	- 3,5	- 0,5	- 2,2	- 2,6	0,1	0,9	- 0,7
<b>Comptes nationaux</b>								
								(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)
Investissements	23,2	24,1	22,8	23,1	24,1	22,4	22,2	22,1
Epargne intérieure	18,4	18,7	17,9	17,8	18,5	16,6	18,2	19,0
Epargne nationale	17,4	17,7	16,3	15,9	16,6	15,2	16,5	17,1
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	16,0	16,1	16,4	16,5	16,0	16,8	14,7	15,4
Recettes pétrolières	3,8	4,4	4,7	4,4	3,3	3,0	2,2	1,9
Recettes non pétrolières	12,1	11,7	11,7	12,1	12,7	13,8	12,5	13,4
Dépenses totales	16,8	17,2	17,2	20,0	19,5	18,7	21,0	20,3
Dépenses courantes	12,4	12,7	12,2	13,3	12,8	12,7	12,6	12,2
Dépenses en capital	4,3	4,5	5,0	6,7	6,8	6,0	8,4	8,1
Solde budgétaire primaire (déficit -)	0,3	- 0,1	0,8	- 0,1	0,5	1,2	- 3,0	- 0,1
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	- 0,6	- 0,8	- 0,4	- 3,1	- 3,0	- 1,5	- 5,5	- 4,0
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en %	- 4,7	- 5,6	- 5,5	- 8,1	- 6,8	- 4,7	- 8,0	- 6,2
<b>PIB hors pétrole</b>								
Solde budgétaire de base (déficit -)	0,1	- 0,4	0,5	- 0,4	0,0	0,8	- 3,7	- 1,0
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	- 0,8	- 1,1	- 0,8	- 3,5	- 3,5	- 1,8	- 6,3	- 4,9
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	- 0,1	- 0,6	- 0,4	- 3,2	- 3,1	- 1,8	- 6,0	- 4,6
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	0,5	- 1,1	- 1,8	- 4,1	- 2,8	- 1,5	- 5,4	- 4,2
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services, fob	22,2	25,6	25,4	24,8	24,6	21,8	19,4	19,1
Importations de biens et services, caf	27,0	31,0	30,3	30,0	30,1	27,6	23,4	22,2
Solde du compte courant (dons off.incl., def. -)	- 2,8	- 2,6	- 3,3	- 3,5	- 4,0	- 3,8	- 3,1	- 2,5
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	- 3,2	- 3,0	- 3,6	- 3,8	- 4,3	- 4,0	- 3,5	- 3,0
Encours de la dette extérieure/PIB	7,4	7,1	7,4	9,5	14,8	18,7	20,8	24,6
Encours de la dette globale/PIB	...	...	...	...	20,9	24,9	27,1	34,4
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	7,2	4,0	4,2	4,1	5,0	4,4	8,7	8,8
Ratio du service de la dette/XBSNF	5,2	2,5	2,7	2,7	3,2	3,4	6,6	7,1
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	8,2	6,0	5,9	5,7	5,4	6,9	5,2	6,8
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et services)	6,7	5,1	4,9	4,6	4,3	5,6	4,0	5,1
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	12948,4	13843,1	14858,6	15981,3	17276,5	18285,4	19105,0	19886,7
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	12037,5	12874,9	13771,1	14910,4	16141,9	17509,8	18457,4	19219,8
Population (en millions d'habitants)	22,5	23,1	23,7	24,3	25,0	25,6	26,3	27,0
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1163,1	1270,9	1228,4	1330,4	1402,5	1208,1	1227,1	1270,1

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

### B3. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la République Centrafricaine

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
								Estim.
<b>PIB, prix et population</b>								
	(Variations annuelles, en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	2,8	3,2	4,0	- 36,7	1,0	4,8	4,5	4,2
Taux de croissance démographique (moyen)	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Inflation (prix de détail, type africain - en moyenne annuelle)	1,5	1,2	5,9	4,0	17,8	2,0	2,7	4,1
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	13,3	- 2,1	14,3	- 66,2	- 3,3	59,2	27,7	10,0
Dépenses totales	22,9	- 2,3	- 0,8	- 31,3	- 4,2	32,3	- 7,9	27,9
Dépenses courantes	15,8	10,2	- 11,9	- 8,6	- 10,2	8,3	2,5	14,4
Dépenses en capital	39,8	- 27,0	32,6	- 76,6	42,5	150,5	- 30,1	69,9
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	- 71,3	32,8	- 186,2	175,1	499,5	- 18,3	27,0	93,3
Crédits à l'économie	40,3	18,6	28,8	- 17,3	6,5	0,3	13,6	- 1,6
Créances nettes sur l'Etat	24,0	22,4	- 3,3	10,0	- 0,1	15,7	- 13,4	4,6
Masse monétaire (M2)	14,8	15,1	1,6	2,0	14,9	4,6	6,5	12,3
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux de couverture extérieure	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	7,1	6,5	7,0	3,9	3,7	3,8	3,8	3,6
Taux directeur de la BEAC ( TIAO fin de période)	4,00	4,00	4,00	3,25	2,95	2,45	2,45	2,95
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, fob	16,7	28,3	3,4	- 40,5	- 21,3	4,3	34,4	25,6
Importations, fob	15,7	- 1,3	4,5	- 38,1	114,6	8,9	0,2	6,9
Termes de l'échange	4,0	14,1	- 4,7	- 2,1	- 1,0	- 7,5	18,0	- 11,3
Variation des prix à l'exportation	11,5	22,3	- 6,6	- 6,9	3,8	5,0	3,7	- 8,4
Variation des prix à l'importation	7,3	7,2	- 2,0	- 4,9	4,8	13,5	- 12,1	3,3
Taux de change effectif réel	- 4,7	- 1,1	1,3	5,9	17,5	- 2,3	2,0	4,8
Taux de change effectif réel des exportations	- 13,9	- 1,0	0,1	11,6	19,6	- 2,7	2,4	7,5
Taux de change effectif réel des importations	- 1,1	- 0,4	1,8	3,2	16,6	- 2,3	2,0	4,1
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	27,0	27,8	26,9	22,5	8,9	11,0	9,2	4,9
<b>Monnaie et crédit</b>								
	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	- 17,6	1,3	- 11,7	10,4	18,9	- 5,0	4,4	19,4
Avoirs intérieurs nets	32,3	13,8	13,3	- 8,4	- 4,0	9,6	2,1	- 7,2
Crédit intérieur net	28,5	21,5	12,7	- 5,6	3,3	8,3	- 1,4	1,4
Créances nettes sur l'Etat	12,2	12,3	- 1,9	5,6	- 0,1	8,2	- 7,7	2,2
Crédits à l'économie	16,3	9,2	14,7	- 11,2	3,4	0,1	6,3	- 0,8
Autres postes nets	3,8	- 7,7	0,6	- 2,8	- 7,3	1,3	3,5	- 8,5
Masse monétaire (M2)	14,8	15,1	1,6	2,0	14,9	4,6	6,5	12,3
<b>Comptes nationaux</b>								
	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	2,8	3,2	4,0	- 36,7	1,0	4,8	4,5	4,2
Demande intérieure brute	1,9	2,6	6,2	- 40,7	12,5	0,7	6,7	3,1
Consommation	0,9	2,2	6,1	- 33,3	9,3	- 1,7	6,8	2,3
Publique	0,0	- 1,2	1,1	- 0,3	- 2,1	0,6	0,1	0,5
Privée	0,9	3,4	4,9	- 33,0	11,4	- 2,3	6,7	1,8
Investissements bruts	0,9	0,3	0,2	- 7,4	3,2	2,5	- 0,1	0,8
Publics	0,8	0,2	0,1	- 2,4	0,6	2,6	- 0,7	0,4
Privés (Entreprises et ménages)	0,2	0,1	0,1	- 3,6	0,3	- 0,2	0,6	0,4
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	- 1,4	2,3	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	0,9	0,6	- 2,2	4,0	- 11,5	4,1	- 2,2	1,1
Exportations de biens et services non facteurs	1,4	0,5	0,9	- 0,9	3,1	0,8	1,8	1,2
Importations de biens et services non facteurs	- 0,5	0,2	- 3,1	4,9	- 14,6	3,3	- 4,0	- 0,1
<b>Comptes nationaux</b>								
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	10,9	11,5	11,1	1,8	4,2	7,9	5,9	8,6
Epargne intérieure	1,6	4,5	2,4	- 6,7	- 15,9	- 11,7	- 11,0	- 9,3
Epargne nationale	1,2	4,3	2,1	- 6,5	- 16,2	- 12,5	- 11,3	- 9,5
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	9,0	8,3	8,7	5,2	4,5	6,8	8,2	8,5
Dépenses totales	13,3	12,2	11,1	13,5	11,7	14,6	12,6	15,1
Dépenses courantes	8,8	9,2	7,4	11,9	9,7	9,9	9,5	10,2
Dépenses en capital	4,4	3,1	3,7	1,5	2,0	4,7	3,1	4,9
Solde budgétaire primaire (déficit -)	- 0,3	- 1,0	0,6	- 6,2	- 4,6	- 2,8	- 1,0	- 2,2
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	- 3,7	- 3,3	- 2,0	- 7,7	- 6,5	- 7,2	- 3,8	- 6,3
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	- 3,7	- 3,3	- 2,0	- 7,7	- 6,5	- 7,2	- 3,8	- 6,3
Solde budgétaire de base (déficit -)	- 4,3	- 3,9	- 2,4	- 8,3	- 7,1	- 7,7	- 4,4	- 6,6
Solde budgétaire de référence (>= - 1,5 % du PIB)	0,0	- 1,9	0,8	- 5,8	2,2	0,5	1,6	- 1,2
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	9,7	11,2	10,1	15,1	17,0	17,6	18,8	17,3
Importations de biens et services non facteurs, fob	19,1	18,2	18,8	23,5	37,1	37,1	35,7	35,3
Solde du compte courant (transf.incl., déficit -)	- 5,8	- 4,9	- 4,9	- 2,9	- 14,0	- 8,3	- 5,4	- 8,6
Solde du compte courant (transf.excl., déficit -)	- 8,9	- 6,7	- 7,5	- 7,2	- 14,2	- 14,1	- 10,6	- 12,0
Encours de la dette extérieure/PIB	23,0	21,4	19,8	38,3	37,4	37,9	36,0	38,9
Encours de la dette intérieure/PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	14,6	27,1	23,0	24,8
Encours de la dette globale/PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	52,0	65,0	59,0	63,7
Encours de la dette extérieure/XBSNF	237,0	191,0	196,3	254,2	220,2	215,6	191,7	224,5
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	255,7	257,6	227,3	736,0	822,1	554,8	440,2	460,3
Ratio du service de la dette extérieure/PIB	1,6	1,3	0,7	0,9	1,0	1,1	1,2	0,4
Ratio du service de la dette extérieure/XBSNF	16,0	11,2	7,3	6,0	5,8	6,0	6,3	2,0
Ratio du service de la dette extérieure/Recettes budgétaires	17,3	15,1	8,4	17,5	21,6	15,5	14,5	4,2
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	5,5	5,3	5,0	8,9	6,4	5,5	6,0	7,6
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	4,5	4,3	3,8	6,0	5,2	4,5	5,1	6,3
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	1267,7	1344,1	1468,4	831,1	919,6	974,2	1038,9	1104,7
Population (en millions d'habitants)	4,6	4,7	4,9	5,0	5,1	5,2	5,4	5,5
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	554,1	601,0	591,9	337,6	364,7	314,7	326,6	345,7

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

## B4. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Congo

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 Estim.
<b>PIB, prix et population</b>								
			(Variations annuelles, en %)					
Taux de croissance (PIB réel)	8,7	3,4	3,8	4,6	6,9	2,6	-2,6	-2,6
dont secteur pétrolier	13,5	-4,6	-9,4	-9,5	3,5	-6,2	-1,5	15,6
secteur non pétrolier	6,4	7,5	9,7	9,8	7,9	5,2	-2,9	-7,4
Taux de croissance démographique	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Inflation (prix consommation africaine en moyenne annuelle)	0,4	2,2	5,0	4,7	0,9	1,7	4,6	0,2
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	98,6	8,7	3,8	4,6	6,8	-51,5	-4,8	-7,6
dont recettes pétrolières	134,1	4,4	0,3	1,5	5,6	-71,5	0,1	-3,0
recettes non pétrolières	13,5	30,3	17,2	15,2	10,5	5,9	-8,7	-11,4
Dépenses totales	19,6	31,1	42,9	7,0	35,3	-31,3	-9,7	-24,5
dont dépenses courantes	8,1	-1,0	48,1	10,2	31,2	-9,9	2,9	-4,5
dépenses en capital	35,3	65,2	39,5	4,9	38,3	-45,6	-25,1	-54,1
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	27,0	31,4	1,3	-3,1	-7,8	-44,2	-70,1	-54,0
Crédits à l'économie	45,9	37,6	43,4	16,5	27,6	13,1	8,7	-2,2
Créances nettes sur l'Etat	-32,7	-28,1	20,1	1,3	26,0	85,6	455,5	17,8
Masse monétaire (M2)	33,3	38,7	21,2	0,8	13,0	-11,2	-15,4	-10,4
Concours de la BEAC aux banques	....	....	....	....	....	....	....	....
Taux de couverture extérieure (fin de période)	100,6	101,2	101,2	101,1	88,9	71,2	43,9	27,6
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	1,4	1,1	1,0	1,2	1,2	1,4	1,6	1,6
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	4,00	4,00	4,00	3,25	2,95	2,45	2,45	2,95
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, fob	55,5	21,9	-1,2	-13,4	-0,6	-36,9	-6,7	37,0
Importations, fob	14,8	0,3	5,9	1,4	26,2	28,1	-12,1	-27,5
Termes de l'échange	25,9	21,7	3,0	1,7	-3,9	-49,0	-2,7	30,7
Variation des prix à l'exportation	33,7	25,6	10,8	-5,0	-4,5	-39,2	-17,5	29,4
Variation des prix à l'importation	6,2	3,1	7,6	-6,6	-0,6	19,4	-15,2	-1,0
Taux de change effectif réel	-4,4	-0,6	-1,1	4,4	-0,4	-3,6	6,3	-2,2
Taux de change effectif réel des exportations	-13,7	-2,7	-1,0	9,8	0,0	1,0	4,5	-0,3
Taux de change effectif réel des importations	-3,8	-0,4	-1,1	4,0	-0,4	-3,8	6,4	-2,4
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	-3,0	-0,7	0,4	-4,0	-3,6	0,1	-6,1	-3,8
<b>Monnaie et crédit</b>								
			(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)					
Avoirs extérieurs nets	47,7	53,2	2,2	-4,1	-10,2	-46,7	-46,5	-12,4
Avoirs intérieurs nets	-14,4	-14,5	19,0	4,9	23,2	35,5	31,2	2,0
Crédit intérieur net	-21,1	-17,6	28,6	5,6	24,3	37,1	32,0	3,2
Créances nettes sur l'Etat	-31,6	-27,0	17,8	0,8	14,9	32,1	27,8	4,6
Crédits à l'économie	10,5	9,4	10,8	4,9	9,4	5,0	4,2	-1,4
Autres postes nets	6,7	3,0	-9,6	-0,8	-1,1	-1,6	-0,9	-1,2
Masse monétaire (M2)	33,3	38,7	21,2	0,8	13,0	-11,2	-15,4	-10,4
<b>Comptes nationaux</b>								
			(Contribution à la croissance réelle, en %)					
Produit intérieur brut	8,7	3,4	3,8	4,6	6,9	2,6	-2,6	-2,6
dont secteur pétrolier	4,3	-1,5	-2,9	-2,6	0,8	-1,4	-0,3	3,3
secteur non pétrolier	4,3	5,0	6,7	7,1	6,1	4,0	-2,3	-5,9
Demande intérieure brute	7,7	6,0	-7,3	14,9	34,6	10,5	-13,7	-39,4
Consommation	-3,5	-0,2	-21,7	-7,4	12,6	-4,3	-15,1	-0,5
Publique	0,7	0,7	3,8	11,0	-2,6	-4,9	-15,4	-0,1
Privée	-4,2	-0,9	-25,5	-18,4	15,2	0,5	0,3	-0,4
Investissements bruts	11,2	6,3	14,4	22,3	22,0	14,8	1,4	-38,9
Publics	5,1	5,6	11,3	0,1	10,0	-16,2	-2,9	-2,2
Privés (Entreprises et ménages)	7,9	0,7	3,1	22,2	12,1	31,0	4,3	-36,7
dont secteur pétrolier	5,1	0,2	2,0	15,5	9,7	29,9	4,7	-34,0
secteur non pétrolier	2,8	0,4	1,1	6,6	2,4	1,1	-0,4	-2,7
Variation des stocks	-1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	1,0	-2,6	11,1	-10,3	-27,7	-7,8	11,1	36,8
Exportations de biens et services non facteurs	7,5	-1,4	-4,9	-3,5	1,5	-1,5	-1,5	5,2
Importations de biens et services non facteurs	-6,5	-1,2	16,1	-6,8	-29,2	-6,3	12,6	31,6
<b>Comptes nationaux</b>								
			(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Investissements	29,4	34,1	42,6	57,1	70,4	118,9	119,0	36,8
dont secteur pétrolier	18,2	18,8	19,7	28,9	34,2	82,8	84,3	16,2
Epargne intérieure	43,2	57,7	66,6	73,3	72,9	70,4	85,8	45,0
Epargne nationale	35,7	47,3	59,7	70,4	74,7	69,7	81,0	39,5
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	42,8	40,5	42,0	44,1	45,7	29,8	31,8	26,4
dont recettes pétrolières	35,6	32,3	32,4	33,1	33,9	13,0	14,5	12,7
recettes non pétrolières	7,2	8,2	9,6	11,1	11,9	16,9	17,3	13,7
Dépenses totales	22,0	25,1	35,9	38,6	50,7	46,8	47,4	32,1
dont dépenses courantes	11,4	9,8	14,5	16,0	20,4	24,7	28,5	24,4
dépenses en capital	10,7	15,3	21,4	22,6	30,3	22,1	18,6	7,6
Solde budgétaire primaire (déficit - )	24,1	18,6	10,6	13,3	0,2	-13,1	-6,5	1,0
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	21,8	15,5	6,3	5,8	-4,7	-16,1	-13,0	-3,6
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole	-46,0	-57,3	-80,2	-68,5	-89,3	-50,7	-43,1	-32,0
Solde budgétaire de base (déficit - )	23,1	18,4	10,4	13,1	0,0	-13,9	-9,1	-1,0
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit - )	20,8	15,4	6,1	5,5	-4,9	-17,0	-15,5	-5,7
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit - )	42,1	15,9	6,2	5,9	-4,5	-16,2	-14,7	-5,1
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	34,0	10,9	-2,5	-0,4	-12,3	-2,7	-7,9	-1,4
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	72,6	76,9	74,3	66,8	64,9	55,7	56,6	66,5
Importations de biens et services non facteurs, fob	58,8	53,3	50,3	50,5	62,3	104,2	89,8	58,4
Solde du compte courant (dons off.incl., déf.- )	7,3	13,8	17,4	13,6	4,6	-50,8	-44,3	-2,8
Solde du compte courant (dons off.excl., déf.- )	6,8	13,6	17,1	13,3	4,3	-51,0	-44,5	-3,0
Encours de la dette extérieure/PIB	22,0	22,2	24,9	28,7	35,5	46,8	105,8	97,7
Encours de la dette extérieure/exportations	31,9	30,4	34,5	45,8	58,7	91,2	197,0	148,1
Ratio du service de la dette extérieure / XBNSF	31,6	1,8	1,6	2,7	5,2	9,7	13,1	9,5
Ratio du service de la dette extérieure / Recettes budgétaires	53,5	3,4	2,9	4,1	7,3	18,0	23,3	24,0
Ratio du service de la dette extérieure / PIB	22,9	1,4	1,2	1,8	3,4	5,4	7,4	6,3
Encours de la dette totale/PIB	---	---	---	---	48,1	65,2	144,8	132,3
Réserves ext. (en mois d'importation de biens caf)	11,3	15,2	14,0	12,4	10,9	4,4	1,6	1,3
Réserves ext. (en mois d'importation de biens et services)	7,3	9,2	9,4	8,5	7,2	2,9	1,4	1,1
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	6140,7	7062,0	7064,4	7031,8	7247,4	5392,2	4812,4	5362,7
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	1839,1	2072,3	2301,9	2803,6	3131,3	3093,1	3077,7	2727,6
Population (en millions d'habitants)	3,8	3,9	4,0	4,2	4,3	4,4	4,5	4,6
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	3229,8	3796,2	3419,8	3427,6	3445,0	2086,0	1809,8	2005,5

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

## B5. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Gabon

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Estim.							
<b>PIB, prix et population</b>	(Variations annuelles, en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	6,4	7,0	5,0	5,7	4,3	3,9	2,1	0,1
dont secteur pétrolier	5,2	-2,4	-4,2	-5,3	-0,3	8,6	-3,7	-8,5
secteur non pétrolier	7,0	11,7	9,0	9,9	5,8	2,5	4,0	2,7
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation (prix consommation- 125 articles- moyenne annuelle)	1,5	1,3	2,7	0,5	4,7	-0,3	2,1	2,7
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	9,1	35,7	5,7	-0,6	-10,4	-23,5	-21,0	0,2
Recettes pétrolières	18,4	39,9	10,5	-12,2	-23,0	-41,7	-29,9	35,8
Recettes non pétrolières	0,0	30,9	-0,3	15,4	2,9	-9,2	-16,5	-14,9
Dépenses totales	36,1	29,0	3,9	0,4	-14,1	-11,4	-1,4	-14,5
Dépenses courantes	7,0	29,5	18,5	2,6	-4,2	-1,9	-3,8	-3,2
Dépenses en capital	97,7	28,4	-12,9	-3,1	-30,6	-33,4	6,6	-49,3
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	-7,6	16,5	5,2	29,0	-8,2	-14,2	-58,9	19,6
Crédits à l'économie	2,7	39,6	30,2	25,6	-5,9	-6,3	-10,1	-4,4
Créances nettes sur l'Etat	131,6	23,4	-32,3	-854,6	40,4	124,4	989,6	-1,9
Masse monétaire (M2)	19,5	30,0	15,6	8,2	-2,4	1,5	-7,8	-3,8
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	...	...	-0,4
Taux de couverture extérieure (fin de période)	85,4	89,0	89,5	90,0	89,1	75,5	55,7	58,8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	2,9	2,4	2,3	2,4	2,5	2,5	2,9	3,1
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période)	4,00	4,00	4,00	3,25	2,95	2,45	2,45	2,95
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, fob	38,3	15,1	4,3	-7,4	-11,3	-26,2	-14,5	18,2
Importations, fob	26,9	11,7	7,9	7,5	-4,8	-1,5	-16,4	6,7
Termes de l'échange	32,1	15,8	-12,4	14,0	-11,6	-45,0	9,8	22,1
Variation des prix à l'exportation	40,3	19,4	-5,7	6,5	-11,8	-34,3	-7,0	20,9
Variation des prix à l'importation	6,2	3,1	7,6	-6,6	-0,2	19,4	-15,2	-1,0
Taux de change effectif réel	-10,2	0,3	-3,6	3,1	3,5	-7,0	3,1	-9,7
Taux de change effectif réel des exportations	-13,5	0,7	-3,0	3,7	3,6	-6,6	3,7	-10,5
Taux de change effectif réel des importations	-2,6	0,4	-3,4	0,5	3,5	-8,3	1,5	-7,9
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	21,0	20,8	23,6	21,3	18,6	24,2	21,9	29,4
<b>Monnaie et crédit</b>	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	-6,9	10,4	3,1	15,4	-5,4	-8,6	-29,2	4,7
Avoirs intérieurs nets	26,4	19,7	12,5	-7,2	3,1	10,2	21,4	-8,6
Crédit intérieur net	23,0	19,3	13,6	-6,3	2,9	8,8	18,6	-3,0
Créances nettes sur l'Etat	21,5	1,0	-1,3	-20,6	6,8	12,8	24,4	-0,6
Crédits à l'économie	1,4	18,3	15,0	14,3	-3,8	-3,9	-5,8	-2,5
Autres postes nets	3,5	0,3	-1,1	-0,9	0,1	1,3	2,8	-5,5
Masse monétaire (M2)	19,5	30,0	15,6	8,2	-2,4	1,5	-7,8	-3,8
<b>Comptes nationaux</b>	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	6,4	7,0	5,0	5,7	4,3	3,9	2,1	0,1
dont secteur pétrolier	1,7	-0,8	-1,3	-1,5	-0,1	2,0	-0,9	-2,0
secteur non pétrolier	4,6	7,8	6,3	7,2	4,4	1,9	3,0	2,1
Demande intérieure brute	8,2	9,9	4,7	8,3	2,6	-1,8	4,0	1,3
Consommation	4,5	6,7	2,2	8,6	3,4	7,7	0,7	1,2
Publique	0,7	1,6	1,9	1,6	0,0	0,0	0,5	0,8
Privée	3,8	5,1	0,3	7,0	3,4	7,6	0,2	0,4
Investissements bruts	3,7	3,2	2,5	-0,3	-0,8	-9,4	3,3	0,1
Publics	5,6	2,7	0,5	-2,1	-4,1	-2,3	0,1	-2,2
Privés (Entreprises et ménages)	-1,8	1,6	1,6	1,8	3,3	-7,1	3,2	2,3
dont secteur pétrolier	0,5	0,9	0,7	0,0	1,1	-5,9	0,9	0,9
secteur non pétrolier	-2,3	0,8	0,9	1,8	2,2	-1,2	2,3	1,4
Variation des stocks	-0,1	-1,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	-1,9	-2,8	0,4	-2,6	1,7	5,6	-1,9	-1,1
Exportations de biens et services non facteurs	-0,4	0,4	-0,2	-0,6	0,1	0,8	-0,8	0,5
Importations de biens et services non facteurs	-1,5	-3,2	0,5	-1,9	1,6	4,9	-1,1	-1,6
<b>Comptes nationaux</b>	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	27,1	26,6	24,0	22,8	21,2	19,6	21,8	18,8
dont secteur pétrolier	6,3	5,5	5,8	5,1	5,7	4,4	4,9	5,3
Epargne intérieure	53,5	49,3	46,5	37,6	32,8	22,1	22,1	22,0
Epargne nationale	42,1	42,6	37,7	33,3	29,9	21,6	17,3	14,9
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	24,9	28,2	29,0	27,3	25,0	22,1	17,8	16,7
Recettes pétrolières	13,4	15,6	16,8	14,0	11,0	7,4	5,3	6,8
Recettes non pétrolières	11,5	12,5	12,2	13,3	14,0	14,7	12,5	10,0
Dépenses totales	24,9	26,7	27,0	25,7	22,6	23,1	23,3	18,6
Dépenses courantes	13,3	14,3	16,5	16,1	15,7	17,8	17,5	15,9
Dépenses en capital	11,6	12,4	10,5	9,6	6,8	5,3	5,7	2,7
Solde budgétaire primaire (déficit - )	4,4	5,2	5,0	6,0	6,3	3,4	-0,2	1,5
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	1,3	2,4	2,9	3,2	3,6	1,1	-3,2	0,7
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole	-21,9	-26,7	-26,5	-19,2	-12,3	-9,0	-11,4	-8,3
Solde budgétaire de base (déficit - )	3,1	4,3	4,0	4,4	5,2	1,3	-2,4	-1,1
Solde budgétaire, base ordonnancements hors dons (déficit - )	0,1	1,5	2,0	1,6	2,4	-1,0	-5,4	-1,9
Solde budgétaire, base ordonnancements dons compris (déficit - )	0,1	1,5	2,0	1,5	2,4	-1,0	-5,4	-1,9
Solde budgétaire de référence (>= - 1,5 % du PIB)	0,3	-1,3	-3,1	-0,2	3,8	2,8	-2,1	-2,3
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	59,5	55,8	56,4	49,6	44,4	39,2	34,7	38,1
Importations de biens et services non facteurs, fob	33,0	33,1	33,9	34,7	32,8	36,7	34,4	34,9
Solde du compte courant (dons off.incl., déf.- )	13,5	13,9	11,1	7,5	5,8	1,3	-5,2	-4,5
Solde du compte courant (dons off.excl., déf.- )	14,2	14,1	11,1	8,6	5,9	1,3	-5,2	-4,5
Encours de la dette extérieure/PIB	17,4	15,7	15,7	21,2	26,1	33,5	41,0	40,5
Encours de la dette intérieure/PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	3,6	3,5	8,0	7,0
Encours de la dette totale/PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	29,7	36,9	49,0	47,4
Ratio du service de la dette / XBSNF	5,8	4,2	5,0	12,9	6,7	12,3	13,0	13,8
Ratio du service de la dette / recettes budgétaires	13,8	8,4	9,8	23,3	11,9	21,8	25,2	31,5
Ratio du service de la dette / PIB	3,4	2,4	2,8	6,4	3,0	4,8	4,5	5,3
Taux de couverture des échanges de marchandises	1,8	1,7	1,7	1,4	1,4	1,1	1,0	1,1
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	5,7	6,5	6,5	7,1	7,1	6,2	3,2	3,2
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	4,2	4,5	4,6	5,2	5,2	4,5	2,2	2,2
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (milliards de FCFA)	7370,5	8866,3	9094,4	9599,6	9391,7	8131,2	7959,9	8497,6
PIB non pétrolier (milliards de FCFA)	4071,8	4408,3	4779,1	5397,8	5660,4	5683,1	5963,1	6227,9
Population ( millions d'habitants)	1,8	1,9	1,9	2,0	2,0	2,1	2,2	2,3
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	8320,6	10150,7	9303,8	9812,1	9288,7	6494,5	6132,5	6459,9

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

## B6. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la Guinée Equatoriale

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	(Variations annuelles, en %)							
	Estim.							
<b>PIB, prix et population</b>								
Taux de croissance (PIB global en termes réels)	- 4,0	4,6	8,3	- 3,9	- 0,7	- 9,3	- 9,4	- 2,3
dont secteur pétrolier	- 7,5	0,1	3,4	- 7,7	1,2	- 15,0	- 8,8	- 6,7
secteur non pétrolier	2,4	12,0	15,5	0,9	- 3,0	- 2,2	- 9,9	2,5
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation/ (prix à la consommation - en moyenne annuelle)	5,6	4,8	3,6	3,0	4,3	1,7	1,4	1,1
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	- 9,8	32,5	12,1	- 15,7	- 3,0	- 20,9	- 45,4	9,7
dont recettes pétrolières	- 11,4	36,2	8,1	- 14,2	- 5,9	- 25,0	- 50,2	14,8
recettes non pétrolières	8,4	- 1,3	44,1	- 17,9	25,5	9,1	- 20,9	- 6,9
Dépenses totales	- 11,0	9,9	45,4	- 17,3	2,6	- 4,9	- 42,2	- 26,1
dont dépenses courantes	31,5	10,3	62,9	6,9	- 10,9	- 11,9	4,2	2,6
dépenses en capital	- 16,9	9,9	41,5	- 23,4	7,4	- 2,9	- 54,6	- 43,7
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	- 25,9	37,3	43,1	4,8	- 31,6	- 47,6	- 80,9	- 54,1
Crédits à l'économie	36,4	26,1	- 15,3	33,6	17,3	14,0	3,7	1,4
Créances nettes sur l'Etat	56,0	- 105,7	8,5	- 18,0	43,9	71,6	227,4	50,9
Masse monétaire (M2)	48,9	6,1	55,6	6,9	- 13,6	- 10,8	- 16,0	1,0
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	200,0	52,8	- 34,5
Taux de couverture extérieure (fin de période)	122,4	101,8	100,9	100,7	80,6	55,9	8,4	7,1
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB non pétrolier/M2)	3,0	3,0	2,2	2,2	2,6	2,9	3,2	3,4
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	4,00	4,00	4,00	3,25	2,95	2,95	2,45	2,95
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, fob	27,0	16,7	10,2	- 17,2	- 9,9	- 46,1	- 26,9	10,5
Importations, fob	54,5	- 20,6	7,1	- 3,5	- 4,6	- 23,1	- 33,9	- 8,2
Termes de l'échange	25,0	38,4	- 2,0	- 3,0	- 10,3	- 46,5	- 4,8	25,1
Variation des prix à l'exportation	32,8	42,7	5,4	- 9,4	- 10,5	- 36,1	- 19,3	23,9
Variation des prix à l'importation	6,2	3,1	7,6	- 6,6	- 0,2	19,4	- 15,2	- 1,0
Taux de change effectif réel	- 8,7	0,5	- 1,2	6,9	5,8	- 0,1	1,5	- 1,6
Taux de change effectif réel des exportations	- 8,7	0,5	- 1,2	7,0	5,9	0,1	1,3	- 1,5
Taux de change effectif réel des importations	1,2	2,4	- 0,2	1,7	3,1	- 0,2	2,1	- 2,9
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	- 46,7	- 47,5	- 45,7	- 55,8	- 64,8	- 64,6	- 67,0	- 64,3
<b>Monnaie et crédit</b>								
	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	- 58,4	41,6	62,4	6,4	- 41,3	- 49,2	- 49,1	- 7,3
Avoirs intérieurs nets	107,2	- 35,5	- 6,8	0,5	27,7	38,4	33,1	8,3
Crédit intérieur net	113,4	- 36,1	- 2,3	2,3	34,4	36,7	31,4	11,0
Créances nettes sur l'Etat	91,1	- 50,7	7,9	- 9,9	26,6	28,1	28,4	9,7
Crédits à l'économie (crédits actifs)	22,3	14,7	- 10,2	12,2	7,9	8,6	2,9	1,4
Autres postes nets	- 6,2	0,6	- 4,5	- 1,8	- 6,8	1,7	1,7	- 2,7
Masse monétaire (M2)	48,9	6,1	55,6	6,9	- 13,6	- 10,8	- 16,0	1,0
<b>Comptes nationaux</b>								
	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	- 4,0	4,6	8,3	- 3,9	- 0,7	- 9,3	- 9,4	- 2,3
dont secteur pétrolier	- 4,8	0,0	2,0	- 4,3	0,7	- 8,3	- 4,6	- 3,5
secteur non pétrolier	0,9	4,5	6,3	0,4	- 1,4	- 1,0	- 4,8	1,2
Demande intérieure brute	17,4	18,4	7,2	1,8	- 1,8	- 29,4	- 11,5	3,8
Consommation	24,2	14,4	- 0,5	3,9	3,2	- 22,8	0,9	- 0,1
Publique	0,9	0,5	7,2	1,7	- 2,6	- 2,0	1,0	0,0
Privée	23,3	13,9	- 7,6	2,2	5,8	- 20,8	- 0,1	- 0,1
Investissements bruts	- 6,8	4,1	7,7	- 2,1	- 5,1	- 6,6	- 12,5	3,9
Publics	- 6,3	0,4	6,5	- 5,1	- 1,8	- 1,3	- 10,8	- 2,5
Privés (Entreprises et ménages)	- 0,5	3,7	1,1	3,1	- 3,3	- 5,3	- 1,7	6,5
dont secteur pétrolier	- 2,2	2,5	2,2	1,3	- 3,7	- 2,2	- 1,0	- 0,3
secteur non pétrolier	1,7	1,2	- 1,1	1,7	0,4	- 3,1	- 0,7	6,8
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	- 21,4	- 13,8	1,1	- 5,7	1,1	20,1	2,2	- 6,2
Exportations de biens et services non facteurs	- 4,4	- 19,8	2,9	- 4,2	0,3	- 4,2	- 3,3	- 7,6
Importations de biens et services non facteurs	- 17,0	6,0	- 1,8	- 1,5	0,8	24,4	5,5	1,4
<b>Comptes nationaux</b>								
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	32,8	33,1	39,4	39,0	35,8	46,7	28,2	22,2
dont Secteur pétrolier	1,9	3,9	5,7	7,0	3,6	3,1	1,1	0,6
Epargne intérieure	55,1	68,3	75,5	64,5	54,9	47,9	31,9	31,5
Epargne nationale	13,6	29,3	40,9	37,4	33,8	32,4	17,9	17,7
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	26,6	30,3	30,6	27,5	26,9	29,8	19,1	19,1
Recettes pétrolières	24,0	28,0	27,4	25,0	23,7	24,9	14,5	15,2
Recettes non pétrolières	2,6	2,2	3,3	2,5	3,2	4,9	4,5	3,9
Dépenses totales	31,1	29,4	38,6	34,0	35,2	46,8	31,7	21,4
Dépenses courantes	5,6	5,3	7,8	8,9	8,0	9,9	12,0	11,3
Dépenses en capital	25,5	24,1	30,8	25,1	27,2	37,0	19,6	10,1
Solde budgétaire primaire (déficit - )	- 4,3	1,2	- 7,6	- 6,1	- 7,7	- 16,6	- 11,8	- 1,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	- 4,3	1,2	- 7,6	- 6,1	- 7,7	- 16,6	- 11,8	- 1,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole	- 72,5	- 77,6	- 95,3	- 75,2	- 73,4	- 70,9	- 41,3	- 27,6
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit - )	- 4,5	0,9	- 8,0	- 6,5	- 8,3	- 17,0	- 12,6	- 2,3
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit - )	- 4,5	0,9	- 8,0	- 6,5	- 8,3	- 17,0	- 12,6	- 2,3
Solde budgétaire de base (déficit - )	- 4,5	0,9	- 8,0	- 6,5	- 8,3	- 17,0	- 12,6	- 2,3
Solde budgétaire de référence (>= - 1,5 % du PIB)	- 1,4	- 2,8	- 12,8	- 10,3	- 10,5	- 21,7	- 7,3	- 0,7
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	81,1	81,5	81,5	71,8	65,2	51,0	44,4	44,6
Importations de biens et services non facteurs, fob	58,9	46,3	45,3	46,4	46,0	49,8	40,7	35,3
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. - )	- 20,2	- 6,1	- 1,2	- 2,7	- 4,7	- 18,3	- 14,6	- 8,3
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. - )	- 20,3	- 5,6	- 1,1	- 2,6	- 4,0	- 16,8	- 12,9	- 7,1
Encours de la dette extérieure/PIB	4,3	7,3	8,0	6,8	6,8	8,2	12,4	11,2
Encours de la dette extérieure/XBSNF	5,3	9,0	9,8	9,5	10,4	16,1	27,9	25,1
Encours de la dette extérieure/recettes budgétaires	16,0	24,2	26,1	24,8	25,2	27,6	64,9	58,6
Ratio du service de la dette/PIB	0,3	0,4	0,8	2,0	1,7	1,8	1,7	1,4
Ratio du service de la dette/Export bsnf	0,4	0,4	1,0	2,8	2,6	3,4	3,9	3,1
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	1,2	1,2	2,6	7,3	6,3	5,9	9,1	7,3
Encours de la dette totale/PIB	---	---	---	---	23,9	32,4	47,9	41,5
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	3,6	5,6	7,5	7,8	5,9	3,6	0,3	0,2
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	2,9	4,3	5,6	5,7	4,2	2,5	0,2	0,1
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	8079,9	9415,9	10424,0	9797,4	9715,1	6932,5	5927,0	6484,3
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	3152,8	3261,8	3830,4	4047,1	4161,3	4059,2	3767,7	4013,5
Population (en millions d'habitants)	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	15818,4	18690,7	18486,3	17356,5	16650,3	9593,2	7909,7	8536,9

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

## B7. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Tchad

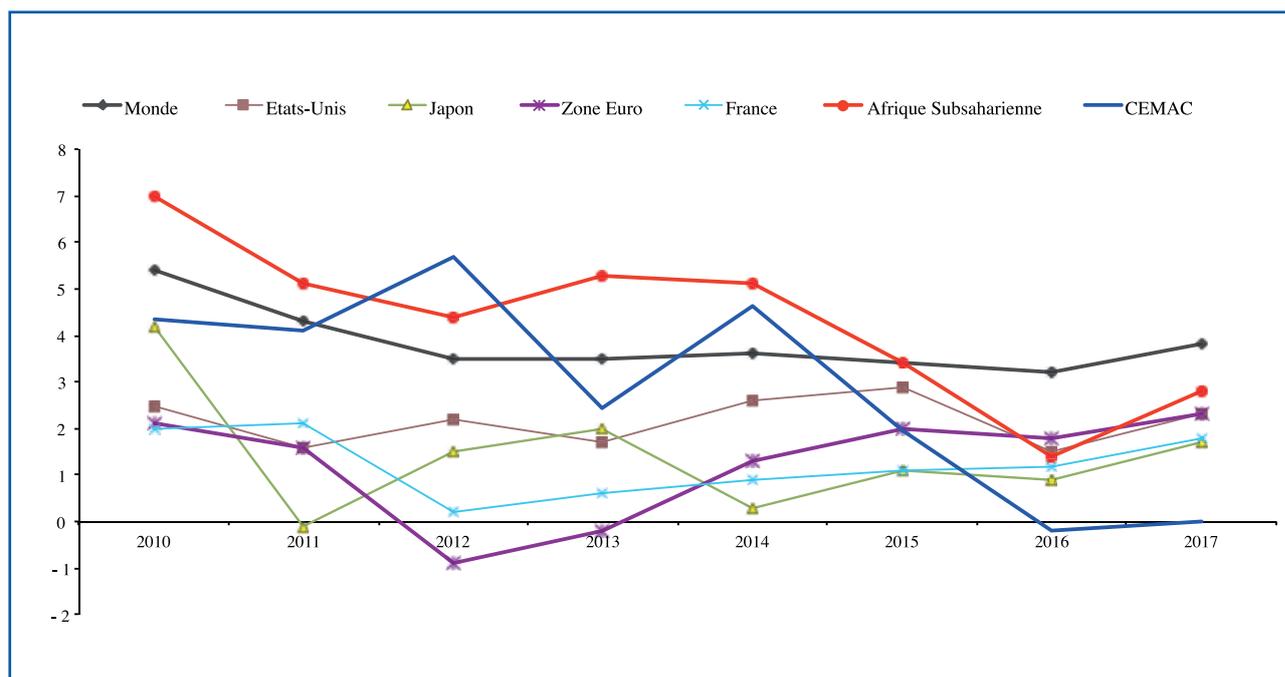
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
								Estim.
<b>PIB, prix et population</b>	(Variations annuelles en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB global en termes réels)	12,7	0,9	7,8	4,8	6,8	2,4	-3,6	-4,6
dont secteur pétrolier	2,5	-5,8	-1,9	-15,8	10,4	35,8	-10,6	-10,9
secteur non pétrolier	15,4	2,5	9,9	8,8	6,2	-2,8	-2,1	-3,3
Taux de croissance démographique	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6
Inflation/ (prix à la consommation - en moyenne annuelle)	-2,1	2,0	7,5	0,2	1,7	3,7	-1,6	-0,9
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	85,3	33,1	3,3	-11,8	17,5	-52,0	-15,7	7,8
Recettes pétrolières	138,1	50,5	0,3	-26,4	-15,7	-59,9	-32,7	16,4
Recettes non pétrolières	26,7	-3,1	13,1	29,8	71,5	-45,8	-5,6	4,2
Dépenses totales	24,9	12,6	17,7	-6,7	4,2	-25,1	-26,7	2,2
Dépenses courantes	10,4	5,0	1,7	17,3	0,8	-8,2	-14,9	-4,1
Dépenses en capital	51,2	22,7	35,8	-27,0	9,0	-46,3	-52,3	26,1
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	13,2	50,7	22,4	-4,5	-1,9	-83,1	-442,8	1,4
Crédits à l'économie	19,5	19,4	26,3	26,1	19,0	9,3	5,2	-2,3
Créances nettes sur l'Etat	62,4	-110,5	-785,5	-9,9	169,1	353,9	65,1	-2,9
Masse monétaire (M2)	26,7	12,0	14,5	7,6	25,0	-3,9	-7,8	-3,0
Concours de la BEAC atx banques	-100,0	...	...	...	328,0	409,3	258,9	3,0
Taux de couverture extérieure (fin de période)	58,0	69,6	72,2	73,0	73,2	32,5	5,3	5,2
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	7,5	6,9	7,2	7,2	6,1	6,3	6,8	6,7
Taux directeur BEAC - TIAP (fin de période)	4,00	4,00	4,00	3,25	2,95	2,45	2,45	2,95
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, fob	27,1	10,8	30,9	-30,1	0,2	-15,9	-15,0	6,7
Importations, fob	-1,0	-20,6	7,2	22,6	66,9	-23,2	-14,9	-23,0
Termes de l'échange	18,8	10,0	29,6	-0,8	-4,7	-45,1	-3,0	17,2
Variation des prix à l'exportation	26,2	13,4	39,4	-7,4	-5,3	-34,5	-17,8	16,1
Variation des prix à l'importation	6,2	3,1	7,6	-6,6	-0,6	19,4	-15,2	-1,0
Taux de change effectif réel	-7,6	0,6	2,5	-1,5	0,6	-1,6	-1,0	-1,0
Taux de change effectif réel des exportations	-16,5	3,9	-1,0	-2,4	3,0	-19,7	-1,4	-3,7
Taux de change effectif réel des importations	-6,2	-0,4	3,4	-1,1	0,5	1,7	-0,9	-0,3
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	14,4	13,9	11,8	13,1	12,5	13,9	14,7	15,6
<b>Monnaie et crédit</b>	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	6,9	25,2	15,2	-3,0	-1,5	-41,9	-39,1	0,8
Avoirs intérieurs nets	19,9	-13,2	-0,7	10,7	26,6	38,0	31,3	-3,8
Crédit intérieur net	16,5	-10,6	-1,0	11,2	31,5	29,1	24,1	-3,3
Créances nettes sur l'Etat	8,1	-18,4	-12,3	-1,2	20,9	24,2	21,0	-1,7
Crédits à l'économie	8,3	7,8	11,3	12,4	10,6	4,9	3,1	-1,6
Autres postes nets	3,4	-2,6	0,3	-0,5	-5,0	8,9	7,2	-0,6
Masse monétaire (M2)	26,7	12,0	14,5	7,6	25,0	-3,9	-7,8	-3,0
<b>Comptes nationaux</b>	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	12,7	0,9	7,8	4,8	6,8	2,4	-3,6	-4,6
dont secteur pétrolier	0,5	-1,1	-0,3	-2,6	1,4	4,8	-1,9	-1,8
secteur non pétrolier	12,2	2,0	8,1	7,4	5,4	-2,4	-1,7	-2,8
Demande intérieure brute	12,8	-8,9	6,1	12,3	26,6	-16,4	-5,0	-11,9
Consommation	1,4	0,0	-0,6	13,0	25,7	-12,4	-1,4	-10,1
Publique	0,5	0,3	3,0	3,0	1,3	-4,9	-0,3	-0,4
Privée	0,9	-0,2	-3,5	10,0	24,4	-7,5	-1,1	-9,7
Investissements bruts	11,4	-8,9	6,7	-0,7	0,9	-4,1	-3,6	-1,8
Publics	2,4	1,2	2,6	-3,2	0,3	-3,2	-1,8	-0,3
Privés (Entreprises et ménages)	9,0	-10,1	3,8	2,7	0,6	-0,9	-1,8	-1,5
dont secteur pétrolier	8,7	-10,4	3,5	1,5	-1,1	-0,9	-1,5	0,2
secteur non pétrolier	0,2	0,3	0,3	1,2	1,6	0,0	-0,3	-1,7
Variation des stocks	0,0	0,0	0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	-0,1	9,8	1,6	-7,4	-19,8	18,8	1,3	7,3
Exportations de biens et services non facteurs	-2,5	-0,9	0,4	-0,7	-0,3	1,1	0,4	-0,1
Importations de biens et services non facteurs	2,5	10,6	1,2	-6,7	-19,5	17,8	0,9	7,5
<b>Comptes nationaux</b>	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	30,9	25,6	27,2	25,5	26,6	23,2	19,9	19,0
dont Secteur pétrolier	19,5	19,0	33,1	15,6	0,3	2,9	3,1	13,2
Epargne intérieure	16,0	13,5	30,8	12,5	-1,4	3,6	0,4	10,8
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	17,6	23,0	19,4	16,6	18,6	9,4	8,2	9,0
Recettes pétrolières	11,9	17,6	14,4	10,3	8,3	3,5	2,4	2,9
Recettes non pétrolières	5,7	5,4	5,0	6,3	10,3	5,9	5,8	6,1
Dépenses totales	21,7	24,0	23,0	20,8	20,7	16,4	12,4	12,9
Dépenses courantes	12,3	12,7	10,5	12,0	11,5	11,2	9,8	9,6
Dépenses en capital	9,3	11,2	12,4	8,8	9,2	5,2	2,6	3,3
Solde budgétaire primaire, (déficit -)	-1,5	3,7	0,2	-1,6	1,0	-3,4	-0,6	0,0
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-3,7	-0,3	-3,2	-3,7	-1,5	-5,4	-2,5	-2,5
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	-19,7	-22,4	-22,5	-17,0	-11,7	-10,3	-5,5	-6,2
Solde budgétaire de base, (déficit -)	-1,8	3,1	-0,2	-2,2	0,4	-4,9	-2,3	-1,3
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-4,1	-0,9	-3,6	-4,2	-2,1	-6,9	-4,2	-3,9
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-2,5	1,2	-1,2	-2,8	-0,3	-4,2	-2,1	-1,2
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-4,6	-7,1	-6,1	-1,4	2,7	1,1	1,3	-0,3
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	33,2	35,1	37,2	25,8	24,4	22,3	20,3	22,5
Importations de biens et services non facteurs, fob	44,5	41,7	31,4	35,6	50,7	42,6	37,0	27,6
Solde du compte courant (dons off.incl., déf.-)	-10,5	-7,9	8,5	-11,9	-24,7	-15,3	-16,7	-4,7
Solde du compte courant (dons off.excl., déf.-)	-11,1	-8,7	7,5	-12,5	-25,1	-16,6	-17,9	-6,2
Encours de la dette extérieure/PIB	13,2	14,8	14,3	17,0	22,6	17,8	18,6	19,7
Encours de la dette globale/PIB	13,2	14,8	14,3	17,0	22,6	17,8	18,6	19,7
Encours de la dette extérieure/XBSNF	39,7	42,1	38,5	66,0	92,7	80,0	91,7	90,1
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	74,7	64,2	74,0	102,7	121,5	189,4	226,9	218,7
Ratio du service de la dette/PIB	0,7	0,9	0,6	2,2	3,1	12,0	3,3	2,7
Ratio du service de la dette/XBSNF	2,0	2,5	1,7	8,7	12,8	53,9	16,2	12,3
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	3,9	3,8	3,3	13,5	16,8	127,6	40,1	30,0
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	2,4	4,5	5,0	3,9	2,5	1,2	0,1	0,1
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	1,5	2,4	3,1	2,6	1,8	0,9	0,1	0,1
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	5675,7	5783,8	7097,8	7307,1	7649,2	7262,2	7030,5	6905,2
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	4512,0	4636,6	5548,2	6002,5	6393,3	6290,7	6281,8	6041,8
Population (en millions d'habitants)	11,4	11,8	12,3	12,7	13,2	13,6	14,1	14,7
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1003,8	1035,4	1133,2	1163,4	1176,1	900,0	838,8	811,4

## B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Monde</b>	5,4	4,3	3,5	3,5	3,6	3,4	3,2	3,8
<b>Etats-Unis</b>	2,5	1,6	2,2	1,7	2,6	2,9	1,5	2,3
<b>Japon</b>	4,2	-0,1	1,5	2,0	0,3	1,1	0,9	1,7
<b>Zone Euro</b>	2,1	1,6	-0,9	-0,2	1,3	2,0	1,8	2,3
<b>France</b>	2,0	2,1	0,2	0,6	0,9	1,1	1,2	1,8
<b>Afrique Subsaharienne</b>	7,0	5,1	4,4	5,3	5,1	3,4	1,4	2,8
<b>CEMAC</b>	4,3	4,1	5,7	2,4	4,6	1,9	-0,2	0,0

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux



### B9.a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC

(Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	1,3	2,9	2,4	2,1	1,8	2,7	0,9	0,6
République centrafricaine	1,5	1,2	5,9	4,0	17,8	2,0	2,7	4,1
Congo	0,4	2,2	5,0	4,7	0,9	1,7	4,6	0,2
Gabon	1,5	1,3	2,7	0,5	4,7	- 0,3	2,1	2,7
Guinée Equatoriale	5,6	4,8	3,6	3,0	4,3	1,7	1,4	1,1
Tchad	- 2,1	2,0	7,5	0,2	1,7	3,7	- 1,6	- 0,9
<b>CEMAC*</b>	<b>0,9</b>	<b>2,5</b>	<b>3,8</b>	<b>2,0</b>	<b>3,2</b>	<b>2,5</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>

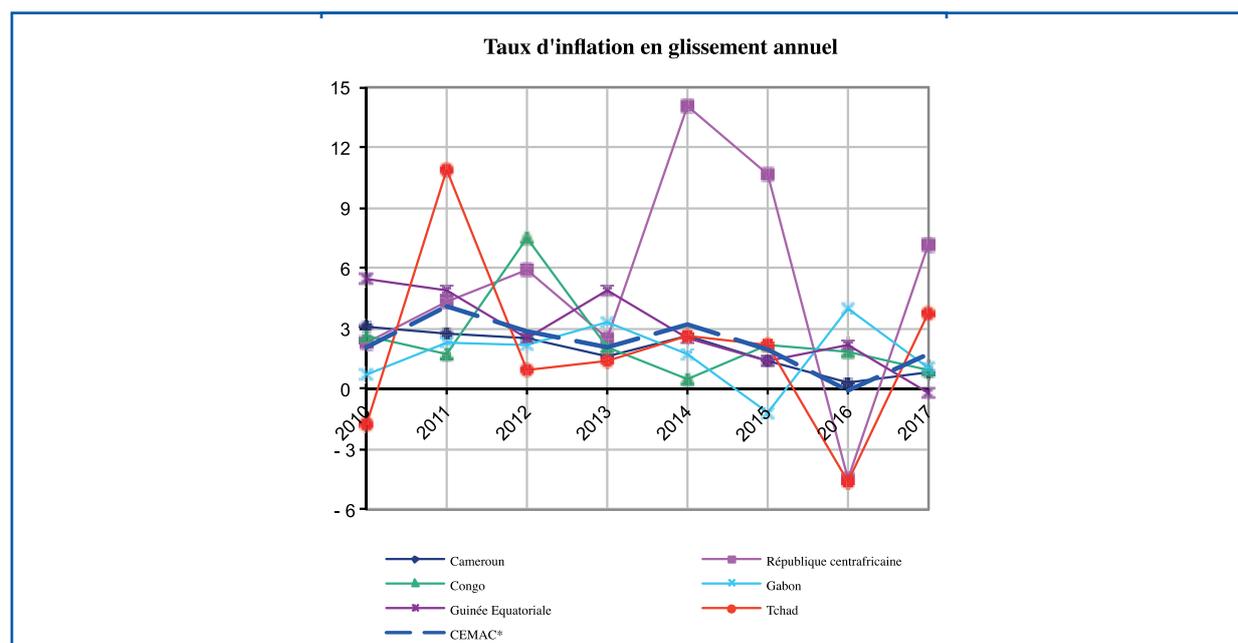
\*Obtenu par pondération des taux nationaux par les PIB

### B9.b. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC

(Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	3,1	2,7	2,6	1,7	2,6	1,4	0,3	0,8
République centrafricaine	2,3	4,3	5,9	2,6	14,0	10,7	- 4,5	7,2
Congo	2,6	1,8	7,5	2,1	0,5	2,2	1,8	1,0
Gabon	0,7	2,3	2,2	3,3	1,7	- 1,2	4,0	1,1
Guinée Equatoriale	5,4	4,9	2,6	4,9	2,6	1,4	2,2	- 0,2
Tchad	- 1,7	10,9	0,9	1,4	2,7	2,2	- 4,6	3,8
<b>CEMAC*</b>	<b>2,1</b>	<b>4,1</b>	<b>2,8</b>	<b>2,1</b>	<b>3,2</b>	<b>2,0</b>	<b>- 0,1</b>	<b>1,7</b>

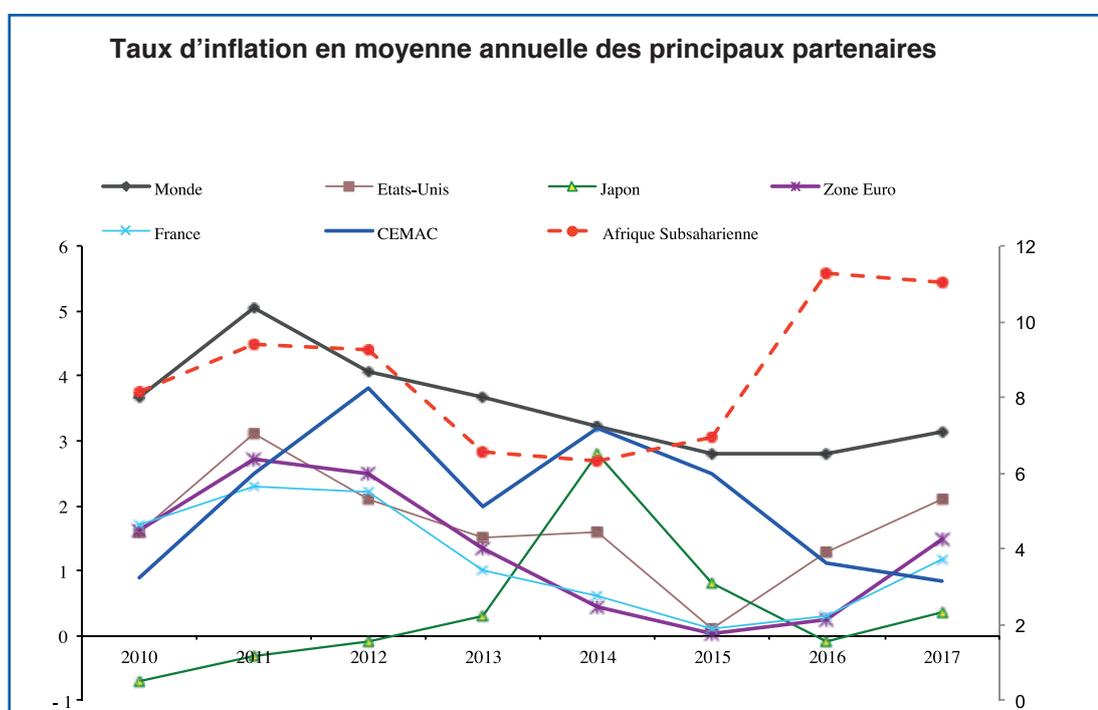
\*Obtenu par pondération des taux nationaux par les PIB



### B10. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Monde</b>	3,7	5,0	4,1	3,7	3,2	2,8	2,8	3,1
<b>Etats- Unis</b>	1,6	3,1	2,1	1,5	1,6	0,1	1,3	2,1
<b>Japon</b>	- 0,7	- 0,3	- 0,1	0,3	2,8	0,8	- 0,1	0,4
<b>Zone Euro</b>	1,6	2,7	2,5	1,3	0,4	0,0	0,2	1,5
<b>France</b>	1,7	2,3	2,2	1,0	0,6	0,1	0,3	1,2
<b>Afrique Subsaharienne</b>	8,1	9,4	9,3	6,6	6,3	7,0	11,3	11,0
<b>CEMAC</b>	0,9	2,5	3,8	2,0	3,2	2,5	1,1	0,8

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.



## B11. Tableau des Opérations Financières des Etats de la CEMAC

(en milliards de francs CFA)

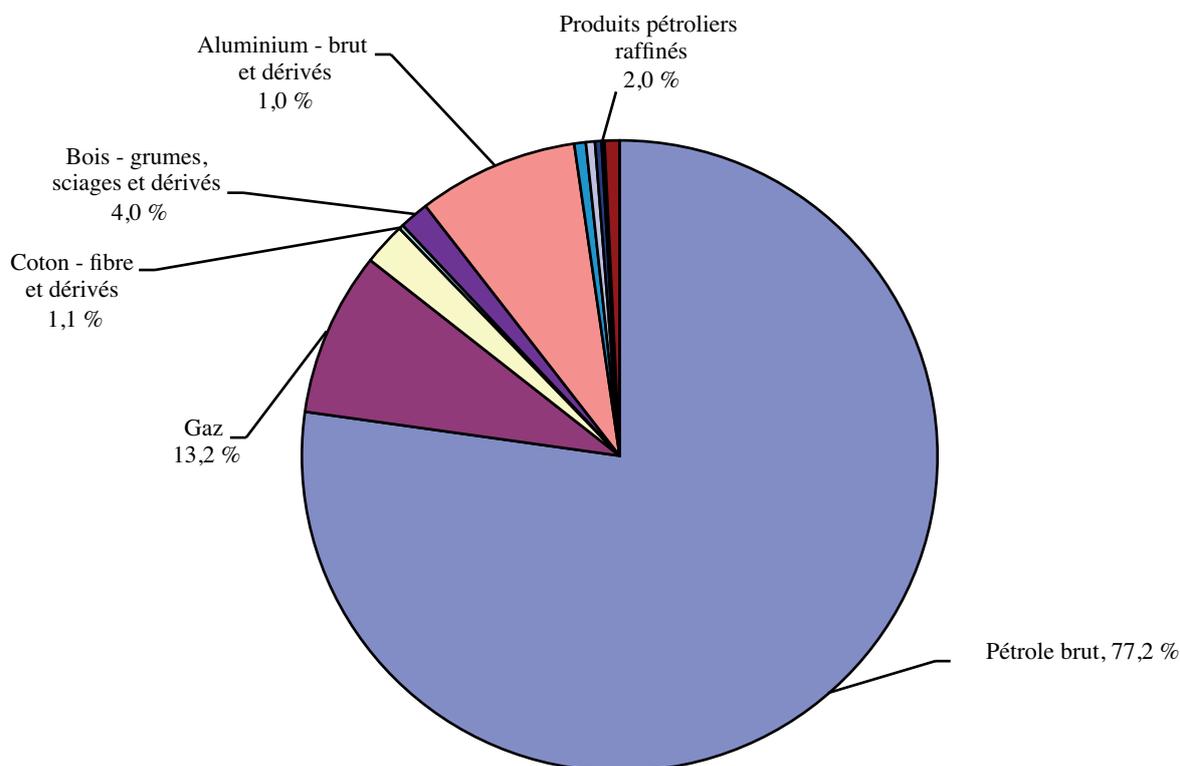
	Cameroun		République Centrafricaine		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad					
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016				
<b>Recettes totales</b>	<b>3 077,8</b>	<b>2 812,0</b>	<b>3 057,1</b>	<b>66,5</b>	<b>84,9</b>	<b>93,4</b>	<b>1 609,0</b>	<b>1 531,0</b>	<b>1 415,0</b>	<b>1 797,3</b>	<b>1 420,0</b>	<b>1 238,3</b>	<b>683,0</b>	<b>576,0</b>	<b>621,0</b>	
Recettes pétrolières	556,4	425,0	385,9				699,0	700,0	679,0	603,3	423,1	574,4	860,4	988,1	254,0	
Recettes non pétrolières	2 521,4	2 387,0	2 671,2	66,5	84,9	93,4	910,0	831,0	736,0	1 194,0	996,9	848,6	339,6	268,7	250,3	
<b>Dépenses totales</b>	<b>3 415,9</b>	<b>4 015,0</b>	<b>4 030,0</b>	<b>141,8</b>	<b>130,5</b>	<b>166,9</b>	<b>2 524,6</b>	<b>2 279,1</b>	<b>1 720,0</b>	<b>1 877,5</b>	<b>1 851,1</b>	<b>1 582,2</b>	<b>3 247,1</b>	<b>1 877,8</b>	<b>1 187,6</b>	<b>870,0</b>
Dépenses courantes	2 327,7	2 407,0	2 428,0	96,4	98,8	113,0	1 332,5	1 371,1	1 309,9	1 449,3	1 394,6	1 350,6	685,1	713,8	732,4	810,6
Salaires et traitements	910,7	948,0	1 006,0	56,4	55,6	57,0	356,4	380,4	390,5	714,7	730,9	732,8	135,0	138,9	143,1	297,5
Biens et services	787,4	829,0	812,0	15,5	19,8	27,7	249,3	248,0	219,3	241,2	251,7	167,4	344,8	349,7	391,5	65,1
Intérêts	70,0	145,0	174,0	5,5	5,8	3,8	378,0	249,0	115,0	172,3	175,1	219,2	30,4	52,1	30,0	109,0
Dette extérieure	53,0	131,0	136,0	3,3	3,6	2,1	46,1	122,8	111,5	128,1	114,1	139,2	15,9	18,4	13,8	96,0
Dette intérieure	17,0	14,0	38,0	2,2	2,2	1,7	34,0	110,0	82,8	44,2	61,0	80,0	14,5	33,7	16,2	13,0
Transferts et subventions	559,6	485,0	436,0	19,0	17,6	24,5	680,7	619,9	588,6	321,1	236,9	231,2	174,8	173,1	167,8	240,0
Dépenses militaires																99,0
Dépenses en capital	1 031,6	1 559,0	1 586,0	45,3	31,7	53,9	1 192,1	893,0	410,1	441,2	431,8	152,7	2 562,1	1 164,1	655,5	377,0
Sur ressources nationales	543,5	1 070,0	813,0	3,3	2,9	9,0	1 027,1	581,0	161,1	258,7	192,6	87,4	2 562,1	1 164,1	655,5	231,0
Sur ressources extérieures	488,1	489,0	773,0	42,0	28,9	44,9	165,0	312,0	249,0	182,5	239,2	65,3	...	...	...	146,0
Solde primaire (hors intérêts et invs/fin. externe)	220,0	- 569,0	- 25,9	- 27,7	- 10,9	- 24,7	- 704,5	- 313,3	55,5	274,6	- 16,8	125,3	- 1 149,9	- 696,6	- 119,6	- 249,6
Solde budgétaire de base (hors invests/fin. externe)	150,0	- 714,0	- 199,9	- 69,7	- 39,8	- 69,6	- 750,6	- 436,1	- 56,0	102,3	- 191,9	- 93,9	- 1 180,4	- 748,7	- 149,6	- 358,6
Solde global (base engagements hors dons)	- 338,1	- 1 203,0	- 972,9	- 75,3	- 45,6	- 73,4	- 915,6	- 748,1	- 305,0	- 80,2	- 431,1	- 159,2	- 1 180,4	- 748,7	- 149,6	- 504,6
Solde global (base engagements dons compris)	- 327,0	- 1 149,2	- 908,1	4,7	16,6	- 12,8	- 874,6	- 708,1	- 275,4	- 80,2	- 431,1	- 159,2	- 1 180,4	- 748,7	- 149,6	- 302,6
Variations des arrières (baisse - )	- 27,2	- 23,0	- 36,3	- 2,2	- 1,4	- 11,5	89,0	161,0	40,0	- 249,7	12,8	- 234,9	953,0	200,0	- 165,0	- 86,9
Intérieurs (principal et intérêts)	- 27,2	- 23,0	- 36,3	- 10,1	- 6,0	- 9,0	83,9	103,0	23,0	- 258,8	- 151,2	- 55,7	953,0	200,0	- 165,0	- 65,4
Extérieurs (principal et intérêts)	0,0	0,0	0,0	7,9	4,6	- 2,5	5,0	58,0	17,0	9,1	164,0	- 179,2	0,0	0,0	0,0	- 21,5
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>- 365,3</b>	<b>- 1 226,0</b>	<b>- 1 009,2</b>	<b>- 77,5</b>	<b>- 47,0</b>	<b>- 85,0</b>	<b>- 826,6</b>	<b>- 587,1</b>	<b>- 265,0</b>	<b>- 329,9</b>	<b>- 418,3</b>	<b>- 394,1</b>	<b>- 227,4</b>	<b>- 548,7</b>	<b>- 314,6</b>	<b>- 591,5</b>
<b>Financement total</b>	<b>365,3</b>	<b>1 226,0</b>	<b>1 009,2</b>	<b>77,5</b>	<b>47,0</b>	<b>85,0</b>	<b>826,6</b>	<b>587,1</b>	<b>265,0</b>	<b>329,9</b>	<b>418,3</b>	<b>394,1</b>	<b>227,4</b>	<b>548,7</b>	<b>314,6</b>	<b>591,5</b>
Extérieur	847,8	363,9	848,6	97,5	62,5	109,1	1 178,6	360,4	218,8	257,8	13,2	356,3	- 47,7	229,1	89,6	241,7
Dons	11,1	53,8	64,8	80,0	62,2	60,6	41,0	40,0	29,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	202,0
Tirages	918,7	453,0	918,3	3,8	5,1	13,5	786,0	435,0	424,4	478,8	239,2	553,1	57,8	313,7	165,8	87,5
Amortissements (principal)	- 82,0	- 112,9	- 134,5	- 7,0	- 8,7	- 1,8	- 256,0	- 246,0	- 257,0	- 264,3	- 244,0	- 308,8	- 105,5	- 84,6	- 76,2	- 775,8
Allègement	...	...	...	20,7	4,0	36,8	0,0	0,0	56,8	43,3	18,0	112,0	0,0	0,0	0,0	728,1
Autres	...	- 30,0	...	...	...	...	607,6	116,5	- 35,0	0,0	0,0	0,0	...	...	...	...
Intérieur	- 482,5	862,1	160,6	- 20,0	- 15,5	- 24,1	- 352,0	226,7	46,2	72,1	405,1	37,8	275,0	319,6	225,0	349,8
Système bancaire	- 399,4	716,7	- 42,5	23,2	- 17,6	2,2	823,0	657,1	101,6	339,5	429,8	96,6	632,6	209,4	- 170,5	265,9
Non bancaire 2/	- 84,1	145,4	203,1	- 43,2	2,0	- 26,3	- 1 175,0	- 430,4	- 55,4	- 267,4	- 24,7	- 58,9	- 357,5	110,2	395,4	83,9
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)</b>	<b>- 1,8</b>	<b>- 6,3</b>	<b>- 4,9</b>	<b>- 7,2</b>	<b>- 3,8</b>	<b>- 6,3</b>	<b>- 17,0</b>	<b>- 15,5</b>	<b>- 5,7</b>	<b>- 1,0</b>	<b>- 5,4</b>	<b>- 1,9</b>	<b>- 17,0</b>	<b>- 12,6</b>	<b>- 2,3</b>	<b>- 6,9</b>

## B12. Principales exportations (FOB) de la CEMAC (en milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Pétrole brut	13 546,7	16 045,6	17 527,9	15 514,7	14 628,9	9 291,3	7 078,8	8 347,3
Gaz	1 177,2	2 766,4	2 633,2	2 132,2	1 768,2	825,3	689,9	909,1
Cacao	235,8	210,4	166,1	183,2	229,5	454,9	397,6	234,5
Café	37,8	33,3	42,8	18,9	30,9	33,4	32,0	24,7
Coton - fibre et dérivés	71,5	104,5	98,8	108,7	96,8	152,5	149,2	162,4
Bois - grumes, sciages et dérivés	860,6	719,5	767,9	690,4	823,0	837,8	775,3	882,8
Aluminium - brut et dérivés	90,4	44,7	27,3	36,0	60,3	76,7	65,2	63,5
Caoutchouc naturel	68,8	96,6	86,2	87,1	49,3	47,1	38,0	50,0
Banane	40,2	38,2	40,7	41,1	39,6	36,4	38,8	35,3
Diamants - brut et taillés	25,9	29,7	34,1	10,5	0,0	0,0	1,3	5,3
Or	0,7	1,3	7,1	11,6	8,5	15,8	11,7	7,2
Huile de palme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	3,8
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Produits pétroliers	78,0	90,4	129,8	141,3	120,6	72,1	63,8	81,3
Rondins d'eucalyptus	12,5	9,3	5,7	6,1	0,4	0,0	0,0	0,0
Sucre	11,3	2,5	0,0	0,5	2,5	0,0	0,0	1,1
Cuivre	24,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	39,4
Fer - minerais								
Manganèse	395,8	536,7	314,1	442,4	376,9	309,2	314,3	604,4
Uranium								
Bétail	49,9	215,9	390,0	134,9	178,1	111,4	95,6	93,8
Gomme arabique	8,6	12,3	18,0	46,4	67,4	83,4	88,9	92,7
<b>TOTAL</b>	<b>16 735,9</b>	<b>20 957,2</b>	<b>22 289,8</b>	<b>19 606,1</b>	<b>18 481,0</b>	<b>12 347,1</b>	<b>9 841,3</b>	<b>11 638,5</b>

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce extérieur

### Principales exportations FOB de la CEMAC en 2017 (en pourcentage)

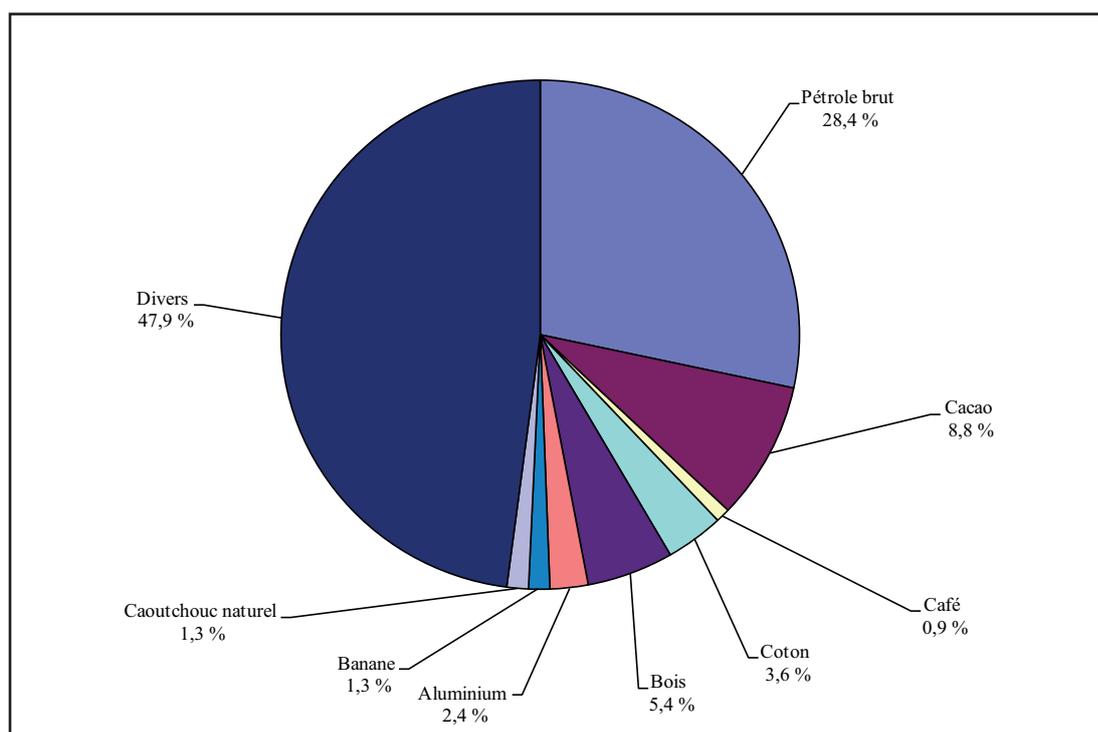


### B13. Principales exportations (FOB) du Cameroun (en milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Pétrole brut	776,1	939,6	1 093,4	1 281,7	1 281,7	1 134,4	732,4	758,6
Cacao	235,6	209,7	165,5	182,4	228,7	454,3	397,1	234,1
Café	35,2	29,7	41,4	18,8	28,1	31,4	28,8	23,9
Coton	47,2	69,8	59,6	70,2	64,1	98,1	87,4	96,9
Bois	54,3	91,0	82,0	80,1	96,1	103,5	90,2	144,5
Aluminium	90,4	44,7	27,3	36,0	60,3	76,7	65,2	63,5
Banane	40,2	38,2	40,7	41,1	39,6	36,4	38,8	35,3
Caoutchouc naturel	47,3	57,1	50,5	51,0	37,7	36,1	29,4	36,0
Divers	940,6	1 187,2	1 378,8	1 242,3	1 408,2	1 114,6	1 255,4	1 282,1
<b>TOTAL</b>	<b>2 266,8</b>	<b>2 667,0</b>	<b>2 939,2</b>	<b>3 003,7</b>	<b>3 244,5</b>	<b>3 085,6</b>	<b>2 724,7</b>	<b>2 674,9</b>

Source : INS

### Principales exportations FOB du Cameroun en 2017 (en pourcentage)

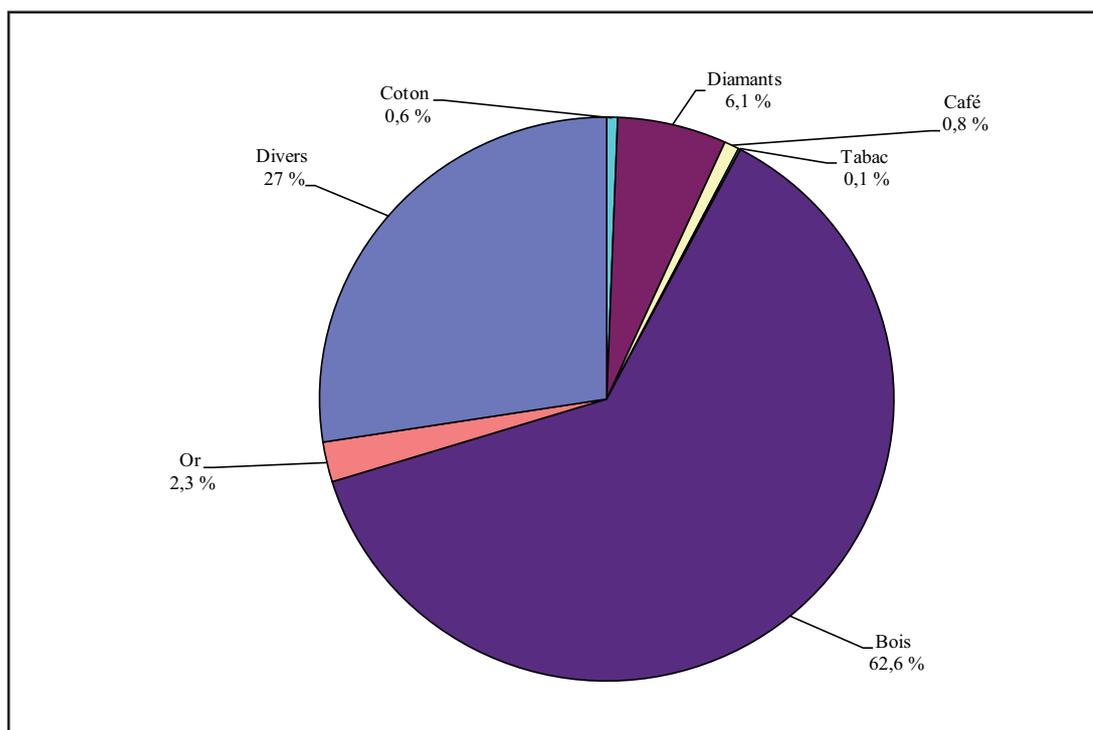


**B14. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine**  
(en milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Coton	2,8	7,0	7,0	5,3	1,7	0,4	0,1	0,5
Diamants	25,9	29,7	34,1	10,5	0,0	0,0	1,3	5,3
Café	2,6	3,6	1,4	0,0	2,8	2,0	3,2	0,7
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Bois	30,5	40,6	40,7	24,7	23,2	26,5	39,9	53,5
Or	0,7	1,3	0,7	0,1	0,1	0,3	0,6	2,0
Divers	15,6	18,1	19,6	21,1	20,8	21,4	22,9	23,5
<b>TOTAL</b>	<b>78,2</b>	<b>100,3</b>	<b>103,7</b>	<b>61,7</b>	<b>48,6</b>	<b>50,7</b>	<b>68,1</b>	<b>85,6</b>

Source : Données de la Programmation monétaire

**Principales exportations FOB de la République Centrafricaine en 2017**  
(en pourcentage)

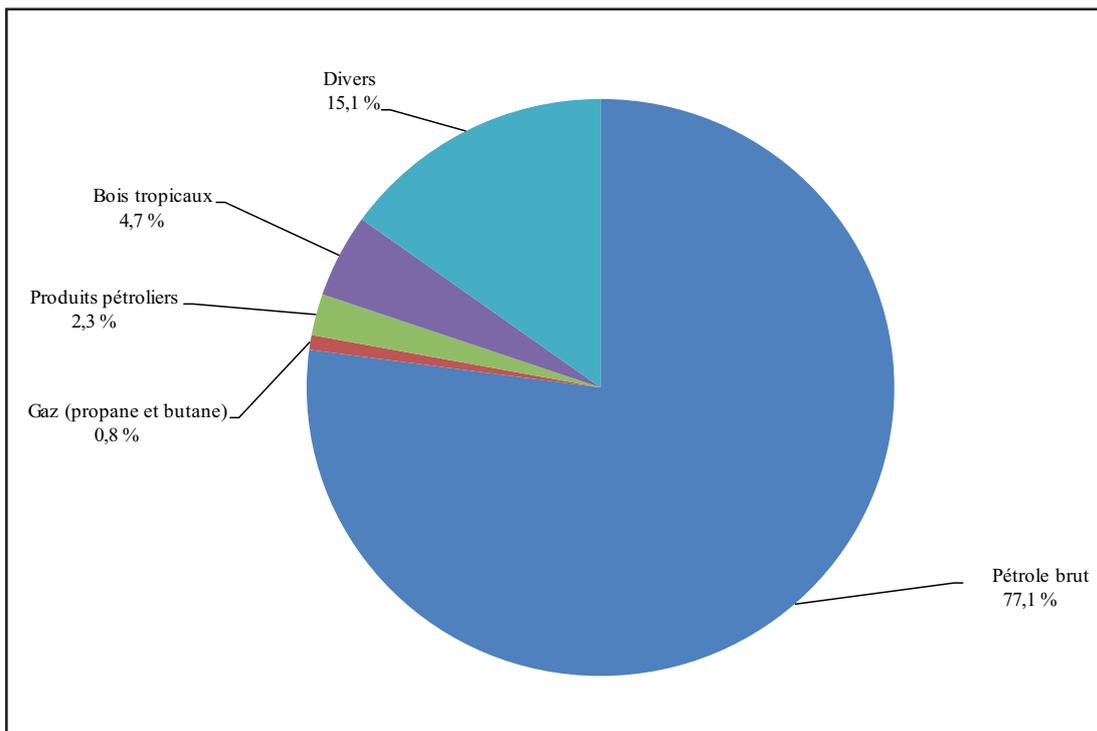


**B15. Principales exportations (FOB) du Congo**  
(en milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Pétrole brut	3 903,4	4 787,1	4 668,4	4 049,4	4 033,5	2 218,1	1 757,1	2 696,1
Gaz (propane et butane)	58,2	79,5	92,5	50,9	50,8	59,5	25,8	28,8
Produits pétroliers	78,0	90,4	129,8	141,3	120,6	72,1	63,8	81,3
Cuivre	24,2	...	...	...	...	0,0	0,0	39,4
Bois tropicaux	118,8	161,9	171,8	133,1	154,8	181,2	140,4	163,4
Rondins d'eucalyptus	12,5	9,3	5,7	6,1	0,4	0,0	0,0	0,0
Sucre	11,3	2,5	0,0	0,5	2,5	0,0	0,0	1,1
Divers	18,7	20,9	23,0	27,1	21,2	236,1	595,9	527,8
<b>TOTAL</b>	<b>4 225,1</b>	<b>5 151,5</b>	<b>5 091,1</b>	<b>4 408,4</b>	<b>4 383,9</b>	<b>2 767,0</b>	<b>2 583,0</b>	<b>3 537,9</b>

Source : Données de la Programmation monétaire

**Principales exportations FOB du Congo en 2017**  
(en pourcentage)

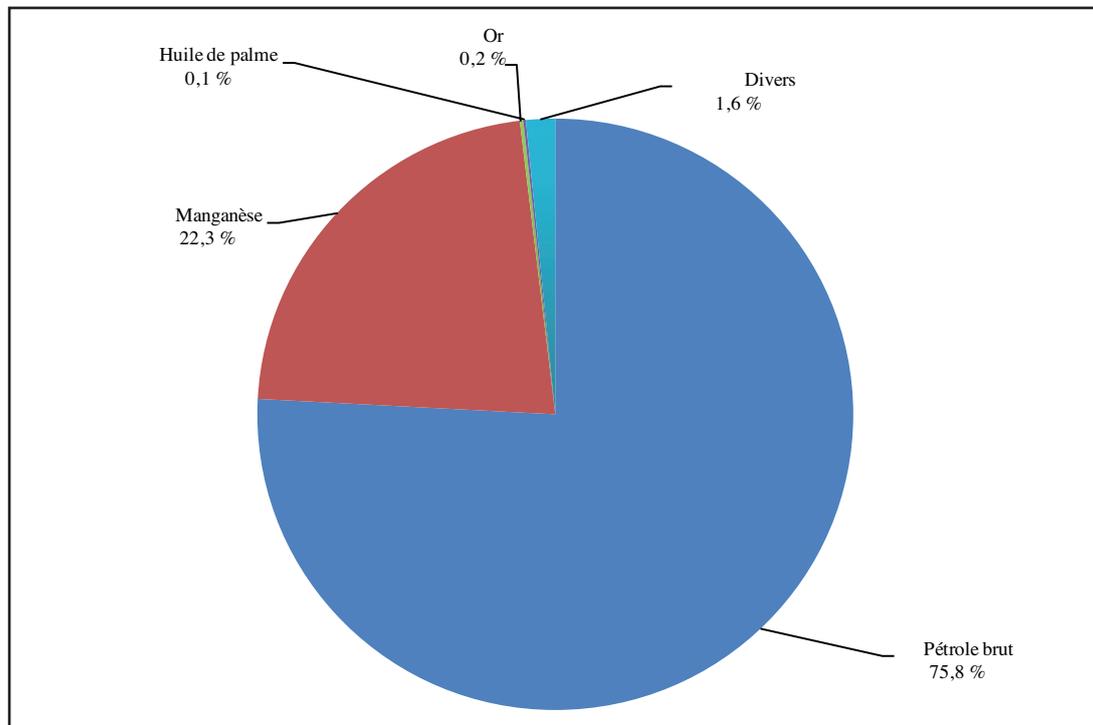


**B16. Principales exportations (FOB) du Gabon**  
(en milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Pétrole brut	3 138,1	4 101,7	4 185,0	3 891,7	3 406,6	2 282,3	1 940,5	2 104,0
Manganèse	395,8	536,7	74,9	442,4	376,9	315,9	321,5	617,8
Bois	395,0	187,0	224,6	184,8	247,1	233,4	278,0	284,0
Or	...	...	6,4	11,6	8,5	15,4	11,1	5,3
Huile de palme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	3,8
Divers	90,9	109,2	234,9	93,0	59,2	38,6	33,8	43,8
<b>TOTAL</b>	<b>3 928,9</b>	<b>4 825,4</b>	<b>4 490,9</b>	<b>4 530,5</b>	<b>4 039,0</b>	<b>2 847,0</b>	<b>2 551,1</b>	<b>3 011,0</b>

Source : Données de la Programmation monétaire

**Principales exportations (FOB) du Gabon en 2017**  
(en pourcentage)

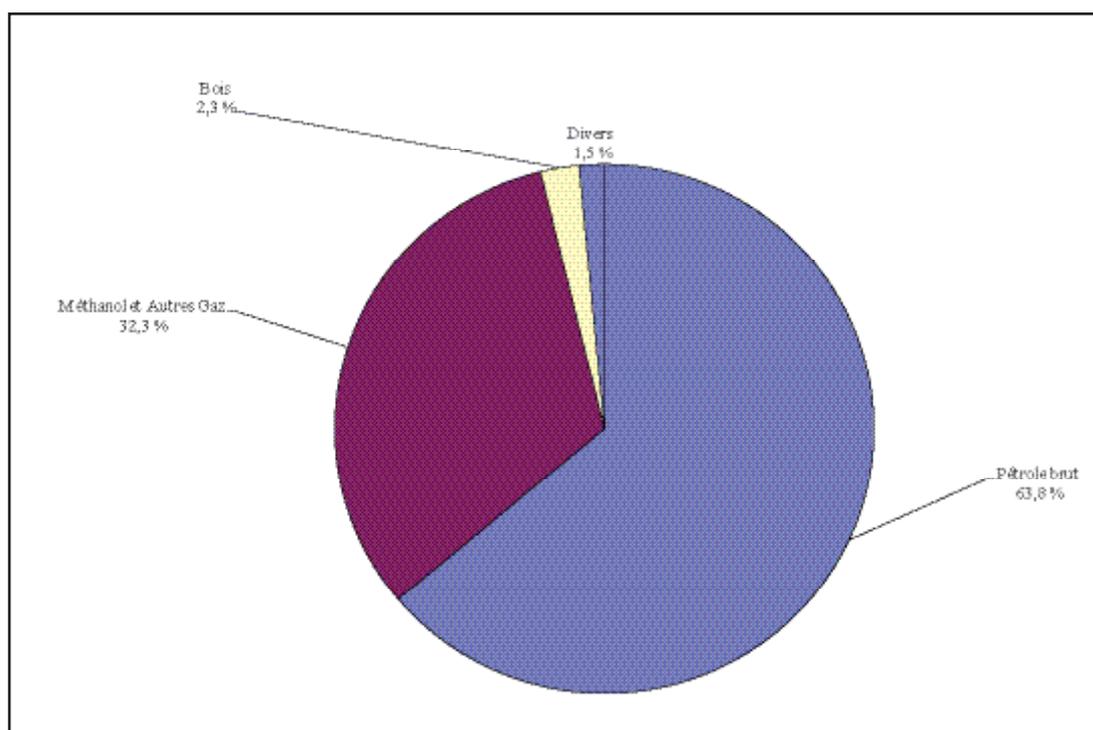


### B17. Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale (en milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Pétrole brut	4 140,5	4 702,0	5 660,8	4 725,7	4 423,8	2 457,3	1 724,9	1 738,2
Méthanol et Autres Gaz	1 119,0	2 686,9	2 540,7	2 081,3	1 717,4	765,8	664,1	880,3
Bois	16,8	27,0	32,4	73,8	76,2	107,5	34,0	62,9
Divers	1 236,5	184,2	143,1	56,2	32,6	39,4	40,2	41,0
			176,2	130,8	109,6	147,5	74,7	104,3
<b>TOTAL</b>	<b>6 513,0</b>	<b>7 600,8</b>	<b>8 377,6</b>	<b>6 937,8</b>	<b>6 250,8</b>	<b>3 370,7</b>	<b>2 463,7</b>	<b>2 722,8</b>

Source : Données de la Programmation monétaire

### Principales exportations FOB de la Guinée Equatoriale en 2017 (en pourcentage)

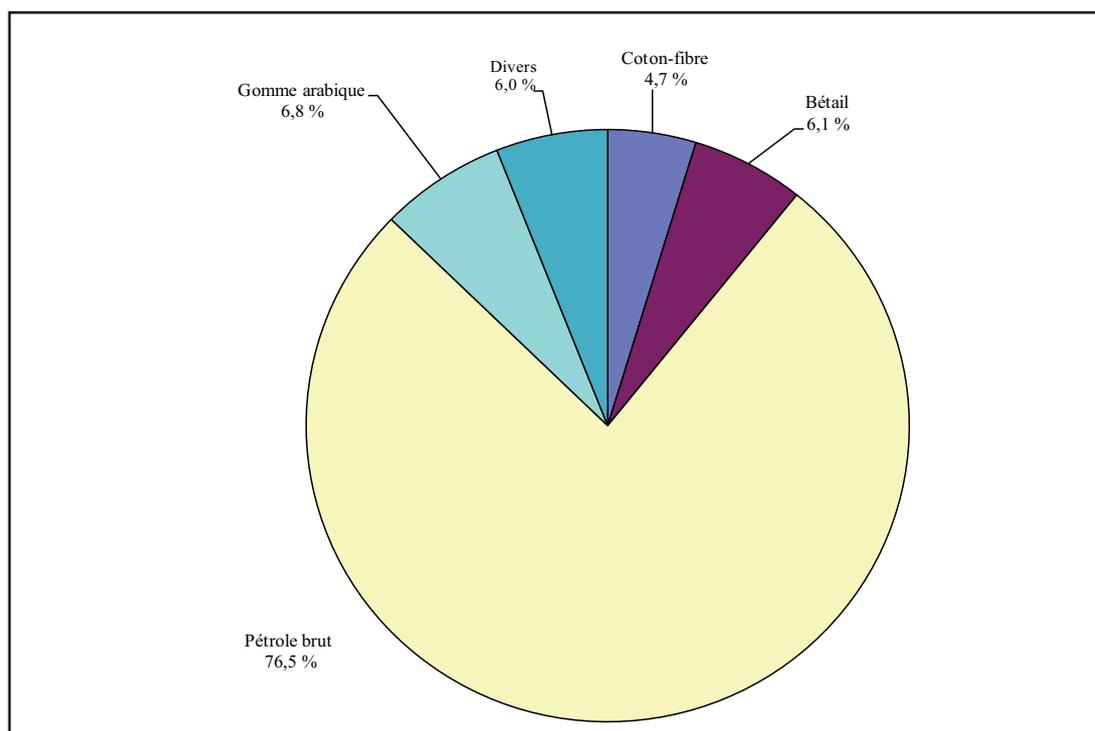


**B18. Principales exportations (FOB) du Tchad**  
(en milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Pétrole	21,5	27,6	32,2	33,2	31,1	53,9	61,7	64,9
Bétail	49,9	215,9	390,0	134,9	178,1	92,8	85,2	83,1
Coton-fibre	1 588,7	1 515,2	1 920,3	1 483,7	1 426,1	1 199,2	923,9	1 050,4
Gomme arabique	8,6	12,3	18,0	46,4	67,4	83,4	88,9	92,7
Divers	38,3	120,2	115,2	33,3	31,7	30,0	80,9	82,2
<b>TOTAL</b>	<b>1 707,0</b>	<b>1 891,2</b>	<b>2 475,7</b>	<b>1 731,5</b>	<b>1 734,4</b>	<b>1 459,3</b>	<b>1 240,5</b>	<b>1 373,4</b>

Source : Données de la Programmation monétaire

**Principales exportations FOB du Tchad en 2017**  
(en pourcentage)

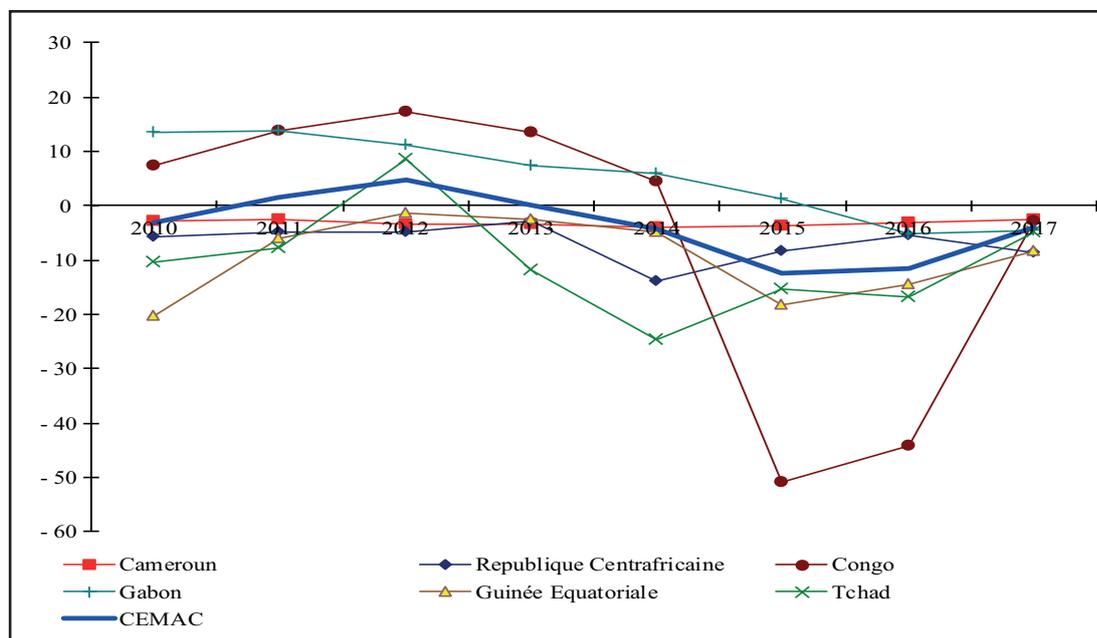


### B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus) (en pourcentage du PIB)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	- 2,8	- 2,6	- 3,3	- 3,5	- 4,0	- 3,8	- 3,1	- 2,5
Republique Centrafricaine	- 5,8	- 4,9	- 4,9	- 2,9	- 14,0	- 8,3	- 5,4	- 8,6
Congo	7,3	13,8	17,4	13,6	4,6	- 50,8	- 44,3	- 2,8
Gabon	13,5	13,9	11,1	7,5	5,8	1,3	- 5,2	- 4,5
Guinée Equatoriale	- 20,2	- 6,1	- 1,2	- 2,7	- 4,7	- 18,3	- 14,6	- 8,3
Tchad	- 10,5	- 7,9	8,5	- 11,9	- 24,7	- 15,3	- 16,7	- 4,7
<b>CEMAC</b>	<b>- 3,0</b>	<b>1,6</b>	<b>4,8</b>	<b>0,1</b>	<b>- 4,3</b>	<b>- 12,3</b>	<b>- 11,6</b>	<b>- 4,0</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

### Solde extérieur courant (transferts officiels inclus) (en pourcentage du PIB)



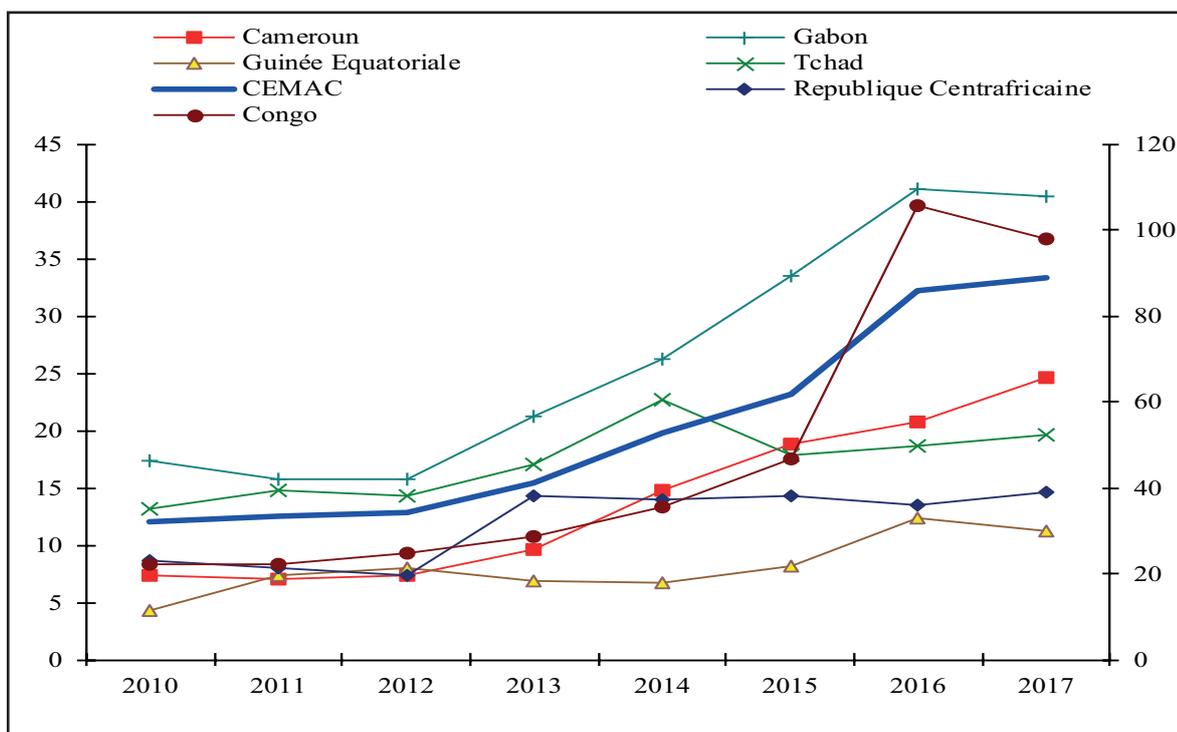


## B21. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	7,4	7,1	7,4	9,5	14,8	18,7	20,8	24,6
Republique Centrafricaine	23,0	21,4	19,8	38,3	37,4	37,9	36,0	38,9
Congo	22,0	22,2	24,9	28,7	35,5	46,8	105,8	97,7
Gabon	17,4	15,7	15,7	21,2	26,1	33,5	41,0	40,5
Guinée Equatoriale	4,3	7,3	8,0	6,8	6,8	8,2	12,4	11,2
Tchad	13,2	14,8	14,3	17,0	22,6	17,8	18,6	19,7
<b>CEMAC</b>	<b>12,0</b>	<b>12,5</b>	<b>12,8</b>	<b>15,4</b>	<b>19,8</b>	<b>23,2</b>	<b>32,1</b>	<b>33,3</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

## Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)



Congo et République Centrafricaine : échelle de droite

## B22. Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises

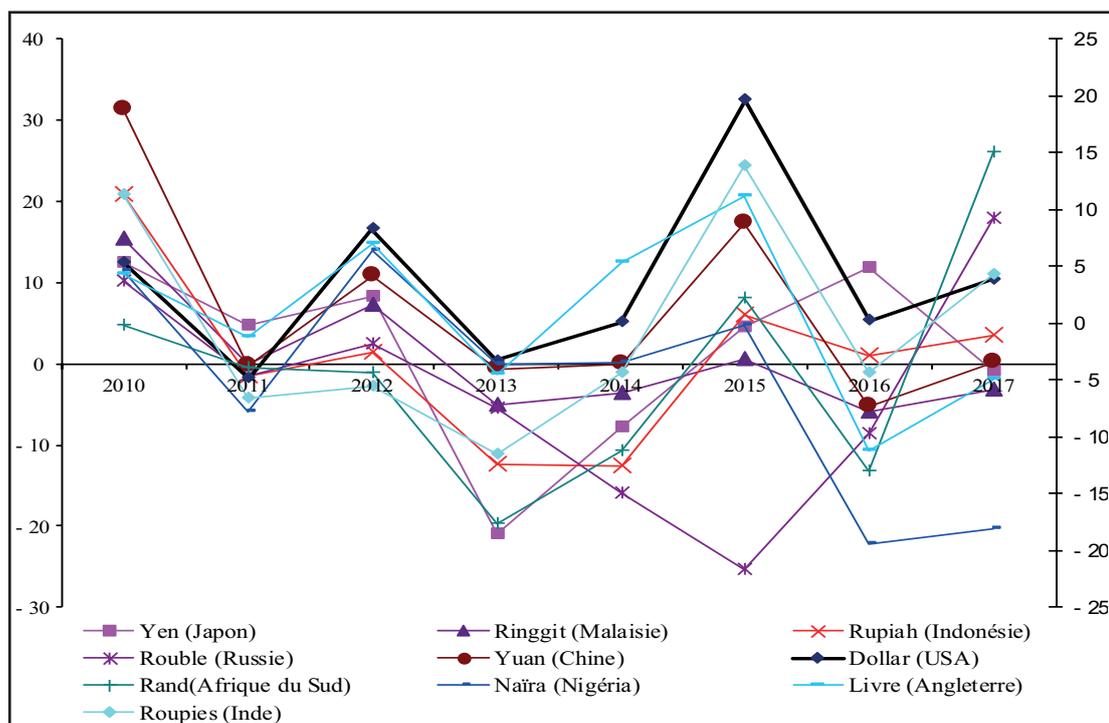
(Cotation à l'incertain)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dollar (USA)	5,3	- 4,9	8,3	- 3,3	0,1	19,6	0,2	3,9
Yen (Japon)	12,5	4,6	8,2	- 20,9	- 7,7	4,5	11,9	- 0,9
Ringgit (Malaisie)	15,4	0,0	7,2	- 5,1	- 3,7	0,6	- 5,9	- 3,2
Rupiah (Indonésie)	20,7	- 1,6	1,4	- 12,4	- 12,7	6,0	0,9	3,6
Rouble (Russie)	10,1	- 1,6	2,4	- 5,6	- 15,9	- 25,3	- 8,7	17,9
Yuan (Chine)	31,2	- 0,3	10,9	- 0,7	- 0,1	17,3	- 5,2	0,2
Rand(Afrique du Sud)	- 0,2	- 3,9	- 4,4	- 17,6	- 11,2	2,1	- 13,0	15,1
Naïra (Nigéria)	4,7	- 7,7	6,3	- 3,6	- 3,5	- 0,2	- 19,5	- 18,2
Livre (Angleterre)	4,2	- 1,2	7,0	- 4,5	5,4	11,1	- 11,2	- 5,0
Roupiés (Inde)	11,4	- 6,6	- 5,5	- 11,5	- 4,3	13,8	- 4,3	4,3

Sources : calculé à partir des données de la Banque de France et BEAC

## Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises

(Cotation à l'incertain)



## B23. Production pétrolière et minière

	2012	2013	2014	2015	206 (1)	2017 (2)	Variations en % (2)/(1)
<b>CAMEROUN</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	3,1	3,4	3,8	4,9	4,7	3,9	- 17,7
- Exportations.....	2,9	3,1	3,8	4,6	4,4	3,7	- 15,7
<b>Aluminium (en milliers de tonnes)</b>							
- Exportations.....	50,4	69,5	91,0	88,3	84,7	68,6	- 19,0
	27,9	41,3	65,8	72,7	65,3	52,9	- 19,0
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>							
<b>Diamants (en milliers de carats)</b>							
- Production.....	365,9	118,9	42,5	42,5	12,6	59,8	372,7
- Exportations.....	365,9	118,9	0,0	0,0	12,6	59,8	372,7
<b>Or (en kg)</b>							
- Production.....	38,1	11,0	7,1	15,0	32,9	117,5	256,9
- Exportations.....	38,1	11,0	7,1	15,0	32,9	117,5	256,9
<b>CONGO</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	13,3	12,2	12,6	11,9	11,4	13,3	16,2
- Exportations.....	12,5	11,4	11,8	11,2	10,7	12,5	16,9
<b>GABON</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	11,6	11,0	11,0	11,9	11,5	10,5	- 8,5
- Exportations.....	11,2	10,1	9,9	11,0	10,5	9,4	-10,3
<b>Or (en kg)</b>							
- Production.....	1 000,0	1 000,0	1 100,0	1 500,0	1 000,0	500,0	- 50,0
- Exportations.....	680,0	1 265,0	1 155,0	1 500,0	1 000,0	500,0	- 50,0
<b>Manganèse (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	3,0	4,2	3,9	4,2	3,4	5,0	47,5
- Exportations.....	3,0	4,0	3,9	3,9	3,4	5,0	47,7
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	14,9	13,0	13,2	12,1	10,2	8,7	- 14,8
- Exportations.....	14,9	13,0	13,2	12,1	10,2	8,3	- 18,1
<b>Méthanol (en milliers de tonnes)</b>							
- Exportations.....	8 312,8	8 850,8	8 772,1	5 627,2	6 027,0	6 492,0	7,7
<b>TCHAD</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	5,7	4,8	5,3	7,2	6,5	5,8	- 10,9
- Exportations.....	5,2	4,2	4,6	6,5	5,8	5,1	- 12,2
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	48,8	44,4	46,0	48,0	44,2	42,0	-4,9
- Exportations.....	46,7	41,8	43,3	45,3	41,6	39,0	-6,0
<b>Manganèse (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	3,0	4,2	3,9	4,2	3,4	5,0	47,5
- Exportations.....	3,0	4,0	3,9	3,9	3,4	5,0	47,7
<b>Aluminium (en milliers de tonnes)</b>							
- Exportations.....	27,9	41,3	65,8	72,7	65,3	52,9	- 19,0
<b>Diamants (en milliers de carats)</b>							
- Production.....	365,9	118,9	42,5	42,5	12,6	59,8	372,7
- Exportations.....	365,9	118,9	0,0	0,0	12,6	59,8	...
<b>Or (en kg)</b>							
- Production.....	38,1	1 011,0	1 107,1	1 515,0	1 032,9	617,5	- 40,2
- Exportations.....	38,1	1 276,0	1 162,1	1 515,0	1 032,9	617,5	- 40,2
<b>Méthanol (en milliers de tonnes)</b>							
- Exportations.....	8 312,8	8 850,8	8 772,1	5 627,2	6 027,0	6 492,0	7,7

Sources : Administrations nationales et BEAC

## B24. Production agricole vivrière

(en milliers de tonnes)

	2012	2013	2014	2015	206 (1)	2017 (2)	Variations en % (2)/(1)
<b>Cameroun</b>							
Plantain	3 569,3	3 718,9	3 834,2	3 916,1	3 591,7	3 800,0	5,8
Manioc	4 287,2	4 501,7	4 600,7	4 990,7	4 181,8	4 600,0	10,0
Macabo/Taro	1 614,1	1 660,7	1 697,2	1 757,2	1 933,0	2 099,2	8,6
Maïs	1 750,0	1 948,0	2 063,0	2 148,7	2 090,9	2 300,0	10,0
Riz paddy	181,8	189,9	201,1	253,0	196,1	225,5	15,0
Canne à sucre	191,6	204,3	217,8	232,1	247,4	266,3	7,6
Huile de palme	265,6	199,2	211,1	227,8	242,8	290,0	19,4
Pommes de terre	210,0	224,2	224,6	237,8	225,1	240,0	6,6
Mil et sorgho	1 425,9	1 638,4	1 735,0	1 911,1	1 520,5	1 560,0	2,6
<b>République Centrafricaine</b>							
Arachides	180,5	124,1	132,8	132,8	142,3	144,4	1,5
Manioc	659,8	495,9	535,6	535,6	558,9	568,7	1,7
Mil et sorgho	65,1	92,3	97,9	97,9	103,8	106,4	2,5
Maïs	160,4	130,0	139,1	139,1	145,5	149,1	2,5
Riz Paddy	42,6	30,4	32,2	32,2	34,2	35,0	2,5
Sésame	53,0	36,1	38,3	38,3	40,6	41,7	2,5
Courges	34,8	27,2	28,8	28,8	30,6	31,3	2,5
<b>Congo</b>							
Tubercule de manioc	1 433,1	1 526,3	1 627,0	1 736,0	1 854,1	1 866,4	0,7
Feuille de manioc	85,8	91,3	97,4	103,9	111,0	111,7	0,7
Arachides	39,7	42,3	45,1	48,1	51,4	51,8	0,7
Banane plantain	143,3	152,6	162,6	173,5	185,3	186,6	0,7
Banane douce	113,8	121,2	129,2	137,8	147,2	148,2	0,7
Mangues	50,5	53,8	57,4	61,2	65,4	65,8	0,7
Canne à sucre	442,1	679,7	627,4	591,7	403,3	606,0	50,2
<b>Tchad</b>							
Pénicillaire	720,0	555,6	694,8	592,1	725,7	660,2	-9,0
Sorgho	995,9	799,2	921,7	835,4	991,0	946,3	-4,5
Berbéré	425,1	469,6	494,4	431,1	453,7	448,5	-1,1
Maïs	387,6	418,0	332,9	349,5	443,8	396,5	-10,7
Riz paddy	97,8	378,2	304,1	243,5	257,7	263,6	2,3
Niébé	0,0	1,8	0,8	1,0	1,7	1,9	7,3
Arachides	129,5	121,1	113,9	138,1	144,1	152,0	5,5
Manioc	964,0	965,2	791,1	720,1	871,2	870,1	-0,1
Canne à sucre	189,5	224,0	166,9	141,0	492,5	290,6	-41,0
Sésame	275,0	334,3	280,3	327,2	324,6	336,7	3,8
	104,7	125,9	204,8	152,6	153,6	158,7	3,3
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>							
Mil et Sorgho	2 486,9	2 530,0	2 754,6	2 844,4	2 615,4	2 612,7	-0,1
Maïs	2 298,0	2 496,0	2 534,9	2 637,3	2 680,2	2 845,6	6,2
Riz Paddy	322,2	598,5	537,4	528,7	488,0	524,1	7,4
Pomme de terre	210,0	224,2	224,6	237,8	225,1	240,0	6,6
Manioc	6 380,1	6 523,9	6 763,3	7 262,3	6 594,8	7 035,0	6,7
Macabo/Taro/Igname	1 614,1	1 660,7	1 697,2	1 757,2	1 933,0	2 099,2	8,6
Plantain	3 712,6	3 871,5	3 996,8	4 089,6	3 777,0	3 986,6	5,5
Arachides	1 184,2	1 131,6	969,0	901,1	1 064,9	1 066,2	0,1
Berbéré	425,1	469,6	494,4	431,1	453,7	448,5	-1,1
Canne à sucre	908,8	1 218,3	1 125,5	1 151,0	975,3	1 209,0	24,0
Sésame	157,7	162,0	243,2	190,9	194,3	200,4	3,2
Huile de palme	265,6	199,2	211,1	227,8	242,8	290,0	19,4
Courges	34,8	27,2	28,8	28,8	30,6	31,3	2,5
Niébé	0,0	1,8	0,8	1,0	1,7	1,9	
Pénicillaire	129,5	121,1	113,9	138,1	144,1	152,0	5,5
Mangues	720,0	555,6	694,8	592,1	725,7	660,2	-9,0
	50,5	53,8	57,4	61,2	65,4	65,8	0,7
<b>Production vivrière totale</b>	<b>20 900,1</b>	<b>21 844,9</b>	<b>22 447,8</b>	<b>23 080,3</b>	<b>22 211,9</b>	<b>23 468,5</b>	<b>5,7</b>

Sources : Administrations Nationales et BEAC

Les données du Gabon et de la Guinée Equatoriale sont indisponibles

L'agrégation au niveau de la CEMAC ne tient pas compte des données non déclarées

## B25. Production d'élevage

	2012	2013	2014	2015	2016 (1)	2017 (2)	Variations en % (2)/(1)
<b>Cameroun</b>							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	4 517	5 805	6 310	6 859	7 175	7 505	4,6
Ovins	3 050	2 953	3 050	3 172	3 318	3 471	4,6
Caprins	3 311	6 298	6 191	6 290	6 579	6 882	4,6
Porcins	710	3 113	3 213	3 373	3 528	3 691	4,6
Volailles (en milliers d'unités)	12 646	72 759	74 336	80 318	65 893	69 550	5,6
<b>République Centrafricaine</b>							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	14 930	7 270	3 729	2 174	2 356	2 396	1,7
Ovins	2 300	1 233	561	250	255	261	2,4
Caprins	27 213	17 633	7 499	3 149	3 218	3 298	2,5
Porcins	7 119	3 563	1 633	738	754	792	5,0
Volailles (en milliers d'unités)	60 081	30 998	13 352	5 671	5 796	6 665	15,0
<b>Tchad</b>							
Bovins	22 002	22 539	24 490	24 892	25 499	26 122	2,4
Ovins	23 669	24 246	26 345	26 436	27 081	27 742	2,4
Caprins	27 252	27 917	30 334	30 519	31 264	32 027	2,4
Camelins	5 667	5 805	6 308	6 414	6 570	6 730	2,4
Equins	917	939	1 020	1 073	1 100	1 127	2,4
Asins	2 500	2 561	2 783	2 804	2 873	2 943	2,4
Porcins	1 500	1 537	1 670	1 664	1 705	1 747	2,4
Volailles (en milliers d'unités)	34 386	34 470	34 554	34 639	35 484	36 350	2,4
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>							
Bovins	41 449	35 615	34 529	33 926	35 030	36 023	2,8
Ovins	29 018	28 432	29 957	29 858	30 654	31 474	2,7
Caprins	57 777	51 848	44 023	39 958	41 061	42 207	2,8
Camelins	5 667	5 805	6 308	6 414	6 570	6 730	2,4
Equins	917	939	1 020	1 073	1 100	1 127	2,4
Asins	2 500	2 561	2 783	2 804	2 873	2 943	2,4
Porcins	9 329	8 213	6 516	5 775	5 987	6 229	4,0
Volailles (en milliers d'unités)	107 113	138 227	122 243	120 628	107 173	112 564	5,0

Sources : Administrations Nationales.

## B26. Production agricole d'exportation

(en milliers de tonnes)

	2012	2013	2014	2015	2016 (1)	2017 (2)	Variations en % (2)/(1)
<b>Cameroun</b>							
- Cacao	173,8	192,8	192,6	265,3	263,7	221,7	- 15,9
- Café	41,6	21,5	30,6	33,3	33,0	28,6	- 13,2
- Coton graine	76,2	91,5	90,9	119,1	101,4	101,9	0,5
- Banane	231,8	261,8	265,3	276,3	295,2	275,7	- 6,6
- Caoutchouc	42,9	54,1	57,2	48,9	42,3	43,3	2,3
<b>République Centrafricaine</b>							
- Coton graine	8,4	7,3	2,5	0,6	0,2	0,7	216,4
- Café	2,2	0,1	4,5	3,0	4,8	1,0	- 79,1
- Tabac	166,0	83,0	78,9	90,0	102,8	117,4	14,2
<b>Congo</b>							
- Cacao	2,0	2,1	2,3	2,4	2,6	2,6	0,7
- Café	2,0	2,2	2,3	2,5	2,6	2,6	0,7
- Sucre	46,3	71,1	65,6	61,9	42,2	63,4	50,2
<b>Gabon</b>							
- Cacao	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7	0,9	15,0
- Café	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	15,0
- Caoutchouc	47,0	46,5	36,9	30,8	14,9	14,2	- 4,7
<b>Guinée Equatoriale</b>							
- Cacao	0,9	0,5	0,7	0,7	0,6	0,7	15,3
- Café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>Tchad</b>							
- Coton graine	81,9	88,0	88,0	134,6	159,9	35,0	- 78,1
- Gomme arabique	25,4	31,3	45,5	47,0	50,0	53,2	6,4
<b>Ensemble CEMAC</b>							
- Cacao	176,7	195,5	195,6	268,5	266,9	225,0	- 15,7
- Café	46,0	24,0	37,7	39,0	40,8	32,7	- 19,9
- Coton graine	158,1	179,5	178,8	253,7	261,3	136,9	- 47,6
- Banane	158,1	179,5	178,8	253,7	261,3	136,9	- 47,6
- Caoutchouc	89,9	100,6	94,1	79,7	57,2	57,5	0,5
- Sucre	46,3	71,1	65,6	61,9	42,2	63,4	
- Tabac	166,0	83,0	78,9	90,0	102,8	117,4	14,2
- Gomme arabique	25,4	31,3	45,5	47,0	50,0	53,2	6,4

Sources : Administrations nationales et BEAC

## B27. Production et exportation de bois tropicaux

	2012	2013	2014	2015	2016 (1)	2017 (2)	Variations en % (2)/(1)
<b>CAMEROUN</b>							
<b>BOIS DIVERS</b>							
Production de grumes (en milliers de m3)	2 316,0	2 351,0	2 747,0	2 851,0	2 746,5	2 793,2	1,7
Exportations (en milliers de tonnes)	518,7	617,8	803,1	911,5	807,0	1 018,0	26,1
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>							
<b>BOIS DIVERS (en milliers de m3)</b>							
Production	474,0	380,0	263,4	348,7	433,8	551,1	27,0
Grumes	418,0	340,2	237,5	315,2	396,2	525,5	32,6
Sciages	56,1	39,7	25,9	33,6	37,6	25,5	- 32,0
Exportations	200,0	143,2	141,1	153,1	220,5	317,2	43,9
Grumes	160,0	115,2	114,0	125,4	191,4	293,4	53,3
Sciages	40,0	28,1	27,2	27,6	29,1	23,8	- 18,3
<b>CONGO</b>							
<b>BOIS tropicaux et semis ?uvrés</b>							
Production (en milliers de m3)	1 808,1	1 603,4	1 944,4	1 991,2	2 033,3	1 768,9	- 13,0
Grumes	1 528,8	1 369,7	1 613,8	1 602,6	1 581,7	1 394,5	- 11,8
Sciages	279,3	233,8	330,6	388,6	451,7	374,3	- 17,1
Exportations (en milliers de m3)	1 006,9	898,0	1 067,9	1 060,5	896,9	1 171,2	30,6
Grumes	738,1	661,3	790,0	702,9	664,9	936,1	40,8
Sciages	268,7	236,7	277,9	357,6	232,0	235,1	1,3
<b>GABON</b>							
<b>OKOUME et bois divers</b>							
Production (en milliers de m3)	1,9	1,8	1,8	2,1	2,3	2,4	6,9
Grumes	1,6	1,6	0,8	1,5	1,6	1,6	- 0,2
Bois débités	0,3	0,3	1,0	0,6	0,7	0,8	23,7
Exportations (en milliers de m3)	1,4	1,4	1,9	1,7	1,9	2,0	8,4
Grumes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sciages	1,4	1,4	1,9	1,7	1,9	2,0	8,4
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>							
<b>OKOUME et bois divers</b>							
Production (en milliers de m3)	322,0	310,6	504,3	587,6	661,5	535,4	- 19,1
Grumes	301,3	291,0	455,8	561,4	652,2	527,2	- 19,2
Bois débités	20,7	19,6	48,5	26,2	9,3	8,3	- 11,4
Exportations (en milliers de m3)	301,3	291,0	320,6	394,8	645,7	659,3	2,1

Sources : Administrations nationales et BEAC

**B28. Plafonds des avances aux Trésors nationaux, objectifs de refinancement et utilisations**

(situation de fin de période, en millions de FCFA)

PAYS	2016					2017					Taux d'utilisation au 31/12/17 (b) / (a) en %	
	Décembre		Mars		Juin		Septembre		Décembre			
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/16	Utilisations au 31/12/16	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/2017	Utilisations au 31/03/17	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/2017	Utilisations au 30/06/17	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/17	Utilisations au 30/09/17	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/17 (a)	Utilisations au 31/12/17 (b)		
<b>A - CAMEROUN</b>												
1 - Trésor	576 898	138 000	576 898	90 000	576 898	60 000	576 898	60 000	576 898	138 000	23,92 %	
2 - Banques	200 000	192 857	200 000	20 356	200 000	53 008	200 000	69 033	200 000	82 648	41,32 %	
<b>B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>												
1 - Trésor	18 489	18 489	18 489	16 640	18 489	16 640	18 489	16 640	18 489	18 489	100,00 %	
2 - Banques	50 000	1 000	50 000	1 142	50 000	1 683	50 000	1 217	20 000	0	0,00 %	
<b>C - CONGO</b>												
1 - Trésor	561 414	572 000	561 414	350 000	561 414	443 000	561 414	572 000	561 414	572 000	101,89 %	
2 - Banques	30 000	36 147	30 000	42 043	30 000	38 660	30 000	38 660	30 000	36 147	120,49 %	
3 - BDEAC	150 000	89 515	150 000	0	150 000	0	150 000	0	150 000	0	0,00 %	
<b>D - GABON</b>												
1 - Trésor	452 835	452 500	452 835	277 500	452 835	298 500	452 835	333 500	452 835	452 500	99,93 %	
2 - Banques	80 000	80 000	80 000	4 258	80 000	11 086	80 000	17 922	80 000	33 556	41,95 %	
<b>E - GUINEE EQUATORIALE</b>												
1 - Trésor	610 357	516 680	610 357	415 535	610 357	415 535	610 357	516 680	610 357	516 680	84,65 %	
2 - Banques	240 000	147 500	240 000	60 000	192 000	90 000	192 000	61 667	192 000	87 097	45,36 %	
<b>F - TCHAD</b>												
1 - Trésor	279 970	282 262	279 970	187 805	279 970	187 805	279 970	279 970	279 970	282 262	100,82 %	
2 - Banques	300 000	225 764	300 000	23 803	240 000	52 776	240 000	63 500	240 000	41 387	17,24 %	
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>												
1-Trésor	2 499 963	1 979 931	2 499 963	1 337 480	2 499 963	1 421 480	2 499 963	1 778 790	2 499 963	1 979 931	79,20 %	
2-Banques	900 000	683 268	900 000	151 602	792 000	247 213	792 000	251 999	762 000	280 835	36,85 %	
3 - BDEAC	150 000	89 515	150 000	0	150 000	0	150 000	0	150 000	0	0,00 %	

### B29. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie

	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
2012	93,97	70,22	101,23	89,51	100,88	72,17	98,42
2013	93,90	72,19	101,10	90,02	100,69	72,95	97,87
2014	93,08	78,72	88,92	89,08	80,63	73,18	89,77
2015							
Mars	89,51	79,53	86,45	87,73	73,17	65,71	86,40
Juin	88,91	75,91	82,64	87,64	69,62	58,07	84,67
Septembre	87,31	78,13	74,67	86,93	65,51	37,27	79,02
Décembre	86,83	76,84	71,17	75,50	55,87	32,50	77,23
2016							
Mars	84,28	81,19	70,51	73,68	52,01	12,69	72,14
Juin	81,80	77,55	65,05	72,17	46,17	5,62	68,39
Septembre	77,19	77,96	51,73	67,01	30,93	5,44	62,71
Décembre	73,62	80,24	43,87	55,70	8,38	5,31	59,10
2017							
Janvier	72,65	81,24	37,47	53,44	8,03	5,52	58,17
Février	71,97	81,00	40,13	51,89	1,86	5,66	56,91
Mars	71,11	81,03	39,11	54,07	7,99	5,61	56,20
Avril	71,64	80,40	33,25	52,65	7,44	5,56	55,67
Mai	70,72	80,82	30,31	50,66	7,21	5,45	55,06
Juin	70,01	81,86	26,76	50,33	8,89	5,32	53,90
Juillet	73,28	82,56	32,68	49,24	6,86	5,33	56,07
Août	75,13	82,24	29,08	53,31	15,61	5,30	58,59
Septembre	76,42	81,35	26,62	53,88	15,65	5,27	58,96
Octobre	75,41	80,84	20,50	54,85	7,03	5,43	57,41
Novembre	69,79	81,27	18,30	53,06	6,63	5,18	54,65
Décembre	70,97	83,24	27,57	58,84	7,12	5,17	57,46

Source : BEAC

### B30.a. EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS (Marché Monétaire - Niveau 2)								Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)
	GUICHET "A"					GUICHET "B"	TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS	Volume des transactions interbancaires (montants effectifs des transactions)	
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à M.T. irrévocables			
<b>1- CAMEROUN</b>									
DEC. 16	171 623	3	0	0	<b>171 626</b>	0	0	171 626	0
JANV. 17	186 784	29	0	0	<b>186 812</b>	0	0	186 812	5 000
FEV. 17	183 108	38	0	0	<b>183 146</b>	0	0	183 146	12 500
MARS 17	192 653	76	0	0	<b>192 729</b>	0	0	192 729	5 300
42 826	192 428	96	0	0	<b>192 524</b>	0	0	192 524	13 409
42 856	189 856	74	0	0	<b>189 930</b>	0	0	189 930	61 409
42 887	189 137	432	0	0	<b>189 569</b>	0	0	189 569	27 759
42 917	188 786	100	0	0	<b>188 887</b>	0	0	188 887	32 670
AOUT 17	165 463	85	0	0	<b>165 548</b>	0	0	165 548	7 000
SEPT. 17	119 978	5	0	0	<b>119 982</b>	0	0	119 982	7 000
OCT. 17	105 154	0	0	0	<b>105 154</b>	0	0	105 154	5 900
NOV. 17	121 836	0	0	0	<b>121 836</b>	0	0	121 836	3 500
DEC. 17	112 662	0	0	0	<b>112 662</b>	0	0	112 662	9 800
<b>2- REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>									
DEC. 16	226	0	0	0	<b>226</b>	0	0	226	1 000
JANV. 17	113	0	0	0	<b>113</b>	0	0	113	0
FEV. 17	0	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	0
MARS 17	0	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	0
42 826	0	0	0	0	<b>0</b>	681	0	681	0
42 856	0	0	0	0	<b>0</b>	662	0	662	0
42 887	0	0	0	0	<b>0</b>	644	0	644	0
42 917	65	0	0	0	<b>65</b>	625	0	690	0
AOUT 17	106	0	0	0	<b>106</b>	625	0	731	0
SEPT. 17	106	0	0	0	<b>106</b>	625	0	731	500
OCT. 17	106	0	0	0	<b>106</b>	587	0	693	0
NOV. 17	106	0	0	0	<b>106</b>	568	0	674	0
DEC. 17	106	0	0	0	<b>106</b>	549	0	655	0
<b>3- CONGO</b>									
DEC. 16	14 032	0	0	0	<b>14 032</b>	46 016	0	60 048	0
JANV. 17	25 468	0	0	0	<b>25 468</b>	69 893	0	95 361	0
FEV. 17	29 929	289	0	0	<b>30 218</b>	72 920	0	103 138	0
MARS 17	28 656	5 850	0	0	<b>34 506</b>	72 920	0	107 426	2 000
42 826	24 573	5 850	0	500	<b>30 923</b>	72 595	0	103 518	1 000
42 856	24 150	5 850	0	500	<b>30 500</b>	72 378	0	102 878	1 000
42 887	24 150	5 850	0	0	<b>30 000</b>	67 604	0	97 604	0
42 917	24 150	5 850	0	0	<b>30 000</b>	67 096	0	97 096	0
AOUT 17	24 150	5 850	0	0	<b>30 000</b>	66 425	0	96 425	17 000
SEPT. 17	24 150	5 850	0	0	<b>30 000</b>	66 425	0	96 425	5 000
OCT. 17	24 150	5 850	0	0	<b>30 000</b>	65 425	0	95 425	0
NOV. 17	24 150	5 850	0	0	<b>30 000</b>	65 541	0	95 541	0
DEC. 17	24 150	5 850	0	0	<b>30 000</b>	61 651	0	91 651	0

### B30.b. EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE (SUITE)

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS (Marché Monétaire - Niveau 2)								Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)
	GUICHET "A"					GUICHET "B"	TOTAL GENERAL DES INTERVEN- TIONS	Volume des transactions interban- caires (montants effectifs des transactions)	
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à M.T. irrévocables			
<b>4- GABON</b>									
DEC. 16	67 787	0	0	0	67 787	0	0	67 787	0
JANV. 17	69 885	645	0	0	70 530	0	0	70 530	7 700
FEV. 17	68 695	2 393	0	0	71 088	0	0	71 088	0
MARS 17	78 508	1 121	0	0	79 629	0	0	79 629	0
42 826	76 975	167	0	0	77 142	0	0	77 142	2 000
42 856	78 804	167	0	0	78 970	0	0	78 970	3 500
42 887	79 109	0	0	0	79 109	0	0	79 109	0
42 917	79 799	0	0	0	79 799	0	0	79 799	2 000
AOUT 17	73 988	0	0	0	73 988	0	0	73 988	7 000
SEPT. 17	64 524	100	0	0	64 624	0	0	64 624	0
OCT. 17	50 924	0	0	0	50 924	0	0	50 924	0
NOV. 17	48 197	0	0	0	48 197	0	0	48 197	1 169
DEC. 17	49 968	0	0	0	49 968	0	0	49 968	700
<b>5- GUINEE EQUATORIALE</b>									
DEC. 16	139 532	0	0	0	139 532	0	0	139 532	0
JANV. 17	74 081	0	11 548	0	85 629	0	0	85 629	0
FEV. 17	89 036	0	2 214	0	91 250	0	0	91 250	0
MARS 17	105 468	0	0	0	105 468	0	0	105 468	0
42 826	110 800	0	0	0	110 800	0	0	110 800	0
42 856	126 887	0	0	0	126 887	0	0	126 887	5 000
42 887	129 500	0	0	0	129 500	0	0	129 500	0
42 917	131 887	0	0	0	131 887	0	0	131 887	0
AOUT 17	130 677	0	0	0	130 677	0	0	130 677	15 000
SEPT. 17	81 667	0	0	0	81 667	0	0	81 667	18 000
OCT. 17	81 258	0	0	0	81 258	0	0	81 258	2 000
NOV. 17	106 867	0	0	0	106 867	0	0	106 867	4 000
DEC. 17	117 006	0	0	0	117 006	0	0	117 006	0
<b>6- TCHAD</b>									
DEC. 16	183 799	683	13 795	8 558	206 835	0	0	206 835	0
JANV. 17	174 063	1 123	0	15 073	190 259	0	0	190 259	0
FEV. 17	177 198	380	0	14 957	192 536	0	0	192 536	0
MARS 17	152 862	0	0	35 869	188 731	0	0	188 731	0
42 826	106 092	0	0	84 966	191 058	0	0	191 058	0
42 856	95 628	0	0	94 896	190 524	0	0	190 524	500
42 887	78 977	0	0	112 785	191 762	0	0	191 762	0
42 917	27 851	677	0	156 132	184 661	0	0	184 661	0
AOUT 17	25 686	97	0	156 926	182 709	0	0	182 709	0
SEPT. 17	28 280	0	0	156 853	185 133	0	0	185 133	0
OCT. 17	30 425	0	0	155 829	186 254	0	0	186 254	0
NOV. 17	32 519	0	0	155 636	188 155	0	8 100	196 255	0
DEC. 17	32 568	0	0	154 270	186 838	0	11 000	197 838	0
<b>7- CEMAC</b>									
DEC. 16	576 999	686	13 795	8 558	600 038	46 016	0	646 054	1 000
JANV. 17	530 393	1 796	11 548	15 073	558 811	69 893	0	628 705	12 700
FEV. 17	547 966	3 101	2 214	14 957	568 237	72 920	0	641 157	12 500
MARS 17	558 147	7 047	0	35 869	601 063	72 920	0	673 983	7 300
42 826	510 869	6 113	0	85 466	602 447	73 276	0	675 723	16 409
42 856	515 325	6 091	0	95 396	616 812	73 040	0	689 852	71 409
42 887	500 873	6 282	0	112 785	619 940	68 248	0	688 188	27 759
42 917	452 538	6 628	0	156 132	615 298	67 721	0	683 019	34 670
AOUT 17	420 070	6 032	0	156 926	583 028	67 050	0	650 078	46 000
SEPT. 17	318 704	5 955	0	156 853	481 511	67 050	0	548 561	30 500
OCT. 17	292 016	5 850	0	155 829	453 695	66 012	0	519 707	7 900
NOV. 17	333 674	5 850	0	155 636	495 160	66 109	8 100	569 369	8 669
DEC. 17	336 460	5 850	0	154 270	496 580	62 200	11 000	569 780	10 500

**B31. EVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT DE LA BEAC ET DES CONDITIONS DE BANQUE**

(En pourcentage)

RUBRIQUES	18.12.08	26.03.09	02.07.09	29.07.10	01.11.11	19.12.11	30.07.12	22.07.13	01.11.13	18.12.13	09.07.14	10.07.15	27.03.17	11.07.17
	25.03.09	01.07.09	28.07.10	31.10.11	18.12.11	29.07.12	21.07.13	31.10.13	17.12.13	08.07.14	09.07.15	26.03.17	10.07.17	Au .....
<b>OPERATIONS DES TRESORS</b> (Hors Marché)														
Taux des avances aux Trésors	4,75	4,50	4,25	4,00	4,00	4,00	4,00	3,50	3,25	3,25	2,95	2,45	2,95	2,95
Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	7,00
<b>Taux d'intérêt sur Placements Publics (TISP)</b>														
* Taux d'intérêt sur Placement Public au titre du Fonds de réserves sur les Générations Futures (TISPPo)	2,20	1,90	1,25	1,25	1,50	1,25	1,00	0,75	0,75	0,50	0,40	0,40	0,40	0,40
* Taux d'intérêt sur Placement Public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Taux d'intérêt sur Placement Public au titre des dépôts spéciaux (TISPP2)	2,00	1,70	1,05	0,85	1,10	0,85	0,60	0,35	0,35	0,10	0,05	0,05	0,05	0,05
* Taux d'intérêt sur Placement Public lorsque l'Etat concerné recourt aux avances de la BEAC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1,40	1,10	0,85	0,60	0,85	0,60	0,35	0,10	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
<b>II - MARCHE MONETAIRE</b>														
<b>A- Injections de liquidités</b>														
1- Guichet "A"														
. Taux des appels d'offres (TIAO)	4,75	4,50	4,25	4,00	4,00	4,00	4,00	3,50	3,25	3,25	2,95	2,45	2,95	2,95
. Taux des prises en pension (TIPO)	6,50	6,25	6,00	5,75	5,75	5,75	5,75	5,25	5,00	5,00	4,70	4,20	4,70	4,70
. Taux des interventions Ponctuelles (TISIP)	6,5-12	6,25-12	6,0-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,25-10,0	5,00-10,0	5,00-10,0	4,70-10,0	4,20-10,0	4,70-10,0	4,70-7,00
. Taux des Avexcept.s/Cert.de Plac.(TACP)*	4,75	4,50	4,25	4,00	4,00	4,00	4,00	3,50	3,25	3,25	2,95	2,45	2,45	2,45
. Taux de pénalité aux banques (TPB)	12,00	12,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	7,00
	5,25	5,25	4,25	4,25	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25
2- Guichet "B"														
. Taux s/nouveaux crédits d'invest.productifs **														
<b>B- Ponctions de liquidités</b> (Appels d'offres négatifs)														
. Taux d'intérêt sur placement à 7 jours "TISP"	1,3000	1,0000	0,8500	0,6000	0,6000	0,6000	0,3500	0,1000	0,1000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
. Taux d'intérêt sur placement à 28 jours "TISP"	1,3625	1,0625	0,9125	0,6625	0,6625	0,6625	0,4125	0,1625	0,1625	0,0625	0,0625	0,0625	0,0625	0,0625
. Taux d'intérêt sur placement à 84 jours "TISP"	1,4250	1,1250	0,9750	0,7250	0,7250	0,7250	0,4750	0,2250	0,2250	0,1250	0,1250	0,1250	0,1250	0,1250
- Libres, avec 2 bornes :														
1. Taux Débitur Maximum (TDM)	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
2. Taux Crédeur Minimum (TCM)	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	2,75	2,75	2,45	2,45	2,45	2,45

\* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.

\*\* Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO initial) . Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré) sans pouvoir dépasser le TIAO initial.

Le TIAO pondéré du premier trimestre 2016 est de 2,50%.

**B32. EVOLUTION DES PRELEVEMENTS DES BANQUES ET DES COMPTABLES PUBLICS**  
(Cumul du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre)

en FCFA

ETATS	BILLETS		PIECES		TOTAL BILLETS ET PIECES		VARIATION en %
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	
<b>CAMEROUN</b>	1 957 322 306 000	2 396 184 569 000	584 045 355	245 161 000	1 957 906 351 355	2 396 429 730 000	22,4 %
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>	140 465 130 000	202 051 721 500	112 818 286	26 223 563	140 577 948 286	202 077 945 063	43,7 %
<b>CONGO</b>	1 342 076 076 000	1 431 407 439 500	48 124 536	79 308 025	1 342 124 200 536	1 431 486 747 525	6,7 %
<b>GABON</b>	814 987 601 000	833 641 075 000	72 345 000	46 520 000	815 059 946 000	833 687 595 000	2,3 %
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>	292 250 500 000	428 323 960 000	45 500 000	163 040 000	292 296 000 000	428 487 000 000	46,6 %
<b>TCHAD</b>	616 790 052 000	527 746 170 000	184 473 530	325 252 040	616 974 525 530	528 071 422 040	- 14,4 %
<b>ZONE EMISSION</b>	5 163 891 665 000	5 819 354 935 000	1 047 306 707	885 504 628	5 164 938 971 707	5 820 240 439 628	12,7 %

Source : BEAC

**B33. CIRCULATION FIDUCIAIRE DES ETATS DE LA ZONE PAR MOIS**  
(Exercice 2017)

en FCFA

MOIS / ETATS	CAMEROUN	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	TOTAL ZONE
Janvier	1 005 221 692 304	149 896 966 383	529 505 369 888	424 543 384 979	191 407 327 432	423 692 458 302	2 724 267 199 288
Février	1 003 913 452 606	154 901 185 813	529 654 783 453	425 212 004 177	189 235 940 327	416 889 329 575	2 719 806 695 950
Mars	1 002 605 212 908	159 905 405 242	529 804 197 018	425 880 623 375	187 064 553 221	410 086 200 848	2 715 346 192 612
Avril	1 004 686 840 582	154 895 437 320	510 435 353 529	430 199 943 722	185 181 070 701	431 362 447 726	2 716 761 093 580
Mai	978 050 472 406	164 471 410 420	511 835 336 455	415 996 067 649	181 127 926 108	427 654 148 991	2 679 135 362 029
Juin	975 728 315 095	157 943 334 094	510 910 324 344	411 904 938 637	175 776 250 556	428 072 024 970	2 660 335 187 696
juillet	977 193 521 224	161 273 620 994	516 217 208 573	457 492 157 830	120 633 403 269	413 163 350 645	2 645 973 262 535
Août	1 016 479 021 406	161 409 947 553	502 933 616 716	404 474 812 298	211 003 431 575	420 084 626 931	2 716 385 456 479
Septembre	1 000 318 685 385	161 926 201 741	482 779 402 522	396 837 356 068	181 567 893 631	426 411 430 524	2 649 840 969 871
Octobre	992 575 709 278	157 638 168 594	464 058 169 936	387 794 840 418	185 546 670 018	415 597 768 773	2 603 211 327 017
Novembre	1 045 726 103 591	161 284 596 855	452 409 445 483	387 752 072 398	185 978 469 271	416 577 271 818	2 649 727 959 416
<b>Décembre</b>	<b>1 133 582 481 610</b>	<b>172 014 872 766</b>	<b>507 575 308 408</b>	<b>418 594 218 030</b>	<b>202 750 005 917</b>	<b>428 729 847 075</b>	<b>2 863 246 733 806</b>
Total Général	12 136 081 508 395	1 917 561 147 775	6 048 118 516 325	4 986 682 419 581	2 197 272 942 026	5 058 320 906 178	32 344 037 440 279
Circulation Moyenne	1 011 340 125 700	159 796 762 315	504 009 876 360	415 556 868 298	183 106 078 502	421 526 742 182	2 695 336 453 357
Part de chaque Etat	37,52 %	5,93 %	18,70 %	15,42 %	6,79 %	15,64 %	100,00 %

Source : BEAC

**B34. ENCAISSES DES ETATS DE LA CEMAC PAR MOIS (émises et non émises)**  
(Exercice 2017)

MOIS / ETATS	CAMEROUN	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	TOTAL ZONE
Janvier	1 721 420 573 914	316 986 786 177	1 094 563 243 200	1 998 982 446 520	986 130 912 885	1 034 988 206 803	7 153 072 169 499
Février	1 624 507 123 566	287 566 274 160	1 099 139 934 242	2 007 404 125 997	1 025 186 787 834	1 043 903 933 867	7 087 708 179 666
Mars	1 581 012 585 551	271 665 427 391	1 099 888 671 460	1 978 466 197 801	1 041 108 116 928	1 046 957 609 084	7 019 098 608 215
Avril	1 600 546 066 490	266 741 503 772	1 065 054 459 374	1 884 009 770 148	1 035 233 298 540	1 033 352 741 038	6 884 937 839 362
Mai	1 595 723 281 955	297 126 221 719	1 068 792 588 365	1 791 930 849 325	1 030 688 098 348	1 035 530 874 285	6 819 791 913 997
Juin	1 574 350 312 314	305 429 337 383	980 090 994 785	1 798 628 665 361	1 074 316 138 825	1 034 405 537 543	6 767 220 986 211
juillet	1 499 099 245 473	319 362 806 648	853 992 088 117	1 799 260 336 963	1 068 415 879 367	1 046 624 558 832	6 586 754 915 400
Août	1 407 173 210 771	288 323 469 483	875 856 527 711	1 794 637 335 389	1 098 317 285 349	1 056 953 594 211	6 521 261 422 914
Septembre	1 423 287 717 487	279 773 699 205	896 677 558 790	1 797 425 962 121	1 089 393 515 381	1 071 952 291 387	6 558 510 744 371
Octobre	1 500 441 065 588	270 308 000 495	910 707 610 196	1 800 341 495 069	1 092 946 397 899	1 069 704 673 062	6 644 449 242 309
Novembre	1 752 134 196 889	259 214 206 004	921 734 809 886	1 803 649 839 598	1 076 337 074 196	1 413 345 148 193	7 226 415 274 766
<b>Décembre</b>	<b>1 373 898 754 826</b>	<b>243 004 762 219</b>	<b>869 368 832 604</b>	<b>1 649 653 112 433</b>	<b>1 047 433 481 013</b>	<b>1 403 670 343 960</b>	<b>6 587 029 287 055</b>
Total Général	18 653 594 134 824	3 405 502 494 656	11 735 867 318 730 22	104 390 136 725	12 665 506 986 565	13 291 389 512 265	81 856 250 583 765
Encaisse Moyenne	1 554 466 177 902	283 791 874 555	977 988 943 228	1 842 032 511 394	1 055 458 915 547	1 107 615 792 689	6 821 354 215 314
Part de chaque Etat	22,79 %	4,16 %	14,34 %	27,00 %	15,47 %	16,24 %	100,00 %

Source : BEAC

**B35. BILLETS DE LA ZONE D'EMISSION EXPORTES HORS DE LEUR TERRITOIRE D'ORIGINE**  
(Situation des stocks au 31 décembre)

(en millions de F. CFA)

ETATS	Billets Cameroun		Billets RCA		Billets Congo		Billets Gabon		Billets Guinée Equatoriale		Billets Tchad		Total Billets exportés		
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	
<b>CAMEROUN</b>	0,0	0,0	69 596,0	32 968,5	41 055,0	36 570,5	111 173,0	75 224,0	158 371,00	82 076,50	53 264,0	16 464,0	433 459,0	243 303,5	81,02 %
<b>RCA</b>	2 223,5	871,0	0,0	0,0	525,5	208,0	363,0	65,5	585,50	70,5	239,0	74,5	3 936,5	1 289,5	0,43 %
<b>CONGO</b>	2 893,5	6 042,0	5 504,0	2 587,5	0,0	0,0	10 292,5	2 514,0	1 470,50	2 067,5	549,5	717,0	20 710,0	13 928,0	4,64 %
<b>GABON</b>	7 569,0	1 077,5	1 369,0	235,0	2 077,0	1 800,0	0,0	0,0	14 924,50	2 005,0	982,0	245,0	26 921,5	5 362,5	1,79 %
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>	3 881,5	4 095,0	105,0	253,0	375,5	698,5	3 943,5	4 198,0	0,00	0,0	200,0	363,5	8 505,5	9 608,0	3,20 %
<b>TCHAD</b>	6 660,0	8 418,5	2 894,0	9 612,5	3 246,5	3 690,0	1 385,0	3 205,5	1 683,00	1 892,5	0,0	0,0	15 868,5	26 819,0	8,93 %
<b>TOTAL ZONE</b>	23 227,5	20 504,0	79 468,0	45 656,5	47 279,5	42 967,0	127 157,0	85 207,0	177 034,5	88 112,000	55 234,5	17 864,0	509 401,0	300 310,500	100,00 %

Source : BEAC

**B36. EVOLUTION DES ENCAISSES ET DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNES**  
(Exercice 2011 à Exercice 2017)

(en millions de F. CFA)

ETATS	Exercice 2011		Exercice 2012		Exercice 2013		Exercice 2014		Exercice 2015		Exercice 2016		Exercice 2017	
	Encaisses	Circulation												
<b>CAMEROUN</b>	1 628 791	580 795	1 895 304	612 340	1 973 691	629 200	2 253 824	665 106	2 718 272	767 253	2 237 627	905 193	1 554 466	1 011 340
<b>RCA</b>	321 831	109 501	244 693	108 874	245 125	115 820	439 786	132 318	269 136	143 286	346 214	147 088	283 792	159 797
<b>CONGO</b>	1 009 625	495 279	1 213 177	587 559	1 246 721	630 961	1 653 500	674 748	1 464 401	688 259	1 146 764	604 766	977 989	504 010
<b>GABON</b>	448 025	351 457	789 762	393 592	832 849	415 928	1 739 190	444 895	1 861 574	441 224	1 921 995	434 535	1 842 033	415 557
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>	170 312	209 471	472 942	247 423	480 758	278 021	769 926	299 418	831 425	279 771	903 416	221 953	1 055 459	183 106
<b>TCHAD</b>	706 445	383 026	984 745	400 750	1 020 672	430 702	1 345 903	508 566	1 544 424	533 549	954 373	448 812	1 107 616	421 527
<b>TOTAL ZONE</b>	4 285 029	2 129 529	5 600 623	2 350 538	5 799 816	2 500 632	8 202 129	2 725 051	8 689 232	2 853 342	7 510 390	2 762 347	6 821 354	2 695 336

Source : BEAC

**B37. EVOLUTION COMPAREE ENCAISSES (\*) / CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNE**  
(au 31 Décembre )

(En millions de F. CFA)

ETATS	Exercice 2015			Exercice 2016			Exercice 2017		
	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation	%
<b>CAMEROUN</b>	2 718 272	767 253	354,29 %	2 237 627	905 193	247,20 %	1 554 466	1 011 340	153,70 %
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>	269 136	143 286	187,83 %	346 214	147 088	235,38 %	283 792	159 797	177,60 %
<b>CONGO</b>	1 464 401	688 259	212,77 %	1 146 764	604 766	189,62 %	977 989	504 010	194,04 %
<b>GABON</b>	1 861 574	441 224	421,91 %	1 921 995	434 535	442,31 %	1 842 033	415 557	443,27 %
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>	831 425	279 771	297,18 %	903 416	221 953	407,03 %	1 055 459	183 106	576,42 %
<b>TCHAD</b>	1 544 424	533 549	289,46 %	954 373	448 812	212,64 %	1 107 616	421 527	262,76 %
<b>TOTAL ZONE</b>	8 689 232	2 853 342	304,53 %	7 510 390	2 762 347	271,88 %	6 821 354	2 695 336	253,08 %

(\*) Billets et Pièces émis

Source : BEAC

## B38. STOCK DES BILLETS ET PIÈCES DÉTRUITS

Cumul depuis le 1er janvier 2016

En nombre

Centres	10 000		5000		2000		1000		500		TOTAL (Valeur AG)	Nombre de Coupsures	Total 1992	Total 2002	Total général	
	Anc. Ga.	1992	Anc. Ga.	1992	Anc. Ga.	1992	Anc. Ga.	1992	Anc. Ga.	1992						
Yaoundé	0	6 925 000	0	0	0	1 325 000	0	0	0	0	8 545 000	27 354 000	0	0	122 823 500 000	122 823 500 000
Douala	0	97 000	18 352 000	0	56 000	13 769 000	40 000	3 907 000	0	61 000	6 713 000	7 796 000	0	1 426 000 000	270 790 000 000	272 216 000 000
Garoua	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nkongsamba	0	0	320 000	0	0	452 000	0	784 000	0	0	1 328 000	4 208 000	0	0	9 018 000 000	9 018 000 000
Limbé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bafoussam	0	0	15 353 000	0	0	12 012 000	0	17 131 000	0	0	12 672 000	0	0	0	266 890 500 000	266 890 500 000
<b>Cameroun</b>	<b>0</b>	<b>97 000</b>	<b>40 950 000</b>	<b>0</b>	<b>56 000</b>	<b>35 256 000</b>	<b>40 000</b>	<b>23 147 000</b>	<b>0</b>	<b>61 000</b>	<b>22 249 000</b>	<b>82 423 000</b>	<b>0</b>	<b>1 426 000 000</b>	<b>669 522 000 000</b>	<b>670 948 000 000</b>
Bangui	0	40 000	1 383 000	0	31 000	2 971 000	44 000	2 539 000	0	398 000	5 811 000	30 250 000	0	1 086 500 000	48 045 000 000	49 131 500 000
Berbérali	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>R. C. A.</b>	<b>0</b>	<b>40 000</b>	<b>1 383 000</b>	<b>0</b>	<b>31 000</b>	<b>2 971 000</b>	<b>44 000</b>	<b>2 539 000</b>	<b>0</b>	<b>398 000</b>	<b>5 811 000</b>	<b>30 250 000</b>	<b>0</b>	<b>1 086 500 000</b>	<b>48 045 000 000</b>	<b>49 131 500 000</b>
Brazzaville	0	0	18 062 000	0	19 280 000	0	0	5 738 000	0	0	4 254 000	57 777 000	0	96 400 000 000	201 571 500 000	297 971 500 000
Pointe-Noire	0	45 000	19 356 000	0	168 000	21 069 000	12 000	4 367 000	0	23 000	7 016 000	57 624 000	0	1 343 000 000	317 433 000 000	318 776 000 000
<b>Congo</b>	<b>0</b>	<b>45 000</b>	<b>37 418 000</b>	<b>0</b>	<b>19 448 000</b>	<b>21 069 000</b>	<b>12 000</b>	<b>10 105 000</b>	<b>0</b>	<b>23 000</b>	<b>11 270 000</b>	<b>115 401 000</b>	<b>0</b>	<b>97 743 000 000</b>	<b>519 004 500 000</b>	<b>616 747 500 000</b>
Libreville	0	0	7 331 659	0	0	0	960 000	0	0	0	240 000	8 531 659	0	0	75 476 590 000	75 476 590 000
Franceville	0	0	423 000	0	0	2 132 000	0	0	0	0	1 690 000	4 235 000	0	0	16 570 000 000	16 570 000 000
Port-Gentil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oyem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Gabon</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 754 659</b>	<b>0</b>	<b>19 280 000</b>	<b>2 132 000</b>	<b>960 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 920 000</b>	<b>12 766 659</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>92 046 590 000</b>	<b>92 046 590 000</b>
Malabo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bata	0	53 205	219 000	16 695	0	727 000	0	916 000	0	6 000	1 868 000	4 489 900	83 475 000	538 050 000	9 867 000 000	10 488 525 000
<b>Guinée Equatoriale</b>	<b>0</b>	<b>53 205</b>	<b>219 000</b>	<b>16 695</b>	<b>0</b>	<b>727 000</b>	<b>0</b>	<b>916 000</b>	<b>0</b>	<b>6 000</b>	<b>1 868 000</b>	<b>4 489 900</b>	<b>83 475 000</b>	<b>538 050 000</b>	<b>9 867 000 000</b>	<b>10 488 525 000</b>
Ndjaména	0	0	22 394 000	0	0	12 000 000	0	14 087 000	0	0	7 678 000	62 319 000	0	0	322 872 000 000	322 872 000 000
Moundou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sarh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Tchad</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 394 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 000 000</b>	<b>0</b>	<b>14 087 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 678 000</b>	<b>62 319 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>322 872 000 000</b>	<b>322 872 000 000</b>
<b>Total Zone</b>	<b>0</b>	<b>235 205</b>	<b>110 118 659</b>	<b>16 695</b>	<b>19 535 000</b>	<b>74 155 000</b>	<b>96 000</b>	<b>51 754 000</b>	<b>0</b>	<b>488 000</b>	<b>50 796 000</b>	<b>307 649 559</b>	<b>83 475 000</b>	<b>100 793 550 000</b>	<b>1 661 357 090 000</b>	<b>1 762 234 115 000</b>
<b>STOCKS DE PIÈCES DÉTRUITES EN 2015</b>																
<b>CENTRES</b>	<b>500</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>								
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Bata	776	388 000	87	8 700	21	1 050	24	600	-	-	-	-	84 939	84 939	85 847	483 289
<b>TOTAL ZONE</b>	<b>776</b>	<b>388 000</b>	<b>87</b>	<b>8 700</b>	<b>21</b>	<b>1 050</b>	<b>24</b>	<b>600</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>84 939</b>	<b>84 939</b>	<b>85 847</b>	<b>483 289</b>

Source : BEAC

Annexes économiques, monétaires et financières

**B39. RÉCAPITULATIF DES DESTRUCTIONS DE BILLETS USÉS**

CENTRES	2 017		2 016		2 015		2 014		2 013	
	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale						
Yaoundé	29 019 000	104 141 000 000	20 319 000	90 834 500 000	27 354 000	122 823 500 000	12 704 000	86 390 500 000	0	0
Douala	52 222 000	241 485 500 000	60 983 000	352 432 000 000	50 861 000	272 216 000 000	19 187 000	118 983 000 000	147 943 000 000	0
Garoua	54 382 000	236 538 000 000	66 335 000	309 159 500 000	0	0	15 611 000	30 970 000 000	1 133 000	98 723 500 000
Nkongsamba	0	0	0	0	4 208 000	9 018 000 000	0	0	4 509 000	0
Limbé	0	0	15 264 000	32 691 000 000	0	0	0	0	0	0
Bafoussam	13 032 000	55 607 000 000	68 244 000	270 309 500 000	69 901 000	266 890 500 000	0	0	0	111 699 500 000
<b>Cameroun</b>	<b>148 655 000</b>	<b>637 771 500 000</b>	<b>231 145 000</b>	<b>1 055 426 500 000</b>	<b>152 324 000</b>	<b>670 948 000 000</b>	<b>47 502 000</b>	<b>236 343 500 000</b>	<b>5 642 000</b>	<b>358 366 000 000</b>
Bangui	25 714 000	60 773 000 000	17 667 000	59 843 000 000	30 250 000	49 131 500 000	0	0	0	0
Berbéрати	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>RCA</b>	<b>25 714 000</b>	<b>60 773 000 000</b>	<b>17 667 000</b>	<b>59 843 000 000</b>	<b>30 250 000</b>	<b>49 131 500 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Brazzaville	27 076 000	198 540 000 000	43 576 000	233 360 000 000	57 777 000	297 971 500 000	37 970 000	222 597 500 000	0	0
Pointe-Noire	0	0	25 472 000	131 755 000 000	57 624 000	318 776 000 000	27 000 000	98 376 500 000	0	0
Ouesso	25 108 000	56 801 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Congo</b>	<b>52 184 000</b>	<b>255 341 000 000</b>	<b>69 048 000</b>	<b>365 115 000 000</b>	<b>115 401 000</b>	<b>616 747 500 000</b>	<b>64 970 000</b>	<b>320 974 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Libreville	48 947 000	345 775 000 000	0	0	8 531 659	75 476 590 000	0	0	0	0
Franceville	4 320 000	4 320 000 000	0	0	4 235 000	16 570 000 000	4 800 000	33 600 000 000	0	0
Port-Gentil	0	0	9 336 000	33 036 500 000	0	0	0	0	0	0
Oyem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Gabon</b>	<b>53 267 000</b>	<b>350 095 000 000</b>	<b>9 336 000</b>	<b>33 036 500 000</b>	<b>12 766 659</b>	<b>92 046 590 000</b>	<b>4 800 000</b>	<b>33 600 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Malabo	0	0	13 092 000	88 900 000 000	0	0	9 158 000	13 524 500 000	10 460 000	33 546 000 000
Bata	6 000 000	20 688 000 000	0	0	44 899 000	10 488 525 000	0	0	0	0
<b>Guinée Eq.</b>	<b>6 000 000</b>	<b>20 688 000 000</b>	<b>13 092 000</b>	<b>88 900 000 000</b>	<b>44 899 000</b>	<b>10 488 525 000</b>	<b>9 158 000</b>	<b>13 524 500 000</b>	<b>10 460 000</b>	<b>33 546 000 000</b>
Ndjaména	0	0	92 253 000	575 241 500 000	62 319 000	322 872 000 000	61 192 000	454 022 000 000	0	0
Moundou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sarh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Tchad</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>92 253 000</b>	<b>575 241 500 000</b>	<b>62 319 000</b>	<b>322 872 000 000</b>	<b>61 192 000</b>	<b>454 022 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>285 820 000</b>	<b>1 324 668 500 000</b>	<b>432 541 000</b>	<b>2 177 562 500 000</b>	<b>417 959 659</b>	<b>1 762 234 115 000</b>	<b>187 622 000</b>	<b>1 058 464 000 000</b>	<b>16 102 000</b>	<b>391 912 000 000</b>

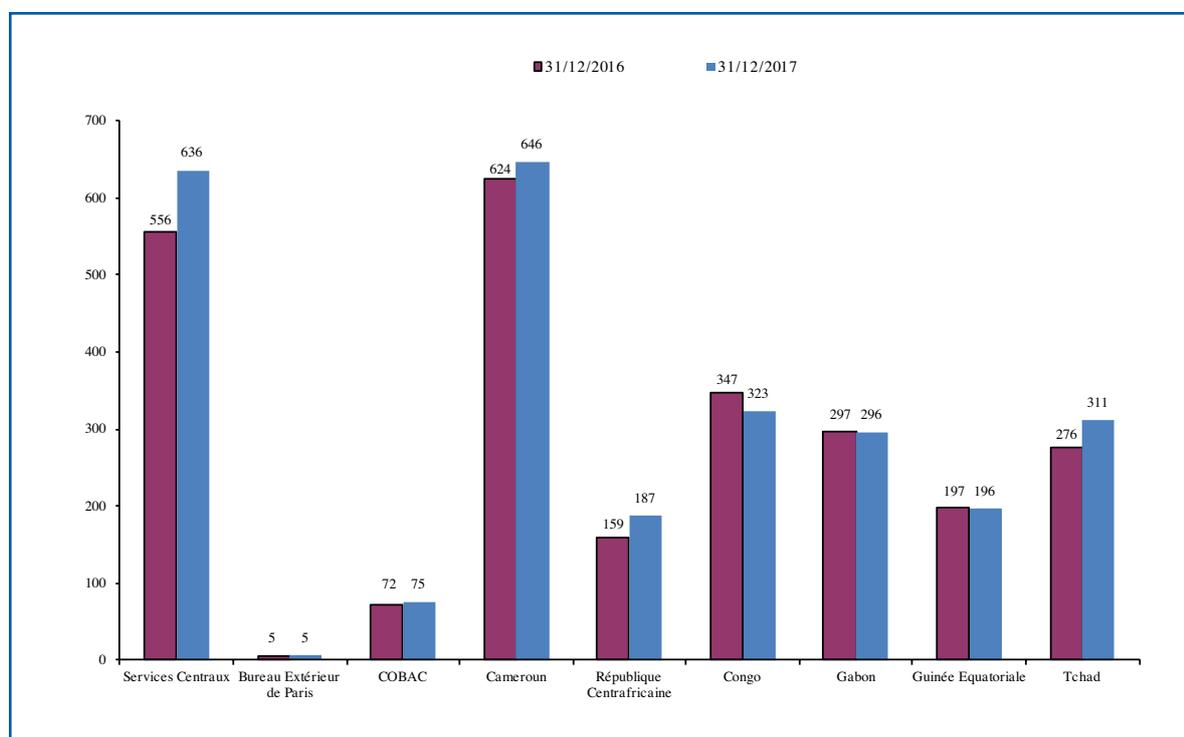
Source : BEAC

#### B40. EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

Pays ou Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2017		
	31/12/2016	31/12/2017	En nombre	En %	En %	Dont cadres supérieurs	
						En nombre	En %
<b>Services Centraux</b>	556	636	80	14,4	23,8	190	7,1
<b>Bureau Extérieur de Paris</b>	5	5	0	0,0	0,2	2	0,1
<b>COBAC</b>	72	75	3	4,2	2,8	48	1,8
<b>Cameroun</b>	624	646	22	3,5	24,1	40	1,5
<b>République Centrafricaine</b>	159	187	28	17,6	7,0	18	0,7
<b>Congo</b>	347	323	- 24	- 6,9	12,1	30	1,1
<b>Gabon</b>	297	296	- 1	- 0,3	11,1	26	1,0
<b>Guinée Equatoriale</b>	197	196	- 1	- 0,5	7,3	27	1,0
<b>Tchad</b>	276	311	35	12,7	11,6	23	0,9
<b>Total</b>	<b>2 533</b>	<b>2 675</b>	<b>142</b>	<b>5,6</b>	<b>100</b>	<b>404</b>	<b>15,1</b>

Source : BEAC

#### STRUCTURE DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE



Directeur de la publication :	EBE MOLINA Ivan BACALE Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales de la BEAC
Rédacteur en Chef :	Blaise Eugène NSOM Directeur Central des Etudes et de la Stabilité Financière de la BEAC
Rédacteur en Chef Adjoint :	Evrard Herménégilde MOUNKALA Adjoint au Directeur Central des Etudes et de la Stabilité Financière de la BEAC
Conception et impression :	Imprimerie - BEAC